MÉFAITS DE L'ANONYMAT

—

Faut-il croire, comme on l'a dit, que le flot des récents scandales ait apporté de nouveaux arguments à ceux qui dénoncent soit les faiblesses du capitalisme, soit « l'insuffisante protection accordée à l'épargne », pour employer le poncif parlementaire?

La vérité est, bien plutôt, que les scandales et les misères du temps présent sont l'aboutissement naturel d'un système dont les vices n'ont cessé, depuis cinquante ans, de s'affirmer, et plus encore avec le bouleversement matériel et moral né de la guerre. Ce système, c'est la forme que le capitalisme a prise dans le troisième tiers du XIXe siècle : il est caractérisé essentiellement par le développement sans mesure de la Société anonyme.

Exposant récemment, devant le Sénat italien, les bases de la réforme qui substitue, à la Chambre des Députés, un Conseil des corporations organisées, M. Mussolini se disait fondé à prendre acte de la défaillance décisive du capitalisme traditionnel. Il fixait aux environs de 1870 les premiers symptômes des difficultés qui ont conduit le capitalisme, sous sa forme libérale, — ou pseudolibérale, — au point où il en est aujourd'hui.

Cette date de 1870 est précisément celle qui marque le début de l'ère de la Société anonyme. En France, c'est de juillet 1867 que date la loi dont la Société anonyme a tiré sa charte et qui, sauf quelques modifications secondaires, la régit encore. C'est après la guerre de 1870 que

l'anonymat a conquis le commerce, l'industrie et la banque, et cette conquête a été si complète qu'il n'est pas aujourd'hui d'entreprise de quelque importance qui ne fonctionne sous la forme anonyme.

Anonyme... Tous les méfaits du système sont en puissance dans ce mot.

A la responsabilité normale des hommes, la Société anonyme a substitué une irresponsabilité organisée et légale. Elle a ainsi déterminé, pour les capitaux d'épargne, contraints de s'employer, un état permanent d'insécurité, en même temps qu'elle instituait une scandaleuse inégalité entre les dirigeants d'entreprises, selon qu'ils font leurs affaires derrière le paravent de l'anonymat ou qu'au contraire ils les poursuivent sous leur responsabilité personnelle.

Voici, en effet, deux commerçants. L'un est établi sous son nom et met ainsi toute sa responsabilité en jeu. Il fait de mauvaises affaires et doit déposer son bilan. Il sera, en vertu d'une législation commerciale dont la férocité contraste étrangement avec la mansuétude dont bénéficient tant de délits et de crimes, déclaré en faillite, même si le tribunal de commerce a acquis la certitude qu'il a été malheureux, victime des circonstances. La faillite, ce sont tous ses biens vendus, c'est la privation des droits civils et politiques, l'interdiction de porter les décorations qu'il a pu gagner au péril de sa vie, souvent la misère pour le reste de ses jours. Cet homme, qui a eu l'imprudence — ou l'honnêteté — de conserver ses responsabilités, est en quelque sorte rayé de la vie sociale.

L'autre commerçant est un homme « à la page ». Il a monté son entreprise en société anonyme, simple façade légale : il a 95 % du capital, le reste étant réparti entre six amis complaisants, pour former les sept souscripteurs exigés par la loi. Les affaires ne marchent pas et, là encore, c'est le dépôt du bilan et la faillite, mais non plus la faillite du commerçant, celle de la société anonyme derrière laquelle il a abrité sa responsabilité. Il n'y a plus qu'à recommencer...

En rendant les sanctions illusoires et en éliminant à peu près complètement le risque personnel, la société anonyme, dans les périodes troublées, est un facteur d'aggravation du désordre. Elle n'incite pas seulement à la création ou au développement d'affaires aventurées, elle encourage aussi la prolongation d'entreprises chancelantes, sans autre résultat que d'accroître leur passif. La responsabilité personnelle est un frein nécessaire, la crainte des sanctions un rappel à la sagesse que rien ne saurait remplacer.

L'anonymat des entreprises est la plus grande injure qui ait été faite à l'homme.

Il a « dépersonnalisé » les entreprises. Ouvrez un annuaire : vous trouverez, dans une même branche, cinquante, cent raisons sociales assez peu différentes pour ne pouvoir être distinguées et plus encore retenues.

On en est venu, pour désigner les entreprises, à se contenter de lettres de l'alphabet : la C. P. D. E., la T. C. R. P., la C. C. C. A...

La Société annyme a faussé la notion d'entreprise, en créant et en entretenant cette illusion, entre toutes redoutable dans ses conséquences, qu'une entreprise constitue en soi une entité réelle, qu'elle a une valeur propre indépendante des hommes qui l'ont conçue et qui la dirigent, c'est-à-dire que cette valeur subsiste quel que soit son « gouvernement ».

Ce n'est pas le hasard qui nous fait employer ce terme du langage politique. Car elle est frappante, la ressemblance entre le régime sous lequel l'anonymat fait vivre les entreprises privées et celui auquel le parlementarisme, sous la forme que nous lui connaissons, a soumis les affaires de l'Etat.

Un Conseil d'administration, reflet de cette illusoire représentation des actionnaires qu'est l'annuelle assemblée générale, c'est un petit Parlement, avec ses partis, ses luttes d'intérêts et d'ambitions.

L'un et l'autre régime ont pour base le hasard électoral : l'actionnaire de la Société anonyme, élisant des administrateurs auxquels il confie ses intérêts privés n'est pas moins dupe et pas moins incapable de faire un choix que le citoyen allant aux urnes du suffrage universel. L'actionnaire et le citoyen, croyant choisir, ne font en réalité qu'entériner les désignations faites par des initiés, habiles prestidigitateurs entraînés au coup de *la* « carte forcée ».

L'un et l'autre régime sont caractérisés par la même confusion entre le pouvoir et le contrôle, par la même incapacité à décider, par le même goût des compromis, par la même aversion pour les compétences et les caractères, par la même crainte des hommes s'élevant au-dessus du marais de la médiocrité, par la même soumission aux intérêts particuliers camouflés sous le masque de l'intérêt général, par la même aptitude à soustraire les responsables aux sanctions. Ils sont dominés par une égale préoccupation de dissimuler la vérité à ceux qui leur font crédit : l'électeur et l'épargnant sont voués aux faux bilans.

Il y a un point sur lequel le régime de l'anonymat des affaires privées l'emporte en nocivité sur le régime parlementaire.

Celui-ci s'avère incompatible avec l'autorité effective et continue qu'exige la conduite des affaires de l'Etat. L'anonymat, dans les entreprises, aboutit généralement à un résultat analogue, du fait que le contrôle — bien souvent illusoire — tend à empiéter sur le rôle des mandataires de gestion : c'est le cas où ceux-ci ne détiennent ou ne représentent qu'une minorité d'actions. Mais le statut légal de l'entreprise à forme anonyme permet à un homme ou à un groupe d'hommes d'y acquérir le pouvoir absolu, par la possession d'une majorité d'actions. Alors, toute apparence de contrôle s'évanouit, puisque les organes théoriques de contrôle ne fonctionnent qu'autant que le veulent celui ou ceux qu'ils devraient contrôler. La loi aveugle du nombre joue là plus gravement encore que

dans le régime parlementaire, puisque les détenteurs du pouvoir bénéficient d'une irresponsabilité personnelle à peu près totale : ils n'ont même pas à craindre la sanction électorale...

Un exemple frappant, c'est celui que vient de nous offrir une grande entreprise d'automobiles, avec les graves difficultés qui l'ont obligée à réclamer un secours industriel et financier. Son fondateur, à la suite d'ingénieuses manipulations financières, y détenait un pouvoir dont les manifestations ont toujours été approuvées par le Conseil d'administration et par l'assemblée générale, l'un et l'autre dépendant de lui-même. C'est de l'extérieur qu'est venu le rappel à la réalité, de la « nature des choses » comme dit Charles Maurras dans une formule saisissante de raccourci. Le vaisseau, sur lequel un actionnaire prétendait être seul maître après Dieu, est venu se briser contre un écueil : l'impossibilité de réaliser de nouvelles et indispensables opérations de crédit. C'est la sanction par la catastrophe! Mais, grâce à l'anonymat, l'épargnant déçu et ruiné ne pourra poursuivre aucune responsabilité, si les fautes et les erreurs commises ne se sont accompagnées d'aucune infraction aux prescriptins — pas bien gênantes — de la loi de 1867.

Une autorité n'ayant pas comme contrepartie une responsabilité personnelle, effectivement sanctionnée, voilà ce que permet le régime de l'anonymat.

La Société annyme a privé les entreprises de forces qui contribuaient singulièrement à leur équilibre : ce sont l'attachement et le dévouement du personnel. Attachement et dévouement ne peuvent s'appliquer qu'à des individus en chair et en os, à des « patrons », qu'on connaît, qu'on voit agir et réagir, avec qui on vit. Se dévouer à un Conseil d'administration qui n'a ni cerveau ni cœur, conglomérat d'intérêts, parfois discordants, que rien d'humain ne matérialise aux yeux de ceux qui en dépendent, sinon des délégués révocables, est-ce seulement concevable? Tout ce que peut espérer le pouvoir anonyme — nous ne disons pas l'autorité, car l'autorité ne saurait

être anonyme, — c'est qu'on le serve, comme lui se sert de vous : il n'en a et ne peut en avoir que « pour son argent ».

On se soumet à l'argent : on aime ou on admire un homme.

L'entreprise anonyme n'a pas le sens social, parce qu'elle n'a pas de traditions humaines et que les facteurs arithmétiques y prennent inévitablement le pas sur tous les autres. Le patronat anonyme — si l'on ose accoupler ces deux mots — ne sait que dire non, résister pied à pied aux demandes même les plus justes. Incapable de générosité sociale sincère, il ne fait jamais de concession qu'elle ne lui soit arrachée. Regardons l'attitude négative, toute de résistance obstinée, du représentant officiel du patronat français à Genève : pas un élan, pas une initiative constructive, pas une vue large et généreuse vers l'avenir.

Par là, l'anonymat des entreprises porte une lourde responsabilité dans l'aggravation des conflits sociaux. Il n'a pas seulement fourni leurs meilleurs arguments aux agitateurs qui prêchent la lutte des classes, il a élevé des obstacles rendant chaque jour plus aléatoire le succès d'une politique nationale de collaboration entre le capital et le travail.

Et, pourtant, le vrai patronat français, quand on va jusqu'à son visage humain, vaut tellement mieux que l'anonyme façade de ceux qui parlent en son nom!

Le déclin de l'artisanat, les difficultés de la petite et de la moyenne industrie, l'angoisse du petit et du moyen commerce, on prétend les expliquer par des formules de résignation, à peu près vides de sens : évolution nécessaire, rançon du progrès, etc... Boniments! La vérité, c'est que le développement sans mesure des entreprises anonymes, avec son absorption croissante de main-d'œuvre, de capitaux et de crédit a progressivement privé l'artisanat, ainsi que les classes moyennes de l'industrie et du

commerce, d'une grande part de leurs moyens de subsister.

Déplorable du point de vue social, cette déchéance d'organes traditionnels de l'activité nationale ne l'a pas moins été du point de vue économique. La désorganisation des métiers et des professions a rejeté dans le prolétariat une grande partie de ceux qui formaient les cadres les plus solides de la production et des échanges. Pressée par sa contexture financière de produire beaucoup et à prix aussi bas que possible, l'industrie anonyme a abaissé la qualité de nombre de productions. Elle a ainsi été conduite d'autant plus vite à la surproduction. Car celle-ci ne résulte pas seulement de la trop grande quantité de produits offerts aux acheteurs : la qualité des produits intervient aussi, si cette qualité ne répond plus à ce qu'attend la clientèle.

Qui pourrait nier que l'esprit d'invention et de risque réfléchi, sans lequel une entreprise est un corps passif et inerte, mais qui suppose le sens du lendemain, n'ait gravement souffert d'un régime où les hommes ne sont que des unités dans des organisations que leur nature même contraint à la recherche des résultats immédiats?

Enfin, la moralité de ceux qui assurent la gestion des entreprises a été profondément influencée par l'anonymat : elle ne pouvait pas ne pas l'être.

Comment un régime, qui assure aux individus une irresponsabilité à peu près totale, n'aurait-il pas entraîné un fléchissement de la notion de respect du contrat, de la signature ou de la parole donnée?

A mesure que s'étendait le domaine de l'anonymat, le respect des engagements pris s'est progressivement affaibli. Nous avons entendu d'inquiétants cris d'alarme. M. Albert Buisson, l'ancien président du Tribunal de Commerce de la Seine, qui a porté à un si haut degré le prestige de la magistrature commerciale, signalait, au début de l'an dernier, au cours d'une audience solennelle, la tendance à méconnaître le respect de la signature, dont

son expérience lui avait permis de constater l'aggravation, et concluait par cet avertissement : « Le jour où notre confiance dans le respect des contrats viendrait à disparaître, c'est notre vie sociale tout entière qui serait menacée dans son existence même. »

M. Joseph Caillaux parlant, en juillet dernier, devant des industriels et des commerçants de Marseille, leur disait, avec son âpreté coutumière, sa conviction que l'affaiblissement de certaines notions morales était une des causes principales du désordre économique. Et il précisait : « ...On ne se considère plus comme engagé par des signatures ou des paroles données. On perd de vue toutes les notions de respect des contrats, de sévérité des principes dont étaient imbus nos pères.»

Anonymat, voilà la cause essentielle. Il n'est pas contestable que le développement des Sociétés anonymes, entre autres conséquences qu'il a entraînées, n'a pas consolidé le traditionnel respect du commerçant et de l'industriel français pour l'engagement qu'il a consacré par sa signature. L'engagement souscrit au nom d'un organisme anonyme prend un caractère extérieur aux individus qui représentent cet organisme. La plupart des membres de ces Soviets mous que sont, en général, les Conseils d'administration, ne se considèrent pas comme liés personnellement, même du point de vue moral, par un engagement contracté au nom de l'organisme anonyme. Tel qui, individuellement, considérerait comme une malpropreté de manquer au respect de sa signature, n'hésite pas à donner son assentiment au manquement collectif à un engagement souscrit par la Société dans le Conseil de laquelle il siège. La fiction de l'entité anonyme, interposée entre les auteurs du manquement et leurs victimes, suffit à rassurer leurs consciences, sinon à les encourager dans la défaillance.

Le caractère même de la Société anonyme vient aussi fournir une sorte d'hypocrite justification au manquement. On dit : « Sans doute, nous sommes liés par un

contrat; mais celui-ci compromet la « vie sociale » de l'entreprise; l'intérêt de la Société, donc celui des actionnaires, dont nous sommes les mandataires fidèles, nous impose la douloureuse obligation de n'en plus respecter les stipulations. » Et c'est ainsi que, « la mort dans l'âme », on se résigne « héroïquement » à tenir pour chiffons de papier les contrats, les engagements au bas desquels ont été apposées les plus impressionnantes signatures.

On trouve des exemples nombreux de cet état d'esprit dans les entreprises les plus importantes et dans celles dont les Conseils d'administration sont le plus brillamment composés. Il est à peu près admis aujourd'hui, dans certains milieux, qu'on reste un parfait gentleman quand on manque à un engagement souscrit ou à une parole donnée « ès-qualités ». La Société anonyme n'est plus seulement un abri contre les risques matériels, c'est aussi, par une singulière extension, un paravent contre les responsabilités morales.

A ce point de nos réflexions, nous devons ouvrir une parenthèse, pour répondre à une objection qui s'impose. On nous dit : toutes les entreprises à forme anonyme n'ont pas les mêmes vices; il y en a où l'autorité d'un chef s'exerce effectivement, où la responsabilité, le sens social et le respect des règles morales ne se diluent pas dans un Soviet d'administrateurs.

On connaît des entreprises anonymes où tous les ouvriers savent qu'ils ont un « patron » et que ce patron est un chef qui prend ses responsabilités. Alors? De telles exceptions — car ce sont des exceptions — ne prouvent qu'une chose, c'est qu'une entreprise peut ne pas être « anonyme » bien que fonctionnant dans le cadre de la société anonyme, si une personnalité dirigeante fait éclater ce cadre et joue, dans l'entreprise, par son caractère, par ses connaissances techniques, par ses moyens financiers personnels, un rôle tel que les caractéristiques et les organes de la Société anonyme ne sont plus que des apparences. Il y a, dans ce cas, une telle interpénétration

de l'homme et de l'entreprise, que l'irresponsabilité fondamentale de la Société anonyme ne semble plus guère en cause.

Dans beaucoup de petites et moyennes entreprises, la forme anonyme n'empêche pas l'entreprise de conserver un certain caractère personnel.

Mais ce qui nous intéresse, ce ne sont pas les « cas », c'est l'esprit du système, ce sont les résultats généraux auxquels il aboutit.

Nous en arrivons aux conséquences les plus graves du régime de l'anonymat: celles qui touchent à la contexture de la nation.

C'est ce régime, en effet, qui a permis l'instauration du système qui pèse si lourdement sur notre vie économique et qui est, au premier chef, responsable du trouble profond et persistant auquel on a donné le nom de « crise », comme s'il s'agissait d'un simple incident de fonctionnement.

Le système capitaliste, tel qu'il s'efforce de durer encore, est une déformation progressive du système qui a fonctionné jusqu'aux environs de 1870. Le capitalisme était né, au début du XIX[e] siècle, du développement de l'industrie et des besoins de représentation et de mobilisation des capitaux que celui-ci avait engendrés. Tant que le facteur personnel — la valeur de l'homme — est resté prépondérant dans les entreprises, le système a fonctionné sans à-coup sérieux, dans la libérale atmosphère du « laissez faire, laissez passer », et a permis un essort industriel et commercial que les méthodes anciennes eussent été impuissantes à déterminer et à soutenir. En particulier, le crédit était forcément limité par le fait même qu'il était consenti à la personne du chef d'entreprise et qu'il était normalement proportionné aux garanties matérielles, morales et professionnelles que celui-ci pouvait offrir.

Quand le développement de l'anonymat des organismes industriels, commerciaux et bancaires eut accru dans d'énormes proportions leur ampleur, et tendit à

réduire, de plus en plus, l'importance du facteur « homme » dans leur gestion, les entreprises, faisant presque passer au second plan leur objet fondamental de production ou de vente, devinrent entre les mains des financiers de véritables machines à émettre du papier représentatif de capitaux et de crédit. D'entreprises à caractère personnel, se résumant dans un chef responsable et détenant une part, sinon prépondérante, au moins importante du capital engagé, il y en eut de moins en moins.

La société anonyme avait fait une réalité de la formule célèbre : « Les affaires, c'est l'argent des autres... »

Il n'est peut-être pas inutile, ici, de citer quelques chiffres qui éclairent l'application de cette formule par de grands organismes. Nous les empruntons à l'exposé fait par M. Lesaché, rapporteur de la Commission de législation du Sénat, à la séance du 20 février dernier :

A la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, sur 800.000 actions, les administrateurs en possédaient seulement 2.654, soit loin de 1 %. Les autres actionnaires en possédaient plus de 99 %.

A l'assemblée générale des Chemins de fer de l'Est, sur un total de 584.000 actions, les administrateurs en possédaient 3.910, c'est-à-dire moins de 1 %, et les autres actionnaires plus de 99 %.

A l'assemblée du Crédit Lyonnais, sur un total de 816.000 actions, les administrateurs en possédaient 8.056, soit 1 %, tandis que les autres actionnaires en possédaient 99 %.

A l'assemblée générale de la C. P. D. E. (Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité), sur un total de 400.000 actions, les administrateurs en possédaient 7.467, soit 1,8 %, tandis que les autres actionnaires en possédaient 98,2 %.

A l'assemblée générale des Etablissements Kuhlmann, sur un total de 1.400.000 actions, les administrateurs en possédaient 21.925, soit 1,5 %, et les autres actionnaires 98,5 %.

A l'assemblée générale de Saint-Gobain, sur un total de 620.000 actions, les administrateurs en possédaient 9.643, soit encore 1,5 %, et les autres actionnaires 98,5 %.

D'une manière générale, on peut considérer comme certain que les administrateurs des grandes affaires possèdent rarement plus de 2 % du capital social et que la masse des autres actionnaires possède au moins 98 % des actions. Dans les affaires moyennes, la part engagée par le Conseil d'administration ne doit guère dépasser 5 % du capital social, rarement atteindre 10 %.

Si, au lieu de nous en tenir au capital actions, on considère l'ensemble des capitaux investis par le Conseil d'administration, c'est-à-dire le total des bilans, la part des administrateurs apparaît infinitésimale.

Ainsi, en reprenant quelques-uns des exemples ci-dessus, on constate qu'à la Compagnie de Paris à Lyon et à la Méditerranée, sur un bilan de 22.217 millions, les administrateurs n'ont engagé que 1.327.000 francs, valeur nominale, soit moins de 0,002. A la Compagnie de l'Est, sur un bilan de 9.385 millions, les administrateurs n'ont engagé que 1.955.000 francs, valeur nominale, soit 0,005. Au Crédit Lyonnais, sur un bilan de 16.844 millions, les administrateurs n'ont engagé que 4 millions 028.000 francs, valeur nominale, soit 0,004. A Saint-Gobain, sur un bilan de 1.465 millions, les administrateurs n'ont engagé que 4.820.000 francs, valeur nominale, soit environ 0,003.

C'est précisément la mobilisation de l'épargne par les banques au profit d'une catégorie de privilégiés — sous le couvert de la société anonyme — qui, au cours des quarante dernières années, a permis la constitution et le renforcement progressif d'une véritable oligarchie. Cette oligarchie a réussi à détenir ou à contrôler les éléments principaux des forces économiques du pays. Quelques centaines de feudataires tiennent tout ce qui compte, par le jeu des « cascades » de Sociétés : il n'y a plus, en face d'eux, qu'une poussière d'entreprises, ne pouvant leur opposer, en fait, aucune résistance. C'est en risquant une infime proportion de capitaux personnels, et en uti-

lisant des capitaux prélevés sur l'épargne par le jeu des augmentations de capital, avec le concours des banques liées à leurs intérêts, que ces feudataires ont successivement pris le contrôle des entreprises qui gardaient une apparence d'indépendance, multiplié les filiales et les participations pour occuper les débouchés et annihiler par avance les initiatives qui prétendraient échapper à leur suzeraineté.

Voici quelques exemples chiffrés de cette politique des filiales et des participations :

La Compagnie Parisienne de Distribution d'Electricité est affiliée, par ses administrateurs, à dix-sept sociétés électriques, seize banques, sept compagnies de chemins de fer, huit sociétés minières, à vingt-cinq sociétés diverses, dont plusieurs sociétés de pétrole et plusieurs compagnies d'assurances.

Dans l'industrie métallurgique, la société de Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons prend des participations directes dans onze affaires, des sous-participations dans quatre-vingt-quatre, au total quatre-vingt-quinze.

Les Hauts-Fourneaux et Fonderies de Pont-à-Mousson ont des participations directes dans cinquante-quatre affaires, des sous-participations dans cent. Ils exercent donc leur influence sur cent cinquante-quatre affaires.

La Compagnie de Saint-Gobain (produits chimiques et glaceries) a cent cinquante-trois participations.

Un exemple de l'imbrication des intérêts de l'oligarchie industrielle et bancaire :

La Banque de Paris et des Pays-Bas a dix-huit administrateurs communs avec d'autres banques, sept avec des compagnies de chemins de fer; un avec la Compagnie du Canal de Suez,, cinq avec des compagnies d'assurances, dix avec des sociétés de gaz et d'électricité, et huit avec de grandes industries diverses.

Ce sont toujours les mêmes noms, empruntés à la caste

des privilégiés de l'anonymat, qu'on retrouve dans les Conseils d'administration.

Des personnages, qui seraient bien incapables de conduire effectivement une seule entreprise, figurent ainsi dans vingt, trente, cinquante Conseils d'administration où trop souvent ils ne font que promener une incompétence bien apparentée et relationnée. Nous pourrions citer un de ces personnages — ce doit être le recordman de la fonction — qui siège dans quatre-vingt-quatorze conseils! Et l'on prétend qu'il est également assidu à tous... On imagine aisément quelle part réelle il peut prendre à l'administration des Sociétés dont son nom orne les notices et prospectus. Mais l'essentiel n'est-il pas de toucher les jetons de présence et les tantièmes?

Car l'ingénieuse exploitation de la loi de 1867 par les grands fondataires de l'économie nationale n'a pas eu seulement pour but d'élargir et d'assurer leur puissance; elle a fait d'eux les principaux bénéficiaires du travail de la collectivité. Une féodalité nouvelle s'est ainsi constituée, à la faveur de l'anonymat des entreprises, et dont les serfs sont ceux qui travaillent et qui épargnent.

En d'autres pays que le nôtre, les coalitions d'intérêts ont tenté de déborder les gouvernements et y ont plus ou moins réussi. Dans le grand discours qu'il a prononcé le 5 mars, pour justifier sa politique économique et en préciser les objectifs, le président Roosevelt a dit comment, aux Etats-Unis, certains intérêts privés avaient atteint une puissance telle que « le mécanisme démocratique avait cessé de fonctionner » :

A la suite de l'inertie des dirigeants et du peuple lui-même, les fonctions du gouvernement sont tombées entre les mains de groupes dont certains étaient dirigés par des individus cherchant des avantages pour certaines classes de la société, alors que d'autres étaient menés par des personnes qui croyaient que leur habileté surhumaine leur permettrait de retenir dans leurs mains le contrôle économique et financier et toute la structure économique et sociale du pays.

Mais nulle part, peut-être, les « grandes congrégations économiques » n'ont trouvé des conditions aussi favorables qu'en France pour dominer la vie de la nation : faiblesse chronique de notre Etat démocratique, instabilité gouvernementale, terrain favorable offert par le système parlementaire aux cheminements de la corruption.

La féodalité économique ne limite pas ses empiètements à la « politique intérieure ». C'est un fait : l'ampleur que l'anonymat a permis de donner aux entreprises tend à les dénationaliser, ou, au moins, à diminuer, chez leurs dirigeants, le sens national. Les intérêts matériels en jeu deviennent si importants, leur imbrication est telle, qu'ils débordent les frontières et qu'ils l'emportent parfois sur les intérêts et les sentiments nationaux.

Les grands groupements d'intérêts ont leur « politique extérieure ». En dehors des Etats, ils traitent entre eux, comme s'ils ne relevaient que d'eux-mêmes, se répartissent les zones de vente et d'influence, décident du sort des consommateurs. Ce ne sont pas seulement des cartels, des ententes, qui matérialisent ces accords, mettant en jeu les intérêts les plus graves des collectivités nationales. Des participations, des interpénétrations de capitaux créent, au-dessus des frontières, de véritables parentés qui, un jour, — comme on l'a vu, — peuvent mettre gravement en opposition les consciences et les intérêts.

Que savent de cela les gouvernements, surtout un gouvernement parlementaire comme le nôtre? Ce qu'on veut bien leur en dire, quand on a besoin d'eux. Qu'en sait l'opinion publique? Rien.

Voilà ce que permet, sans risque pour les individus, le régime de l'anonymat.

Sous son couvert, s'est insensiblement constituée une Internationale des affaires, qui ne vaut pas mieux que les autres — rose ou rouge — et dans laquelle, comme dans celles-ci, les maîtres secrets et les inspirateurs sont presque toujours des financiers, vagabonds de l'argent, qui,

n'ayant pas de patrie, sont les parasites et les sourds destructeurs des patries.

Féodalité... C'est en remontant dans son histoire récente que nous allons retrouver, précisément, les plus lourdes responsabilités de l'anonymat, qu'il s'agisse de l'origine et de l'évolution de nos difficultés économiques, ou de la décadence de nos institutions politiques.

Au cours des années qui ont immédiatement suivi la guerre, les principaux barons de cette féodalité s'inquiétèrent de quelques velléités de résistance et jugèrent nécessaire de renforcer encore leurs positions. Une étude plus attentive de la loi de 1867 révéla qu'on n'avait pas tiré de son texte tout le bénéfice qu'autorisait son imprécision. Et c'est ainsi qu'on inventa les actions à vote plural qui furent jugées légales du fait que les stipulations de la loi n'en interdisaient pas explicitement la création : tout ce qui n'est pas défendu est permis...

Invention géniale qui permettait aux feudataires de l'anonymat non seulement d'étendre leur domination avec une facilité dérisoire, puisqu'un petit nombre d'actions à vote plural suffisait pour enlever tout pouvoir à un grand nombre d'actions ordinaires, mais aussi de rendre leur position pratiquement inexpugnable, en tournant toutes les dispositions de la loi de 1867 qui pouvaient, dans une certaine mesure, les gêner.

Mais le mieux est, bien souvent, l'ennemi du bien... C'est de ce moment, qui marqua l'apogée du système capitaliste basé sur l'anonymat, que date le début des convulsions qui en ébranlent aujourd'hui les bases, et rudement.

Jusqu'à la guerre, les inconvénients du système ne s'étaient manifestés que par des « crises » de gravité modérée et que les économistes d'alors — des gens qui ne connaissaient pas leur bonheur — s'efforçaient d'expliquer par de prétendues lois, basées sur une problématique périodicité. En réalité, le développement du système ne s'était heurté qu'à des difficultés peu importantes, et

l'on pouvait tenir pour des incidents passagers — en quelque mesure salutaires — ce qui était en réalité, pour une part au moins, les symptômes annonciateurs de la défaillance du système. On naviguait encore par beau temps : n'est-on pas excusable, quand la mer est calme, de conserver la foi dans les qualités nautiques du bâtiment et dans la valeur du pilote?

La trève imposée par la guerre — nous appelons trève une période exceptionnelle pendant laquelle les nécessités militaires dominèrent de haut les lois économiques — renforça la caste privilégiée beaucoup plus qu'elle ne l'affaiblit : n'est-ce pas elle qui fut la grande bénéficiaire d'une formidable activité industrielle sans risques et aussi des largesses d'une « reconstitution » dont la collectivité, à défaut de l'Allemagne, fit les frais?

L'euphorie trompeuse qui suivit la tourmente, — « la folle décade 1919-1929 », dit le président Roosevelt, — en entraînant une incroyable inflation d'entreprises et, par suite, de papier lancé sous le couvert de l'anonymat, fit éclater la tempête, ici comme ailleurs. Et l'on vit alors non seulement que les lourds « bâtiments anonymes » tenaient mal la haute mer, par gros temps, mais que les pilotes placés à la barre étaient, pour la plupart, inaptes à les conduire, même à les ramener à l'abri des ports. Ainsi s'avérait un des grands méfaits de l'anonymat : l'énorme majorité des grandes entreprises n'avaient plus d'hommes capables de faire face aux difficultés d'une situation imprévue, sinon imprévisible. Les messieurs généralement décents, mais sans caractère, que l'oligarchie économique avait mis à la direction des affaires qu'elle contrôlait, ne savaient où donner de la tête : ils ne voyaient de salut que dans les manipulations financières, mais ils s'avéraient incapables d'adapter à une situation nouvelle, et chaque jour plus difficile, leurs méthodes industrielles périmées comme leurs habitudes commerciales et bancaires. Ces pilotes de beau temps, si souvent et si imprudemment célébrés comme de grands capitaines — un seul, mais éclatant exemple : Dal Piaz et la Transatlantique — ne savaient que lancer à l'Etat

des S.O.S. de désespoir ou s'ensevelir sous les ruines des grandes illusions, pour ne pas dire des grandes tromperies, auquel l'anonymat avait prêté sa menteuse façade.

On sait que le bouleversement n'a pas épargné les banques, d'ailleurs étroitement apparentées au système, qui portent la responsabilité de l'avoir alimenté sans mesure avec les capitaux d'une épargne trop confiante ou trop résignée et d'avoir ainsi poussé les entreprises à la surcapitalisation et au suréquipement dont nous voyons aujourd'hui les résultats.

Dans cette bourrasque économique, le dernier bataillon des économistes d'avant-guerre, et leurs rares disciples, prétendaient encore voir une « crise » : terme vague qui traduit un ralentissement de l'activité économique.

C'était bel et bien le début de la dislocation du capitalisme oligarchique, basé sur l'anonymat des entreprises. C'était l'ébranlement décisif d'une caste de privilégiés. C'était le commencement de la revanche de « l'homme » sur le capital abstrait.

Mais, comme il est de règle quand un système économique ou politique craque sous un violent assaut, les principaux bénéficiaires du système ont fait, pour défendre leurs privilèges et maintenir leur suzeraineté sur l'économie nationale, un effort considérable.

Ici quelques précisions, noms, dates, seront nécessaires. N'est-ce pas de l'histoire?

C'est sur les milieux parlementaires et sur la presse que l'effort principal fut dirigé. Sans doute, depuis longtemps déjà, les feudataires savaient reconnaître et encourager les services de parlementaires jugés influents en raison soit de leur personne soit de leurs fonctions, de certains hauts fonctionnaires et de journaux dont le silence était presque toujours aussi précieux que l'appui. Mais les difficultés d'une situation aggravée les incitèrent à accroître leurs dépenses de propagande et à en élargir

la répartition. Des organes de presse économiques et politiques (*La Journée Industrielle, Le Temps, L'Agence Economique et Financière*, etc...) furent successivement acquis ou contrôlés, et confiés à des exécutants ayant donné des preuves de leur docilité.

Enfin, l'effort électoral fut intensifié et orienté vers les partis qu'on jugeait les plus redoutables. Pourquoi faire des sacrifices pour des partis qui, attachés à l'ordre, ont la naïveté de croire que la défense du régime économique établi — qui entraîne celle des profiteurs de ce régime — est une des nécessités de l'ordre? A cet égard, il est significatif de constater qu'un homme politique aussi averti que M. Tardieu n'admit le danger que constituent, par leurs intrusions, les groupements économiques d'intérêts, pour l'autorité de l'Etat et pour le fonctionnement normal du régime parlementaire, que le jour où, à l'occasion des élections de 1932, il constata que leurs subventions électorales s'orientaient vers les adversaires de sa politique. Ces subventions — qui, pour certains groupements, comme celui des assurances, atteignirent des chiffres très considérables — allèrent, en effet, aux partis au sein desquels il importait de prendre des positions, en vue d'écarter l'application éventuelle de certains articles de leur programmes électoral, menaçants pour les feudataires. Ce n'était pas, certes, la première fois, mais, en 1932, il en coûta particulièrement cher d'orienter la « volonté de la démocratie » et d'aider son choix à se fixer sur des candidats « sûrs ».

Ainsi Stavisky, franc-tireur des « affaires » et de la corruption, n'aura été qu'un imitateur, en ce qui concerne tant l'usage du paravent anonyme et des conseils d'administration à l'éclat trompeur, que les relations par chèque avec le Parlement, l'administration et la presse. Les dirigeants de l'oligarchie économique ont d'ailleurs assez mal dissimulé les préoccupations que leur causait le scandale soulevé par ce plagiaire sans traditions, ce « gâche-métier »... Si de l'abcès Stavisky on en venait, sous la pression d'une opinion révoltée, à remonter aux causes générales de l'infection?

En dehors de l'effort de politique générale, un effort particulier a été poursuivi pour empêcher que l'oligarchie économique ne fût gênée dans l'emploi des moyens qui avaient été la base de sa politique et de ses conquêtes.

Il s'agissait avant tout d'empêcher l'aboutissement de projets de loi déposés pour donner satisfaction au mouvement d'opinion provoqué par les abus auxquels avaient donné lieu les actions à vote plural.

Dans le cours de 1931, deux campagnes d'articles se déroulèrent à peu d'intervalle. Les actions à vote plural y furent ingénieusement défendues à l'aide de multiples arguments, dont le principal était l'argument national, d'après lequel les actions à vote plural constituaient le seul moyen de défense des organisations d'intérêt national contre les entreprises de l'étranger.

Mais l'évidence s'imposait de plus en plus que l'avenir de l'oligarchie économique était lié au régime d'ensemble des Sociétés anonymes. Sur l'initiative de M. M.-P. Otto, personnalité dirigeante de la *Havraise d'Energie Electrique* et de la *Cie de l'Ozone* — qui avait été déjà l'inspirateur de la campagne pour les actions à vote plural — et de feu Ed. Julia, collaborateur du *Temps*, placé à la direction de l'*Agence Economique et Financière* par les organisations économiques qui en avaient acquis le contrôle, fut constituée, au début de 1932, l'*Association Nationale des Sociétés par Actions* (A.N.S.A.). C'est ce nouvel organisme, alimenté par d'importantes cotisations, qui a assumé la charge de défendre le régime de l'anonymat et, par conséquent, les intérêts de tous ceux qui doivent leurs privilèges à ce régime.

Il faut bien dire que les résultats des campagnes de défense ainsi entreprises sont loin de répondre aux espérances de leurs initiateurs. Ceux-ci ont été battus à peu près complètement sur la question des actions à vote plural, puisqu'une loi récente a apporté, à la création de titres jouissant d'un privilège de vote, des restrictions

telles que les combinaisons basées sur leur emploi n'ont plus d'intérêt. Ils n'ont pu enrayer le mouvement grandissant d'opinion qui réclame une réforme générale du régime des Sociétés anonymes et qui va aboutir à un premier résultat, très insuffisant, mais cependant appréciable, avec le vote de modifications à la loi de 1867 ayant pour objet de renforcer le contrôle et les moyens de défense des actionnaires.

Si l'oligarchie économique marque ainsi un recul qui semble être le début d'un mouvement décisif de régression, une des causes de ce recul est d'ordre éminemment matériel. Les « grands groupements » ont dû leur puissance aux moyens de persuasion et d'influence dont ils disposaient. Avec les difficultés rencontrées par les entreprises, ces moyens ont diminué dans des proportions très importantes et, en particulier, l'effort de 1932 n'a pu être soutenu : les résultats obtenus — c'est ce qu'on appelle, en cette matière, la puissance — ont fléchi dans les mêmes proportions. Il y a des arguments que rien ne remplace.

Une autre cause, moins directement matérielle, a contribué à amorcer le mouvement de recul. C'est l'ébranlement incontestable de la confiance, à la suite de catastrophes financières et de retentissantes défaillances, qui n'ont pas épargné les organismes aux plus rassurantes façades. Les privilégiés de l'anonymat ont-ils d'ailleurs bien « réalisé » les véritables causes de cette méfiance des capitaux qui menace de tarir les ressources que fournissait l'épargne à leurs entreprises par le canal des banques alliées? On peut encore en douter.

Il y a peu de temps, M. François de Wendel, sénateur de Meurthe-et-Moselle, président du Comité des Forges, et à ce titre, chef éminent de ces métallurgistes qu'on appelle en certains milieux les « marchands de canons », discourait au comice agricole de Briey. Sujet : la crise de confiance et la nécessité de la conjurer rapidement. M. de Wendel s'est longuement étendu sur les responsabilités du désordre politique. Ces responsabilités

ne sont pas douteuses, mais M. de Wendel sait qu'elles ne sont pas les seules. On peut s'étonner qu'il n'ait pas mis en lumière d'autres causes qui ont contribué, au moins autant que l'impuissance gouvernementale et la gabegie parlementaire, dont elles sont d'ailleurs inséparables, à faire naître et à entretenir la crise de confiance.

Ces causes, ce sont les déceptions cuisantes, ce sont les pertes douloureuses qu'ont infligées à l'épargne des entreprises qui se recommandaient d'éclatants patronages.

Le sénateur de Meurthe-et-Moselle ne pense-t-il pas que des aventures comme celles de la *Lorraine-Dietrich* et de la *Société Générale Aéronautique*, de l'*Aéropostale*, du *Comptoir Lyon-Alemand* et des *Aciéries de Firminy*, de *l'Electro-Câble*, comme le krach scandaleux de la *Société Lorraine Minière et Métallurgique* (dont le président est vice-président du Comité des Forges) ruinant à la fois ses obligataires et ses actionnaires — nous en passons, et d'aussi graves... — ont pu légitimement alarmer l'épargne et lui faire perdre la confiance? Ne pense-t-il pas que les détenteurs de capitaux péniblement constitués ont le droit de s'émouvoir de la désinvolture avec laquelle de puissants industriels, d'éminents financiers, à qui ils avaient fait large confiance, ont couvert non seulement des erreurs, mais aussi parfois des bilans truqués, et se sont employés, pour obtenir de nouveaux capitaux, à dissimuler la véritable situation d'entreprises qu'ils savaient gravement compromises, pour enfin, un beau jour, déposer purement et simplement le bilan, en s'abritant derrière l'irresponsabilité que confère la société anonyme? Ne pense-t-il pas que la confiance a pu gravement souffrir de voir tant de personnages importants se conduire comme de simples « margoulins », et la juridiction répressive se trouver parfois contrainte, par les dignités de certains de ces personnages, d'adopter des procédures exceptionnelles?

Il faut bien le dire, les féodaux semblent n'avoir pas encore compris. Pour eux, c'est l'épargne qui a tort de vouloir échapper aux pompes aspirantes des grandes entreprises anonymes. Ils cherchent, sinon à sauver

le système, ce qui doit paraître bien difficile aux plus optimistes d'entre eux, du moins à faire durer ce qui en reste. La « nature des choses » se chargera de dissiper leurs dernières illusions.

Le mal étant établi et ses origines précisées, où sont les remèdes?

Les réformes fragmentaires de la législation des sociétés anonymes, bien qu'inspirées de louables intentions, ne sont guère que des cataplasmes sur un membre gangrené. Elles n'auront quelque effet que si elles sont intégrées dans une réforme d'ensemble de l'économie, sous l'autorité d'un Etat libéré, réforme ayant pour objectif général de substituer, à l'hégémonie d'irresponsables coalitions d'intérêts, l'action contrôlée de corporations professionnelles responsables, et de rendre ainsi au travail et à l'intelligence leur prééminence juste et nécessaire sur la spéculation et les manipulations financières.

Ils auraient peu de chances d'être pris au sérieux, les privilégiés qui croiraient encore pouvoir contester, au nom du pseudo-libéralisme si longtemps exploité, les droits de la collectivité à leur imposer une réforme qui les ferait rentrer dans le rang, à la place qu'ils méritent. N'ont-ils pas eux-mêmes, en tant de circonstances récentes, appelé l'Etat à leur secours, avouant leur incapacité à se sauver par leurs propres forces? Nous ne sommes pas, à cet égard, dans une situation bien différente de celle de l'Italie, où M. Mussolini, instaurant récemment un Conseil des Corporations appelé à se substituer à ce qui restait du Parlement, disait :

> Nous en sommes arrivés à ce point que si l'Etat s'endormait, vingt-quatre heures suffiraient pour déterminer un désastre. Il n'y a désormais aucun domaine économique où l'Etat ne soit appelé à intervenir.

Quand les privilégiés d'un système en sont là, ils n'ont plus qu'à se taire.

En ce qui concerne plus particulièrement le régime des sociétés anonymes, M. Lesaché, rapporteur de la Commission de législation, citait le 20 février, au Sénat, ce préambule de l'exposé des motifs du projet italien tendant à assainir le fonctionnement des sociétés par des mesures très sévères :

Les sociétés par actions absorbent l'épargne nationale. Ceux qui les dirigent administrent non pas tant le capital d'un nombre plus ou moins grand d'individus particuliers, mais le capital de la nation. Les malversations et le gaspillage des capitaux des sociétés constituent un gaspillage national et atteignent directement la force économique et par suite la puissance de la nation.

On ne saurait mieux justifier l'intervention qu'imposent les méfaits de l'anonymat. Le Sénat radical-socialiste a vigoureusement applaudi cette citation, toute pleine d'esprit fasciste. Il y a décidément quelque chose de changé dans les esprits.

S'agit-il donc de restreindre gravement les possibilités de création et de fonctionnement des sociétés anonymes? Une réforme radicale serait inopportune, d'autant plus qu'elle mettrait en question tout un ordre de choses. La forme générale de société qui répond aux prescriptions de la loi de 1867, avec les facilités qu'elle offre pour la réunion de capitaux importants, répond encore, dans les circonstances actuelles, à certaines exigences de l'activité économique.

Ce qu'il faut, c'est réduire à l'extrême les graves inconvénients de l'irresponsabilité. Y parviendra-t-on en augmentant les possibilités de contrôle des actionnaires? Illusion à notre avis, aussi grande que celle qui consisterait à attendre des électeurs la réforme de notre gabegie parlementaire : la masse moutonnière et inorganisée des actionnaires est aussi incapable d'exercer son contrôle que la masse électorale.

Des sanctions sévères, seules, peuvent diminuer les inconvénients internes de l'anonymat, en imposant aux

administrateurs des responsabilités personnelles et effectives. Ces sanctions ne doivent pas être seulement pénales et civiles, elles doivent être aussi commerciales : le Tribunal de Commerce doit avoir la faculté de décider que la faillite ou la liquidation judiciaire engloberont *personnellement* les administrateurs, jugés responsables, de l'organisme anonyme défaillant. L'organisation de la responsabilité des émetteurs s'impose aussi.

Ce ne sera pas assez, si l'on veut véritablement mettre fin au régime qui, en collusion avec les politiciens, nous a conduits où nous sommes. Il importe encore de reporter sur les entreprises à forme personnelle une partie des faveurs dont, depuis soixante ans, a été comblé l'anonymat.

On constituera moins de Sociétés anonymes? Ce n'est pas certain. Et, si oui, où sera le mal? Tout ce qui peut renforcer les entreprises où l'homme met en jeu sa responsabilité totale, sert les intérêts de l'économie nationale. Ce n'est pas autrement qu'on peut aider l'artisanat et les classes moyennes de l'industrie et du commerce à reprendre la place qu'ils ont perdue au bénéfice de l'anonyme oligarchie. Ce sont des forces dont le pays aura besoin demain plus encore qu'aujourd'hui.

Le problème serait résolu le jour où l'action, sous le contrôle de l'Etat, de corporations organisées, jouissant, dans le cadre de la profession, d'une autorité entraînant une responsabilité correspondante, serait substituée à celle des sournoises coalitions d'intérêts anonymes.

Solution fasciste? Ecoutons le président Roosevelt, parlant à la grande démocratie américaine avec l'autorité que lui confère une énorme popularité :

Nous faisons une expérience de large envergure afin de déterminer comment les chefs des différents groupes de l'industrie peuvent faire fonctionner les entreprises dans l'intérêt public.

Nous avons établi dans l'industrie un gouvernement représentatif fonctionnant sans heurter le système constitutionnel parlementaire des Etats-Unis.

Ainsi, un peu partout, en face de situations comparables, les gouvernements, autoritaires ou apparemment démocratiques, se résumant dans des hommes qui traduisent les aspirations nationales, sont conduits à des solutions d'intervention. Et ces solutions procèdent inévitablement des mêmes principes : soumission, de gré ou de force, des concentrations d'intérêts privés aux exigences de l'intérêt public, l'indispensable concours de l'Etat étant à ce prix; organisation d'une représentation organique des forces réelles de l'économie nationale, pour équilibrer la décevante représentation politique des individus additionnés et, le cas échéant, la suppléer.

A la lumière des événements actuels, qui pourrait encore s'étonner que le redressement économique soit ainsi lié à une rénovation politique? Et qui oserait croire que cette rénovation puisse naître du bouillon de culture parlementaire?

BERNARD-PRÉCY.

HILDA

—

— Tu l'aimes? demanda Walter d'un ton découragé.

Hermann pencha sa longue taille, agita au-dessus d'un cou mince et fragile une tête allongée comme un œuf.

— A vrai dire, déclara-t-il, je la déteste. Mais elle est soumise, elle a un joli corps qui me sert pour la pose et pour l'amour. Je tiens à elle. Et puis, elle m'aime.

Non, elle ne l'aimait pas, Walter en était certain. Elle ne pouvait pas aimer ce grand escogriffe d'Hermann, brutal et vantard, qui passait ses journées à flâner sur les quais, à s'enivrer dans les tavernes et l'injuriait quand il rentrait, et lui reprochait qu'à cause d'elle il n'était pas encore célèbre. Oui, Hilda était malheureuse. Elle passait toutes ses journées enfermée dans l'atelier sordide, posant des heures pour Hermann, remuant la vaisselle, préparant les repas, et lorsque Hermann était sorti, s'asseyant dans un fauteuil, devant la petite fenêtre de sa chambre, regardant le ciel au-dessus des pots de géranium et de la cage où un canari sautillait mélancoliquement.

Quand Walter allait la voir, il la trouvait ainsi, rêveuse et toute plongée dans un avenir doux et chaud. Elle levait vers lui ses yeux noirs, si tristes et si caressants. Walter lui prenait la main et s'asseyait près d'elle. Souvent, ils restaient ainsi plusieurs minutes sans parler; leurs voix, alors, n'osaient plus rompre le silence, ils se jetaient des regards furtifs, rougissaient ou pâlissaient.

Hilda avait un petit rire nerveux et le regardait ironiquement. Walter, alors, faisait effort pour parler. Sa voix était rauque, puis elle s'éclaircissait.

— Quel bonheur ce doit être, disait-il, que de partir un jour avec la femme que l'on aime et ne plus se sou-

cier de son passé et n'avoir plus à penser qu'à son amour!

Il plaignait Hilda de mener une vie pareille à la sienne. Il était sans force, sans énergie. Seul l'amour pourrait le sauver. Mais Hilda se taisait. Elle attendait, anxieuse et palpitante. Elle ne protestait pas lorsque Walter lui disait qu'elle était malheureuse, elle restait perdue dans son rêve, et Walter ne savait plus si elle avait entendu quelque chose de ses paroles.

Il la regardait avec un profond découragement. Pourquoi ne savait-il pas trouver les paroles qui la jetteraient dans ses bras? Il n'osait pas la serrer contre lui, et cependant c'était là son seul désir, le seul désir qu'il eût depuis plusieurs mois. Comme elle lui semblait belle! Hilda portait la plupart du temps une robe de velours vert serrée à la taille, celle-ci très haut, juste au-dessous des seins, que la robe moulait étroitement. Ces seins étaient fermes et ronds, et Walter était pris de l'obsession de ces seins. Il lui fallait se lever et marcher dans la chambre pour ne pas céder à la tentation d'avancer la main et de les caresser. Il les avait déjà vus. Un jour qu'Hilda posait nue et qu'il avait frappé, elle avait passé vivement un peignoir. Tout en parlant avec Hermann, Walter n'avait pas cessé de penser : Elle est nue sous son peignoir. Et, à un moment, le haut du peignoir s'était écarté et, avant que la main d'Hilda l'eût ramené sur sa poitrine, Walter avait entrevu ses seins, et ce souvenir enflammait encore son visage. C'était une obsession. Il s'imaginait seul avec Hilda nue sous son peignoir. Il avançait les mains, le peignoir s'écartait et il saisissait l'un et l'autre de ces seins. Mais chaque fois qu'il allait voir Hilda, elle portait sa robe de velours vert bien ajustée à la taille, et il n'osait pas avancer la main. Il lui était arrivé pourtant, comme par hasard, de les frôler, et son cœur avait battu à grands coups. Il s'en voulait, alors, d'aimer Hilda avec une telle violence et qu'il y eût entre eux cette espèce de brume qu'ils ne pouvaient franchir. Irrité, il marchait de long en large en frappant du pied. Puis, il s'en allait. Mais, avant, la main d'Hilda s'attardait dans la sienne et ils regardaient les ombres de la rue s'accroître

et les taches claires des géraniums et de la cage s'assombrir et disparaître, et tout devenait gris et désabusé, comme leur vie.

Alors, Walter partait. Il descendait le petit escalier de bois, étroit, aux marches usées, avec les fibres nerveuses sur lesquelles le pied buttait et la rampe toute lisse sur laquelle la main glissait. Il errait dans les rues un moment. Il allait jusqu'au port, se heurtait aux cordages des navires amarrés, aux anneaux du quai, aux sacs et aux caisses empilés. Des mâts et des parois de navire suivaient un doux balancement. Il rêvait qu'Hilda était près de lui, qu'ils s'embarquaient sur un de ces navires et qu'assis à la proue, ils voyaient se détacher d'eux le port, la ville et toute cette vie qu'ils avaient menée jusqu'ici.

Alors, commencerait une vie nouvelle. Ils s'aimeraient. Ils s'aimeraient dans cette brume qui leur cachait en ce moment leurs vrais sentiments. Leurs âmes n'auraient plus rien de secret. Ce serait une vie exquise et miraculeuse.

Ce soir-là, alors qu'il se promenait en compagnie d'Hermann sur le port, c'était à cela qu'il rêvait. Hermann parlait de ses projets de voyages, d'expositions qu'il voulait faire. Il irait à Berlin, à Paris, et là il travaillerait, là il aurait du succès, là il aurait les modèles qu'il lui fallait, des femmes du monde, des actrices couvertes de bijoux et de fourrures. Il aimait le luxe, les cabarets enfumés, les alcools violents, les automobiles qui glissent dans les avenues désertes et s'arrêtent devant un perron illuminé. C'était tout cela qu'il voulait. Alors, il abandonnerait Hilda. Et Walter souhaitait de le voir s'élancer vers le monde et vers la gloire, pourvu qu'Hilda lui restât. Mais il savait que jamais Hermann ne connaîtrait la gloire et le succès. C'était un chimérique à sa manière. Un bohème vantard, un illusionné. Il passerait toute sa vie à pérorer dans les tavernes, en fumant sa pipe et en buvant de grandes chopes, et à continuer de rentrer ivre, tard dans la nuit, et de s'endormir lourdement auprès d'Hilda, avec, entre eux, ses rêves de femmes du monde et d'actrices.

Le soir tombait rapidement. Un remorqueur poussa un cri rauque. Des lumières commençaient à scintiller ici et là. Des marins passèrent en se tenant par le bras et en chantant des obscénités.

Walter ne s'était pas aperçu du silence. Il rêvait à Hilda. Hermann tout à coup éclata de rire en le regardant.

— Quoi? demanda Walter.

— Tu penses à Hilda, hein? Tu es amoureux d'Hilda? dit Hermann en ricanant.

Walter le regardait, étonné. Hermann reprit :

— Comme si ça ne se voyait pas. Mais elle, elle n'est pas amoureuse de toi. C'est moi qu'elle aime. D'ailleurs, même si elle t'aimait, ça me serait bien égal, je ne te la laisserais pas pour cela.

— Tu es fou, Hermann, dit Walter. Ce que tu dis là est bête.

— Mais non, je ne suis pas fou, reprit Hermann sérieusement. Moi, je suis peintre, j'ai l'habitude de voir des femmes nues, elles n'ont plus pour moi de mystère, ce sont des corps qu'il s'agit de peindre et de posséder. Après, on dort, ou on mange; tout cela, ce sont des fonctions physiques. Pour toi, l'amour, c'est du rêve, du sentiment, du mystère. Quel mystère peut-il y avoir dans une femme, surtout dans Hilda? Des yeux vides, un corps froid dont on se sert comme d'un instrument. Et toi, tu t'amuses à chercher l'âme, comme si les femmes avaient une âme!

Walter se taisait. Tout cela était misérable. Cet homme était un misérable. Il le méprisait.

Mais Hermann lui avait pris le bras.

— Si je pars, je te la laisserai, elle sera heureuse avec toi. Mais, en attendant, rêve, fais de jolis rêves.

Puis il s'éloigna et sa silhouette dégingandée se cogna aux ombres des mâts et disparut dans la ruelle des Herbes-au-Chat.

Walter fut soulagé de se sentir seul. Il haïssait Hermann; c'était à cause d'Hilda qu'il continuait de le voir. Il prit plaisir à se retrouver au milieu des pavés ronds

entre les maisons étroites et les navires, à humer l'odeur de marée de l'eau qui clapotait lourde et noire contre les dalles du quai. Là-bas, devant la rade, entre les lumières des cafés, des silhouettes de femmes allaient et venaient. Et de nouveau, il pensa à Hilda, et c'est en réglant son pas sur celui de la jeune femme qu'il rentra chez lui.



Walter habitait une vieille maison aux poutres apparentes, au ventre qui débordait sur la rue, coiffée d'un haut toit aux ardoises moussues. La lucarne de sa chambre était perdue au milieu des ardoises.

C'était dans la vieille rue de l'Arbalète. Une vieille rue qui grimpait derrière la cathédrale vers les murs de la citadelle. De sa lucarne, Walter voyait d'autres toits aux pignons pointus, les clochers de la cathédrale, les tours des églises et des forêts de mâts.

C'était une chambre pauvrement meublée. Il y avait une table chargée de papiers, des livres contre les murs, un lit, un fauteuil.

Walter, après avoir allumé la lampe, s'assit dans le fauteuil. Il songeait à Hilda. Hermann était rentré, maintenant. Ils devaient être à table. Hilda allait chercher les plats. Hermann lui racontait peut-être leur conversation. Sans doute se moquaient-ils de lui. « Walter est amoureux de toi », disait Hermann, et il regardait Hilda en ricanant. Et Hilda haussait les épaules et détournait les yeux. Que signifiait son haussement d'épaules ? Est-ce que cela voulait dire qu'elle aussi le dédaignait et trouvait son amour méprisable, ou bien, était-ce Hermann qu'elle méprisait et souffrait-elle de voir ridiculiser celui qu'elle aimait?

Le dîner des époux se déroulait dans l'esprit de Walter avec les gestes de chacun. Lui, il ne vivait pas. Seule son imagination vivait et le faisait prendre part au dîner. Elle lui permettait de prendre la place d'Hermann, d'attirer Hilda dans ses bras et de se coucher dans le lit auprès d'elle.

Mais on frappa. C'était la brave Mme Schoomaker, sa concierge, qui lui montait son dîner. Le dîner était sur un plateau. Il y avait une soupe, un œuf à la coque, une compote de pommes et un grand pot de bière.

Walter feignit d'être joyeux et d'être heureux de dîner. Il se frotta les mains et déclara avoir un grand appétit. Derrière Mme Schoomaker apparut Hedy, la petite fille de la concierge. C'était une gosse de douze ans, timide et douce. Elle avait de grands yeux bleus toujours effrayés. Elle restait à la porte.

— Entre, Hedy, dit Walter. Tu as fait ton problème?

Hedy venait demander tous les soirs à Walter la solution de ses problèmes. Mais ce soir-là, elle l'avait trouvée. Sa grand'mère était descendue et elle était restée là, appuyée dans l'embrasure de la porte, avec son air effrayé et soumis.

— Allons, reprit Walter, quand il eut achevé sa compote, repoussant la table et boulonnant sa serviette, viens sur mes genoux.

Le visage d'Hedy s'éclaira. Elle s'approcha timidement. Walter la souleva par les épaules et l'assit sur ses genoux. Hedy se pelotonna contre lui. Elle avait une robe très courte, qui s'était relevée lorsqu'elle s'était assise et découvrait ses jambes nues et ses cuisses fermes et blanches.

Walter pensait à Hilda qui, en ce moment, était peut-être assise sur les genoux d'Hermann et, comme Hedy, découvrait ses jambes et ses cuisses. Il effleurait doucement les cuisses d'Hedy. Hedy le regardait avec ses grands yeux émerveillés.

« C'est une petite fille, pensait Walter, et elle m'aime comme une petite fille et comme une femme, avec passion, sans savoir que c'est déjà le premier et le plus grand amour de sa vie. Je la prends sur mes genoux et son bonheur est parfait, elle ne demande rien d'autre, et cette nuit elle rêvera que nous nous tenons par la main et nous promenons dans une belle prairie. »

Il l'embrassa sur le front, la reposa par terre et se leva.

— Il est tard, lui dit-il. Il faut te coucher, Hedy. Tiens, redescends cela à ta grand-mère.

Et il lui donna le plateau.

Hedy s'en alla. Walter se mit à la fenêtre. Le ciel noir, avec ses rares lumières, lui poigna le cœur.

— Dire, pensait-il, que si je tenais Hilda dans mes bras, cette nuit serait pour moi la plus belle et la plus enivrante de toutes, mais je suis seul et c'est une nuit comme les autres, une nuit sinistre.

Il entendit des pas étouffés dans l'escalier. Etait-ce Hedy qui remontait? Quelqu'un était près de la porte. Il sentait qu'il y avait quelqu'un là qui attendait. Hedy? Et si c'était Hilda? Peut-être Hermann l'avait-il torturée? Peut-être avait-elle avoué qu'elle aimait Walter et l'avait-il chassée?

Son cœur battit. Il s'approcha de la serrure. Il y avait un quinquet dans l'escalier. Il vit une forme dans le renfoncement du mur. La forme aux aguets bougea et redescendit l'escalier sur la pointe des pieds. Quand elle passa dans l'endroit éclairé, Walter la vit mieux : ce n'était pas Hilda, c'était Hermann. Que faisait-il là ? Pourquoi l'espionnait-il ?

Walter ouvrit la porte. Sa silhouette se dessina sur le palier. Maintenant, il voyait Hermann, au-dessous de lui, près du palier inférieur.

— Que fais-tu là, Hermann? demanda-t-il.

Hermann le regardait avec de gros yeux hébétés. Il expliqua, avec embarras, qu'il avait renoncé à l'amour d'Hilda. Hilda aimait Walter, elle l'attendait, il n'avait qu'à aller la rejoindre. Lui, il s'en allait à jamais.

Il avait l'air terriblement las. Walter vit sa silhouette glisser, s'évanouir dans l'ombre de l'escalier. Il vit la tache blanche de la main qui descendait le long de la rampe, tandis qu'il entendait le pas lourd, maintenant, d'Hermann sur les marches de bois.

Il resta un long moment immobile. Etait-ce possible? Il y avait longtemps qu'il rêvait qu'Hermann, un jour, lui dirait exactement ces mots-là, mais, maintenant

qu'il les avait prononcés, il n'y croyait plus. Il avait peur d'avoir rêvé, que ce ne fût pas vrai.

Pourtant, il fallait bien qu'il se rendît là-bas, dût-il y être victime de la méchanceté d'Hermann.

Il prit son chapeau et descendit à son tour l'escalier. Il voyait Hilda l'attendant, assise, les mains sur les genoux, douloureuse, tendre, anxieuse. Il la prenait par le cou, lui faisait relever la tête, la regardait longuement, se penchait sur ses lèvres.

Quand il passa devant la loge, il entendit Mme Schoomaker qui faisait faire sa prière à Hedy.

L'enfant disait :

« Protégez mes parents qui sont au ciel, grand'mère Schoomaker et M. Walter. »

Walter colla son visage au carreau et sourit. Hedy le vit et lui envoya un baiser.

— Bonsoir, monsieur Walter! dit Mme Schoomaker.

— Bonsoir, madame Schoomaker!

Walter suivit la rue qui conduisait chez Hermann. La rue était déserte. De loin en loin, une lumière. Les boutiques étaient fermées, mais les petits carreaux de la brasserie Pfeifer étaient tout illuminés. Walter avait les yeux fixés sur l'image d'Hilda qui se déplaçait à mesure qu'il avançait sur les gros pavés pointus, une Hilda toute blanche et toute gracieuse qui roulait devant lui comme un fantôme.

Pourtant, il sentit les regards fixés sur lui. Il se retourna. Il vit, derrière les vitres de la brasserie Pfeifer, Hermann qui ricanait et le montrait du doigt à trois visages grimaçants derrière la vitre, au-dessus de mains levant des pipes et des chopes. Il eut le sentiment d'un piège. Hermann lui avait tendu un piège, il en était sûr maintenant. Mais il ne pouvait s'empêcher d'aller retrouver Hilda. Tant pis! Peu importait quel était ce piège, il avait besoin de voir Hilda, de lui dire enfin qu'il l'aimait...

Quand il fut devant la maison, il leva la tête. Peut-être serait-elle à sa fenêtre, derrière ses pots de géranium. Non, la fenêtre était fermée, il n'y avait pas

de lumière. Peut-être n'était-elle pas là et se heurterait-il à une porte fermée. Il monta quand même. Il frappa. Mais il n'entendit aucun bruit. Il s'aperçut alors que la porte était entre-bâillée. Il la poussa. Il entra.

L'atelier était plongé dans l'obscurité, mais par les fenêtres entrait la clarté d'un bec de gaz, placé dans la rue, juste en face. Il traversa l'atelier, évitant la masse des meubles et pénétra dans la chambre d'Hilda.

Il vit sur le lit quelque chose de blanc. Tout de suite il fut rassuré. C'étaient le visage et la gorge d'Hilda. Hilda était là. Hilda dormait. Il s'approcha d'elle. Il la regardait avec un profond ravissement. Comme elle était belle, dans cette demi-obscurité, avec sa robe de velours vert qui moulait si bien tout son corps! Il la contemplait, heureux et ravi. Hermann la lui avait donnée. Elle était à lui. Elle l'aimait et elle était à lui. Il s'approcha. Ses seins étaient à demi sortis de la robe largement échancrée. Comme ils étaient beaux, ronds et blancs, laiteux et fermes! Il avança la main. Il les effleura d'une main tremblante, puis s'enhardit, les caressa, les prit dans la paume de sa main.

Hilda ne se réveillait pas ou faisait semblant de dormir. Il se pencha sur elle, posa ses lèvres sur les siennes.

Il ressentit alors une étrange sensation. Les lèvres d'Hilda n'avaient pas remué, elles lui semblèrent étrangement froides. Sa main, qui avait continué de caresser les seins, en avait fait le tour, venait de toucher là, sous celui de gauche, quelque chose de chaud et de liquide...

Il regarda sa main. Le liquide, dans l'ombre, semblait noir. Il savait maintenant. Hilda était morte. Hermann avait tué Hilda. Il entendait des pas qui montaient l'escalier, un bruit de voix, et il vit une lumière qui s'avançait. Il y avait plusieurs personnes. Hermann pérorait, s'avançait vers lui.

— Voyez, messieurs, voyez-le, ce criminel, ricanait-il.

Walter brandissait sa main ensanglantée.

— Hermann, Hermann, cria-t-il, pourquoi l'as-tu tuée?

Mais Hermann riait, se moquait de lui.

— Je viens avec les shupos, criait-il, ils vont t'arrêter, ils vont t'arrêter. Tu es tombé dans le piège.

Mais les shupos saisirent Hermann par les épaules et l'emmenèrent.

— Il est fou, disait l'un d'eux. C'est un fou.

Walter resta immobile. Les buveurs de la taverne étaient là, avec leurs chopes à moitié pleines et leurs pipes éteintes, autour de lui, immobiles et muets. Walter croyait qu'Hilda allait se lever, venir vers lui, lui dire qu'elle avait feint d'être morte pour se débarrasser d'Hermann, que c'était une toute petite blessure de rien du tout qu'elle avait sous le sein, qu'un peu de sang avait coulé, mais qu'elle ne sentait aucune douleur. Non, elle ne bougeait pas. Elle ne voyait pas Walter, elle était loin de lui, dans un autre monde, où elle ne pensait plus à leur amour.

Alors, Walter fit demi-tour et les buveurs de bière le suivirent.

GEORGES PILLEMENT.

POÈMES

—

I

Nuages qui passez sur les sommets altiers,
Plus ardente est ma soif que celle des sentiers.

Etoiles qui scrutez la plaine solitaire,
Plus profonde est ma nuit que la nuit de la terre.

Frénétique torrent attiré par la mer,
Viens noyer tes sursauts dans mon délire amer.

Et toi, lac endormant où la Mort se balance,
Chante, pour me bercer, la chanson du silence.

Eau féconde, eau tranquille, eau folle, à mon secours!
Deux étoiles de chair brûlent tous mes amours.

—

II

O petits oiseaux, vous pressentiez mon amertume.
Vous savez si bien l'orgueil farouche de mes ailes!
Faut-il donc laver ce noir amour qui me consume
Dans les chastes larmes des amours universelles?

Mais n'est-elle pas le bois, la plaine et la montagne?
Ses yeux n'ont-ils pas les regards tristes des étoiles?
Et sous l'auréole de désir qui l'accompagne,
Ne sentez-vous pas frémir les cygnes et les voiles?

Quels célestes lys valent les fleurs de sa poitrine?
Quelle aube divine a le parfum de son haleine?
Et dans quel couchant trouver la rose purpurine
D'où coule en extase une si fraîche cantilène?

Nulle nuit d'adieu n'a plus d'échos ni de murmures
Que le duvet tiède et palpitant de ses aisselles,

Et quand elle marche on voit danser les sources pures,
Les cosmiques sources des douleurs universelles.

O petits oiseaux, venez la voir et chaque plume
De vos corps saura chanter l'amour qui me consume.

—

III

Ces cigales qui se gorgent de lumière
Savent-elles les ardeurs inassouvies
Dont se tendent vers ta bouche la première
De mes morts et la dernière de mes vies?

Savent-elles que demain, sous la poussière,
Dans l'angoisse de mes ailes engourdies,
Tes baisers, comme un soleil, viendront refaire
Les vieux songes et les vieilles mélodies?

Savent-elles tout le reste? Savent-elles
Que je garde des caresses immortelles
Pour combler de doux rayons la nuit future

— Chaque voile, chaque trou, chaque clôture, —
Et verser sur ta faiblesse l'eau lustrale
Où l'étoile boit le chant de la cigale?

—

IV

La source me dit : « Voici la Paix. Bois mes murmures :
Ce sont des baisers, les purs baisers d'une autre enfance,
Et ce sont des larmes de pitié, des larmes pures
Qui n'ont point mouillé les yeux perfides où l'Offense

Rampe sous l'Extase, où le Bonheur se transfigure
En féroce orgueil et la Tendresse en nonchalance,
Où chaque rayon d'espoir devient un noir augure
Quand vers le Futur le Souvenir craintif s'élance. »

La source me dit : « La mer m'attend. Je cours vers elle,
Mais si doucement! Elle connaît mon cœur fidèle.
J'ai du temps encor. Viens adoucir ton amertume.

Nous aurons ensemble, dans la sienne, voile, écume
— Toute la blancheur dont l'espérance te dévore —
Et des chants sans fin pour notre triste amour sonore. »

—

V

Je domine la Vie et j'aspire le Ciel.
Par ta bouche de feu, par ton regard de miel
Descend sur mon orgueil la pitié de l'Appel.
Sous tes griffes mon cœur est un lys irréel.
Tes pieds sont devenus les marches de l'Autel;
Tes bras pâles, les bras des filles d'Israël
Se tordant vers la Lance et l'Eponge de fiel.

Et le sein de Marie embaume l'arc-en-ciel.

ARMAND GODOY.

DEUX FORMES DE LA LIBERTÉ

—

Le plus pénible entre les spectacles pénibles que nous réserve notre temps, c'est la poussée des constructions hétéroclites qui a envahi la banlieue parisienne comme une marée de champignons après la pluie. L'orgie des monuments publics est moins triste, car elle ne dénonce pas directement la décomposition du petit peuple, réserve et espoir de l'espèce. L'architecture est le reflet le plus véridique des mœurs. Elle est la seule révélatrice infatigable des profondeurs du corps social. L'isolement des cœurs et la dispersion des esprits n'ont jamais été mieux marqués que par son effondrement complet au dernier siècle. Jamais l'ébauche de sa résurrection n'a signalé, plus évidemment que de nos jours, le début de leur entente. Il semble que la Révolution ait brisé le corporatisme — geste qui détruisit du même coup l'architecture — pour signifier aux hommes que le règne du libéralisme allait séparer les uns des autres les éléments de l'ancien ordre féodal et catholique dont l'armature subsistait encore, afin qu'ils puissent se regrouper dans un ordre tout à fait nouveau. Il s'agit là d'une opération *chimique* où les volontés, les imaginations et les intelligences jouent le rôle de réactifs nécessaires, mais inconscients, qu'ils la favorisent ou la contrarient, pour une fin que tous poursuivent en commun. Je ne sais pas d'autre moyen d'expliquer les erreurs continues, et paraissant même systématiques, des gouvernants aux heures où toutes les valeurs exigent d'être discutées, même si ces gouvernants semblent d'esprit et de culture supérieurs. Le *quos vult perdere* est d'autant plus facile à constater que ceux dont il s'agit sont en plus vive lumière et jouent dans le mouvement politique un rôle

plus représentatif, sinon plus important. Comme chez les individus, le plus profond travail de construction et de décomposition des peuples se passe dans leur subconscient.

Par le jeu réciproque de leur évolution parallèle, le groupe absorbe l'individu dans la mesure où la machine s'intègre dans le social. Voilà le spectacle essentiel qu'offre le monde. Tout le reste est épiphénomène, ou littérature le plus souvent. L'équilibre étant rompu entre les hommes et dans l'homme même, il se rétablit peu à peu entre les groupes homogènes et au dedans de chacun d'eux. L'action des masses organisées se substitue avec la nécessité d'un processus physiologique à l'action des individus désorganisés. Peu importent les accidents et les retards de la route. La corporation dépouillée du principe particulariste, libérée de l'esprit de caste du patronat médiéval, prête à renoncer à la concurrence qui l'affaiblit vis-à-vis de l'Etat pour s'emparer de l'Etat par l'action méthodique de chaque corps de métier, renaît sous la forme du syndicat. Ce qui semble vouloir dire que le problème de l'étatisme est mal posé. Tel qu'il est devenu, l'Etat ne peut plus guère offrir à un ordre nouveau que ses cadres bureaucratiques. Si les groupes corporatifs ont la force de les plier aux exigences de leurs intérêts positifs, son activité renouvelée exprimera l'élan de la joie conquérante dont la flamme danse à la cime de ces intérêts en voie de réalisation. Il n'est plus possible à l'Etat de se spiritualiser si la nourriture des peuples n'est pas à portée de leur main. Il faut que la conscience d'avoir trouvé son ordre de bataille succède, en chaque individu, au désespoir d'être seul.

Mais l'existence même du syndicalisme entraîne un corollaire irrésistible. Si chacun reste libre de l'adopter ou de le combattre, il périra, et le monde avec lui. Il faut qu'il soit obligatoire pour tous les métiers sans exception, et transporte résolument le principe de l'autonomie de l'individu dans le principe nouveau de la puissance du groupe qui libère l'individu au dedans de ses frontières, comme le musicien est libre de déployer

ses dons au sein d'une des masses d'exécutants spécialisés dont la réunion constitue l'orchestre. Notre besoin de « liberté » ne peut vivre et féconder les cœurs que s'il se transforme à la même cadence que l'organisme social. Ceux qui nient la nécessité de l'association réaliste se disent -- et parfois se croient — les défenseurs de la « liberté ». Ils ne sont plus que des anarchistes plus ou moins conscients et plus ou moins intéressés à la solde des oligarchies. Pour ne pas devenir les serviteurs d'une chose, ils se sont faits les esclaves d'un mot.

Une génération suffit, pourtant, à modifier nos idées sur la liberté. La liberté du piéton dans la rue encombrée d'autos ne peut être conçue de la même manière qu'elle l'était il y a trente ans, et celle du chauffeur pas davantage... Nul ne songeait, quand la famille patriarcale constituait la cellule mère, à regarder le pouvoir paternel comme compromettant l'indépendance de la femme et des enfants. Nul ne songeait, au XIIe siècle, à s'insurger contre l'emprise morale de l'Eglise sur la société et la famille entières, qu'elle dirigeait dans les voies d'une cohésion nécessaire à la puissance du groupe à ce moment-là. Presque personne ne songeait, hier encore, quand le service à l'armée ou l'impôt constituaient les moyens légitimes de la force créatrice des grands Etats capitalistes, à voir dans la contrainte fiscale ou militaire une atteinte à la liberté de l'individu. Presque personne ne songe à regarder l'enseignement obligatoire comme un attentat au droit des parents. L'angle visuel de la liberté s'ouvre ou se ferme plus ou moins, selon les nécessités sociales de l'heure. De nos jours, entre l'Etat qui persiste et les groupes qui naissent, l'individu est étouffé par sa propre solitude. L'obligation le libère, en l'intégrant à une force qui l'environne et le porte, comme un fleuve la goutte d'eau.

Même sous le règne des démocraties les plus formelles, et aussi les plus réelles, une société ne saurait vivre si elle n'est imprégnée d'un irrépressible besoin d'aristocratie intérieure. Or, ce besoin ne peut être sauvegardé que par cette conception nouvelle de la liberté. Le véri-

table aristocrate est un réaliste obstiné, qui sait les obligations que ce réalisme lui dicte, d'abord de ne pas exiger d'autrui les efforts qu'il a dû faire pour se dominer, et par là dominer les autres, et s'emparer du droit de protéger, de châtier, de pardonner, de conquérir. Le triomphe de la technique a créé des métiers qui ne sauraient plus vivre et progresser sans l'acquisition, par qui les exerce, d'une discipline de la volonté qui conduit à la découverte des vraies harmonies spirituelles et marque à l'homme nouveau sa place dans le corps social. Les lamentations qui s'élèvent sur la fin de l'artisanat constituent un anachronisme sentimental de la pire espèce. Si l'artisan déchoit et disparaît, c'est que la société n'a plus besoin de lui. Et si la société n'a plus besoin de lui, c'est qu'elle a remplacé par des techniques et par des complexes techniques les professions qui faisaient autrefois appel à la tradition empirique et à l'affectivité. Mais la science de l'outil est devenue si rigoureuse qu'elle forme une catégorie grandissante d'esprits précis, clairvoyants, affinés peu à peu par la culture de la faculté d'attention, de la logique fonctionnelle, de la méthode poursuivie dans l'action et le raisonnement. Ce sont ceux-là, rien que ceux-là qui puisent, dans la nécessité d'obtenir des rapports exacts et subtils et de réaliser des harmonies où apparaît l'ébauche d'une sorte de biologie mécanique, une probité indispensable, une intelligence de la vie et du monde plus aiguë et plus générale, une sensibilité que renouvelle le contact de réalités devenantes et de relations multipliées et solidarisées par le progrès des techniques qui élargissent de jour en jour leur domaine et s'enracinent plus profondément dans toutes les assises de la société en formation. Il est aisé de remarquer la supériorité de jugement et de tenue, sous la salopette ou la blouse des mécaniciens, par exemple, ou des électriciens, ou des hommes de laboratoire, de tous ceux qui cultivent l'une des techniques nouvelles, sur la plupart des parvenus de l'alimentation, de la bijouterie, du vêtement, de l'entreprise, du commerce, de la banque et souvent de l'art, où leur clientèle se recrute,

A côté de cela, la qualité des écrivains, ou des politiciens, ou des légistes, aussi éduquée qu'elle soit, apparaît lâche et flottante, et attartée à des idées vieillottes, à des expressions usées, à des mystiques mourantes. Une aristocratie se forme, qui aime les gestes directs, les organes précis et efficaces, et repousse les ratiocinations sentimentales et les bavardages diffus où se nourrit trop souvent la paresse d'esprit, la mondanité et le snobisme de ceux qui ont perdu le contact avec le concret.

Entendons-nous. Il ne saurait être ici question de la « technocratie », au sens que de candides philosophes d'Amérique ont donné récemment à ce mot, — soit de la domination politique de ceux qui dirigent et organisent le machinisme naissant. Ce serait substituer à une oligarchie bancaire une oligarchie industrielle que je préférerais quant à moi, certes, mais qui nous conduirait, je le crains, à une autre impasse, et très vite. On peut souhaiter mieux. Il n'est pas interdit de prévoir, chez les techniciens, le développement d'une attitude intellectuelle, et même morale, capable de remplir le vide immense que nous a légué la déroute des vieilles notions de conscience sur qui nous vivions tant bien que mal depuis l'apparition des religions révélées. Tout ordre intérieur inédit a pour conséquence inéluctable un ordre extérieur renouvelé. Sans doute cet ordre intérieur dont nous commençons à apercevoir les prodromes a des origines scientifiques, — extérieures par conséquent. Mais il en fut toujours ainsi. Toutes les aristocraties reconnaissent pour origine des phénomènes positifs, amenés par l'évolution de l'économie et des mœurs, qui prennent corps dans certaines consciences pour les ordonner plus précisément et leur indiquer le but. La civilisation mécanique exige une adaptation nouvelle non seulement des esprits, mais des cœurs, aux conditions d'existence qu'elle crée, et il me semble fatal qu'elle s'intériorise à mesure pour refluer peu à peu, humanisée et sensibilisée, dans toutes les directions de l'activité unanime. Ce n'est point que je méconnaisse les dangers courus par les jeunes chefs, dont la plupart n'ont pas même entrevu le rôle

qui paraît les attendre — et notamment cet excès d'individualisme où sombre la classe dirigeante qu'ils sont appelés à remplacer et qu'elle a transmis à la vanité « primaire » des plus médiocres d'entre eux. Mais je crois bien que le véritable aristocratisme consiste à sentir vivre en soi les rapports naissants qui l'attachent à l'ensemble du groupe au sein duquel il œuvre, et aux groupes qui le complètent dans un équilibre en formation.

Telles sont les raisons qui doivent inviter cette aristocratie naissante à conseiller aux associations professionnelles de se construire exclusivement sur la base des intérêts concrets qui les ont fait naître et de s'écarter avec soin de toute idéologie politique qui ne soit pas de tout point solidaire, ou même issue, de leurs méthodes de combat. Il ne faudrait pas creuser très profondément les paroles de saint Paul pour découvrir, dans les communautés chrétiennes primitives, les germes de l'intérêt matériel qui pressait à ce moment-là l'humanité occidentale. Mais il parlait le langage qu'elle était préparée à entendre, et ce n'est pas le même qui doit servir à des hommes pénétrés de psychologie réaliste, d'éducation scientifique, d'économie positive. Le principe de l'esclavage étant compromis, le problème de la main-d'œuvre se posant impérieusement avec sa disparition, il était peut-être nécessaire de détourner des biens de ce monde la convoitise du pauvre, pour lui faire accepter une forme de servitude qui permît la constitution d'une hiérarchie nouvelle et préparât efficacement l'institution du servage, appelé à résoudre ce problème-là. On ne diminue pas l'idéologie chrétienne en constatant qu'elle ne put féconder les esprits qu'au moyen de ce tour de passe-passe transcendant. On rend au contraire plus dense le cristal spirituel qu'elle enferme en montrant sa gangue formée d'une accumulation de réalités sociales, riche en sucs terrestres et en minéraux substantiels. Une idéologie quelconque n'a aucune chance de s'annexer la vie des cœurs si elle ne repose, en dernière analyse, sur les intérêts primordiaux de la masse affamée. La formule « liberté, égalité, fraternité », par exemple, ne constitue

plus, même pour un regard superficiel, que la cendre résiduelle d'intérêts qui ont cessé d'être vivants. Le principe de l'association réaliste, au contraire, contient les germes d'une spiritualité en genèse, dont le développement s'accomplit au fur et à mesure que l'association obéit à une discipline plus rigoureuse, en vue de la conquête des biens matériels que l'organisation monastique du moyen âge, sous le couvert de l'idéologie chrétienne, représentait assez bien, n'en déplaise à ceux qui s'imaginent que la soif du martyre a présidé seule au développement de la société catholique.

Il me paraît évidemment préférable que le syndicalisme accomplisse ses destinées au sein des démocraties dont il constitue le seul centre d'agglutination possible, mais je ne crois pas que les mouvements rétrogrades puissent longtemps contrarier sa marche. Il est même à craindre que certains d'entre eux ne devancent sur ce point-là les démocraties endormies dans le ronron d'un idéalisme de classe qui a outrepassé sa tâche en pénétrant les masses asservies de principes individualistes qui ne pourraient survivre à son règne qu'en désarmant l'individu. Et il reste possible que, pour avoir négligé de reviser à temps leur trinité sainte: « liberté, propriété, morale », elles laissent les exigences immédiates du social dépasser leur politique routinière. Ce n'est pas l'une des moindres contradictions de ce temps-ci que de nous révéler les tentatives de tel dictateur, parfois même de tel démagogue à la solde des oligarques, pour organiser les parties restées vivantes du panthéisme industriel et du marxisme, en vue de recueillir avant le quatrième Etat les fruits de l'évolution. C'est ainsi que l'Italie semblerait plus proche que certains Etats socialistes d'une coopération féconde des producteurs, ce qui ne saurait, en l'espèce, démontrer la supériorité d'un système sur un autre, mais simplement une plus grande clairvoyance et une plus grande énergie chez un homme que chez d'autres. Peut-être, aussi, que tels peuples sont plus animés que tels autres par le génie plastique dont le syndicalisme, comme autrefois le corporatisme, paraît aujour-

d'hui l'expression sociale. Ce qui importe, au fond, ce n'est pas la forme du gouvernement qui précède l'éclosion d'une société en genèse, c'est celle qui suit sa naissance et que ne prévoient pas toujours ceux qui l'ont souhaitée ou combattue. Je crois qu'il faut faire confiance à la nature propre des peuples et au génie des métiers. Si le syndicalisme et ses conséquences mystiques paraissent convenir à l'Occident latin, et peut-être anglo-saxon, le communisme proprement dit pourrait être le mode nécessaire des associations de l'Europe orientale et centrale, parce que l'esprit musical règne ici, alors que là tout semble obéir plus volontiers aux rythmes de l'architecture. On doit sortir des cadres nécessaires, mais trop rigides, du marxisme dès qu'il s'agit de passer de l'idéologie critique et politique à la réalité sociale constructive. Il convient d'intégrer cette grande philosophie dans l'Histoire, non de lui soumettre l'Histoire, sinon provisoirement. Car ce provisoire a pour objet de préparer un nouveau troupeau en lui livrant sa pâture.

Esclavage? Soit. « Esclavage » aussi est un mot dont il ne faut pas avoir peur et qu'il suffirait peut-être bien de ne pas prononcer pour que chacun consentît à s'y soumettre au profit de tous, dans l'intérêt du développement normal de sa propre personnalité. Nous touchons ici aux profondeurs de l'intuition nietzschéenne, qui nous délivra de tant de préjugés paralysants. Ceux qui se font sous-préfets par esprit de domination, ceux qui regardent les actes aveugles ou brutaux du nationalisme international — si je puis dire — comme l'application des aphorismes du grand lyrique de Sils-Maria, ne semblent pas avoir compris sa vraie pensée. Ils ne tiennent aucun compte du renversement des valeurs économiques et de la concentration des hommes et des techniques en groupements inédits qui n'ont que faire avec les intérêts oligarchiques dont le rôle social est fini, et qui saisissent peu à peu, souvent à leur insu, la réalité d'un pouvoir dont les conditions se transforment. Une forme quelconque d'obéissance sera toujours nécessaire non seule-

ment à l'édification d'un ordre social créateur, mais même à la libération intérieure de celui qui obéit, car celui qui commande obéit lui-même à des fatalités de sa nature et de la nature des choses qui font de lui le serviteur des idées en train de passer dans les faits. Napoléon le savait, et le disait. Lénine aussi. Les révolutionnaires et les conservateurs font également fausse route quand les uns et les autres, suivant les besoins de leur cause, — ou plutôt de leur argumentation, — anathématisent l'un ou l'autre de ces vrais conducteurs de peuples au nom de la morale et du libéralisme « bourgeois » dont les premiers, par malheur pour eux, subissent encore l'influence, et dont les seconds se réclament tout en en maudissant les principes dès que l'exaltation de ces principes les a portés au pouvoir. Ce sont là jugements sentimentaux, qui n'ont pas grand'chose à voir avec la réalité dramatique où le poète de l'action est plongé dès qu'il doit œuvrer sur le plan social et politique. On ne peut juger les actes d'un tel homme qu'en le replaçant dans les conditions de son temps, de son milieu, des circonstances qui l'entourent, en somme dans le cours impétueux du mouvement historique qui le modèle à son insu et dont il accepte la charge redoutable de le styliser à son tour. Il a, par tous moyens à sa portée — moyens généralement imposés par ceux dont l'intérêt est de contrarier son action — à faire entrer dans la loi la réalité en genèse qu'exige l'état de la société à laquelle il appartient. C'est ce qui le distingue et le place aux antipodes de ceux qui tentent de sauver les débris d'un monde agonisant.

L'homme qui sent en poète et en réaliste — le poète est le vrai, et même le seul réaliste — les formes d'intégration que la naissance de la culture scientifique, du machinisme et les conditions nouvelles du travail et des échanges imposent à tous, doit briser ceux qui veulent l'empêcher de remplir son rôle historique. Ils le briseraient lui-même, s'il ne se montrait le plus fort. Ainsi Lénine demeure-t-il parmi les conquérants les plus authentiques des réalités imminentes. Replacez Napoléon

au cœur des besoins qui l'environnaient et des moyens qui s'offraient à lui à l'exclusion de tous les autres. Vous vous apercevrez qu'il a joué un rôle analogue à celui-là. Il a consolidé et rationalisé l'œuvre de la Révolution en fondant le règne nécessaire du Tiers-Etat européen, qui mit au point l'arsenal endocrinien et créa de toutes pièces l'appareil circulatoire et le système nerveux de la terre. Ce n'est pas sa faute si l'œuvre de ce Tiers-Etat a débordé le Tiers-Etat lui-même et s'est retournée contre lui. Moins encore si l'individualisme libéral ou l'anarchisme romantique persistent à prendre pour modèle ou pour épouvantail la vie de l'individu formidable dont l'action est allée jusqu'au bout de ses conséquences, pas plus qu'on ne pourra reprocher à Lénine, dans un ou plusieurs siècles, les vices inhérents au nouveau rythme social qu'il a aidé à voir le jour. On a stigmatisé pour ces terribles paroles l'être exceptionnel qui disait: « Un homme comme moi se fout de la vie d'un million d'hommes » en s'adressant à Metternich, sans se souvenir qu'il avait aussi jeté à Rœderer cette autre parole grandiose : « Je veux pour amis cinq cents millions d'hommes. » Ce sont pourtant ces contradictions même qui portent la vérité lyrique, celle qui vit dans l'imagination des véritables chefs que la réalité moyenne entrave. Car il s'agit pour eux, avant tout, de délivrer de la vie. L'accoucheur qui emploie les fers est responsable de l'existence de l'enfant, mais non de l'avenir lointain de cet enfant. Toute naissance comporte nécessairement la mort de celui qui naît et aussi les accidents, les insuffisances et les excès qui l'entraînent. Mais l'essentiel, pour le poète de l'action, est de favoriser cette naissance, et non de la contrarier. Tâche difficile, d'ailleurs. Le messianisme est le plus profond de tous les mythes. Un avortement, sans doute, est toujours possible. Mais il est rare que la forme d'association nécessaire, à un moment donné, à l'ensemble des hommes, ne trouve pas un homme prêt à forcer les lois désuètes qui l'empêchent de s'affirmer, pour la jeter toute sanglante dans le monde.

ELIE FAURE.

LE MOT D'UNE ENIGME

LA SOURCE MAÇONNIQUE
DE
"AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA"

—

Tous ceux qui ont fait une étude tant soit peu approfondie du célèbre ouvrage de Nietzsche, *Ainsi parlait Zarathoustra*, se sont posé la question suivante: « Quelle est l'origine de cette œuvre extraordinaire? » ou, pour parler d'une manière plus précise: « A quelle source inconnue l'auteur a-t-il puisé son inspiration? »

En effet, dans l'ensemble des œuvres nietzschéennes, celle-ci présente un caractère unique. Le style, l'élévation de la pensée, la philosophie épurée et sublime, le coup d'aile génial, distinguent nettement ce livre de tous les autres. On est surpris de retrouver dans ces pages, où se révèle un souffle prophétique, où apparaît un constructeur qui sait coordonner et prévoir, l'iconoclaste, le destructeur acharné, impitoyable du *Gai Savoir*, de l'*Antéchrist* et de tant d'autres ouvrages.

Il y a plus. Dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, Nietzsche abandonne la forme piquante, le style léger et pour ainsi dire aéré des maximes conçues, comme on sait, sur le modèle de celles de La Rochefoucauld et Chamfort. Ici il s'élève vers des régions éthérées. La pensée se développe avec plénitude. Le ton est soutenu.

On a dit que le ton, le style et l'élévation de la pensée provenaient de ce que, dans cet ouvrage, Nietzsche avait tenté une synthèse de ses idées philosophiques.

C'est là une explication vague et hypothétique, qui

n'explique rien du tout. Elle ne fait comprendre ni pourquoi l'auteur a adopté comme procédé essentiel l'emploi des paraboles, si contraire à l'expression philosophique de son temps, ni pourquoi il a choisi précisément comme interprète de sa pensée un Zarathoustra qui parle d'une façon si singulière.

Dans les livres sacrés des anciens Persans, Zoroastre ne présente en effet rien qui ait pu inspirer Nietzsche. Le style direct, froid, monotone, rituel, l'allure générale des livres avestiques n'offrent aucune ressemblance avec le symbolisme enjoué, ondoyant, si souvent familier, du *Zarathoustra*.

Beaucoup plus intéressantes, au sujet de l'origine de ce livre, sont les considérations exposées par le regretté maître français de la nietzschéologie, Charles Andler, qui a vu dans les écrits de Hölderlin, de Spitteler, de Lipiner et de quelques autres penseurs modernes les sources possibles de *Zarathoustra*.

Il n'y a qu'un malheur: l'évidence des emprunts manque.

Bref, le mystère demeure entier.

Ou du moins il l'est demeuré jusqu'au jour où le hasard d'une découverte, à Paris, chez un marchand de vieux livres, a donné le mot de l'énigme.

§

Cette explication introuvable a été fournie récemment par un petit volume in-12 de 388 pages, composé de trois fascicules (*Bändchen*) à paginations distinctes, réunis dans une reliure en carton noir, du genre mystique, analogue à celles des « paroissiens » modestes et des petites bibles d'usage courant dans les pays luthériens. C'est un livre allemand, paru vers le milieu du siècle dernier, à Stuttgart, et édité hors commerce. Il a pour titre: *Communications maçonniques* (Freimaurerische Mitteilungen). Il n'y a pas de nom d'auteur. La page de garde du premier fascicule nous apprend que le livre a été « publié à titre de manuscrit pour les FF ∴ » en l'année « [Δ] 5841 », c'est-à-dire en 1841. On sait que

l'ère rituelle de la franc-maçonnerie commence quatre mille ans avant l'ère chrétienne, une tradition maçonnique fixant l'origine du monde quarante siècles avant la naissance de Jésus-Christ.

Maurerische

Mittheilungen.

Als

Manuscript für Brüder.

Zweite Auflage.

Herausgegeben

vom

Verfasser.

Zweites Bändchen.

Stuttgart.

Im Verlage des Verfassers.

5841.

Fac-similé de la page de titre du 2e fascicule

C'est dans ce livre, inconnu du public à la fin du XIXe siècle et qui n'a jamais été signalé depuis, que Nietzsche, on va le voir, a pris l'idée de son *Zarathoustra*.

§

Ces *Communications maçonniques* sont une série d'essais sur la philosophie et le symbolisme. On y trouve six fragments d'un *Zoroastre* dont le rythme, la langue souple, la richesse des symboles, les artifices de rhétorique et jusqu'aux digressions évoquent aussitôt dans l'esprit du lecteur le chef-d'œuvre nietzschéen.

Intrigué par de telles ressemblances, on a cherché qui avait pu écrire ces pages singulières, auxquelles on doit l'existence de *Zarathoustra*. On a trouvé une édition ultérieure où l'auteur révèle son nom: Jean-Baptiste Krebs.

Ce personnage, bien oublié aujourd'hui, eut son heure de célébrité, et à la fois en deux domaines très différents.

C'était un Badois. Il était né en 1774. Après avoir étudié pendant deux ans la théologie catholique à Fribourg en Brisgau, il avait, sur le conseil de quelques amis, quitté l'Université pour se consacrer au *bel canto*. De 1795 à 1828, il fut le ténor le plus en vogue de l'Allemagne méridionale. Il enseignait aussi la musique, composait des duos, des ariettes, des lieder ou écrivait des livrets d'opéras. Et là ne se bornaient pas ses occupations. Vénérable de la loge « Guillaume au Soleil Levant », il exerça une activité maçonnique très étendue, une influence profonde et durable. On lui doit des livres qui l'attestent: *Le Franc-maçon* et les six volumes de *Communications maçonniques*, parmi lesquels se trouvent les fragments qui ont inspiré Nietzsche. Ce sont des ouvrages mystiques, empreints d'une émouvante sincérité et écrits dans un style qui fuit toute recherche. La profondeur des sentiments religieux, l'idéalisme élevé, l'enthousiasme général, donnent à l'œuvre un je ne sais quoi de sublime, de pur, d'achevé, qui fait grande impression.

A une époque où le style était considéré en Allemagne comme un agrément littéraire tout à fait de second ordre, lorsque Hegel, Krause et Fichte écrivaient des livres presque illisibles, Krebs fut un des premiers qui essayèrent de discuter des questions abstraites en un

style sobre, châtié, clair, où l'on sent l'écrivain toujours tendu dans un effort vers la perfection.

§

Il a été impossible de rien savoir des circonstances qui amenèrent Nietzsche, un beau jour, à ouvrir le petit livre de Krebs. On est à peu près certain que Nietzsche n'a jamais été affilié à la franc-maçonnerie. A-t-il trouvé ce volume chez un ami qui appartenait à l'Ordre maçonnique? Cet ouvrage lui est-il tombé dans les mains lors d'une de ses fouilles habituelles chez les bouquinistes? On ne le saura peut-être jamais.

Mais ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que les pages des *Communications maçonniques* de Krebs consacrées aux discours imaginaires de Zoroastre, parues en 1831, offrent une ressemblance si frappante avec certains passages et avec le ton général du chef-d'œuvre nietzschéen, paru en 1884, que l'influence du premier ouvrage sur le second est indéniable.

Il n'y a pas en effet qu'une simple rencontre dans le choix du nom adopté pour désigner le personnage principal.

En dehors de l'analogie de la forme, si nouvelle pour Nietzsche, en dehors du style symbolique, de l'emploi fréquent de l'antithèse, du langage direct et de l'exclamation, qui caractérisent aussi bien le *Zoroastre* que le *Zarathoustra*, on relève une dizaine de thèmes directeurs, communs à ces deux ouvrages et qui sont autant de signes révélateurs d'une filiation indiscutable.

Le Zoroastre de Krebs et le Zarathoustra de Nietzsche ont l'un et l'autre la même réputation d'être mi-sages, mi-fous. L'un est séducteur et enchanteur de la jeunesse, rusé charlatan, — *schlaue Gaukler*, — chez Krebs. « saint dangereux et espiègle » chez Nietzsche. « On dit que tu possèdes des connaissances cachées, d'autres l'appellent charlatan », avait dit Krebs. « O Zarathoustra, toi qui restes caché, dira Nietzsche, destructeur sans

colère, saint dangereux, tu es un coquin (*Schelm*) (1) ! »

Zoroastre et Zarathoustra aiment la solitude. Le leitmotiv de la solitude, qui est exprimé dans le « Voyage aux Sources de la Sagesse », un des apologues qui seront cités plus loin, est le thème fameux: « O Zarathoustra, tes fruits sont mûrs... Il te faut donc retourner à la solitude (2)... »

Zoroastre et Zarathoustra parlent avec dédain des grands de la terre — « courtisans » chez Krebs, « rois » chez Nietzsche. L'entretien avec les rois, de Nietzsche, est le pendant de l'entretien avec les courtisans, de Krebs.

Zoroastre et Zarathoustra méprisent la populace, les villes et les marchés. Krebs dit déjà expressément:

> Ne prêchez jamais sur les places publiques, devant la populace désordonnée et bruyante.

Cette adjuration, qui se trouve dès le premier fascicule, à la page 58, sera transposée par Nietzsche dans l'apostrophe hautaine:

> Que m'importent la place publique et la populace, le bruit de la populace et les longues oreilles de la populace (3) !

On peut remarquer par l'exemple qui précède comment la verve nietzschéenne féconde une idée de Krebs. Aux données initiales — « place publique », « populace », « bruit » —, l'auteur de *Zarathoustra* n'ajoutera que très peu de chose: une image, « les longues oreilles » ; un changement de ton, l'exclamation du contempteur à la place de la prescription dogmatique. Et ce peu de chose suffira pour imposer à une idée banale le sceau de l'extraordinaire personnalité de Nietzsche.

Plus suggestif encore est l'exemple de transposition suivant.

Krebs avait dit:

(1) Traduction de H. Albert (Editions du Mercure de France), tome I, p. 457.
(2) *Id.*, p. 212.
(3) *Op. cit.*, II, p. 415.

Je suis parvenu au bout de mon voyage. L'heure est arrivée... Regardez se lever le soleil à l'Orient. Vous êtes entrés dans les régions de la vérité impérissable... Qu'elle soit bénie, cette heure!

Le style est ici quelconque, quand il n'est pas mauvais. Ce soleil qui se lève « à l'Orient » n'atteste pas un souci de forme épurée. L'acclamation qui salue l'heure (*Heil dieser Stunde!*) est d'une banalité désespérante. Nietzsche prend l'idée et elle devient:

Mes enfants sont proches, mon heure est venue.
Voici mon aube matinale, ma journée commence: lève-toi donc, lève-toi, ô grand midi (4)!

Mais reprenons le parallèle des thèmes directeurs.

Zoroastre et Zarathoustra, quand ils parlent de l'ascension des montagnes, en font un symbole de l'élévation morale. On peut comparer à ce point de vue le « Voyage aux Sources de la Sagesse », de Krebs, et « Le Voyageur », de Nietzsche (5).

Zoroastre et Zarathoustra se disent en possession d'un savoir caché. Chez Nietzsche, ce souci d'ésotérisme, qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans ses œuvres, est visiblement un héritage du franc-maçon Krebs.

Zoroastre et Zarathoustra reçoivent la visite de disciples qui les accompagnent dans leurs pèlerinages.

Zoroastre et Zarathoustra parcourent les monts et les vallées et vont prêchant l'un et l'autre avec une douce ironie socratique.

Zoroastre et Zarathoustra expriment leur pensée sous forme de paraboles. L'un et l'autre poursuivent le même but idéal : un homme parfait et immortel chez Krebs, un surhomme chez Nietzsche (idéal nettement différent de celui du Zend Avesta).

Zoroastre et Zarathoustra appellent leurs disciples : Frères! L'expression n'a rien de surprenant chez Krebs, franc-maçon. Chez le hautain Nietzsche, le mot ne s'explique guère que par suggestion du modèle.

(4) *Op. cit.*, II, p. 476.
(5) *Op. cit.*, I, p. 217-222.

Zoroastre et Zarathoustra adorent le Soleil. C'est du reste à peu près le seul point qu'ils ont de commun avec la tradition avestique.

§

Dans les *Communications maçonniques* de Krebs, — du moins dans l'édition qui a été consultée, — les apologues « zoroastriens » sont au nombre de cinq. Ils portent respectivement les titres suivants :

« La Lampe allumée », « Les petites Epreuves de Zoroastre », « Le Voyage vers la Source de la Sagesse », dans le premier fascicule; « L'Entretien de Zoroastre avec un ancien Ami », dans le deuxième; « Trois Entretiens de Zoroastre avec les Courtisans », « Zoroastre », dans le troisième (6).

Voici, à titre d'exemple, la version française de quelques passages caractéristiques de la manière adoptée par Krebs :

LE VOYAGE VERS LA SOURCE DE LA SAGESSE

Un jour, un ami de jeunesse vint voir Zoroastre. Après les premières effusions, le Sage demanda à son hôte:

— Qu'est-ce qui t'amène vers moi, ô ami de ma jeunesse? Le monde t'aurait-il chassé et voudrais-tu chercher le réconfort auprès d'un ami? Ou viens-tu par curiosité, afin de voir de tes propres yeux si elles sont vraies, les choses singulières que les hommes racontent à mon sujet?

L'ami. — Tu touches toi-même au point juste; ma sincérité ne t'offensera donc pas. Je m'intéresse à ton destin et je voulais me convaincre moi-même de la part de vérité qu'il y a dans toutes les contradictions qu'on fait circuler à ton sujet. Les uns te tiennent pour un sage, les autres pour un fou. Les uns prétendent que tu connais les secrets de la Nature que néanmoins tu caches soigneusement aux yeux du

(6) On a appris, par des références bibliographiques, que Krebs avait publié un autre recueil de « communications maçonniques ». Il est vraisemblable que, dans ce second volume, l'auteur ait eu à nouveau recours à la manière « zoroastrienne » et il est possible que Nietzsche s'en soit inspiré. Jusqu'à présent, les recherches faites pour retrouver cet ouvrage complémentaire n'ont pas abouti.

monde pour que ta gloire ne soit pas amoindrie. D'autres, par contre, t'appellent un charlatan qui profite de l'ignorance de la foule pour se créer un nom.

Zoroastre. — Je me réjouis que tu me parles sincèrement. Mais, toi, quelle opinion as-tu de moi?

L'ami. — Je ne puis prononcer aucun jugement. Si ce que disent les moins nombreux est exact, s'il est vrai que tu es éclairé par la Lumière, alors, je t'en prie, fais-moi prendre part à ton bonheur. Mais si les autres ont raison, je tenterai de te ramener vers la bonne voie et de te rendre à l'humanité et à toi-même.

Pénétré d'une émotion sacrée, Zoroastre saisit la main de son ami et lui dit:

— Qu'elle soit bénie, cette heure qui t'amena vers moi, qu'elle soit sept fois bénie si tu possèdes la force et le courage de t'approcher de la Lumière, cette unique source du vrai bonheur, de la sagesse et de la vie!

. . . .

L'ami. — Si tu possèdes cette sagesse supérieure, pourquoi la caches-tu, pourquoi ne la révèles-tu qu'en paraboles, en énigmes et en symboles hiéroglyphiques?

Zoroastre. — Tu parles comme tous ceux qui n'ont aucune notion de la question. A quoi bon te décrire le parfum d'une fleur? Ma description te la ferait-elle sentir? A quoi bon te décrire un repas? En serais-tu tant soit peu restauré? Le même raisonnement s'applique à ta question. Il y a une science vivante et une science morte; celle-ci, nous l'apprenons dans les livres, par la tradition, par des calculs, des mesures, par l'abstraction. C'est un savoir qui nous est donné et peut nous être repris. Mais la sagesse vivante coule d'une source de vie éternelle et inépuisable... Elle ne se laisse pas enseigner ni expliquer... Nous devons la réveiller en nous-mêmes... C'est en soi que l'on doit la chercher, la trouver et la reconnaître. Il n'y a pas d'autre voie...

Ensuite, Zoroastre conduisit son ami sur une hauteur et lui montra, derrière de nombreuses montagnes, une chaîne de sommets encore plus éloignée où deux pics se distinguaient: « Vois-tu cette cime lointaine? » demanda Zoroastre. « Oui », fut-il répondu. « Là, entre ces deux hauteurs

poursuivit Zoroastre, une source jaillit, dont les propriétés sont merveilleuses. Elle purifie le cœur, elle chasse les vapeurs et les brumes, elle nous débarrasse de la sottise des grandes villes, et de la suie que dépose au fond de nous la fumée du vaste monde. Auras-tu le courage de m'y accompagner? Cela dépend de toi. Dans quelques semaines j'y conduirai une foule de disciples assoiffés.

. . . .

Le jour fixé arriva. Soixante-dix disciples s'assemblèrent autour du sage pour se donner le baiser fraternel et pour jurer éternelle fidélité à la sagesse.

. . . .

Trois journées de voyage s'étaient écoulées lorsque les voyageurs arrivèrent dans une grande et populeuse cité où florissaient l'industrie, la science, les arts... Ce qui surprit particulièrement nos arrivants, c'était que l'on pouvait déjà, dans cette ville, boire de l'eau de la fontaine de sagesse, mais seulement imitée. Les chimistes avaient analysé la vraie et en avaient fait une autre semblable; des connaisseurs, de savants connaisseurs, affirmaient que celle-ci était au moins aussi bonne, sinon meilleure, que celle que l'on recueillait sur la montagne.

Les voyageurs y trouvèrent des gens qu'ils connaissaient et en connurent d'autres. L'un d'eux se vit attribuer un emploi d'Etat, un autre s'y fit des relations importantes pour son avenir, un troisième se lia avec des artistes. En somme, presque tous trouvèrent là quelque chose en rapport avec leur tempérament individuel. Lorsque, trois jours plus tard, il fallut reprendre le voyage, beaucoup quittèrent à contre-cœur cet endroit agréable. Un grand nombre préférèrent rester.

...Cinq jours plus tard, les voyageurs arrivèrent dans une ville encore plus grande, qui, dès le premier aspect, paraissait l'emporter de beaucoup sur la précédente... Après une halte de sept jours, on poursuivit le voyage... Mais le groupe des disciples avait bien diminué...

Au huitième jour de l'étape suivante, on arriva dans une ville assez grande, mais où l'on ne voyait aucun lieu de divertissements. Au contraire, tout y respirait le sérieux et

la réflexion... Après un arrêt de huit jours nos voyageurs quittèrent ces lieux. Il y avait encore neuf journées de trajet à faire avant d'arriver à la source. A la fin de la troisième journée, ils devaient se réunir en un lieu déterminé. Ils n'étaient plus que quatre... Le lendemain, ils entendirent le bruit d'un petit torrent qui coulait d'un rocher. « Voyez! dit Zoroastre, ceci est l'eau qui coule de la source vers laquelle nous allons... Les chemins qui y mènent sont dangereux et chacun doit parcourir seul son trajet afin de se préparer convenablement et de se montrer digne de boire à la source... » Il indiqua ensuite à chacun une route particulière, puis s'éloigna rapidement et disparut.

...Au bout de deux jours, l'ancien ami de Zoroastre et un disciple arrivèrent devant une riante vallée. Ils aperçurent une pyramide... Au milieu de celle-ci, d'un triangle en or, jaillissait l'eau la plus pure, la plus claire. « Je suis arrivé au but! » s'écria le disciple, enthousiasmé; et, dans sa reconnaissance, il se précipita sur le sol et se recommanda à la protection de la Lumière éternelle pour les épreuves ultérieures...

A ce moment Zoroastre parut devant eux. Il prit l'ami de sa jeunesse dans ses bras et, comme un père porte son enfant, il le porta vers la pyramide...

...Le soleil était couché. La pleine lune se leva et éclaira la région... Zoroastre servit à ses deux amis un souper de fruits, de baies réconfortantes et de miel sauvage. Lorsque la mi-nuit arriva, il prononça des actions de grâces pour remercier Celui qui donne la Lumière, la Lumière éternelle...

Dès que le soleil fit briller ses premiers rayons, Zoroastre les conduisit de nouveau à la pyramide et parla:

« Voyez à l'Orient le soleil monter. En même temps monte à l'Orient le soleil vivant de l'éternité, le soleil de toute la sagesse et de toute l'action, le soleil de l'amour et de la force, le soleil dont les rayons développent les forces internes de l'humanité... Nous avons laissé derrière nous le monde de la chair... »

...Avec une gravité solennelle, il leva les mains vers le ciel et invoqua le nom de Celui qui était, qui est et sera.

« Le temps est arrivé! lui dit-il. Que le bandeau tombe! Vous êtes sorti du milieu de la foule périssable, vous vous

êtes élevés jusqu'aux régions de l'immuable, où règne la vérité, où la splendeur de la Lumière originelle nous révèle les lois de l'éternité. Bénie soit cette heure! Embrassez-moi, mes frères! — car dorénavant nous sommes des frères. Il n'y a plus qu'un seul maître qui vous conduira... »

LA LAMPE ALLUMÉE

Un homme mis avec élégance vint un jour trouver Zoroastre et lui dit: « Enseigne-moi la Sagesse! »

Zoroastre lui fit signe de le suivre et le conduisit dans sa demeure. Là, il lui remit une lampe qui était allumée et, lui en indiquant une autre qui ne l'était pas, il lui dit:

— Allume aussi celle-ci, qui est devant toi.

Après avoir en vain essayé d'exécuter cet ordre, il regarda à l'intérieur de la lampe même. Se tournant alors, irrité, vers Zoroastre: « Tu vois bien, dit-il, que cette lampe ne contient pas d'huile, mais seulement de l'eau. » Et Zoroastre de répliquer: « Jette donc cette eau et, à la place, mets-y de l'huile. »

Ainsi fut fait. Mais la lampe ne brûlait toujours pas, car la mèche était encore saturée de l'eau qu'elle avait absorbée.

— Sèche la mèche! prononça Zoroastre.

L'homme obéit. Alors, la seconde lampe s'alluma aussitôt à la première.

— Et maintenant adieu! s'écria Zoroastre. J'ai satisfait ton désir et je t'ai enseigné la Sagesse.

Le visage de l'homme exprima le mécontentement. Mais le sage poursuivit: « La lampe qui ne voulait pas brûler, c'est toi-même. Si tu te transformes et si tu atteins l'état convenable, cette parabole pourra allumer en toi la lumière de la Sagesse. »

§

Enfin, si ces similitudes et les exemples cités n'ont pas encore persuadé le lecteur, il suffira, pour achever de démontrer l'exactitude des affirmations qui précèdent, d'invoquer un témoignage plus précis, celui de Nietzsche lui-même.

Aux Archives Nietzschéennes de Weimar, parmi les

notes manuscrites se rapportant à *Zarathoustra,* Charles Andler en avait trouvé une que, à la page 309 du tome IV de son *Nietzsche,* il cite sans l'expliquer et sans y vouloir attacher autrement d'importance. Cette note est ainsi conçue :

Pas de société secrète! Il faut que les suites de votre doctrine sévissent effroyablement.

On n'avait jamais su de quelles sociétés secrètes Nietzsche voulait parler.

On le sait maintenant.

GREG. KOLPAKTCHY et B. DE LA HERVERIE.

LA LUTTE
POUR LA DOMINATION DU PACIFIQUE

—

Jamais la situation politique n'a été plus trouble qu'aujourd'hui sur l'ensemble des deux continents. La guerre économique sévit depuis des années déjà, ...en attendant l'autre malheureusement, si les gouvernants ne se rendent enfin compte des dangers qui menacent leurs peuples par suite d'erreurs accumulées comme celle si grave, par exemple, d'un pacifisme outrancier, doublé du dogme wilsonien de la « self determination », dont les méfaits ne sont plus à démontrer. L'internationalisme, la fraternité universelle en marche, tous les peuples se donnant le baiser de paix sous l'égide de la S. D. N., ainsi que l'avaient prédit certains cénacles? Rêverie, hélas! C'est l'Europe, comme l'Asie, cultivant l'égoïsme, la haine et non la générosité, l'amour; c'est partout le « struggle for life », plus rude qu'à aucune époque.

Mais c'est en Extrême-Orient surtout, sur les bords du Pacifique occidental, que la lutte est âpre, risque d'embraser l'univers entier, puisqu'elle met aux prises quatre des plus puissantes nations : l'Angleterre, les Etats-Unis, la Russie soviétique et le Japon, grands pays qui aspirent tous à la domination économique, sinon politique, de la Chine, d'une Chine anarchique, incapable de se défendre et qui, de ce fait, sera la proie du plus fort.

Pour le moment, l'Angleterre se tient prudemment dans la coulisse, tout en créant une formidable base navale à Singapour et faisant sa cour — bien inutile — au clan de Nankin, misérable roseau toujours prêt à se rompre.

Restent sur la scène, en pleine évidence et se préparant pour une étreinte qu'ils croient fatale, les Etats-Unis, le Japon et la Russie. Le Japon, en particulier, considère qu'il joue à cette heure son existence, son avenir de grande nation, du fait de l'accord récent entre Moscou et Washington, accord qu'il qualifie avec juste raison de « pacte d'agression ». N'est-il pas inquiétant, en effet, et pas seulement pour le Japon, de voir l'Américain du pacte Kellogg venir ainsi mettre sa toute-puissance au service d'un régime destructif de tout ordre politique et social? C'est ce que Washington appelle « un grand exemple de solidarité internationale ».

Malgré ses erreurs constantes dans l'ordre politique et économique, l'Américain persiste donc à « lead the world », à régler nos destins; il a si bien réussi jusqu'ici! Cette fois, il va certainement conduire les peuples à la paix définitive, à la grande fraternité, en traitant avec Moscou, en consacrant, à la face du monde entier, les vertus du bolchevisme, d'une doctrine que Mussolini — un homme renseigné — vient de qualifier d'« infection sociale, contre laquelle l'Europe doit lutter de toutes ses forces ».

De même, en Chine, l'Américain a manqué de toute prudence et ainsi a contribué largement à y accroître le désordre, à éloigner singulièrement l'heure de la paix. Débordant de zèle, d'un zèle aussi politique et social que religieux, il a voulu être un apôtre, un rédempteur d'humanité. Mais ce « leader » a commis la grave faute d'oublier les lois biologiques, leur déterminisme inexorable. Il s'est imaginé que le cerveau du Chinois pouvait évoluer au commandement, qu'il est possible de transformer du jour au lendemain un vieux peuple attardé dans des concepts millénaires. Donc, s'attelant à briser des cadres sociaux, des traditions qui avaient fait leurs preuves, l'Américain prêcha avec fougue les préceptes de la démocratie intégrale, embellie de la fraternité universelle. Le résultat, on le connaît : un écroulement politique et social, la jeunesse chinoise bolchevisante, xénophobe; et, depuis vingt ans, la guerre civile : des

ruines partout sur l'immense terre de Chine, en particulier parmi la masse rurale : 85 % de la population.

Mais ce n'est pas seulement la Chine que l'Américain a voulu affranchir avant l'heure biologique, « démocratiser », comme il dit : il a tenté la même opération dans l'Inde et l'Indochine, mais ici il a trouvé une ferme résistance, si bien que son ardeur de libération, de bouleversement plutôt, a dû se calmer. Sinon, où en serions-nous aujourd'hui? La crise politique et économique nous étreindrait plus durement encore.

Dans le trouble qui a suivi l'imprudente ingérence américaine en Asie, le Bolchevik a vite trouvé sa voie, acquis toute facilité pour exercer sa malfaisance. Est-ce que Moscou ne dispose pas aujourd'hui d'une *armée rouge chinoise*, celle d'un véritable gouvernement soviétique qui se baptise « République socialiste de Chine », possédant un drapeau et une monnaie à l'effigie de Karl Marx et de Lénine? Son armée, solidement encadrée par des officiers formés à Berlin et à Moscou, sont très supérieurs — affirme un colonel allemand au service de Tchang Kaï Chek — à ceux des troupes mercenaires de Nankin. Ces hordes rouges sont en outre fortement secondées par de puissantes bandes de paysans ruinés, de « Jacques » qui jouent le rôle d'éclaireurs et couvrent à la fois l'attaque et la retraite. Ces bandes sont redoutables par leur facilité à s'« égailler », à remplacer leur fusil par une houe. Elles se forment non moins vite pour la bataille.

Jusqu'ici, l'armée rouge chinoise n'opérait qu'en Chine centrale; mais, depuis l'an dernier, un groupe important de cette armée a envahi l'Ouest, la riche province du Setchouen. Ses progrès ont été d'autant plus rapides que le peuple, si spolié par les toukiun, en est venu, si étrange que cela paraisse, à regarder le bolchevik chinois comme un libérateur. Il promet d'ailleurs le pain ou le riz quotidien à tous les miséreux, — lesquels sont légion, — ainsi que le partage en leur faveur de la terre des riches. Les paysans deviennent donc les auxiliaires des hordes rouges.

L'invasion du Setchouen ne devrait pas laisser la France indifférente, car le Yunnan est limitrophe de cette province. Le chemin de fer français sera vite menacé, et même la frontière du Tonkin, sans compter celle de Birmanie.

Donc en Chine, anarchie, *régression* indéniable (il faut le répéter pour ce monde de Genève si aveugle), que cette révolution de 1911, la création d'une pseudo-république qui n'a servi jusqu'ici qu'à porter au pouvoir les éléments les plus troubles de la population. Mais ce qui apparaîtra grave, c'est que Moscou dispose en Chine d'une force militaire redoutable et des plus actives, qu'elle cherche à développer par tous les moyens, même en utilisant Vaillant-Couturier et autres bolchevisants de toute nationalité qu'elle prit soin, l'automne dernier, d'envoyer en Chine pour y transmettre des directives et parachever ainsi l'organisation communiste. La ténacité, la fixité de la politique destructive soviétique, sont donc indéniables et aussi apparentes que jamais, malgré toutes les déclarations pacifistes de Litvinoff et les pactes auxquels il s'est prêté.

Ce qui est non moins menaçant pour la paix, ce sont les tendances militaristes, de plus en plus marquées, du clan politique de Nankin, le « spoiled child », l'enfant gâté des Etats-Unis et de l'Angleterre, ainsi que de la S. D. N.

Quels sont, dans ce sens, les actes récents de ce clan? On n'ignore pas que la malheureuse Chine possède déjà plus de deux millions de mercenaires, sans compter les bandits organisés et les hordes rouges. Sur ce total, Tchang Kaï Chek, à lui seul, en compte 600.000 à sa solde, qu'il qualifie « soldats nationaux »! Or, ces armées de reîtres sont jugées insuffisantes : le gouvernement de Nankin a promulgué en effet, l'année dernière, une loi établissant le système de la *conscription* pour la Chine entière. Tout citoyen de la république chinoise, est-il formulé, sera désormais soumis au service militaire. En plus de l'armée active, sera constituée une armée de réserve. Une nouvelle loi suivit, ainsi conçue:

Pour donner toute efficacité au système de la conscription, l'instruction militaire sera obligatoire dans chaque école, collège ou université. La connaissance de l'art de la guerre figurera aussi sur le programme d'admission aux grandes écoles.

Il y a mieux : un décret de Nankin, du 4 août 1933, décide que les « méthodes de la guerre chimique seront l'objet d'études spéciales dans les universités de Chine. Ces études porteront surtout sur les *gaz mortels et les bombes incendiaires* ».

Et dire que le docteur Yen, le délégué de Nankin à Genève, ne cessa de proclamer le pacifisme de la Chine! Dire aussi que la S. D. N. a toujours soutenu cette faction de Nankin et que la commission Lytton fit de même, sous le vain prétexte de récupérer la Mandchourie, qui n'a jamais été une terre chinoise.

Bref, on est obligé de constater, non sans inquiétude, que la Chine est devenue la proie du *militarisme*, et non moins du *communisme* dont l'influence s'étend sur un territoire de plus de deux millions de kilomètres carrés. Toutes les ressources de la pauvre Chine sont aujourd'hui employées, malgré son peuple, à des armements intensifs. Donc, qu'on songe, par suite de la conscription, *à l'énormité des forces qui peuvent être mobilisées*, forces que couve Moscou. Il y a aussi l'Allemand, devenu l'instructeur des reîtres de Tchang Kaï Chek. *Quelle réserve de hordes inépuisables !* Aucun doute qu'il n'y ait là un redoutable danger si la S. D. N. continue d'auréoler la dangereuse faction de Nankin, si xénophobe, en la maintenant dans son Conseil. Quant aux gouvernements d'Europe, ont-ils songé à ceci? Que si les hordes mongoles encadrées par les cavaliers blancs d'Attila ou de Genghis Khan purent autrefois, du fond de l'Asie, montées sur leurs petits chevaux, se ruer sur l'Europe, elles disposeraient aujourd'hui du Transsibérien et autres voies ferrées russes.

Donc, gouverner, c'est prévoir. Mais encore faudrait-il que la S. D. N. cessât d'autoriser la vente d'armes of-

fensives à la belliqueuse faction de Nankin, des armes telles que canons, tanks et avions. Ces avions ont été utilisés tout récemment au Fou Kien par Tchang Kaï Chek contre des compétiteurs, des toukiun comme lui. Deux grandes cités, Tchang Tcheou et Fou Tcheou, ont été bombardées, et l'on a parlé de milliers de morts dans la population civile. Ces avions, jamais Nankin n'osa les utiliser contre les Japonais : ils servent uniquement à massacrer des Chinois. Mais ce qui fait la gravité de cette lutte de féodaux, ruineuse pour le marché de Chine, c'est que des étrangers s'en mêlent : ainsi quatre des avions qui bombardèrent Fou Tcheou étaient pilotés par des Américains. Est-il admissible que des pilotes de notre race s'engagent pour pareille besogne de massacre d'innocents? Mais il y a mieux: la Curtis-Wright Corporation, la plus grande fabrique d'avions américaine, vient de s'entendre avec Nankin pour fourniture progressive de milliers de ces engins. Elle consacre un capital de 5 millions de dollars pour la construction d'une vaste usine en Chine centrale. Nankin s'en assure toute la production.

C'est donc l'Amérique s'empressant d'équiper une faction politique de Chine avec le plus terrible engin de destruction connu; c'est l'Amérique favorisant la guerre civile et non moins la guerre étrangère, donnant ainsi raison à ceux qui pensent que son objectif, en armant Nankin, est d'utiliser la Chine contre le Japon, avec, en plus, le renfort soviétique. En un mot, *Moscou et Nankin au service des Etats-Unis pour la domination du Pacifique.*

Or, qui a le plus chanté sur tous les tons l'hymne à la paix, sinon l'Américain?

Aussi, le malheureux peuple chinois, qui réclame du pain et non la guerre, que peut-il bien penser de l'accord Curtis-Tchang Kaï Chek? Il songe que la pitié est bannie de ce monde et que les cénacles pacifistes ne comptent que des sycophantes aux belles paroles démenties par leurs actes.

Où nous mène donc Washington, surtout en açcord avec Moscou? Déjà, le Bolchevik s'arme en Sibérie orientale, où des zones fortifiées sont établies tout le long de la frontière mandchoue et gardées par douze divisions d'élite. En outre, de larges aérodromes sont aménagés aux points stratégiques et pourvus de hangars et d'ateliers. Il n'y a aucun doute que Moscou considère l'avion comme son principal atout offensif et défensif, sur les rives du Pacifique. Ce n'est pas tout : Vladivostok se transforme en une puissante base navale, et des renseignements sûrs permettent d'affirmer que Moscou y procède au montage de sous-marins, menace sérieuse pour le Japon, si dépendant de la liberté des mers. Mais ce qui davantage inquiète Tokio, c'est l'avion de bombardement avec ses bases sur le littoral sibérien, donc à portée des centres militaires et urbains du Japon, de ses grandes cités industrielles, si vulnérables par leurs constructions en bois.

Or, cette situation s'est encore aggravée, l'automne dernier, par l'existence d'une clause spéciale de l'accord conclu entre Washington et Moscou. Qu'on en juge ! Cette clause est ainsi conçue :

Les principales fabriques d'avions aux Etats-Unis, avec l'approbation des chefs de l'armée et de la marine américaine, s engagent à exploiter en Russie même leurs brevets, à y construire avions et moteurs nécessaires, tout en formant un personnel soviétique.

Donc, une gigantesque production d'avions va se réaliser en Russie par les soins deWashington. Inutile d'ajouter que le Japon se sent ici directement visé par cet étrange contrat, qui accroît ses risques au maximum puisqu'il est surtout vulnérable par l'air. Aussi, du moment que les Etats-Unis, sous le couvert de développer leur industrie, arment ainsi la Russie soviétique et, de ce fait, favorisent dangereusement ses buts politiques, comment s'étonner que le Japon, autour duquel la S. D. N., depuis son verdict, s'emploie à faire l'isolement, cherche un appui, songe à se tourner vers cette

Allemagne dont il a toujours admiré le génie militaire et scientifique?

Mais quelles sont les nations qui sont la cause première de cet isolement du Japon? L'Angleterre et la France, qui s'entendirent à Genève pour y faire condamner le Japon, en février 1933.

En ce cas, à quel mobile ont donc obéi sir John Simon et Paul-Boncour, surtout qu'ils ne pouvaient se méprendre sur la valeur réelle du rapport Lytton, sur son incohérence? Pourquoi aussi cette comédie de la défense de la démocratie? La défense de quelle démocratie? La jaune, celle de Nankin, cette fiction? La vérité est que ces deux nations ont été fascinées, paralysées par la grande ombre de l'Oncle Sam, laquelle s'est toujours projetée sur Genève. Une fois de plus, la volonté de domination des Etats-Unis s'affirmait. Aujourd'hui, dans ce même but, ce grand pays ne craint pas de fraterniser avec le Bolchevik et d'accroître ainsi la capacité de malfaisance de celui-ci.

Mais, pendant que les Etats-Unis facilitent l'armement de la Russie et de la Chine, quels préparatifs guerriers font-ils chez eux? En dehors du renforcement de leur flotte, c'est l'aviation surtout, son développement considérable qui les préoccupe. D'après les derniers renseignements, le chiffre actuel de 1.800 appareils sera porté rapidement à celui de 4.800 ! En même temps, se construisent d'énormes navires porte-avions, lesquels sont un objet de sérieuse inquiétude pour le Japon. Aussi, le *Times* lui-même observe-t-il avec découragement que les Etats-Unis tendent plutôt à développer qu'à diminuer leurs armements (7 février 1934). Un amiral japonais leur prête même l'intention d'attaquer son pays par la voie des airs et par trois routes convergentes :

1° En partant de l'Alaska et côtoyant la chaîne des îles Aléoutiennes et Kuriles, route la plus courte sinon la plus facile pour atteindre le Japon (Lindbergh, lors de sa traversée du Pacifique Nord, aurait étudié cette route);

2° En encourageant des raids de l'aviation russe basée sur Vladivostok et en utilisant, pour des appareils américains, les aérodromes de la côte sibérienne;

3° En obtenant l'aide de Canton et de Nankin, dont les forces aériennes ont été constituées et s'accroissent par les soins de l'Amérique.

Le Kouo Mink Tang se prêterait certainement, sans peine, à pareille entente, les Etats-Unis étant le plus solide appui des toukiun actuellement au pouvoir. Canton, Amoy, Fou Tcheou, Shanghaï, formeraient d'excellentes bases d'attaque contre Formose, la Corée et le Japon.

Etonnez-vous donc que le Japonais tende aujourd'hui ses nerfs et se prépare pour un assaut qui n'a malheureusement rien de chimérique. Il sentait d'ailleurs venir l'orage et s'est hâté de renforcer sa situation en Mandchourie, solide terrain qui lui permet contre le Bolchevik une prompte riposte. Cet effort du Japon s'est trouvé singulièrement facilité par l'adhésion à sa politique des masses paysannes mandchoues, un moment séduites par les mensonges des politiciens du Kouo Ming Tang, mais vite revenues à leurs traditions, à ce symbole de vie, de *pérennité nationale*, de paix aussi et de prospérité qu'était le *Tientze*, ou Fils du Ciel, le grand Empereur. C'est un fait indéniable qu'à pareille heure tout le peuple chinois regrette la disparition de l'ancienne dynastie, le régime dit républicain n'ayant apporté, avec la guerre civile, que misère et massacres. Aussi, depuis que Pou Y, descendant de la grande dynastie Tsin, règne en Mandchourie, tous les Chinois du Nord, 90 millions d'êtres, regardent ardemment vers le Mandchoukouo, car ils y voient l'ordre rétabli, la paix à nouveau dans les champs et les cités. L'attirance devient irrésistible, surtout depuis le sacre de Pou Y. Toutes les provinces chinoises du Nord tendent donc à se rallier autour de ce noyau politique solide qu'est le Mandchoukouo. En particulier, la masse pullulante des campagnes songe au bonheur de ces paysans mandchous qui n'ont plus à craindre de voir saisir leurs

grains, de voir enlever leur femme ou leur fille par des reîtres et bandits.

Aussi le Mandchoukouo est-il appelé à devenir, d'ici peu, un puissant Etat-tampon, un Empire qui, grâce au Japon, formerait une barrière infranchissable pour le Bolchevik et obligerait celui-ci à renoncer désormais à *soviétiser* cette Chine dont il a rêvé de faire le formidable outil de son impérialisme destructeur, à renoncer aussi à soviétiser l'Indochine et autres colonies étrangères.

Mais cette barrière, sauvegarde de toute paix en Asie, est-ce que les Etats-Unis vont vraiment aider Moscou la Rouge à la détruire? Vont-ils aussi continuer d'armer la Jeune-Chine, ses féodaux, et de les pousser à de folles attaques contre le Japon? Vont-ils, avec les Allemands, déjà au service de l'armée de Nankin, faire de la vieille Chine pacifiste une dangereuse machine de guerre, inquiétante même pour tous les peuples, s'ils vont jusqu'à lui fournir des cadres avec des armes? En outre, est-ce que la France elle-même, qui s'agite autour du Bolchevik, songerait à contracter une alliance avec lui, aidant ainsi à *resserrer le cercle* que Washington entreprend de former autour du Japon, depuis deux ans déjà, sans réussir toutefois à entraîner jusqu'ici notre pays, ni l'Angleterre? Le Bolchevik s'est assagi, dit-on. Mais ne veut-on pas comprendre que tous les pactes de non-agression signés récemment par Moscou ne sont qu'une manœuvre pour *couvrir ses derrières* en Europe, en vue d'amplifier son œuvre néfaste en Asie et paralyser ainsi la seule nation qui fait obstacle à cette œuvre : le Japon!

Où les politiciens mènent-ils donc les peuples, vers quel terrible engrenage? Ne voient-ils pas que, par leur incompréhension, c'est une mêlée générale qu'ils préparent? Car si le Japon, devant le danger d'encerclement, vient à la parade, à la riposte préventive contre Moscou et Washington, qu'arrivera-t-il ? Jusqu'où la France, par exemple, sera-t-elle entraînée, et de quel prix paiera-t-elle l'imprudence de ses bergers? La paix?

Combien lointaine elle apparaît aujourd'hui; de même s'évanouit aussi la confiance des peuples. Les doctrinaires de la S. D. N. n'apparaissent vraiment plus aux masses que comme de faux prophètes, les adorateurs d'une fausse idole : la fraternité des nations. L'espérance? Ces doctrinaires sont en voie de la bannir des âmes, de celles de centaines de millions de pauvres gens en Europe comme en Asie, lesquels voient à nouveau poindre des hécatombes. On a voulu faire plier les événements, les nécessités à l'absolutisme de formules juridiques étayant de pures mystiques, des dogmes en conflit flagrant avec les réalités. Qu'en est-il résulté? Des réactions dangereuses, en particulier la réapparition brutale des égoïsmes nationaux et des impérialismes un moment masqués.

Mais les gouvernants, comme la S. D. N., pensent-ils nous illusionner sur la répercussion fatale qu'aurait en Europe une lutte en Extrême-Orient où tout de suite entrent en ligne Etats-Unis, Russie et Japon ? D'ailleurs, pourquoi une coalition contre le Japonais, pourquoi vouloir malemort à ce vaillant peuple qui a déjà tant de peine à s'assurer le riz quotidien et dont le rôle sur l'échiquier mondial est si important en tant que facteur de stabilité, de conservation sociale, aussi bien que d'équilibre politique? N'est-il pas, à l'heure présente, le meilleur contrepoids à l'action débordante de Moscou en Asie? Cette terre nippone, mais c'est un îlot de paix, de sécurité, au milieu de la tourmente qui secoue l'univers entier. N'y touchons pas! Soutenons son peuple au contraire, l'Américain le premier, lui qui tant de fois a dénoncé Moscou, « la vague rouge menaçant de submerger notre civilisation ».

Dr A. LEGENDRE.

DU NOUVEAU SUR UN VIEUX PROJET DE PAIX PERPÉTUELLE

L'abbé de Saint-Pierre, né en 1658, à Saint-Pierre-Eglise, près de Barfleur, vint s'installer à Paris, en 1680. Il fréquenta chez la marquise de Lambert et, en 1695, sur bonnes recommandations, il fut élu à l'Académie française. Aumônier de Madame, mère du futur Régent, il avait noué des relations nombreuses dans le monde des écrivains et fonda le célèbre Club de l'Entresol. Il mourut, dans un âge avancé, le 29 avril 1743.

Le nom de l'abbé de Saint-Pierre, « qui avait, dit Saint-Simon, des lettres et des chimères », demeure attaché à son projet de Paix perpétuelle. Toute sa longue existence fut consacrée à répandre, sous différentes formes, cette idée devenue chez lui un sujet de véritable apostolat.

Dès l'année 1712, il avait publié un gros ouvrage: *Mémoires pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (1), mais on trouve le système à son point de perfection dans l'*Abrégé du projet de paix perpétuelle* (2), paru en 1729.

L'abbé de Saint-Pierre est un écrivain de style médiocre. Il aime à présenter ses idées sous une forme scientifique, par raisonnement déductif, en poussant jusqu'aux extrêmes limites tout principe posé par lui.

(1) *Mémoires pour rendre la paix perpétuelle en Europe* (par l'abbé C. I. Castel de Saint-Pierre). Cologne, J. Le Pacifique, 1712, in-12, 448 pages.

(2) *Abrégé du projet de paix*, perpétuellement inventé par le roi Henri le Grand, approprié à l'état présent des affaires générales de l'Europe, par M. l'abbé de Saint-Pierre. Amsterdam, J. D. Beman, 1729, in-8°, 227 pages.

Je demande au lecteur, écrit-il, comme on fait en géométrie, de ne point passer d'une proposition à une autre, si les preuves de celle qu'il vient de lire ne lui paraissent pas suffisantes; et, en ce cas, il doit relire, de peur que le défaut de persuasion ne vienne du défaut de son attention, et non de la faute de l'auteur.

L'essentiel du projet se ramène à un traité fondamental en cinq articles où l'on trouve l'archétype du *Covenant* de la Société des Nations et la mise hors la loi de la guerre, comme dans le Pacte Briand-Kellogg.

PREMIER ARTICLE

Il y aura désormais, entre les Souverains qui auront signé les cinq articles suivants, une Alliance perpétuelle... Or, pour faciliter la formation de cette Alliance, ils sont convenus de prendre pour point fondamental *la possession actuelle et l'exécution des derniers traités*, et se sont réciproquement promis, à la garantie les uns des autres, que chaque Souverain qui aura signé ce Traité fondamental sera toujours conservé, lui et sa maison, dans tout le territoire qu'il possède *actuellement*.

Et afin de rendre la Grande Alliance plus solide, en la rendant plus nombreuse et plus puissante, les grands Alliés sont convaincus que tous les souverains chrétiens seront invités d'y entrer par la signature de ce Traité fondamental.

SECOND ARTICLE

Chaque allié contribuera, à proportion des revenus actuels et des charges de son Etat, à la sûreté et aux dépenses communes de la Grande Alliance. Cette contribution sera réglée pour chaque mois par les plénipotentiaires des Grands Alliés, dans le lieu de leur Assemblée Perpétuelle, à la pluralité des voix pour la provision et aux trois quarts des voix pour la définitive.

TROISIÈME ARTICLE

Les Grands Alliés, pour terminer entre eux leurs différends présents et à venir, ont renoncé et renoncent pour jamais, pour eux et pour leurs successeurs, à la voie des Armes, et sont convenus de prendre toujours dorénavant la voie de la

Conciliation par la médiation du reste des Grands Alliés dans le lieu de l'Assemblée générale. Et, en ce cas que cette médiation n'ait pas de succès, ils sont convenus de s'en rapporter au jugement qui sera rendu par les Plénipotentiaires des autres Alliés perpétuellement assemblés, et à la pluralité des voix pour la définitive, cinq ans après le jugement provisoire.

QUATRIÈME ARTICLE

Si quelqu'un d'entre les Grands Alliés, refusant d'exécuter les jugements et les règlements de la Grande Alliance négociait des Traités contraires, faisait des préparatifs de guerre, la Grande Alliance armera et agira contre lui offensivement, jusqu'à ce qu'il ait exécuté lesdits Jugements ou Règlements, ou donné sûreté de réparer les torts causés par ses hostilités, et de rembourser les frais de la guerre suivant l'estimation qui en sera faite par les Commissaires de la Grande Alliance.

CINQUIÈME ARTICLE

Les Alliés sont convenus que les Plénipotentiaires, à la pluralité des voix pour la définitive, régleront dans leur Assemblée Perpétuelle tous les Articles qui seront jugés nécessaires et importants, pour procurer à la Grande Alliance plus de solidité, plus de sûreté, et tous les autres avantages possibles, mais l'on ne pourra jamais rien changer à ces cinq Articles Fondamentaux, que du consentement unanime de tous les Alliés.

Chacun des articles est suivi d'un éclaircissement qui, d'après l'auteur, lève les objections.

§

L'abbé de Saint-Pierre n'était, certes, pas le premier penseur qui eût songé à établir une organisation pour le règne de la Paix dans le monde, mais personne n'avait encore donné à ces idées une forme aussi logique et aussi systématique.

Pareil effort ne passa point inaperçu, d'autant plus que l'abbé avait la manie de battre le tympanon dans tous les milieux où il pouvait s'introduire. Les clefs contempo-

raines donnent son nom pour le sévère portrait de *Mopse* dans les *Caractères*, et Sainte-Beuve partage cette opinion.

Il prie, note La Bruyère, des gens qu'il ne connaît point de le mener chez d'autres dont il n'est pas connu; il écrit à des femmes qu'il connaît de vue; il s'insinue dans un cercle de personnes respectables, et qui savent quel il est, et là, sans attendre qu'on l'interroge, ni sans sentir qu'il interrompt, il parle, et souvent, et ridiculement... Chassez un chien du fauteuil du roi, il grimpe à la chaire du prédicateur; il regarde le monde indifféremment, sans embarras, sans pudeur; il n'a pas, non plus que le sot, de quoi rougir.

Voltaire, qui considérait comme chimérique le projet de Paix perpétuelle, signalait avec finesse, dans une lettre à Thériot, du 31 octobre 1738, le travers pédagogique de l'abbé:

Pourriez-vous engager *Aristide* de Saint-Pierre à communiquer son mémoire politique sur Louis XIV en forme de journal?... Je pense, comme M. l'abbé de Saint-Pierre, qu'il faut écrire l'histoire en philosophe; mais je me flatte qu'il pense, comme moi, qu'il ne faut pas l'écrire en précepteur, et qu'un historien doit instruire le genre humain sans faire le pédagogue.

Ce prénom d'*Aristide*, qui sonne de manière curieuse à nos oreilles, les commentateurs de Voltaire l'expliquent comme une allusion à un discours sur la Polysynodie, qui avait fait exclure de l'Académie française l'abbé de Saint-Pierre, en 1718. Mais si l'on réfléchit que vingt ans se sont écoulés entre cette exclusion et la date de la lettre, il est plus simple de supposer que Voltaire établit un rapprochement ironique entre l'abbé de Saint-Pierre, qui veut faire régner la justice dans un monde où tout n'est pas pour le mieux, et cet Athénien, célèbre par son esprit d'équité.

Jean-Jacques Rousseau a examiné avec soin le projet de Paix perpétuelle et publié un ouvrage pour discuter

le système (1). Il reproche à l'abbé son excès d'esprit logique:

C'eût été un homme très sage, s'il n'eût eu la folie de la raison.

On trouve mention du Projet chez beaucoup d'autres écrivains français du XVIIIe siècle. En Angleterre, le philosophe Bentham et, en Allemagne, Kant s'inspireront des idées de l'abbé de Saint-Pierre.

Les hommes d'Etat, à titre privé, ont donné également leur opinion.

Le cardinal Dubois, calomnié auprès de la postérité par le portrait caricatural de son ennemi Saint-Simon, mais très habile politique, considérait le projet « comme le rêve d'un homme de bien ».

Le prince Eugène avait donné son approbation et félicité l'auteur.

Frédéric de Prusse fut toujours plein d'amabilité pour l'abbé de Saint-Pierre, qui espérait trouver en lui un champion sincère. Mais, à peine roi de Prusse, Frédéric II, contre tout droit, envahissait la Silésie: « Voilà bien, écrivait l'abbé, ce qui forme l'énigme de la politique. » La sincérité de son ami d'Allemagne! Nous avons moins d'hésitation qu'*Aristide* de Saint-Pierre pour la juger en lisant, ailleurs, la phrase de Frédéric II, écrite en 1740: « Préparez du meilleur orviétan et du bon or pour dorer vos pilules, car les ordres aux troupes sont donnés. » Il n'était, certes, pas dans la nature du grand Frédéric de mettre la Prusse au service de la paix européenne. En 1742, il écrivait à Voltaire d'un ton badin à propos de la Paix perpétuelle :

Il ne manque pour la faire réussir que le consentement de l'Europe et quelques autres bagatelles semblables.

En France, le cardinal Fleury, durant son long minis-

(1) *Extrait du projet de paix perpétuelle de M. l'abbé de Saint-Pierre*, par J.-J. Rousseau, S. l., 1761, in-12, 114 pages. Le manuscrit date des environs de 1742.

tère, s'efforça, dans toute la mesure du possible, d'écarter les guerres. Il poursuivait cette politique pacifique, non seulement pour l'intérêt des finances du royaume, mais encore parce que, haut dignitaire ecclésiastique, il avait une répugnance personnelle devant les solutions de violence. L'abbé de Saint-Pierre rêva longtemps de le pousser à la réalisation de son Projet. Au 1er janvier 1740, il écrivait encore au cardinal:

Je ne suis que l'apothicaire de l'Europe; vous êtes le médecin. N'est-ce pas au médecin à ordonner et à appliquer le remède?

Le remède, c'était l'élixir des cinq articles fondamentaux que nous avons textuellement cités. Le cardinal Fleury, bien avant toute propagande pour la pacification morale, répondait avec bon sens:

Vous avez oublié, monsieur, un article préliminaire pour base aux cinq que vous proposez; c'est de commencer, avant de les mettre en pratique, par envoyer une troupe de missionnaires pour y préparer l'esprit et le cœur des princes contractants, et vous confirmant la dignité d'*apothicaire de l'Europe*, de préparer des potions calmantes et adoucissantes pour tenir les humeurs liquides et solides dans un juste équilibre.

§

Au XVIIIe siècle, l'*Abrégé de Paix perpétuelle* a attiré très vivement l'attention. Par la suite, des études, de valeur très inégale, dont, cependant, deux bonnes thèses de doctorat, ont paru sur ce sujet (1).

Mais absolument nulle part on n'a abordé une question très intéressante et qui vient naturellement à l'esprit: quelle position a été prise par le gouvernement royal en face d'un projet de si vaste envergure politique?

Sous le règne de Louis XV, notre ministère des Affaires

(1) Goumy : *Etude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre* (Thèse, Paris, 1859). — J. Drouet : *L'abbé de Saint-Pierre, l'homme et l'œuvre* (Thèse, Paris, 1912).

étrangères est administré avec un soin méticuleux: constatation qui contribue à expliquer notre prééminence diplomatique. Les commis, se succédant souvent de père en fils, ordonnent le service des dépêches avec une méthode rigoureuse. Les dépêches chiffrées, qui parviennent de tous les points du monde, sont, exactement et promptement, mises en clair, pour que le secrétaire d'Etat soit toujours bien informé. On envoie des agents secrets au loin pour vérifier des détails, au premier abord de minime importance, mais qui permettent des recoupements. Le point de vue des intérêts économiques des sujets de Sa Majesté pour le commerce extérieur, surtout avec l'Orient, est surveillé avec une attention soutenue.

Dans ces conditions, le projet de paix perpétuelle de l'abbé de Saint-Pierre, pour des fins politiques, devait mériter l'examen. D'autre part, l'abbé de Saint-Pierre apportait au triomphe de sa grande idée tout le zèle tenace d'un apôtre.

Or, en 1727, l'abbé était parvenu à élaborer définitivement son projet, et il lui apparaissait qu'il était de la plus haute importance, pour lui assurer le succès, de l'éditer en France avec le privilège royal. Habilement, il sacrifiait son amour-propre d'auteur pour faire remonter le mérite principal des idées exposées à Henri [IV] le Grand.

Quelles étaient les grandes lignes de la situation diplomatique? Au début de 1727, un conflit européen pourrait éclater, si l'Empereur accordait son appui aux Espagnols qui ont attaqué Gibraltar. Pour que la guerre soit évitée, les différentes diplomaties entament des négociations. A Paris, l'Empereur, la France, l'Angleterre, la Hollande signent, le 31 mai 1727, des préliminaires préparatoires à un Congrès qui doit s'ouvrir, l'année suivante, à Soissons. De là devait sortir, après bien des traverses, le Traité de Vienne (1731), qui assura, momentanément, la paix.

Sur les démarches de l'abbé de Saint-Pierre et sur l'attitude officielle à son égard, nous sommes renseignés par des documents qui ont été versés aux Archives du ministère des Affaires étrangères, dès cette époque (1). Ces papiers d'Etat, qui n'étaient pas rédigés pour le public, nous donnent très exactement la pensée d'hommes réfléchis du XVIIIe siècle sur le grave problème de la pacification européenne. On verra que les arguments et leurs réfutations, dans l'ensemble, ne sont pas très différents de ceux qui sont fournis de nos jours.

§

Le premier document émane de l'abbé de Saint-Pierre pour la justification du projet de Paix perpétuelle. Bien que la suscription marginale porte la date de l'année suivante, il est très certainement de 1727, et porte le titre de: *Raizons pour faire imprimer avec permission l'Abrégé du projet de paix perpétuelle.*

Je suppose que la Cour de France soit effectivement dans l'opinion:

1° Que le plus beau personnage que puisse faire en Europe un Roi de France, c'est d'y conserver la paix par sa prudence, par son équité, et surtout par la supériorité de ses forces;

2° Que de grandes conquêtes sont présentement impossibles à cause de la facilité des puissances voisines à se liguer contre un conquérant;

3° Que les petites conquêtes sont très difficiles et qu'elles coûteraient quatre fois plus qu'elles ne valent;

4° Qu'il est réellement beaucoup plus glorieux pour le Roi de payer bien toutes ses dettes, de rétablir le crédit public, de faire au dedans de l'Etat des établissements très avantageux que de faire de grandes conquêtes au dehors;

5° Que plus il a de supériorité de forces sur les voisins, plus il leur sera glorieux de leur proposer les moyens les plus efficaces pour rendre désormais les conquêtes absolu-

(1) *Archives des Affaires Etrangères*, Paris. France et divers Etats de l'Europe (1725 à 1729), n° 494.

ment impossibles, même durant les minorités et les autres temps d'affaiblissement des monarchies;

6° Que cette supériorité de forces est présentement suffisamment connue en Europe;

7° Que la plus longue paix et la mieux affermie est ce qu'il y a de plus désirable pour le bonheur et la gloire de son règne.

De cette supposition, il suit:

1° Que le Roi ne peut rien faire de plus prudent que de travailler à persuader à ses voisins qu'il est réellement dans ces sages opinions et dans les sentiments les plus équitables et les plus pacifiques;

2° Il suit que, plus ils se seront persuadés que ce seront ses véritables sentiments, plus ils auront de confiance dans sa conduite et dans ses promesses, et que plus il aura de facilité à obtenir d'eux les démarches qui tendront à l'affermissement de la paix.

3° De cette bonne opinion que l'on prendra de lui en Europe, il suit que tous les souverains qui ont le plus à craindre leurs voisins plus puissans, comme Venize, Sardaigne, Gênes, Portugal, Danemark, Suède, Hollande et les princes allemans regarderont le Roi comme un voizin, comme un prince dont ils n'auront jamais rien à craindre, et comme un protecteur sûr contre l'ambition et les ressentiments d'un voisin plus puissant et ne demanderont pas mieux que de convenir avec lui de tous les moyens les plus efficaces pour leur conservation réciproque et pour empêcher dorénavant toute rupture entre eux et toute conquête.

4° Il suit qu'entre les moyens qui peuvent servir à leur donner cette bonne opinion des sentiments du Roi, on peut compter la permission qu'il accorderait à M. l'abbé de Saint-Pierre de faire imprimer l'*Abrégé du projet de Henri IV pour rendre la paix parfaitement solide en Europe*.

5° Il est évident que les souverains jugeraient avec d'autant plus de fondement que le Roi est et sera toujours dans des dispositions très favorables à la grande durée et à la grande solidité de la paix que les grands intérêts de ce prince, pour désirer cette solidité parfaite, sont très évidemment démontrés dans ce projet abrégé.

6° Il est certain qu'une pareille édition, faite dans la capitale, donnerait au public l'opinion que le Roi veut employer tous les moyens les plus efficaces pour rendre la paix désormais inaltérable et que cette opinion ferait un très bon effet dans la Nation par rapport au crédit public, car il n'y a personne qui ne croye que si Sa Majesté veut fortement l'exécution de ce projet il en viendra à bout; voici la seule objection que l'on peut faire, on jugera de sa force par la réponse.

Objection:

Il est vrai qu'une pareille édition publique de l'abrégé du projet de paix perpétuelle contribuerait fort à persuader aux princes étrangers que la Cour de France n'a que des desseins très pacifiques et très désirables pour la conservation réciproque de leurs Etats; il est vrai que la prochaine espérance d'une paix solide et durable serait un effet admirable pour le crédit public, mais cette édition pourrait donner occasion de penser que la Cour de France approuve tout ce qui est dans l'ouvrage ou du moins qu'elle n'y désapprouve rien; or, il ne seroit pas prudent pour elle de prendre un pareil engagement ni envers le public, ni envers les souverains d'Europe.

Réponse:

1° Il y a un remède, c'est que le censeur du livre déclare que quoiqu'il ne soit pas de l'avis de l'auteur en plusieurs choses, cependant, *comme le but de l'auteur est très louable, l'ouvrage en gros est bon et utile, il croit que l'impression en doit être permise comme très avantageuse à la Nation et honorable pour la mémoire de Henri le Grand, inventeur de ce merveilleux projet.* Il est évident que si une pareille approbation ne peut jamais engager le censeur au delà d'une approbation générale pour le gros de l'ouvrage, elle n'opérerait à plus forte raison aucun engagement de la part de la Cour de France pour aucune proposition particulière, mais seulement une approbation du but de l'auteur et du gros de son ouvrage, sans aucune approbation ni pour le détail, ni pour aucune proposition en particulier. Or, ne suffit-il pas, pour opérer dans les Souverains voisins et dans la Nation la bonne opinion de l'esprit sage et pacifique du Roi, qu'ils sachent qu'il permet l'impression d'un ouvrage fait exprès pour affermir la paix en Europe et qu'il paraît savoir gré à l'auteur

d'avoir ressuscité le beau projet de son quatrième ayeul ?

2° Outre cela, le censeur pourra retrancher et adoucir certains endroits et même ajouter ce qu'il jugera à propos.

3° Comme on imprime cet abrégé en anglois à Londres et en françois en Hollande, les étrangers qui l'approuvent fort en gros seraient fort étonnés que l'auteur n'eût pas pu obtenir la permission de l'imprimer en France, et cela pourrait diminuer l'opinion qu'ils ont pris de la conduite équitable et pacifique de la Cour de France, et cette conduite de la France pourrait donner occasion à des ligues particulières entre eux, au lieu de viser par l'entremise de la France à une ligue générale pour affermir la paix dans le prochain congrès.



Ce mémoire, inédit, permet de fixer certains traits psychologiques de l'abbé de Saint-Pierre. On y retrouve, encore mieux que dans son œuvre imprimée, cette manière curieuse de procéder par esprit géométrique, sans négliger aucun détail du raisonnement. Son esprit est comme une longue-vue, dont toutes les parties seraient tirées soigneusement les unes des autres. Evidemment, l'abbé pensait qu'il suffisait, ensuite, de regarder, à l'oculaire, pour avoir une vue parfaitement claire de toute la question. Mais cet utopiste n'est point du tout dépourvu de sens pratique, et, comme beaucoup d'apôtres, il sait, pour faire triompher son idée, employer les arguments d'opportunité.

Le mémoire était adressé au secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le comte Fleuriau de Morville, membre de l'Académie française, qui dirigeait ce département depuis la mort du cardinal Dubois (1723).

Nous avons la copie de la réponse de ce secrétaire d'Etat à la demande de l'abbé de Saint-Pierre.

Copie de la lettre de M. de Morville
à M. l'abbé de Saint-Pierre

A Versailles, 24 juin 1727.

J'ai reçu, monsieur, avec votre lettre du 22 du mois der-

nier, l'extrait que vous y avez joint d'une lettre de M. le Duc de Richelieu à M. l'abbé de Saint-Remy et un mémoire des raisons qui peuvent vous faire accorder la permission de publier l' « Abrégé de votre Projet de paix perpétuelle ». Je savais déjà ce que M. le prince Eugène pensait de ce projet et les éloges qu'il en a faits. A l'égard de l'impression de l'abrégé que vous voulez en donner au public, M. le cardinal de Fleury n'y voit rien que d'utile et il ne peut y avoir de difficulté pour le privilège que vous désirez, en demandant, suivant la règle, un examinateur à M. le garde des Sceaux, afin que, sur le compte qui sera rendu de l'ouvrage, il puisse donner ses ordres pour que le privilège vous en soit expédié.

Je vous serai très obligé de la communication que vous me promettez d'un nouveau projet que vous avez fait et je suis persuadé que M. le cardinal de Fleury le verra avec plaisir.

Je vous prie d'être persuadé de la sincérité des sentiments avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble, très obéissant serviteur. *Signé:* DE MORVILLE.

Cette réponse laissait d'autant mieux espérer le succès de la requête que le Garde des Sceaux, qui devait fournir l'Examinateur, était alors Louis-Gaston Fleuriau d'Armenonville, le propre père du comte de Morville, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Mais la même année, au mois d'août 1727, un changement de grande importance se produit dans le haut personnel gouvernemental. Le garde des Sceaux et son fils sont tous les deux destitués et leurs deux charges attribuées à un seul ministre, Chauvelin.

Or, Chauvelin, autoritaire, violent, belliqueux, doué par ailleurs de remarquables qualités d'intelligence et de probité, entreprend de poursuivre la politique de lutte traditionnelle contre la Maison d'Autriche.

Dans ces nouvelles circonstances, le censeur désigné pour examiner l' « Abrégé du Projet de paix perpétuelle » fut M. Hardion, membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cet historien, maintenant bien oublié, avait été choisi par le

roi pour donner des leçons d'histoire à ses filles. Il a écrit plusieurs ouvrages, notamment une *Histoire universelle, sacrée et profane*, composée par ordre de Mesdames de France, en vingt volumes.

En février 1728, il remit au garde des Sceaux un jugement critique, prudent, mais circonstancié, qui représente, certainement, le point de vue du gouvernement de l'époque, et mérite, après plus de deux siècles, d'être publié.

Librairie. Censure du projet de paix perpétuelle par M. l'abbé de Saint-Pierre. 1728.

J'ay releu avec beaucoup d'attention l' « Abrégé du Projet de Paix perpétuelle » que M. l'abbé de Saint-Pierre a présenté pour l'impression. Il a retranché ou adouci la plupart des endroits qui m'avaient arresté, dans la première copie de ce projet, et je vois moins de raisons que je n'en avais veu, d'en empescher la publication. Mais je doute toujours qu'il convienne de le dédier au Roy, et de le revestir d'un Privilège de Sa Majesté. Tout ce que je crois qu'on pourrait faire de plus favorable serait d'accorder une permission tacite de le faire imprimer.

Pour que l'exécution de ce Projet fût aussi facile que se le persuade M. l'abbé de Saint-Pierre, il faudrait que plusieurs souverains pussent se résoudre aujourd'huy à se contenter pour toujours de *la possession actuelle* qui est le fondement du système de M. l'abbé de Saint-Pierre, et à renoncer de bonne foy aux justes prétentions qu'ils peuvent avoir. Il faudroit qu'ils fussent tous, soit à présent, soit dans la suite, assez philosophes et assez maistres d'eux-mêmes pour sacrifier, au bien de la Paix et au bonheur de l'Europe, les idées flatteuses de la gloire qu'ils peuvent acquérir par les armes, le désir de leur agrandissement, leurs haines, leurs jalousies, et toutes les autres passions qui leur ferment si souvent les yeux sur leurs véritables intérests. S'ils étaient tous dans de pareilles dispositions, ils n'auroient pas besoin qu'on leur donnast des leçons pour les porter à s'unir par une alliance perpétuelle.

Ils chercheraient d'eux-mêmes, et trouveraient bientôt les moyens de former et de cimenter cette union.

Leurs ministres, plus habiles et plus éclairés que le politique renfermé dans son cabinet, sçauroient en dresser les conditions d'une manière plus convenable que ne le peut faire ce politique peu instruit, et mieux proportionnée au rang et à la dignité de chaque souverain.

Mais si l'on considère les hommes tels qu'ils sont et tels qu'ils seront toujours, on jugera que le système de M. l'abbé de Saint-Pierre n'est qu'*un être de raison,* et l'on se bornera à louer son zèle et ses bonnes intentions.

Ce Congrès perpétuel, permanent et indissoluble devient, par cela mesme qu'il est indissoluble, un tribunal supérieur aux souverains, et ils s'imposeraient, en l'établissant, un joug très onéreux. La liberté qu'ils auroient de rappeler à leur gré les commissaires qu'ils enverroient, n'empescheroit pas que ces commissaires, réunis en un corps toujours subsistant, ne fussent des juges redoutables pour chaque souverain.

Ce tribunal s'arrogerait peu à peu plus de droits et d'authorité qu'on ne luy en donneroit d'abord, et il ne seroit pas à l'épreuve de la corruption, parce qu'il seroit composé d'hommes. Les plus habiles et les plus hardis opprimeraient par leurs talents les plus timides et les moins capables; ils triompheraient des ignorants par la force de la parole, comme le Prince puissant triomphe du Prince faible par la force des armes, de là combien d'injustices, de plaintes et de brouilleries qui attireroient nécessairement la guerre.

Il en serait comme de ce congrès spirituel que les anciennes Républiques de la Grèce avoient établi sous le nom de Conseil des Amphictyons. L'objet de ce conseil estoit de maintenir l'union entre ces différentes républiques, pour leur seureté commune, chaque République y envoyoit ses députés qu'elle pouvoit rappeler quand elle le jugeoit à propos. On y portait tous les différends que les Républiques avoient entre elles, et si quelqu'une d'elles refusoit de se soumettre aux jugements de ce tribunal, où la brigue et l'esprit de partialité s'introduisirent bientost, toutes les autres prenoient les armes pour la réduire. La Grèce ne fut presque point sans guerre, pendant tout le temps que subsista le Conseil

des Amphictyons; elle devint à la fin la proye d'une puissance dont l'obscurité et la faiblesse avaient été jusques-là l'objet du mépris de toutes ces Républiques.

L'application de cet exemple est facile, et je conclus que si le projet de M. l'abbé de Saint-Pierre est une chimère, il ne convient ny d'en authoriser la publication par un privilége, ny de le décorer d'une dédicace au Roy.

Je prévois que ce jugement excitera des plaintes de la part de M. l'abbé de Saint-Pierre, mais je répondrois mal à la confiance dont m'honore Monseigneur le Garde des Sceaux si je dissimulais ce que je pense, soit que j'aye raison, soit que je sois dans l'erreur.

A Versailles, le 17 février 1728. *Signé:* HARDION.

Le garde des Sceaux, sur l'avis du censeur, refusa donc le privilège du roi. L' « Abrégé du Projet de paix perpétuelle » ne fut répandu que par l'édition parue en Hollande, avec cet avertissement de l'éditeur:

Cet abrégé, fait par l'Auteur même, m'a été envoié par un savant homme qui est présentement à Paris et qui me fait la grâce de me vouloir du bien; j'ai l'honneur de l'en remercier ici.

§

Au XVIIIe siècle, le projet d'organisation de la Paix aurait pu trouver des possibilités de réalisation et une atmosphère favorable. Les rois et les princes qui dirigeaient les Etats, malgré la gravité de certains antagonismes, pouvaient tenter une entreprise de pacification, surtout si la France avait résolu de s'engager dans cette voie. L'esprit de cosmopolitisme, que les écrivains allaient contribuer à répandre dans les classes éclairées, autorisait la conception d'une société européenne.

Cependant, les philosophes, les politiques, les gens de gouvernement ont présenté de sérieuses objections à la tentative de l'abbé de Saint-Pierre. Il leur semblait que les rivalités des Etats ne pouvaient pas être apaisées par une assemblée d'arbitrage, et que les solutions de pure

logique étaient vouées à l'échec en face des réalités. Ils exprimaient, aussi, la crainte de voir les conflits s'aggraver au sein même d'une assemblée où des intérêts opposés seraient représentés. Enfin, il apparaissait comme impossible d'établir juridiquement la Paix entre des princes qui ne témoignaient d'aucun sentiment pacifique véritable.

Depuis lors, l'Histoire de l'Europe, remplie de guerres nombreuses et de plus en plus atroces, semble donner raison à ce scepticisme, presque général, devant l'idée de pacification.

A notre époque, le triomphe des nationalités et les agitations des démocraties ont compliqué les problèmes, en même temps que les transformations économiques et sociales changeaient la face du monde. Dans l'ensemble, les peuples, enfermés dans le cadre des Etats, ont pris conscience d'eux-mêmes pour former des nations douées d'un violent instinct de conservation personnelle et possédées de l'esprit de domination .

Mais dans l'hypothèse où, seule, la guerre peut permettre le règlement des conflits, on se rend bien compte qu'il ne s'agit plus d'une série d'engagements entre des troupes de métier. La population tout entière, puisque la science a mis dans la main des hommes des moyens effroyables de destruction, est engagée dans un jeu mortel. Une pareille éventualité ne se laisse point envisager sans angoisse et, si la peur ne peut pas être érigée en principe d'action, du moins elle oblige à la réflexion.

Il serait, certes, aventuré de prétendre tirer une leçon définitive d'une expérience avortée, car il n'y a pas commune mesure entre les essais d'organisation de la Paix au XVIII[e] siècle et maintenant.

Mais ne pas se laisser séduire par l'idéologie et garder toujours le souci des réalités immédiates, c'est la signification profonde de la tentative de l'abbé de Saint-Pierre et de son échec.

SEPTIME GORCEIX.

AUX TROIS BONHEURS

OU

LE JAPON DE LA TRADITION

—

Je me suis arrêté huit années à l'auberge des Trois Bonheurs. *J'ai partagé le riz de Madame Veuve Sakaï, parlé ses images, adoré ses fétiches.*

Je n'ai rien copié; rien improvisé.

Suggérant sans définir, communiant sans juger, j'ai laissé l'âme japonaise habiter une maison, et manœuvrer, de l'intérieur, à la fois les poulies du décor et les fils des marionnettes.

G. B.

AUX TROIS BONHEURS

FLEURS	SAKÉ	FEMMES
PRUNIER	LUNE	AÏKO
CERISIER	CONVIVES	O-SAYO
LOTUS	MONNAIES	MITSUKO
CHRYSANTHÈME	NOCES	SAKAÏ SAKAÉ

—

I

FLEURS

PRUNIER

Madame Veuve Sakaï, *Sakai no Goke San*, tient à l'enseigne des *Trois Bonheurs* la plus vieille auberge de Hakata.

Sous le gris souris huileux de la coiffure à trois coques, derrière des yeux clignotants et des rides qui n'ont point d'âge, elle cache une maîtresse tête, Madame Veuve Sakaï. L'œil n'emporte jamais d'elle que l'image d'un manteau de soie noire clopinant sur des chaussons de finette blanche. Mais le manteau est aux armes de la Maison, qui scellent une indissoluble union : l'auberge, cette prospérité, et la patronne, cette volonté.

— Je me recommande à vos bonnes grâces! susurre Madame Veuve Sakaï aplatie sur les nattes telle une maigre araignée.

Et le client obéit plus qu'il ne se laisse tenter.

« Si c'est la poule qui chante, la maison penche du côté de la ruine », dit le proverbe. Mais Madame Veuve Sakaï en use avec les proverbes comme avec les domestiques : elle garde ceux qui lui servent, renvoyant les autres au vent qui bruit dans les pins de la dune. Et ce minuit-là, quand de temple à temple, du chapelet de ses cent huit battements, la cloche du Bouddha sanctifia l'avènement de la nouvelle année, Madame Veuve Sakaï grimaça en s'endormant : les comptes de l'auberge étaient aussi rituellement assis qu'une statue de pierre du Bouddha des Chemins.

Or, comme sifflait le premier train montant, le premier jour du premier mois fusa sur Hakata. Non le Premier Jour, en vérité; ni même le Jour du Lever de la Lune, comme on dit pour le premier jour des autres mois : mais le Jour Initial, ou encore le Jour du Coq, ou encore le Jour des Trois Commencements. Car il convient de laisser aux choses de tradition les noms dont les Ancêtres les ont glorifiées.

Madame Veuve Sakaï surgit tout habillée des couvertures qui tachaient les nattes, écarta, du côté du jardin, des rideaux de toile bise, se faufila entre deux cloisons de papier, et à la faveur d'une raie de lumière froide, mains rentrées et pied boiteux, dégringola l'escalier :

— Santarô! Santarô! Tu dors encore! Me voici bien récompensée, vraiment, d'avoir fait de toi l'homme de confiance de la Maison!

Il y eut un grognement sous la cage de l'escalier. Au travers du passage, une jambe de caleçon se tendit.

— Allons, vite! Des fainéants de ton espèce, j'en pourrais chercher trois ans avec des sandales de fer sans courir risque d'en trouver !

Les volets de bois glissèrent. Un bruit de socques traîna sur les pavés. Une poulie grinça :

— La voilà, Patronne, votre Eau nouvelle! Et d'ouvrir l'année, je vous félicite !

— Je te félicite !

Madame Veuve Sakaï plongea dans le seau une main courbe, et lapa l'Eau glacée qui, puisée le Jour Initial avant le lever du soleil, écarte, l'année durant, les griffes des Génies malfaisants.

Il était temps : une lueur se posait sur la gelée blanche des tuiles. Les orteils de Madame Veuve Sakaï saisirent d'eux-mêmes les brides de sandales paille et liège, et dix secousses l'amenèrent au milieu de la cour, face aux premiers rayons. Alors, inclinée, frappant trois fois et trois fois ses paumes, la patronne des *Trois Bonheurs* rendit hommage à la Grande et Noble Déesse du Soleil.

Comme elle se retournait, Madame Veuve Sakaï vit, sur le palier de l'entrée, plonger vers les planches bien cirées les nuques alignées de ses trois servantes :

— D'ouvrir l'année, je vous félicite ! psalmodia Kimiko à voix décroissante.

— D'ouvrir l'année... reprit Inéko.

— D'ouvrir l'année... fit timidement Aïko.

Madame Veuve Sakaï eut un léger signe de tête :

— Je vous félicite, bien que vous ne soyez guère matinales ! C'est la paresse, voyez-vous, qui perd les filles d'aujourd'hui : comme on dit, qui se lève tôt fait triple gain, qui se lève tard perd huit boisseaux de riz ; et c'est dès le Jour Initial que se fixe le travail de toute l'année ! Allons, toi, Kimiko, prépare les cadeaux ; toi, Inéko, à ta cuisine et à tes gâteaux, je te prie ; toi, Aïko, vois que tout soit propre, et puisque nous sommes ce matin sans clients, tiens les portes fermées, que les Bons Esprits ne s'échappent point !

— Oui ! crièrent d'une seule voix les trois filles disparaissant.

Mais dans le vestibule, avant de se disperser :

— Elle nous ferait nettoyer les rainures des meubles avec un cure-dent ! grommela Kimiko.

— Couper une patte de moustique en huit ! enchérit Inéko.

— Même aux servantes, risqua, le cœur lourd, Aïko, il y a une façon de dire les choses !

La roue de l'auberge lancée, Madame Veuve Sakaï fut dans une pièce du rez-de-chaussée tendre ses doigts gourds aux charbons d'un brasero. Elle ne s'était pas accroupie, que, les cloisons s'écartant doucement, deux tresses noires roulées en coques et une ceinture de brocart neuf se collèrent aux nattes devant elle :

— Maman, d'ouvrir l'année, je vous félicite!

Les traits de Madame Veuve Sakaï se détendirent d'un coup, et prirent l'expression quasi-béate que seule savait leur donner la contemplation d'une richesse.

— Je te félicite, Mitsuko San ! Ah, les jeunes filles ont le sommeil profond !

Kimono bleu sombre et ceinture à fond d'or, silhouette mince et genoux pliés, yeux immenses et cou fardé, Mitsuko vint près de sa mère s'agenouiller.

— Kimiko ! appela Madame Veuve Sakaï choquant ses paumes.

Et Kimiko apportait en un plateau deux boîtes blanches à ficelles rouge et or.

— Voici pour toi des cadeaux, offrit Madame Veuve Sakaï : ta raquette de nouvel an, et une épingle d'argent!

La tête entre les bras baissée, Mitsuko reçut les présents, qu'elle posa sans les ouvrir :

— En vérité, Maman, je vous remercie !

Chargé d'étain luisant un autre plateau vint, que Madame Veuve Sakaï suivit des yeux :

— Le saké-aux-herbes du jour de l'an : saké-aux-herbes, saké de longue vie ! Et ce saké-là, comme les enfants le boivent d'abord...

Soupe de légumes, riz, et prune au sel, à la fin de leur

menu repas, Mitsuko sortit de sa manche un paquet aux angles nets :

— Maman ! J'ai un présent...

— Ouvrirai-je ?

— Je vous en prie !

Il y eut du papier vert, des ficelles rouges et blanches, un losange jaune à liséré bleu, du papier blanc, une boîte laquée emplie d'ouate, et tout au fond, sculptée dans du vieux bois veiné de noir, une miniature de chef-d'œuvre en forme de proue :

— Oh ! Un Bateau de la Fortune !

— C'est peu de chose, Maman : mais si vous regardez bien, vous y verrez les Sept Dieux du Bonheur, le Chapeau et le Manteau qui rendent invisible, la Branche de Corail, la Clef à ouvrir les Trésors, et, tout ovale sous le maillet du Dieu de la Richesse, la Pièce d'Or du temps jadis !

— Je le mettrai ce soir sous mon oreiller, Mitsuko San !

A nouveau, les cloisons s'ouvrirent :

— C'est la marchande de fleurs... dit Aïko.

— Je viens, Aïko! interrompit, légère, Mitsuko.

Avant de promener par l'auberge un œil aigu et quotidien, à voir, par la porte du cellier, les deux enfants noyées dans le fouillis des branches, Madame Veuve Sakaï ne put s'empêcher de faire halte. Aux charbons d'un brasero, Aïko courbait les tiges; et sous les manches relevées de Mitsuko, paniers et vases s'épanouissaient. Il poussait des pins, des bambous, des pruniers : pruniers de serre à corolles blanches, pruniers de jardin à bourgeons roses. Déjà, au vase chinois qui faisait l'orgueil de l'auberge, une branche de pin, une tige de bambou, une lance de prunier symbolisaient la Terre, l'Homme et le Ciel : le Ciel à deux hauteurs d'Homme, à trois hauteurs de Terre.

— Vous êtes habiles, l'une et l'autre !

— Merci ! répondit le rire clair de Mitsuko.

Madame Veuve Sakaï sortit sur ses sandales et se campa dans la cour, face au vestibule. Rien ne man-

quait, décidément ! Un bouquet de choux rouges bien pommés était offert au dragon du paravent ; de chaque côté de l'entrée, deux peintures déroulées de diables cornus défendaient la maison contre les Mauvais Génies, ne laissant s'insinuer que les Esprits gardiens; au-dessus, encadré de houppes en paille de riz, le panonceau même qu'elle avait commandé étalait ses porte-bonheur: tout autour, la feuille de daphné symbole de la transmission des biens de génération en génération ; au milieu, la brochette de kaki secs image d'une descendance de neuf enfants, le bâton de charbon de bois emblème de longue vie, et l'écrevisse qui vous souhaite de durer jusqu'à ce que l'âge vous fasse le dos aussi voûté que le sien.

Madame Veuve Sakaï traversa la cour, passa le porche de l'auberge, et fut, de la rue, admirer sa maison. A l'extérieur aussi, elle était rituellement parée : de l'un et de l'autre côté du porche, à travers les branches de pin, les trois bambous poussaient hors d'un rond de gravier leurs trois pointes biseautées assemblées en triangle; en haut, d'un bout à l'autre, les tresses de paille étaient tendues, et, du fond de sa planche de bateau, l'enseigne des *Trois Bonheurs* se détachait plus verte entre une rave féconde et une orange éternelle.

Avec fierté, Madame Veuve Sakaï se retourna pour participer à la vie de la rue, de la rue de l'auberge, de *sa* rue : mais comme elle félicitait de loin la marchande de poissons secs, la ficelle d'un cerf-volant lui fit perdre l'équilibre. Elle se releva avec un rire qui découvrit ses dents dorées. Autour d'elle, des gamines jouaient au volant, et la plus petite vint lui montrer sa raquette, dont l'envers de soie noire et blanche dessinait le portrait de l'acteur Ganjirô. Un peu plus loin, du côté du pont, deux vauriens contrefaisaient la démarche d'un paysan à couverture vermillon, qui brandissait, suspendus à une tige de bambou, un chat de carton noir, un ballon rouge et des gâteaux de riz. A droite, traversant la rue, képi à plumet et galons en trèfle, un officier en grande tenue s'étalait sur son pousse-pousse et retenait de ses mains

gantées la couverture qui lui chauffait les genoux.

Repassant le porche, Madame Veuve Sakaï croisa un Santarô qui haletait sous un faix de cadeaux : une oie sauvage aux pattes liées, une morue sèche en sa gaine de paille, des boîtes de conserves en une corbeille, une pile de serviettes en des enveloppes :

— Ne te trompe pas, Santarô ! L'oiseau, pour Maître Tanabé, le poisson pour Maître Amano, les conserves pour Itô San : les noms sont écrits. Pour les serviettes, les enveloppes ne portent que la marque de l'auberge : distribue-les aux clients que tu sais. Et redresse-toi un peu, que diable ! Tu as l'air d'un canard portant une boîte à livres !

Une auberge fleurie accueillit la patronne. D'un pas apaisé, elle suivit le couloir jusqu'au jardin, où, entre un ruisselet et des branches basses, verdi de mousse et gorgé d'offrandes, un temple nain tendait un store de bambou sous la protection de deux renards en vis-à-vis :

— Seigneur Dieu, pria Madame Veuve Sakaï tirant une cordelette à grelot, éloignez de moi les malheurs, donnez-moi une longue vie avec le bien-être, faites que mes désirs soient exaucés et que mes ennemis meurent d'embarras ! Seigneur Dieu, je vous le demande !

Il y avait, à l'arrière-fond de l'auberge, un autre sanctuaire, qui était celui des morts domestiques : c'est là qu'en sa tablette laquée siégeait l'âme de Sakaï Hajimé, de son vivant patron des *Trois Bonheurs*. Madame Veuve Sakaï fut devant feu son mari, et toute ployée lui dit :

— Maître, pourquoi vous être éloigné ? Vous devenu un homme de l'autre monde, qui saurait comme vous gouverner la barque ? Hélas, le gain dans le commerce vient plus lentement que la salive du bœuf, et il est aussi malaisé de réclamer une dette d'un sën que de se venger de ses parents ! Que le souci cependant ne monte point jusqu'à vous : quand il le faut, les femmes aussi manient la rame ! Voici que j'ai fait rentrer les arriérés du semestre, et qu'Itô même m'a payée, ce libertin qui, toujours en quête de clairs de lune et de bombances, a construit son fourneau plus haut que sa maison !...

Accroupie face au plateau chargé de mets qui, à la table des jours de fête, atteste l'invisible présence de feu Sakaï Hajimé, Madame Veuve Sakaï avait, vers midi, humé à petites gorgées sifflantes le thé qui clôt le repas.

Mitsuko en visites, Santarô en courses, les servantes à leur besogne; sans autre préoccupation que celle d'une maigre réunion commandée pour le soir par des gens de rien, elle se donnait avec méfiance à la joie presque neuve de s'appartenir à elle-même : remuer des souvenirs n'est-il pas le fait des paresseux; le temps qu'on donne au rêve, n'est-ce pas au travail qu'on le vole ? Pourtant, Madame Veuve Sakaï arracha d'une tignasse de tabac blond de quoi bourrer sa pipe au tuyau de bambou, l'alluma sur les charbons, aspira trois bouffées, vida les cendres en cognant à petits coups le dé de métal au bois du brasero, et une nouvelle pincée de tabac entre les doigts, suspendant son geste, dévida malgré elle un écheveau intérieur.

Bien au sud de Kagoshima, en direction de Formose, à mi-chemin de ces îlots Ryûkyû où l'on dit que les serpents sont verts, de petite taille, et mortels, sur la grève du bourg de Nasé en l'île d'Oshima, elle se revit, gamine en haillons courant les crabes. Du côté où le soleil se couche, à l'extrême lisière du bourg, son père possédait un bateau, une chaumine, et derrière, sur la montagne, si haut que l'eau n'y restait point et que le riz y poussait clair, une rizière à quatre sentiers : c'est là qu'elle se réfugiait en grimpant quand son frère l'avait battue. Comme elle était toute petite encore, sa mère avait quitté la maison, assise pour l'éternité en un baquet recouvert d'un linceul blanc : mais fût-ce en cherchant bien, elle n'avait d'elle d'autre image que celle d'une femme penchée brassant du riz dans une arrière-cour... Non, de toutes ces choses enfuies en volant, aucune n'avait sur elle laissé d'empreinte.

Le seul souvenir qui dans son corps et dans son cœur l'avait marquée, c'était celui du premier soir de la Fête des Morts en la trente-deuxième année de Meïji. Le temps avait été si lourd, la farandole l'avait tant pressée, qu'elle

avait bu tout le soir, et bu toute la nuit. A l'heure où les coqs chantent, un gars fort et sûr de lui l'affolant à coups de genoux, elle avait avec lui quitté la danse. La chose s'était passée sur les herbes sèches d'un champ de haricots. Feignant de se défendre, elle avait mordu ce mâle qui lui plaisait. Peu à peu, elle lui avait rendu ses hardiesses. Enfin, exaspérée, l'ivresse et le désir emportant la douleur, elle l'avait elle-même attiré en elle, et dans une chaleur inconsciente, l'avait rappelé. Quand il l'avait quittée, elle avait rejoint les autres en titubant, et on s'était moqué d'elle parce que, la trahissant, le petit jour découvrait le sang qui tachait ses chaussons: mais c'était la coutume, en Oshima, de confier aux gars les filles nubiles, afin que plus tard, au soir du mariage, le rite fût simple et sans surprise.

Elle n'avait pas revu son amoureux : pour la Fête des Morts, les gars vont de place en place, et elle ne savait pas de quelle partie de l'île il était. Mais au douzième mois de la même année, elle était entrée en qualité de femme dans l'auberge que Sakaï Hajimé tenait en plein bourg, avec sa mère. La vieille était infirme, l'homme buvait : elle avait remonté l'auberge.

La trente-neuvième année de Meïji, elle s'était sentie grosse. C'était l'année du Cheval Frère aîné du Feu, qui revient tous les soixante ans ; et comme les filles de cette année-là sont vouées par le destin à tuer leur mari. elle avait fait trois pèlerinages afin qu'il vînt un garçon. Les Mauvais Génies avaient été les plus forts : Mitsuko lui était née.

Son frère tué en Mandchourie, son père noyé dans le naufrage du bateau de Kagoshima, la vieille emportée par l'âge, rien ne retenait plus les Sakaï en Oshima. Elle avait déjà amassé une somme ronde : sur le conseil de Maître Tanabé, un bien brave homme d'homme de loi par hasard descendu chez eux, ils avaient l'un et l'autre vendu leurs biens, et, en la cinquième année de Taïshô, racheté à bas prix les *Trois Bonheurs* de Hakata. Le souffle de Sakaï Hajimé s'étant, l'année sui-

vante, brusquement coupé, elle avait, douze années, porté seule la pierre de l'auberge.

Non toutefois sans récompense : ses épargnes avaient triplé; les *Trois Bonheurs* avaient leur clientèle; la maison s'était embellie ; Mitsuko, sa seule faiblesse, Mitsuko, le seul espoir de l'auberge, Mitsuko avait, des meilleurs maitres de la ville, appris tous les arts réservés aux filles riches : l'art des fleurs et l'art du thé, l'art de la harpe et l'art des poèmes.

Pourtant, subissant son étoile maligne, voici que Mitsuko entrait fille en sa vingt-cinquième année ; et comme on dit, le pin de chaque an neuf est un nouveau jalon sur le chemin de la mort : allait-elle mourir, la patronne des *Trois Bonheurs,* sans que Mitsuko ait donné à l'auberge un patron, à l'auberge des enfants?

Bah ! Se mordre le nombril ne sert de rien : mieux valait faire confiance au temps, à l'argent, aux dieux ! D'autant que, la nuit prochaine, la deuxième de l'année, il y avait un moyen d'interroger le destin : le Bateau de la Fortune qu'elle avait reçu de Mitsuko, elle le mettrait sous son oreiller. Non qu'elle espérât voir en songe le Fuji. Mais qui sait ? Peut-être elle rêverait d'un faucon, ou d'une aubergine, ou d'un lieu d'aisances, ou, à tout le moins, d'un enterrement...

C'est ainsi que, dans le jour mat de la pièce glacée, parmi les branches fleuries et les Esprits gardiens, Madame Veuve Sakaï menait ses longs espoirs.

CERISIER

La nuit qui précéda l'arrivée du printemps, Santarô chassa de l'auberge les Démons des Maladies en répandant à poignées des pois grillés par toutes les pièces :

— Dehors le diable, dedans le bonheur, officiait-il, et que l'œil du diable soit arraché !

Mitsuko croqua de ces pois un nombre égal au nombre de ses années plus une ; et Madame Veuve Sakaï en emplit une boîte laquée, comme pilules contre la foudre: car jamais, de mémoire d'homme, la foudre n'atteignit

la personne qui, au premier coup de tonnerre, peut glisser dans sa bouche un des pois grillés de l'équinoxe.

Puis les brises du sud amollirent toutes choses, et le troisième mois n'avait pas fermé son cycle, que, sur l'Ile des Neuf Provinces, les cerisiers neigeaient leurs fleurs.

Alors il n'y eut plus dans les vases de l'auberge que des fleurs de cerisier deux fois courbées. Et par une belle fin d'après-midi, Madame Veuve Sakaï emmena au Parc de l'Ouest Mitsuko voir les Fleurs.

Contre le premier portique de l'avenue du parc, l'auto de louage s'arrêta en grinçant :

— On ne passe plus, s'excusa le chauffeur touchant son chapeau : il y a une foule comme des montagnes !

— Nous irons donc à pied.

Kimono vifs des filles, manteaux neutres des hommes et des vieilles, une seule houle ensoleillée se déroulait à bruit assourdissant jusqu'au sommet de la côte :

— Vrai, on dirait d'une procession de fourmis ! jugea, satisfaite, Madame Veuve Sakaï.

De chaque côté de l'avenue, baraques et boutiques s'alignaient entassées. Gaufres grésillantes, œufs cuits à la vapeur, bouteilles de saké gigantesques, fioles de sirops multicolores, canne à sucre noire de Formose, oranges, cacahuètes, perruches vert d'eau caquetant en cages, toupies, ballons rouges, cibles des tirs forains et marionnettes des jeux de massacre éblouissaient l'œil en le choquant.

Le deuxième portique franchi, la montée commença, et les cerisiers parurent. Cerisiers simples à fleurs blanches, cerisiers doubles couleur de pêche, étendaient sur l'avenue un dais embaumé. Se tournant vers sa fille, Madame Veuve Sakaï exprima son admiration de la manière la mieux choisie :

— Un coup d'œil, mille arbres! dit-elle.

Au sommet de la côte, la route plus étroite fit un coude, et dix miniatures de maisons de thé offrirent ensemble sous les branches pendantes leurs nattes surélevées et leurs coussins rouges. Sur le premier coussin

qu'elle atteignit, Madame Veuve Sakaï se laissa choir :

— Ah, j'ai les jambes comme des bâtons !

Mitsuko la réconforta d'une bouteille de limonade, et l'on grimpa jusqu'à la corniche qui surplombe la mer. Elle s'étendait sombre sous le soleil bas, et l'œil y naviguait en repos jusqu'à la ceinture d'îles qui la fermait au loin :

— Maman, des nattes vertes étendues ! s'extasia Mitsuko, tâchant à exprimer le calme de l'eau plate.

On fut à gauche par la vallée du parc, qu'emplissait une grande rumeur : comme on touchait le bord de la cuvette centrale, Mitsuko se pencha.

Aux pieds de dix mille cerisiers, dix mille amoureux des Fleurs buvaient et festoyaient. Accompagnements, chansons et rires crépitaient. Fouetteuses de guitares à trois cordes, gratteurs de harpes en demi-tronc d'arbre, sonneuses de clochettes, batteurs de tambours, cent musiciens par théories se croisaient en tournant. L'éventail et le verbe hauts, des gamines peintes aux kimono à ramages mimaient des danses héroïques. Les Fleurs, le saké, le vacarme enivraient tout un peuple d'ivresse brutale et saine.

— Ne ferons-nous point fête, nous aussi, Mitsuko San, pendant qu'on y voit encore clair à ses pieds? proposa Madame Veuve Sakaï prenant possession d'un coin de gazon.

Tablier et visage rouges, une servante vint en saluant dérouler une natte.

— Deux collations, avec une fiole de saké, une seule! commanda Madame Veuve Sakaï.

Laissant leurs socques au bord de la natte, les deux femmes s'accroupirent, et Madame Veuve Sakaï prit sans attendre les deux boîtes ficelées qu'on posait près d'elle. Elle sépara les baguettes de bois blanc, piqua le cure-dent dans l'ourlet de son kimono, déplia la serviette de papier, leva les couvercles : dans la première boîte, du riz; dans l'autre, de l'orange, de la rave confite, de l'algue pressée, des rondelles trouées de lotus, du fro-

mage de poisson, de la viande de conserve et de l'omelette au sucre.

— Vous verserai-je le saké, Maman? offrit Mitsuko retenant sa manche et inclinant la fiole.

Madame Veuve Sakaï n'accepta que deux coupes :

— C'est la troisième, dit-elle, qui est dangereuse. Ainsi feu ton père...

Très vite, le soir était tombé. Fruits trop lourds, on eût dit, de pamplemousses précoces, des lanternes rondes et jaunes s'allumaient çà et là au bout de baguettes ployées.

Les cris des femmes se faisant plus aigus, Madame Veuve Sakaï paya, et redescendit avec sa fille.

Du côté du couchant, les nuages rouges encore jaillissaient tourmentés, comme d'une source si profonde que, sous les dernières branches, Mitsuko s'arrêta.

Mitsuko dans son cœur ne portait point d'amour. Mais les Fleurs la troublant, l'illusion lui en était chère, et ses lèvres doucement se prirent à murmurer :

Qui dans son cœur
Porte un amour, se sent triste:
Et des nuages qui jaillissent
On n'arrive pas à voir la fin,
Sous le vaste ciel !

— Allons, viens, Mitsuko San ! dit Madame Veuve Sakaï.

LOTUS

Des douves de l'ancien château, sourdement, sur l'eau tiède, les lotus émergeant, vint pour Sakaï Hajimé, le feu patron des *Trois Bonheurs*, le moment du retour en ce monde.

Quand feu Sakaï Hajimé était entré dans le cours néfaste de la quarante-deuxième année, son souffle s'était coupé, et ses trois âmes séparées. Son âme matérielle,

qui siégeait dans le ventre, était allée au royaume d'en bas; son âme passionnelle, qui siégeait dans la poitrine, avait suivi son corps au tombeau; son âme raisonnable, qui siégeait dans la tête, s'était réfugiée dans la tablette funéraire.

C'est une belle tablette, que la tablette de feu Sakaï Hajimé. Sur l'étagère ancestrale, à la clarté jaune d'œuf de l'huile, elle se distingue des tablettes des autres âmes par le brillant de sa laque noire et ses grandes dimensions. Deux spirales d'encens, rallumées sans cesse, encadrent, aux pieds de la tablette, une coupe de bronze à l'eau sans cesse renouvelée. Derrière la coupe, une rose pêche, poussant son bouton hors d'un vase-à-une-fleur, se marie au lotus d'or qui soutient le rectangle gravé.

La face honorée de la tablette porte le nom impérissable dont feu Sakaï Hajimé fut, selon le rite, gratifié en vue de l'autre vie :

Temple-de-Longue-Félicité-
sur-le-Droit-Chemin-
de-l'Eternité-commençante.
Ici
est le Siège de l'Ame.

Pour la face qui regarde l'ombre, Madame Veuve Sakaï ne sait que trop bien, hélas, quelle inscription sa douleur dicta :

La Sixième Année
de Taïshô,
Premier Mois, Troisième Jour.
Nom vulgaire en ce Monde :
Sakaï Hajimé.
Dans la Quarante-Deuxième
Année de son Age.

Or, bien des cycles avant que Sakaï Hajimé ne partît pour renaître, le Roi des Enfers, en sa colère, avait réduit de six jours échelonnés à trois jours consécutifs le congé annuel de ses sujets. C'est pourquoi, ce douzième soir de la septième lune, las d'avoir, une année durant,

porté la pierre de la séparation, les esprits impatients se pressaient aux portes des enfers comme une bande de mille dauphins.

L'ombre de Sakaï Hajimé mit à la voile sans regarder le temps, heurta, après une nuit de tempête, les écueils de ce monde-ci, et, fondue dans la cendre de la première aube, fut s'asseoir sur son tombeau. Comme elle s'asseyait, elle eut si faim qu'il lui parut que l'estomac lui touchait l'épine dorsale. Mais plutôt que de se l'avouer, elle but l'eau du socle creux, et sourit dans son ventre à l'odeur des offrandes qui l'attendaient à la maison.

Vers la même heure, au fond du sanctuaire domestique, Madame Veuve Sakaï remplaçait par un lotus sans tache la rose pêche du vase-à-une-fleur et dépliait la natte où Mitsuko vint ranger trois plateaux pleins des mets chers aux nobles âmes : d'abord, des pois grillés, des épis de maïs, et, enveloppé dans des feuilles de lotus, du riz glutineux mêlé de haricots blancs; puis des concombres et des aubergines, piqués de bâtonnets où les esprits se puissent poser pour picorer; enfin le vermicelle, dont les morts sont si gourmands qu'ils en oublient de tirer vers le sépulcre les pieds des vivants malades.

Leur festin préparé, Madame Veuve Sakaï s'inquiéta d'offrir aux ombres un décor digne d'elles. Contre la cloison ouest du sanctuaire, elle suspendit l'image du Bouddha méditant, et, de chaque côté de l'image, un tableau de circonstance. A la gauche du Bouddha, une poésie se déroule :

Un prunier.
Sur une branche morte.
Un oiseau.
- Ouvrez-vous, fleurs, ouvrez-vous ! crie-t-il :
Bien folle plainte, en vérité !

A la droite du Bouddha, les caractères disent : « Déjà ce jour est passé, et voici notre vie diminuée d'autant. Nous sommes comme des poissons enfermés dans un vase dont l'eau fuit : de quel plaisir pouvons-nous jouir ? »

Satisfaite de l'ensemble, Madame Veuve Sakaï referma sans bruit les cloisons, traversa deux pièces désertes, et parut au fond du vestibule.

Drapé dans sa robe blanche recouverte de résille noire, un petit bonze attendait. L'enfant extirpa le chapelet enfoui dans sa manche gauche; Madame Veuve Sakaï se munit d'une théière d'eau fraîche, Mitsuko d'un bouquet de fleurs de lotus; et, bonzillon en tête, la théorie porta ses pieds à la rencontre des esprits : car, égarés qu'ils sont par les détours des enterrements, comment les morts sauraient-ils d'eux-mêmes retrouver le chemin de leurs maisons?

Entre un rideau de pins et une haie de bambous géants, gravissant maladroitement le raidillon rocailleux qui mène au tombeau de Sakaï Hajimé, Madame Veuve Sakaï laissait flotter ses pensées. Ils avaient vécu mari et femme, assortis l'un à l'autre comme deux châtaignes choisies; et leurs âmes en restaient soudées, ainsi qu'une branche vivante se greffe souvent sur une branche morte...

Soudain, sous les pieds du bonzillon, trois couleuvres s'enfuirent d'un tas de fougères sèches :

— Trois serpents : signe de festin à la maison ! dit Madame Veuve Sakaï, s'effaçant avec déférence pour laisser passer les reptiles.

Au premier coude, le rocher tombal apparut, pain de sucre bleu où se reproduisaient les caractères de la tablette.

Madame Veuve Sakaï jeta les yeux sur la pierre tarie, se souvint de l'inextinguible soif qui tourmentait son mari sur terre, et, pleine de confusion, versa l'eau de la théière dans l'évidement du socle; Mitsuko glissa une fleur de lotus dans chacun des deux moignons de bambou qui émergeaient du tertre; le bonzillon marmottant dévida son chapelet; et tous trois redescendirent vers la maison, environnés d'une foule d'esprits.

Chemin faisant, comme il lui semblait que les socques de feu Sakaï Hajimé raclaient le sol à son côté, Madame Veuve Sakaï raisonnait sa croyance. Sans doute, en-

tendre cent fois ne vaut pas voir une fois; voir cent fois ne vaut pas saisir une fois. Mais les âmes sont choses sans os, aussi subtiles que l'éclair, ou que l'air chaud qui monte en vibrant, ou que la lune qui se reflète sur l'eau : le singe seul essaie de saisir la lune! Quant à ce qui est de voir, faut-il se fier aux apparences? Les serpents ont-ils des pattes, les poissons ont-ils des oreilles? Et cependant les serpents ne marchent-ils pas, les poissons n'entendent-ils pas?...

Comme ils passaient le porche de l'auberge, le soleil déjà haut fit pleuvoir du feu.

A la fraîcheur, quand l'ombre bien repue de Sakaï Hajimé s'assit pour respirer au seuil de sa maison, ses six sens se dilatèrent au spectacle qui s'offrait. Aux perches de la cour, aux auvents, au cintre du puits, les lanternes vouées aux morts allumaient une à une leurs blancheurs géométriques, semant de sentences bouddhiques le bleu épais du crépuscule, cependant que, gesticulant sous le porche, Santarô faisait brûler les tiges de chanvre qui font le cœur hilare.

A respirer la fumée trop forte, l'âme matérielle de Sakaï Hajimé toussota, éclata de rire, et se mit à l'aise. Mais aux premières cadences d'un tambour lointain, elle se dressa d'enthousiasme et lança haut vers les étoiles les maigreurs de ses deux bras.

Kimono clair rayé des gars, kimono clair fleuri des filles, la farandole fit son entrée. Un double tambour en forme de sablier, une clochette intermittente et une guitare à trois cordes donnaient la mesure. Les socques la reprirent sur les pavés, et, solo roucoulé puis chœur rauque, le chant s'éleva :

Aux rondes de la Fête des Morts,
Vraiment, pour ne pas danser,
Faudrait être chat, cuiller en bois,
Bouddha de pierre !

Madame Veuve Sakaï fut bonne hôtesse. Il y eut des gâteaux de riz à la purée de haricots, du thé, et du saké.

C'est pourquoi, la danse renouée, les pensées allèrent aux choses de l'amour :

Si vous croyez que je suis venue
Tourner la meule :
C'est pour voir le gars d'ici
Que je suis venue !

Les mains resserraient leur chaîne, et, nues sous les kimono entr'ouverts, les jambes en sueur se frôlaient. Le tambour battit plus pressé, la voix se fit plus aigre :

Le pont de bois rond des enfers,
Avec vous, je le passerais bien :
Rouler dans le torrent, que m'importe,
Si l'autre monde nous réunit !

Si fort détonna ce lyrisme que de toutes parts les rires fusèrent, et que, du cellier où il s'était faufilé, un couple invita à plus de gaîté le conducteur du chant. Alors il chevrota :

Jolie fille
Et bateau neuf,
Chacun veut voir
Et veut monter !...

Voix haletantes et corps avides, la ronde tournait encore, que l'ombre de Sakaï Hajimé s'assoupit sur les nattes, au rythme familier des chansons de la Fête des Morts :

Vous ne m'aimez pas ? C'est tant mieux !
Vous m'aimez ? C'est tant pis !
Croyez-vous donc que je n'aie pas
D'autres amants !

Le matin du deuxième jour, un bonze renommé du temple du Bonheur Sacré fut invité à venir prêcher en l'honneur du retour des Mânes.

Tandis que le prêtre monologuait devant les tablettes les prières initiales rituelles, invitées et domestiques s'assemblaient dans la pièce de dix-huit nattes. Il vint Santarô et les trois servantes. Il vint la marchande de

pinceaux, la marchande de poissons secs, et la libraire, avec sa nièce. Mitsuko à son côté, Madame Veuve Sakaï présidait humblement, lorsque le bonze parut.

Il secoua sa manche droite, recroisa sur sa robe son étole brodée, se figea dans l'ouverture des cloisons, et se recueillit. Enfin, crâne baissé, coudes au corps, il laissa tomber syllabiquement sur les fidèles accroupis des paroles à peu près telles :

Les crimes contre le Bouddha ou ceux qui le représentent font renaître dans la Voie infernale. Les Enfers sont en nombre infini. Il y a notamment Huit Grands Enfers chauds et Huit Grands Enfers froids, chacun précédé de Quatre Entrées, précédées chacune de Quatre Petits Enfers.

Les Huit Enfers chauds se trouvent sous la partie habitée de la terre, à une profondeur de mille lieues. Dans le Premier Enfer chaud, on ne fait que passer: la vie y est de cinq cents Années, dont chaque jour vaut cinq cents Années, dont chaque jour vaut cinquante de nos années. Dans le Deuxième Enfer chaud, les damnés sont chargés de chaînes brûlantes: la vie y est de mille Années, dont chaque jour vaut mille Années, dont chaque jour vaut cent de nos années. Dans le Troisième Enfer chaud, les damnés sont pressés entre deux montagnes et réduits en bouillie. Dans le Quatrième Enfer chaud, les damnés poussent une clameur qui ne finit point. Dans le Cinquième Enfer chaud, les damnés franchissent des volcans infranchissables. Dans le Sixième Enfer chaud, la chaleur est ardente. Dans le Septième Enfer chaud, la chaleur est très ardente. Dans le Huitième Enfer chaud, les damnés meurent et renaissent un nombre de fois illimité.

Les Huit Enfers froids se trouvent sous la partie non habitée de la terre, au Lieu sombre par Excellence. Dans le Premier Enfer froid, le froid fait gonfler la peau : les damnés y vivent le temps nécessaire pour emplir de grains de chanvre un récipient contenant vingt fois treize boisseaux, à raison d'un grain de chanvre tous les cent ans. Dans le Deuxième Enfer froid, le froid fait fendre la peau : la durée de la vie y est égale à vingt fois la durée de la vie dans le Premier Enfer froid. Dans le Troisième Enfer froid, le froid est tel que les damnés ne peuvent remuer les lèvres. Dans le Quatrième Enfer froid, la langue se gèle. Dans le Cinquième

Enfer froid, la gorge elle-même se gèle. Dans le Sixième Enfer froid, la peau boursouflée de froid semble une fleur de lotus bleu. Dans le Septième Enfer froid, les plaies s'ouvrent au froid comme une fleur de lotus rouge. Dans le Huitième Enfer froid, les chairs s'émiettent au froid, et les os sortent comme une fleur de lotus blanc.

La voix du bonze menaçait. Madame Veuve Sakaï jeta vers lui un vieux billet de cinquante sën, et, l'exemple donné, il neigea des pièces de tous côtés. Alors le bonze exalta l'offrande, dans la forme que voici :

Il y avait au pays de Shaé, près du monastère Ghionshôja, une pauvresse nommée Nanda, qui vivait abandonnée en mendiant sa nourriture.

Un jour, elle vit les princes, les ministres et les grands faire acte de piété envers le Bouddha et la Communauté. Et elle pensa en elle-même :

— Pour quel péché suis-je donc née dans une maison si pauvre que je ne puisse faire acte de piété envers cette Source de Bonheur ?

C'est pourquoi, se repentant de ses fautes, elle mendia pendant un jour. Et quand elle eut ramassé la valeur d'un sën, elle fut trouver le marchand d'huile et lui demanda de l'huile. Le marchand l'interrogea :

— Un sën d'huile, ce n'est guère, et cela ne peut servir à rien : que veux-tu donc en faire ?

Nanda lui expliqua en détail ce qu'elle désirait, et le marchand, la prenant en compassion, lui donna de l'huile en plus grande quantité. Et voici que Nanda toute joyeuse porte cette huile au Monastère, et l'offre à l'Universellement Vénéré avec cette prière :

— Je fais acte de piété envers le Bouddha, et je lui offre cette petite lumière. Puissé-je, par le mérite de cette action, obtenir une intelligence claire dans le monde futur, et me délivrer de l'obscurité qui enveloppe tous les êtres !

Ayant ainsi prié, elle vénéra le Bouddha et se retira.

Avant que la moitié de la nuit ne s'écoulât, toutes les lumières s'éteignirent : celle-là seule brûlait toujours. Par trois fois, un disciple essaya de l'éteindre; mais elle ne s'éteignit point. Et le Bouddha, voyant cela, lui dit :

— Mon fidèle, parce que cette femme l'a offerte avec une grande foi, quand bien même on verserait sur elle l'eau des Quatre Océans, cette lumière ne s'éteindra point.

A nouveau, les pièces neigèrent. Et le bonze parla sur le paradis, disant :

A partir d'ici, du côté de l'ouest, au delà d'une infinité de Terres de Bouddhas, il y a une Terre qui s'appelle le Paradis.

En cette Terre du Paradis, il y a sept lacs précieux : les eaux qui les emplissent possèdent huit vertus ; le fond est de sable d'or pur ; et des chemins d'or, d'argent et de perles mènent à ces lacs, où croissent des fleurs de lotus aussi grandes que les roues d'un char, des bleues à l'éclat bleu, des jaunes à l'éclat jaune, des rouges à l'éclat rouge, des blanches à l'éclat blanc.

En cette Terre du Paradis, six fois par jour, tombe une pluie de fleurs de mandâra. Six fois par jour, on y entend le chant des cigognes blanches, des paons et des perroquets: et quand ils entendent ce chant, tous les êtres qui vivent en cette Terre élèvent leur pensée vers le Bouddha.

En cette Terre du Paradis, le nom même d'enfers est inconnu. Mais la brise y souffle doucement; et les branches des arbres précieux, et les tentures chargées de clochettes y sonnent de cent et mille accords divers : et quand ils entendent cette musique céleste, tous les êtres qui vivent en cette Terre élèvent leur pensée vers le Bouddha.

Le bonze glissa l'argent dans sa besace, salua et sortit.

— Une parole, trois soupirs! roucoula la marchande de poissons secs, impatiente de soulager en l'exprimant l'émotion qui la picotait.

Poliment, Madame Veuve Sakaï s'empressa de faire rejaillir sur ses invitées tout le mérite d'un tel sermon:

— Vous avez été fort généreuses, fit-elle; comme l'éclat d'un bouddha, l'éloquence d'un bonze n'est qu'une affaire d'argent!

— Quoi qu'il en aille comme vous le dites de l'éloquence des bonzes, minauda, de peur d'être en reste, l'une des dernières arrivées, il n'y a rien de tel encore qu'un sermon pour vous redonner des os !

— Moi aussi, je crois aux sermons ! conclut la marchande de pinceaux, qui ménageait son effet. Le bonze Ikkyû disait bien jadis que Bouddha, une louche en bois et du crottin de cheval, c'est tout un : mais maintenant

qu'il est mort, il peut toujours, de sa voix desséchée, réciter ses *mgna, mgna, mgna*; le Maître ne l'écoute plus !

Et toutes de glousser en se levant.

Le jour fut orageux, le soir lourd. La nuit venue, Madame Veuve Sakaï entreprit d'aller sur le tombeau de son mari brûler la bougie due aux morts. Elle partit seule en pèlerinage.

Comme une vitre dépolie, le ciel saturé ne laissait transparaître de la lune qu'une lueur sans contours, et la clarté de la lanterne perçait mal l'ombre moite. La femme trébucha dans la montée, et parvint au tombeau essoufflée et inquiète. Mais comme elle s'accroupissait pour changer la bougie, ses gestes l'absorbèrent, et une grande paix la pénétra.

Des douves du château, le coassement des grenouilles montait en geignant. Plus près, les grillons tournaient leur crécelle, et les insectes de la nuit heurtaient avec un bruit mat le papier huilé de la lanterne.

Immobile, Madame Veuve Sakaï appliqua à la flamme offerte ses yeux plissés et son cœur vide.

Hélas! Tout ce qui commence a une fin, et la joie donne au siècle la durée d'un soupir : le soleil du troisième jour s'étant affaissé du côté de la mer, l'heure de la séparation pesa morne sur l'auberge.

Seul Santarô travaillait ferme. Serviette au front, cache-sexe aux reins, il tressait en paille de riz le bateau du grand retour : ce fut bientôt une vraie barque, avec une proue, une poupe, une barre, un mât de bambou, et, accrochée au mât, une lanterne naine en papier rugueux.

Les doigts croisés sur la ceinture, Madame Veuve Sakaï eut un instant d'admiration béate. Mais la conscience de ses devoirs la ressaisit, et, cahin-caha, elle fut quérir une soucoupe où rayonnaient trois parts triangulaires égales, l'une de haricots, l'autre de riz, la dernière de vermicelle :

— On ne peut pas voyager tout nu ! gémit-elle en calant le viatique au creux du bateau.

Il y eut une gêne dans le cellier brûlant.

— Allons, Maîtresse, voici que le soleil est couché ! dit enfin Kimiko.

Madame Veuve Sakaï enveloppa d'un carré d'étoffe la barque tressée et prit le paquet sur ses avant-bras tendus. Puis, suivie de sa fille et de sa première servante, elle se dirigea vers la rivière Nakagawa, qui traverse la ville.

C'était l'heure du reflux commençant, et la mer, dont le reflet traînait à quelque distance, aspirait l'eau de l'embouchure. Chacune éclairée de sa lumière dansante, les barques des morts passaient par dizaines. Elles couraient en zigzags leur course effrénée, mal guidées par les mains sans force des ombres invisibles : mais des deux rives et de tous les ponts, dix mille regards les accompagnaient, dix mille pensées les préservaient.

Madame Veuve Sakaï défit les coins du carré d'étoffe, alluma le feu du mât de bambou, descendit l'escalier cimenté au bas duquel l'eau clapotait, et, courbée, abandonna aux vagues le bateau bien à plat.

A la poupe de paille, sous la violence du courant, un peu d'écume moussa : Sakaï Hajimé repartait pour les enfers, d'aussi mauvais gré qu'un cheval qui, lancé au galop, laisse tomber du crottin.

CHRYSANTHÈME

Vers la fin du dixième mois, quand éclate la gloire des chrysanthèmes, les rêves sont tristes aux filles sans mari : et vouée à tuer son mari pour être entrée en ce monde l'année du Cheval Frère aîné du Feu, Mitsuko n'a pas de mari. Madame Veuve Sakaï la console bien de son mieux :

— Patiente encore, dit-elle chaque soir : il n'est pas de tortue aveugle à la dérive qui ne rencontre un bois flottant !

Mais l'injustice de la comparaison révolte Mitsuko.

Non, Mitsuko ne jouera pas au fil des jours la tortue résignée ! Mitsuko nourrit dans son ventre un projet.

A cinq lieues de Hakata, dans les hauteurs du sud, au pied du mont Hôman, en un lieu nommé Dazaïfu, est le temple du seigneur Sugawara no Michizané, qu'on appelle aussi le dieu Tënjïn. On dit que, pour avoir étant homme porté la pierre de l'exil, le seigneur Tënjïn devenu dieu est secourable aux délaissés : le seigneur Tënjïn mariera Mitsuko, pourvu que d'un cœur humble et fervent Mitsuko l'en aille prier...

Encore ne serait-il prudent ni de faire seule ce voyage de trois quarts d'heure ni de livrer à qui que ce fût le secret du pèlerinage : voilà pourquoi, par ce midi gris et doux, sur un banc de la gare ouverte du tram-express, Mitsuko attend, billets en main, les trois amies qu'elle a conviées à une cérémonie du thé en Dazaïfu du Kyûshû.

Agitée, O-Yuki arrive première. A la largeur des feuilles d'érable qui tachent de pourpre son manteau flottant, il est clair qu'O-Yuki n'a pas encore seize ans :

— Je vous ai fait attendre!

— Non! C'est moi qui suis en avance. Oh, le joli manteau !

— Ne vous moquez pas : près du vôtre, le mien est une bien pauvre chose !

Certes, les reflets du manteau de Mitsuko sont aux yeux une pure caresse : mais les motifs en sont déjà plus flous, et les couleurs moins vives. Elle soupire :

— Vous l'avez acheté au *Magasin des Joyaux,* n'est-ce pas ? Je l'ai admiré à la devanture : hélas, c'est un manteau de petite fille ; et j'ai passé l'âge !

Un tram siffla et démarra :

— Il est parti, il est parti! dit O-Yuki battant des mains.

Et que le tram fût parti les fit toutes deux rire aux larmes.

— Je suis très en retard...

Elles se retournèrent. Namiko, la deuxième invitée,

élevait à bout de bras une boule d'étoffe que crevaient un bambou fendu et une anse de théière :

— J'ai passé une demi-heure à faire mon paquet. Mais voyez : autant envelopper des épingles! Yaéko San est-elle arrivée?

— Pas encore !

Traînant ses socques, Yaéko parut. On s'empressa au-devant d'elle :

— J'ai fait une impolitesse ! dit-elle négligemment.

Et on la tint quitte.

Un troisième tram allait partir :

— Les paquets, les paquets ! s'inquiéta Mitsuko.

Des paquets, il y en avait de ronds, de carrés, d'informes ; il y en avait sur un banc de la gare, sur le comptoir de la marchande de bonbons, sur la balustrade du contrôleur. On trépigna beaucoup ; on eut peur un peu : mais paquets et perruches finirent par se retrouver côte à côte sur le velours vert de la banquette du tram.

— Nous vous avons fait beaucoup attendre ! dit le receveur fermant les portes.

Alors O-Yuki poussa son bec vers l'oreille de Mitsuko et lui conta candidement son dernier potin :

— Hier soir, n'est-ce pas, mon frère aîné, n'est-ce pas, avec O-Fuji San, n'est-ce pas...

C'est ainsi que Mitsuko s'en fut prier le dieu Tënjïn.

A Futsukaïchi, on changea de tram ; et cinq minutes plus tard, les quatre amies en caravane débarquaient à Dazaïfu.

De chaque côté du chemin de la gare, le cou tendu entre les bannières de leurs baraques, les marchandes de thé les assaillirent obséquieuses :

— Veuillez entrer !

— Veuillez vous asseoir !

— Veuillez déposer vos paquets !

— Merci ! répondaient-elles chaque fois.

Le chemin déboucha dans l'avenue des portiques. Ils étaient quatre aux proportions gigantesques, le premier en bronze massif, les autres en pierre grise :

— C'est beau, n'est-ce pas ! détonna la voix aigre de Namiko.

L'avenue montait vers le temple, entre deux rangées d'étroites boutiques enguirlandées de feuilles d'érable. On vendait là tantôt des gaufres à la purée de haricots, tantôt des images roulées du dieu Tĕnjïn, tantôt cent espèces d'ouvrages en bois dur des montagnes, bustes du patriarche Daruma, plateaux à thé, bâtons de route, cigognes sculptées dans des racines, crocodiles articulés pour les marmots.

Trois paquets pesant sur ses poignets tendus, Mitsuko se plaignit :

— Ah, je n'en puis plus !

Fine mouche, et méchante, Yaéko l'aiguillonna :

— Si l'on fait un pèlerinage, Mitsuko San, et que l'on gémisse en chemin, ce que l'on désire ne se réalise pas !

Elles entrèrent dans une avant-cour que barrait, au fond, un énorme camphrier. O-Yuki trotta, et se blottit entière dans une fissure du tronc :

— Il est gros, hein !

Par un pont voûté, on prit à gauche, au-dessus de l'étang, la route du temple. Les socques glissaient sur les planches inclinées, et les paquets roulèrent. Le pont franchi, un autre pont s'interposa, tout semblable. Il y eut des cris de découragement : mais O-Yuki amusa le groupe en partageant un pain de deux sĕn entre les carpes grises et les carpes rouges qui barbotaient dans l'eau bourbeuse. Et l'on parvint à l'allée des lanternes : lanternes de pierre symétriques d'un bord à l'autre de l'allée, et dont la hauteur allait croissant à mesure qu'on se rapprochait du temple; lanternes de dix pieds, à chapiteaux plats ; lanternes de vingt pieds, à chapiteaux en pagode ; lanternes de vingt-cinq pieds, sur pyramides à degrés ; lanternes infimes cependant, les unes et les autres, sous les branches bénissantes des camphriers géants.

A droite, épanouie sur une colonne de bronze, une vasque à cinq pétales laissait retomber cinq filets d'eau. Sur le bord, une colombe buvait, qui s'enfuit. On déposa

les paquets près d'un portique et l'on fut à la vasque se purifier les mains. Quand Mitsuko se redressa, son cœur avait pris la transparence de l'eau.

Une immense porte brun rouge, à toit en trapèze, donnait accès sur la cour intérieure du temple. Un lion, un buffle et une licorne de bronze la défendaient de chaque côté ; à l'écart, dépareillée, une chouette vert-de-gris à crâne sectionné dilatait démesurément des prunelles cerclées d'or.

Sous la porte, en deux châsses se répondant, s'offraient, semblables, deux statues assises du dieu Tĕnjĭn tel qu'il était de son vivant : le corps puissant, la barbe en pointe, et blanche, le regard droit et généreux. Sortant du carquois, des flèches empennées lui décoraient l'épaule d'une façon d'éventail. Contre ses genoux, les pans de l'armure retombaient plats, et, sur l'or de la cuirasse, ressortait la blancheur de ses doigts de cire : la main gauche tenait par le milieu un arc détendu ; la droite, deux flèches noires.

— C'était un grand guerrier, hein ! admira Namiko.

— Sûr ! interrompit presque Mitsuko. Mais c'était aussi un bon seigneur, qui voyageait à dos de vache et faisait le bien autour de lui !

Elles pénétrèrent dans la cour du temple, peuplée d'érables, de pruniers, de lanternes et de ruisseaux.

— Moi, dit Yaéko, comme j'ai la cheville enflée, c'est au Cheval que je m'adresserai !

Elle fut à gauche vers le Cheval sacré, s'accroupit, et toucha le jarret de bronze : aussitôt, elle se sentit soulagée.

De leur côté, O-Yuki et Namiko, qui s'étaient, pour la forme, inclinées en passant devant le temple rouge et or, arrêtèrent leur promenade près d'un arbre rabougri entouré d'une palissade et muni d'un écriteau :

— *Tobi-Ume*, le Prunier volant ! scanda Namiko stupéfaite. Qu'est cela ?

— Comment ! Vous ne savez pas ?

— J'ai oublié ! dit-elle. Ce qui signifiait qu'elle n'avait jamais su.

Alors, délicieuse de sérieux naïf, O-Yuki récita sa leçon :

— C'est le seigneur Sugawara no Michizané, n'est-ce pas. Quand il habitait Kyôto, n'est-ce pas, dans ses jardins, n'est-ce pas, il avait un prunier qu'il aimait beaucoup. Après cela, n'est-ce pas, comme il fut banni, il vint à Dazaïfu, n'est-ce pas. Après cela, n'est-ce pas, bien qu'il ne regrettât point ses beaux habits de Cour, il regrettait son prunier. Alors, n'est-ce pas, un soir de printemps, n'est-ce pas, il fit une poésie pour son prunier :

Si le vent d'est vient à souffler,
Envoie ton parfum,
Fleur de prunier :
Que l'absence de ton maître
Ne te fasse pas oublier le printemps !

Alors, n'est-ce pas, dans la nuit, n'est-ce pas, le prunier s'envola de Kyôto : et le lendemain, n'est-ce pas, au matin, n'est-ce pas, le seigneur Sugawara no Michizané trouva son prunier tout fleuri à la place même où vous le voyez !

— Oh ! En fut-il vraiment ainsi ?

— Il en fut vraiment ainsi ! appuya O-Yuki.

Laissée seule dans l'allée, Mitsuko fixa son regard droit devant elle, au fond du sanctuaire, sur le miroir divin qui est l'âme du dieu Tënjïn, et qui est l'âme du Grand-Japon. Elle avançait d'une marche si ferme et d'une foi si forte que, du centre du miroir, le dieu Tënjïn lui sourit.

Elle jeta son offrande sans voir le tronc, s'inclina, joignit trois fois les paumes, et dit simplement :

— Exaucez-moi, je vous prie !

Le dieu Tënjïn, qui voit l'avenir, frémit dans son ventre au spectacle des souffrances qu'elle se préparait ; mais le dieu Tënjïn, qui est toute lumière, lui accorda ce qu'elle désirait, parce qu'il est plus pur de vivre une vie courte et douloureuse qu'une vie longue et ordinaire.

Elles s'en revinrent ensemble vers leurs paquets. Au pied du portique, O-Yuki saisit une pierre :

— Voyons qui de nous se mariera dans l'année ! dit-elle.

Et elle essaya de placer sa pierre sur la plus haute des deux traverses du portique : mais, lancée d'un bras maigre, la pierre n'atteignit pas même à la traverse inférieure.

Namiko et Yaéko concoururent ensuite : les deux pierres passèrent le but.

— A votre tour, Mitsuko San !

La pierre de Mitsuko monta trop haut : mais, heurtant une branche de camphrier, retomba par miracle sur le portique. On félicita Mitsuko :

— Vous avez réussi !

— Que vous êtes habile !

Soudain, O-Yuki :

— Mitsuko San ! Mitsuko San !

— Quoi?

— Oh ! Votre ceinture !

Dans l'effort, la ceinture de Mitsuko s'était dénouée : et cela aussi était un sûr présage de fiançailles.

— Cette fois, il n'y a plus de doute ! dit avec fiel Yaéko. Qui donc allez-vous épouser ?

Rouge de confusion et chancelant de bonheur, Mitsuko renoua sa ceinture : à la double réponse du dieu, elle savait de science vraie qu'elle était exaucée.

Comme elles contournaient le temple à la recherche d'un restaurant, Yaéko revint à la charge :

— Voyez-vous, Mitsuko San, huit lieues de ravins en montagne se peuvent franchir, même à cheval : mais le chemin où l'on risque de se perdre, c'est le chemin de l'amour !

— Oh, vous, Yaéko San, railla doucement Mitsuko, vous ne regarderez jamais le ciel qu'à travers un trou d'aiguille !

Le sentier grimpait le long d'un torrent, entre deux collines chargées d'érables. Vert sombre, vert jade, jaune

paille, jaune orange, rouge rouille, rouge sang, les feuilles mariaient leurs nuances en une gamme confuse d'une richesse inouïe. D'un érable qui surplombait le sentier, une feuille tomba sur la manche de Mitsuko :

— On dirait d'une main d'enfant ! murmura-t-elle.

A l'enseigne *A la Rivière de la Vallée*, adossé à la colline de gauche et de trois côtés ouvert aux vents, un étroit restaurant proposait, pareil à tous les autres, ses kaki, ses gâteaux, ses œufs durs, ses bouteilles de limonade, et, alignés au bord de nattes surélevées, les carrés fleuris de ses coussins. Mitsuko le choisit parce qu'à hauteur du toit, nivelée à flanc de colline comme une marche d'escalier, une terrasse s'offrait propice à la cérémonie du thé :

— Ah! expira Yaéko, se laissant choir sur les nattes.

Cependant, armée d'une pelle, O-Yuki avait pris d'assaut la terrasse, et, courbée, creusait un trou en plein milieu. Mitsuko la rejoignit :

— Pourrez-vous, à vous seule ?

O-Yuki eut un rire frais :

— En y mettant toutes ses forces, dit-elle, même le rat dévore le chat !

D'un bord à l'autre du trou, Mitsuko planta deux branches porte-bonheur, l'une de pin, l'autre de bambou. Sur un côté, la servante déroula deux nattes ; puis elle emplit le trou d'aiguilles de pin et dressa au-dessus trois bambous en trépied supportant une chaîne rouillée.

Namiko et Yaéko montèrent les paquets, et les défirent sur les nattes : il en sortit une théière, une louche en bambou, un bol en grosse poterie, une boîte à thé, une boîte à pastilles d'encens, et d'autres ustensiles ; il en sortit des boîtes de riz, des boîtes de sandwiches, des boîtes de gâteaux, des boîtes de bonbons.

Le tout bien rangé, O-Yuki courut emplir d'eau la théière, la suspendit sous le trépied au crochet de la chaîne, et mit le feu aux aiguilles de pin. Les yeux rivés au foyer, toutes s'agenouillèrent au bord des nattes.

La servante entretenait le feu, où, de temps à autre, Mitsuko glissait une pastille d'encens. La théière chanta;

l'eau commença de bouillir : c'était le moment d'officier.

A gestes lents et compassés, Mitsuko sort de sa ceinture une pochette de soie rouge; enlève le couvercle de la théière ; prend une palette de bambou ; transporte trois pincées de poudre verte de la boîte dans le bol ; place la palette sur un bloc en bambou; saisit la louche par l'extrémité du manche; verse trois cuillerées d'eau bouillante sur la poudre du bol; pose la louche; se munit d'un pinceau rond fait de brins de bambou à bout recourbé ; et délaie la poudre dans l'eau.

Une mousse onctueuse emplit le bol aux trois quarts; Mitsuko s'incline ; on lui rend son salut ; les pochettes rouges sortent des ceintures ; le bol passe de l'une à l'autre, religieusement présenté sur la soie et sur la soie religieusement reçu, chacune buvant trois gorgées et demie, essuyant avec du papier de poche la place qu'elle a touchée des lèvres, et faisant tourner le bol de trois saccades vers la droite avant de l'offrir à la suivante.

Le feu couve. De l'érable qui décore le coin de la terrasse, une feuille tombe. Nulle d'entre elles ne veut être la première à rompre le silence.

La servante montre la tête :

— Apporterai-je des gaufres ?

— Je vous en prie ! commande Mitsuko.

La cérémonie avait pris fin. On met de côté les ustensiles ; les corps se détendent ; les poitrines se gonflent; les langues se délient; les boîtes s'ouvrent; riz et sandwiches apparaissent; les bâtonnets vont et viennent ; Yaéko prend un quatrième sandwich :

— Ce sont de bonnes choses, s'excuse-t-elle : si vous n'y touchez pas, vous autres, vous n'en connaîtrez jamais le goût !

— Ouais, réplique O-Yuki : mais après coup, on a mal au ventre !

La servante apporta les gaufres à la purée de haricots, et quatre petites tasses qu'elle emplit de thé vulgaire :

— Moi, dit Namiko ayant bu, pour me tirer le matin

de dessous les couvertures, il n'y a que le bruit des tasses à thé !

Quand on eut fait un sort aux gaufres, aux choux à la crème, aux gâteaux salés, Mitsuko passa les bonbons : caramels, chocolats, candies diaphanes, nœuds en sucre vert, furent accueillis à petits cris ; et la patronne du restaurant se dut de faire visite à des clientes aussi gaies :

— Qu'un bâtonnet vienne à tomber, s'attendrit-elle en partant : quand les filles ont dix-sept ans, c'est plus qu'il n'en faut pour les faire rire !

— Si nous laissions dans l'arbre une poésie ? proposa Mitsuko, étalant quatre banderoles et criant à la servante de monter un écritoire.

Elles s'appliquèrent l'une après l'autre à compter sur leurs doigts, et chacune fut à l'érable nouer sa banderole roulée.

Ce que Mitsuko peignit en secret était lourd de mélancolie :

Comme le pluvier qui sur la côte
Lamente sa solitude,
Passerai-je ma vie dans la tristesse ?

Mais Mitsuko sourit de sa littérature en l'écoutant au fond de sa joie détonner comme une fausse note.

Le jour baissant, elles sentirent contre leurs jambes la fraîcheur de la terre d'automne :

— C'est l'heure du retour, n'est-ce pas ? suggéra Yaéko.

Alors, on remercia Mitsuko :

— En vérité, une bien belle fête !

Et l'on se leva : O-Yuki pour empiler dans un coin les boîtes vides ; Namiko et Yaéko pour empaqueter les ustensiles; Mitsuko pour aller discrètement régler sa note infime :

— Voici jusqu'au thé de la servante ! sourit-elle : ce qui était la manière la plus polie de faire accepter un pourboire.

Comme elles repassaient le dernier pont voûté, une petite fille au kimono plein de hérons vint leur offrir tout ensemble ses yeux de chien battu et les chrysanthèmes qu'elle traînait dans un panier trop lourd pour elle :

— Daignez m'acheter un bouquet !

— Combien le tout ? s'enquit O-Yuki.

— Trois sën le bouquet !

— Mais, le tout ?

La gamine n'en croyait pas ses oreilles :

— Est-ce vraiment le tout ?

— Oui, le tout !

— Il y a douze bouquets !

O-Yuki paya ; et couchant les fleurs mouillées dans les bras de Mitsuko :

— En remerciement de cette journée, acceptez, je vous prie !

L'enfant aux hérons regarda son panier vide et sa main pleine. Comprenant enfin sa richesse, elle enfouit l'argent dans un porte-monnaie à grelot, et le porte-monnaie dans sa ceinture. Puis arrachant de sa manche une pauvre balle usée, elle se mit à jouer :

Un, deux, trois, quatre, cinq,
On fait le pont,
Et sur le parapet du pont
On s'assied.
Et si l'on regarde au loin, là-bas,
On voit une fille de dix-sept ans :
A sa main gauche, un panier de fleurs ;
A sa main droite, un chapelet...

— Elle est débordante de grâce ! dit O-Yuki.

Et toutes quatre redescendirent vers l'avenue des portiques.

Si on l'interroge,
Elle répond :
— Mon pays
Est Kagoshima du Kyûshû,
Et je suis fille de Saïgô.
La dixième année de Meïji, à la guerre,
Beaucoup sont morts en se battant ;

Et je dois aller sur leurs tombes !
Un, deux, trois, quatre, cinq,
On fait le pont,
Et sur le parapet du pont
On s'assied...

Les socques raclaient le ciment ; la chanson se perdit. Dans les bras de Mitsuko, les chrysanthèmes embaumaient : moins que dans son âme l'attente des noces prochaines.

GEORGES BONNEAU.

(A suivre.)

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Lucien Fabre : *Le Ciel de l'Oiseleur,* Gallimard. — André Rousseaux : *L'Art d'être Européen,* Editions du Siècle. — Hubert Fabureau : *Stéphane Mallarmé,* Editions de la Nouvelle Revue Critique. — Jean Tortel : *Jalons* (Esthétique), La Phalange, Editions Messein. — Edouard Krakowski : *Le Retour au Culte des Héros,* Victor Attinger.

Avec **Le Ciel de l'Oiseleur,** M. Lucien Fabre continue une tradition illustrée par Barrès, André Suarès et quelques autres. A leur suite et d'une manière personnelle, il nous présente un pèlerinage qui est pour une âme une occasion de méditation. Il est allé à Assise, la ville du tendre et bienheureux saint François, il s'est laissé féconder par l'atmosphère de la ville qui vibre encore de la présence du saint et, en qualité d'homme moderne, il s'est posé plusieurs questions que le puissant souvenir de François d'Assise lui rendit plus vivantes et plus pressantes. Aussi bien, François d'Assise n'est pas pour M. Lucien Fabre un simple morceau du passé, il s'impose intensément à l'attention d'un homme moderne que sollicitent d'angoissantes questions d'aujourd'hui. Je suis tout à fait d'accord avec lui pour penser qu'en une époque donnée, il est des minutes et des âmes du passé qui réapparaissent dans la vie la plus actuelle avec un intense rayonnement.

M. Lucien Fabre se donne en un sens pour aussi moderne qu'un homme puisse l'être. Il a présenté aux hommes de son temps Einstein et Valéry, il a été champion de boxe et de rugby, il est ingénieur et donne à l'Usine une bonne part de son temps. Et c'est parce qu'il est un homme moderne que François d'Assise prend à ses yeux une intensité toute particulière d'existence. Etre moderne, pour M. Fabre, c'est tout autre chose qu'un acquiescement aveugle aux réalités de son temps. Etre moderne, c'est prendre intérêt à son époque non seulement pour la louer, mais pour discerner aussi les dan-

gers qui la menacent. François d'Assise ne serait-il pas le symbole d'un ensemble de manières de sentir et de penser qui représentent des correctifs nécessaires aux abus de notre époque? Telle serait la modernité de François d'Assise. Par son immense tendresse d'âme, ne nous montre-t-il pas l'insuffisance d'une époque où règne « le bourgeois oppresseur et égoïste »? Son mysticisme profond et ingénu ne peut-il être considéré comme « le courant passionné qui nous sauvera de la mécanisation »? En somme, François d'Assise est le prétexte pour M. Lucien Fabre de chercher aux maux de notre temps des remèdes dans l'Homme lui-même ou plutôt dans certaines parties éternelles de l'Homme que notre époque a malencontreusement négligées. M. Lucien Fabre m'a tout l'air de penser qu'aux maux profonds d'une époque particulière les vrais remèdes sont à chercher dans les profondeurs de l'Homme éternel. Je me contente de signaler le thème.

Tout au long de ce petit livre dense et vibrant, vous trouverez maintes remarques qui appellent la réflexion et la discussion, et aussi maints passages où s'unissent d'une heureuse manière la tension de l'esprit et la palpitation de l'âme.

L'Art d'être Européen, de M. André Rousseaux, réunit un bon nombre d'études fort diverses qui, à première vue, ne se lient pas toujours très étroitement au titre du livre. M. André Rousseaux adopte tout d'abord une célèbre définition de Paul Valéry : « Toute race et toute terre qui a été successivement romanisée, christianisée et soumise quant à l'esprit à la discipline des Grecs est absolument européenne. » Quand on a bien précisé cette formule de départ, on découvre la manière dont se tiennent les fragments d'un livre fort varié. Etre Européen, c'est donc pour M. André Rousseaux s'attacher fortement à tout ce qui représente les traditions foncières de l'Europe qui s'expriment par trois mots : Tradition hellénique, Tradition latine, Tradition chrétienne. Il est bien évident que cet « Art d'être Européen » ne comblera pas les désirs de certains esprits qui n'entendent pas tout à fait de la même manière l'art d'être Européen. Pour M. André Rousseaux, l'Europe se définit par les racines qu'elle plonge dans le passé; pour d'autres esprits, le mot Europe

exprime un rêve d'avenir qui est à construire en accord avec des aspirations nouvelles.

Voici l'idéal du génie européen selon M. André Rousseaux : « Il me semble que le génie européen, au temps où il y avait une Europe, fut un génie de composition : celui qui faisait vivre dans la liberté, dans la variété et dans l'intensité de leur nature particulière, des nations de toutes sortes et qui, à l'intérieur de ces catégories, renouvelait la diversité dans d'innombrables groupements humains. Si bien que jamais l'harmonie entre l'individu et la société que tout homme désire comme un bonheur très rare n'a été plus facile sans doute qu'à certains moments de cette Europe-là. » Et M. André Rousseaux pense que la notion d'Europe fut plus une réalité en certains instants du passé qu'aujourd'hui même où toutes les nations s'enferment farouchement dans leurs différences.

On retrouvera dans ce livre la très grande curiosité intellectuelle, la netteté de jugement et la franchise de pensée de M. André Rousseaux.

Une étude intitulée *Victor Hugo Européen* peut nous révéler ce que M. André Rousseaux entend par une manière d'être Européen qui n'est pas la sienne. Un Européen du XVIIIe siècle comme Gœthe fait mieux son affaire. Ce Gœthe qui, fortement attaché à une nation particulière, s'éleva sous l'influence de la civilisation française à une universalité de grand style, lui est une séduisante apparition.

L'attention de M. André Rousseaux est fortement attirée par la physionomie de Fénelon. Il voit en lui à tous points de vue le père de beaucoup de choses de notre temps qu'il ne prise pas beaucoup. J'avoue que j'ai beaucoup de mal à accorder une telle influence à l'auteur du *Télémaque*. J'ai du mal à penser que, même au point de vue strictement artistique, la prose poétique de Fénelon exerce une influence considérable sur certains modes d'expression de notre temps. Ce genre bâtard, auquel se rapporte le *Télémaque*, incite M. André Rousseaux à poser ce problème très actuel : « Un roman doit-il être écrit avec art? demande-t-on. Il faudrait répondre : Il n'y a pas d'art possible du roman, parce que le roman, bâtard du poème, demande à la prose ce qu'elle

ne peut pas lui donner; il tend vers le poème qu'il aurait dû être, puisqu'il évoque la vie plus qu'il ne la décrit; et il ne peut pas être bien écrit parce qu'il devrait être chanté. » Que le roman soit un genre fuyant, complexe, malaisé à définir, j'en conviens; cela suffit-il pour affirmer qu'il n'y a pas d'art possible du roman? Les subtiles et ingénieuses considérations ne manquent pas à M. André Rousseaux lorsqu'il aborde la querelle de la poésie pure. Il s'élève contre la tendance de notre temps à faire passer « le prestige fugace des mots avant le trésor durable de leur contenu ». Les idées les plus nuancées et les plus pénétrantes, vous les trouverez peut-être dans une curieuse tentative pour établir des distinctions entre la critique et l'essai. Vous ne vous étonnerez pas de voir M. André Rousseaux affirmer les droits d'une critique vigoureuse et intransigeante. A l'entendre, une telle critique a manqué à la littérature d'après guerre. Peu disposé à louer notre époque, M. André Rousseaux ne perd pas cependant confiance en l'humanité : « Elle n'a encore jamais réussi au cours de son histoire à se tuer elle-même. » Qui sait si elle n'arrivera pas à posséder des moyens assez puissants pour une pareille aventure?

Si nous voulons échapper à toutes les contingences du moment, enfermons-nous dans l'univers secret et rayonnant de Mallarmé. M. Hubert Fabureau (**Stéphane Mallarmé**) nous sera un guide fort aimable et fort vivant pour accomplir ce pèlerinage. Il évoque la vie de Mallarmé avec un charme qui ne vous prend pas à demi. Dès le début du livre, il montre le sens profond de la vie de Mallarmé. Dans cette vie grise et asservie, il découvre un des plus beaux exemples d'héroïsme que le monde ait vus. « Et ce fut une étrange folie. Au siècle dernier, un misérable salarié, un homme de la plèbe universitaire conçut un rêve insensé. » Après avoir exposé toute l'oppression d'une vie mesquine, il écrit : « Alors, durant quelques heures, évadé d'un monde où la pensée libre est un scandale, il osait être lui-même devant l'éternité. Pour un vain espoir de création immortelle, se résigner de la sorte à toute une existence de disgrâce, songe absurde, dira-t-on. Bel enjeu en vérité! Stéphane Mallarmé l'a risqué. Il a gagné. » On ne saurait présenter d'une manière plus plaisante

et plus émue maints épisodes significatifs de la vie de Mallarmé. Dès qu'il s'agit de l'œuvre même, M. Fabureau, avec malice et modestie, veut se borner sur un poète hermétique à quelques « notions simples », laissant à d'autres « la ressource si commode d'énoncer des pensées profondes ». Il laisse entendre que certains commentateurs excités par la singularité et l'ingéniosité du poète ont peut-être donné parfois quelques commentaires un peu singuliers et un peu ingénieux. Certains rapprochements qui ont été tentés à propos de Mallarmé le font à demi sourire. Je me demande si M. Fabureau ne prend pas trop en bloc la poésie mallarméenne. N'y a-t-il pas des distinctions à faire entre les poèmes mallarméens? A mon gré, il met peut-être un accent trop vif sur la préciosité mallarméenne. Il éclaire d'ailleurs très fortement le grand thème poétique mallarméen de l'Aridité, et il montre une indépendance d'esprit qui plaît.

Je me suis délecté à lire certaines pages de **Jalons,** un livre captivant de M. Jean Tortel. Il est poète et il est curieux de lui-même. Deux choses l'intéressent donc à l'extrême : le poème et son âme propre. Il nous dit subtilement qu'il cherche un point « où l'équilibre et la hardiesse se rencontrent réellement ». Il ajoute : « Partir volontairement à sa recherche est une folie, mais nécessaire, car c'est en le cherchant où il n'est pas que l'artiste s'y cogne un jour ou l'autre. » On suivra avec une curiosité passionnée ce jeune poète qui quête l'essence du Poème et ses rapports avec la vie. Maintes investigations sont fraîches et originales, et M. Jean Tortel parfois brode à ravir sur quelques grands thèmes musicistes chers à M. Jean Royère.

M. Edouard Krakowski nous annonce **Le Retour au Culte des Héros.** On connaît les doctrines du XIXe siècle qui mettaient dans les masses le pouvoir créateur et les ressorts de l'évolution humaine. Les grands individus qu'on nommait les Héros n'étaient plus que des figurants de théâtre ou, comme le disait Renan dans *l'Avenir de la Science*, « des rédacteurs des inspirations de la foule ». M. Krakowski fait apparaître dans le héros la vraie puissance créatrice et fécondante de l'humanité. Il le dit noblement et ardemment. Peut-être laisse-t-il un peu de côté certains aspects psychologiques de la

question et aussi certains aspects du héros qui, porté par la certitude et la puissance d'une révélation intérieure, apparaît souvent aux autres hommes de prime abord comme un négateur et un blasphémateur. Songez à Nietzsche!

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Yves-Gérard Le Dantec : *Ouranos*; Cahiers de la Quinzaine. — Jeanne Marvig : *Le Livre du Poète*; Editions du Travail, Toulouse. — Marthe Boissier : *Le Voyage de Psyché*; Editions de la Revue des Poètes. — Marc-George Mallet : *Pervigilium Veneris*; La Presse à Bras. — Louis-Carle Bonnard : *Poèmes pour Clymène*; Lemerre. — Abel Doysié : *Le Jazz d'Orphée*; Edgar Malfère. — Charles d'Eternod : *Calanques*; Le Divan.

Ouranos, recueil où Yves-Gérard Le Dantec affirma sa maîtrise, fut publié une première fois aux Editions du Feu, à Aix-en-Provence, en 1930. Les poèmes en avaient été écrits de 1923 à 1930. Le poète en donne, aux Cahiers de la Quinzaine, une version très soigneusement revue, corrigée et, en outre, augmentée de vingt-cinq poèmes nouveaux. Des scrupules ont dicté maintes améliorations de forme; ailleurs l'expression a revêtu plus de netteté, l'image est plus nettement affirmée. Le ton général n'a point été modifié, la répartition des poèmes marque un souci plus réfléchi de la construction en vue d'obtenir un effet d'ensemble. Tout dans le recueil savant, ou mieux de sensibilité consciente, transposée et significative d'Yves-Gérard Le Dantec est ordonné avec un soin d'artiste grave non moins que volontaire et ingénieux, et même cette sorte très spéciale d'harmonie assourdie, à demi étouffée, participe du même dessein, dont la grandeur est ici soutenue et la noblesse évidente. Et cela ne va pas, souvent, sans un émouvant mystère comme au début et tout au long de ce beau poème *le Signe de l'Ange* :

> Sept aurores! puis l'ombre, et puis une aube encore,
> La dernière... Ici-bas l'éclair d'un jour nous ment;
> Mais l'aile, close à peine après un battement,
> S'est rouverte: un soleil définitif la dore...

A plusieurs reprises j'ai connu la joie de recommander aux lecteurs attentifs les recueils de Mme Jeanne Marvig: ***O Lyre** d'Apollon, Sous le Vent des Cimes, Avec les dieux et les héros, la Dryade,* sont des titres admirablement sonores et

mouvants qui traduisent l'élan d'une âme éprise non moins de boire les souffles de l'espace que de méditer sur les prestiges du rêve éternel et de la souveraine raison enclose aux mythes d'Hellas. D'un cœur probablement plus paisible, et conquise par la sérénité suprême de la pensée, le poète à présent songe au destin de ses pareils, de ses pairs, de ses maîtres, et elle nous offre les brefs poèmes où se condense l'essentiel de ses rêveries dans ce qu'elle appelle **Le livre du Poète.** Stances, poèmes ne dépassant guère dix vers, sauf à se grouper, çà et là, en une suite de trois ou quatre, elles sont la somme de ce qu'un esprit réfléchi de femme ardente à l'idée et tendue à la plus naturelle compassion éprouve et recueille en soi de sagesse en présence de l'inconcevable et urgent mystère qu'est la destinée, ici-bas, du poète. D'où vient-il, dédaigné, plus même que de la foule, des meilleurs et des plus droits des hommes, pourquoi immole-t-il sa vie à ce qui est une cause inconnue? Anxiété, souffrance, amour qui se dévoue à être foulé aux pieds, méconnu, déchiqueté par les ongles des harpies, solitude fiévreuse au milieu du tumulte bassement ambitieux des autres, passion de l'infini se vouant sans trembler à la mort, certitude d'une survie dont les échos ne sauraient faire tressaillir sa cendre, ce sort humain demeure entre tous le plus désirable et le plus beau à qui un jour en a goûté l'amertume mêlée des délices les plus ineffables. C'est en soi, en son martyre et en sa propre exaltation, que le poète voit s'entr'ouvrir à sa contemplation le ciel, et le paradis entier tient dans une minute de ses extases. Les poèmes de Mme Marvig nous rendent sensibles ces souffrances et ces voluptés souveraines. Ils abondent en vers chaleureux, bien pleins de leur substance, enthousiastes et lumineux. Cependant ils ne sont pas toujours, à mon gré, assez purs. Je veux dire que, en ce genre si voisin de ce que la poésie appelée gnomique peut exprimer à la fois de plus suggestif à l'esprit et de plus sobrement décisif à l'imagination, un choix plus rigoureux, une acceptation de sacrifices plus nombreux encore m'apparaîtraient souhaitables, parce que d'autant plus efficaces. Qu'on m'entende, peut-être mon idéal poussé au paradoxe serait-il que de cet absolu chef-d'œuvre, *les Stances*, le divin Jean Moréas eût enfermé

la matière en dix ou vingt pages, pourquoi n'irais-je jusqu'au bout? en quatre ou six quatrains au plus. Je sais, que d'admirables choses dont nous aurions à déplorer la perte, mais il eût fallu que leur existence se trouvât implicitement contenue dans ce qui nous en serait demeuré. Je suis convaincu que Mme Marvig aurait à contraindre singulièrement sa nature propre pour atteindre à cet excès. Je voudrais qu'elle y cédât plutôt et qu'elle revienne à la composition de poèmes, comme elle en faisait naguère, plus trempés de fougue et plus abondants.

Il y a, au livre de Mme Marthe Boissier, **Le Voyage de Psyché,** des qualités hautement appréciables. Et tout d'abord, une ferveur, un amour de l'art, un culte de la poésie qui ne s'exprime pas seulement par l'admiration de certains poètes, Henri de Régnier, Amélie Murat parmi les vivants, et, parmi ceux d'un passé proche ou lointain, Verhaeren, Verlaine, Baudelaire, Vigny, Lamartine, Hugo, Racine et Ronsard, mais surtout par cette secrète ardeur qui emplit le cœur, qui enflamme la pensée et déborde sur toutes choses en joie, fût-elle grave, même funèbre, et en amour. La poésie est l'aliment et aussi le ferment de cette âme. Ce qui manque au poète, c'est ou l'ingénuité absolue qui emporte toutes les règles, brise l'étreinte des préceptes et des traditions, ou, à défaut, une connaissance épurée et sûre de la technique. Mme Boissier trouve parfois l'expression qu'il faut, puis, prise, dirait-on, de je ne sais quelle crainte puérile, accueille la phrase toute faite, l'image ou la rime que je dirai indifférente et dès lors atone, une façon de parler convenue et fanée Pourtant il messiérait d'être trop sévère. Ses poèmes sont décidément exquis, où une pensée plus originale parce qu'elle s'ignore, un sentiment personnel, simple, familier, se font jour sans recherche, où le poète se livre à soi-même, sans se préoccuper de se définir ou de s'analyser: au premier plan *la Leçon:*

Longtemps j'eus près de moi des enfants sérieux
Dont l'âme fraîche était une aube au fond des yeux.

. . . .

Je devinais l'instant fugitif et propice
Où le maître inspiré peut suivre son caprice,

Car la règle inflexible appliquée aux enfants
Est néfaste à la vie, aux élans triomphants
C'est en suivant ta courbe, ô libre fantaisie,
Que sous ces vierges fronts naissait la poésie.
D'un monde radieux, pur, immatériel,
Tombait sur la leçon une goutte de miel.
Un frisson grandissait et mettait dans la classe
Un frisson de beauté, de voyage et d'espace!

Certes, je sais où les cordes gagneraient à être tendues et la force expressive plus resserrée. Mais il n'importe que secondairement. Dans ce poème, de même qu'en ceux qui suivent, *O tissu de ma vie...*, *le Soir*, *Vivez*, *Survie*, plusieurs épars dans le recueil, le poème à *Verhaeren*, le poème à *Henri de Régnier*, *Berceuse* et cette subtile, aérienne cadence de *Spleen*, où presque rien ne serait à changer, il y a assez d'art, de sincérité surtout et de vérité rythmée pour que le poète se puisse rendre ce témoignage, — et j'y souscris:

Si le Maître me dit : « Quel grain as-tu semé? »
Je montrerai les yeux où mon âme a germé.

En présence d'un poème tel que **Pervigilium Veneris**, par M. Marc-George Mallet, je me sens, à la vérité, fort décontenancé. Je lis des vers qui sont d'un mouvement souple, plein et sûr; ils sont solides et d'une manière que rien ne souille ou ne corrompt. Mais ils sont uniformément les mêmes, et pareils aux vers d'autres poèmes du même auteur; on les croirait interchangeables. Une lassante monotonie empêche qu'on les suive et les apprécie. Ce poète nous avait donné naguère une merveille, *Cette Nymphe Imprévue attentive à la fuite...*: il nous en doit l'équivalent. Je crains qu'il écrive trop vite et ne se concentre pas assez. — Très beaux bois de Gaspard-Maillol.

Louis-Carle Bonnard, auteur déjà d'un grand nombre de recueils de vers, fidèle à son esthétique galante, musquée et volontiers sensuelle, a su donner à ses *Poèmes pour Clymène* un tour d'élégance jusqu'au maniérisme assez raffinée, souvent gracieuse. Son métier s'est assoupli et ne redoute pas de s'élever à l'expression d'idées plus profondes. Son métier lui permettrait d'aborder des sujets plus émouvants

ou plus graves. Se plaira-t-il toujours à composer presque uniquement de ces menus bouquets?

En dépit d'un titre odieusement hétéroclite et saugrenu, **le Jazz d'Orphée,** il convient de reconnaître dans l'art de M. Abel Doysié une puissance d'évocation et, quoi qu'il fasse pour en rompre les harmonies, une certaine continuité du rythme, en même temps que la hardiesse, si c'en est une, de confronter l'un à l'autre des fragments d'images heurtées qui étonnent un instant plutôt qu'elles n'enchantent. Le sorcier nègre cédera un jour la place, je le souhaite, au magicien qui s'ignore. N'est-ce pas parler dans une frénésie analogue à celle qui tire des sons étourdissants d'un heurt d'objets quelconques, comme au hasard, d'écrire:

Cependant j'*eus* pris soin que chacun fût à l'aise...

Sans doute, les nuances de la conjugaison des verbes reposent-elles sur une convention? Pourquoi, me direz-vous, ne pas l'enfreindre?

Il est vrai que les fautes de grammaire...! Pourquoi faut-il, au délicieux petit livre de M. Charles d'Eternod, **Calanques,** découvrir, non sans surprise, de « divines élytres » aux carabes dorés? Ce sont croquis légers, en général des côtes, des villes, de la mer de Provence, esquisses familières et joies très aisées, dans une note rapprochée de celle de Toulet et de la plupart de ses disciples, entre Derème et Vérane:

Plus d'ailes au moulin,
Mais une cascade de roses.
Comme un oiseau, se pose
L'ombre d'une branche de pin.

Pittoresque joli et momentané, impression fugitive, ombre rapide et charmante.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Antonine Coullet-Tessier : *Rue barrée*; Editions Cosmopolites. — Raymond Housilane : *Individu*; Bernard Grasset. — Paul Morand : *France la doulce*; Gallimard. — André Cazanave : *La terre de l'amour*; Librairie Fasquelle. — Pierre Humbourg : *Impasse*; Gallimard. — Paul d'Estournelles : *Navire de chance*; Gallimard. — Octave Fillonneau : *L'homme en peau*; Stock. — Mémento.

Mme Antonine Coullet-Tessier s'est attachée à un type de

femme qui pourrait bien être celui-là même que sa faiblesse et son honnêteté foncière vouent le plus sûrement au malheur, ou dont l'âme s'abandonne avec le plus de résignation, comme une argile tendre aux doigts implacables du Destin. Un type populaire, peut-être, et si l'on veut populiste, mais très largement humain; très chrétiennement, aussi, je crois. Jeanne Marchal, l'héroïne du nouveau roman de Mme Coullet-Tessier: **Rue barrée,** est née pauvre, d'une mère aux mœurs dissolues, et d'un père misérable. Elle a grandi, on devine comment, et bientôt orpheline a été recueillie par une tante, tireuse de cartes en taudis. La musique (celle des violons pleurards — car on lui a appris à manier l'archet) a enchanté sa triste enfance, et n'a pas peu contribué à dissoudre ce qui lui restait, peut-être, de courage dans les ondes alanguies où elle roule, depuis des siècles, tous les rêves de bonheur du monde. Jeanne a couru après elle jusqu'à cette mer Méditerranée dans laquelle elle va s'engloutir avec des trémolos, au milieu d'un décor d'opéra-comique. A Nice, l'humble fille, qui avait toujours été en butte aux désirs les plus grossiers du mâle, s'est laissé séduire par un Italien au verbe imagé. Mais il l'a plantée là, après l'avoir rendue mère, pour courir à d'autres aventures; et elle a accepté de devenir l'épouse d'un commis voyageur. Une chance encore, n'est-ce pas? Hélas! la mort eût mieux valu pour elle que la vie qu'elle mène. Sa fille est infirme, en effet, et son mari, que son métier oblige à de continuelles absences, la trompe, de surcroît... Une épave, voilà ce qu'elle est devenue. Elle fait bien la connaissance d'un brave homme, doux et poli, qui l'aime et qu'elle pourrait aimer, quoiqu'il ressemble à un ancien amant de sa mère, tant il y a en elle de ressources inemployées d'affection; mais c'est un malheureux qu'une blessure de guerre a détraqué, rendu impuissant, et qui (faut-il voir là un symbole?) exerce le métier d'ordonnateur des pompes funèbres. Elle s'en ira de la poitrine, je le pense, et je dirai presque je le souhaite, tellement son existence m'a paru navrante. Thème banal, objectera-t-on. Mais c'est le ton, ici, qui fait la chanson. Jamais Mme Coullet-Tessier n'a poussé les choses plus au noir. C'est le naturalisme qui veut cela, sans doute; et l'on sait qu'elle

appartient à un école qui a entrepris de favoriser sa renaissance. Mais c'est aussi qu'elle est pessimiste; avec pitié; avec ironie — il faut bien sourire un peu... Elle a beaucoup de talent, en tout cas; et son livre, d'une observation très aiguë, est admirablement composé en vue de l'impression qu'il veut produire. Un triptyque: au milieu le passé de Jeanne; de part et d'autre, son présent. Deux représentations parallèles (non symétriques) du médiocre drame de sa vie que les couleurs vives, acides même, du tableau central éclairent cruellement.

M. Raymond Housilane qui est, comme nul ne l'ignore, le frère aîné de M. François Mauriac, a fait ses débuts dans la littérature avec un récit, **Individu,** qui lui a valu le Prix du premier roman. Avant lui, des écrivains devenus glorieux sont entrés tardivement dans la carrière des lettres; mais c'était jadis. A présent, M. Housilane aurait eu plus de mal à percer sans l'illustre parenté dont il se recommandait. Les temps sont durs et peu favorables aux lentes maturations. Chose curieuse, cependant, rien chez les écrivains auxquels je viens de faire allusion — et dont Jean-Jacques Rousseau est l'exemple le plus caractéristique — qui trahit l'inexpérience. Leur maturité avait toute la saveur que lui eût acquise une longue pratique. Pour M. Housilane, si sa personnalité est forte, il a chargé — alourdi — son livre de trop d'expérience. Il semble avoir voulu aller d'un coup au bout de sa pensée ou de ses pensées et il a trop dit en disant tout. Son style, en outre, trahit une certaine gaucherie, ou plutôt quelque raideur. Les articulations de sa phrase sont sèches, et craquent un peu. Mais il est plus sombre encore que son frère. Mettons que son pessimisme égale celui de l'auteur de *Thérèse Desqueyroux*. Seulement, il n'y a point d'ouverture sur le ciel dans ce pessimisme. Imaginez une brute qui, dès sa jeunesse, ne rêvait que plaies et bosses, conquêtes violentes, affirmation pesante de son moi. Un camarade d'enfance, rêveur ou chimérique, lui a servi de repoussoir tout en le trompant sur son vrai caractère. Il l'a aidé à se faire illusion sur lui-même, c'est-à-dire à croire qu'il y avait quelque poésie de l'action à l'origine de son désir de violence. Mais cet ami est mort accidentellement. Alors, il a foncé

contre la vie, pour tout casser. Comme il n'a réussi qu'à s'estropier, il a fui sa campagne natale pour aller se terrer en ville. Atteint, de surcroît, dans la noblesse de son être, par une maladie vénérienne, il a achevé de s'assombrir en soupçonnant tous ceux qui l'approchaient d'en vouloir à sa fortune, car il est riche... Son ingéniosité à se rendre odieux finit par tourner à la manie, et je ne connais guère de pages aussi sinistres que les cent dernières du roman de M. Housilane, où nous voyons sa misanthropie s'aigrir et sombrer dans la haine désespérée. Un sale individu. On ne peut s'empêcher de crier « Ouf! » quand on le voit crever comme un chien.

Dans l' « avis » qu'il a écrit en manière de préface à son nouveau roman, **France la doulce,** M. Paul Morand (qui est décidément bien un moraliste, comme je l'indiquais naguère) se défend de s'être abandonné à l'exagération en contant cette funambulesque histoire d'un film. Rien de caricatural, assure-t-il, dans les portraits de métèques qu'il a dessinés. A l'en croire, il serait resté en deçà de la vérité. En quelles mains, alors, est tombé le septième art! On ne saurait nier, en tout cas, l'envahissement de notre pays par les indésirables qu'expulsent de chez elles les nations voisines qui ont entrepris leur assainissement, et par l'habituelle racaille des pays du proche Orient. On voit celle-ci, dans *France la doulce,* dévorer, comme asticots un fromage, le million d'un candide gentilhomme breton, sous prétexte de monter un film ayant pour thème *La chanson de Roland.* Tout s'arrange à la fin, après maintes péripéties d'un burlesque irrésistible, grâce à la persévérance d'un notaire fossilement honnête, et parce que, comme le dit un certain Kron à qui l'aventure permet de révéler d'exceptionnelles qualités de *cinéaste:* « La France est véritablement le camp de concentration du bon Dieu. » Ce qui sous-entend que nous sommes en guerre. Aussi bien, ne soyons pas dupes de l'air d'innocence que se donne, ici, l'auteur de *l'Europe galante.* Son roman est assurément une satire. Vive et pétillante d'esprit, mais que la réalité la plus désolante a inspirée. Elle nous révèle les dessous de l'industrie cinématographique. Ils ne sont pas beaux. Ils ne sont pas propres. Cette jeune dame excentrique, sans doute,

mais pimpante, ne gagne rien à se laisser surprendre dans l'intimité.

Henri Prieur, le père du héros de *La terreur de l'amour*, par M. André Cazanave, n'a su, n'a voulu qu'aimer — jouir, plutôt. Quand, à sa mort, le jeune homme a la révélation de ce que fut sa vie, il se jure de tuer en lui cette hérédité dévorante. Il se cloître; pauvre, d'ailleurs, il lui faut rembourser l'argent que son père avait détourné pour payer ses passades. Jusqu'au jour où, dans le restaurant où il prend ses repas, une serveuse blonde, délurée, mais modeste, lui apprend à aimer. Elle a beaucoup vécu avant lui, la petite... Quand elle se donne, c'est avec toute sa science charnelle. Il en est épouvanté; il la fuit, puis s'aperçoit que, sans elle, il va retomber dans l'ornière paternelle. Ils se retrouvent enfin pour se sauver l'un l'autre, s'enfermer dans une passion où chair et cœur leur donneront satisfaction, sûreté et dignité. Je tiens que « l'homme d'amour », cheville ouvrière des premières sociétés (il peuplait... et inventait l'idéalisme) reste nécessaire à nos sociétés trop savantes et trop métalliques. Je ne crois pas à la monogamie, sinon raisonnée, chez le mâle, dans notre espèce. Je ne crois pas, non plus, à une hiérarchie sociale des amoureuses. Là-dessus, l'auteur abonde trop dans mon sens pour que le plaisir qu'il m'a fait goûter ne soit pas partial. Mais je ne flatte pas son livre en lui trouvant une belle ligne d'émotion, le sens actuel du dialogue, et la volonté d'accorder son style aux nouveaux modes et rythmes que le sport tâche d'acclimater chez nous. A cet égard, une page (122-123) est très méritante, sinon parfaitement réussie.

Impasse, par M. Pierre Humbourg, se passe dans le Paris fêtard d'après-guerre (je n'ajoute pas « et désaxé » ni « corrompu », car on l'a trop dit). David Arnaud devient l'amant de Michèle d'Eblé, dont il préférerait l'amie, plus vierge de vitrail, Aude Andral. Michèle, ensuite, s'imagine qu'il la trompe avec Mme d'Eblé, sa mère, et maîtresse du politicien Bourguignon, lequel voudrait bien de Michèle. Les jeunes gens se quittent; l'ami de David, un banquier dont la banque a décliné dès que se resserra l'euphorie financière, meurt dans une clinique. David, en route moralement vers autre

chose à cueillir que tous ces fruits qui tombent en cendres, rejoint Aude, la possède... puis la quitte au matin, pour toujours. En elle, non plus, il n'a pas trouvé l'absolu qu'il attendait (cette désinvolture un peu mufle fait aussi partie de l'attirail jeune-homme-à-la-page). Le banquier mourant avait crié au curé qui le confessait: « Alors, rien n'est absolu? même où je vais? » Ça n'est pas une bien grande découverte, et c'est d'une indignation puérile. La beauté de la vie, la beauté touchante des femmes, quand arriveront-ils à voir que c'est leur transitoire, leur incomplet, heurtant à notre folie d'absolu, qui en fait l'indicible charme?

Le Canadien Hilaire Lenclos, aviateur au front pendant la guerre, fait aux Etats-Unis de l'aviation commerciale pour gagner sa vie. Il rêve, cependant, de grandes choses, mais ne trouve à s'éprendre que de la maîtresse d'un gangster. (Il n'avait pas besoin d'aller aux Etats-Unis pour trouver cela.) Comblé par la belle personne, il lui apparaît comme indubitable que de toute éternité leurs chairs s'appelaient. Puis le gangster est tué par un gangster rival, et dans la chambre du bateau boîte de nuit où il gît (**Navire de chance**) le Canadien voit la bien-aimée penchée sur son *vrai* mâle et le pleurant. Il s'en ira, alors, en avion porter un sérum à des malades d'un village de l'Extrême-Nord, bloqué par la neige... Ça, au moins, ce sera un peu quelque chose. M. d'Estournelles a réussi à battre comme cocktails, dans ce roman, des descriptions des mœurs et travers américains.

L'Homme en peau, dont M. Octave Fillonneau nous conte l'histoire ou plus exactement l'épopée, n'est pas à vrai dire un satyre, mais un primitif, qui ne recherche la femme qu'aux époques de rut. Il règne, en Vendée, par la terreur, sur des brutes superstitieuses, autrement salaces que lui, par parenthèse. Il finit par être tué, mais non sans avoir rendu fou son meurtrier. Ici, c'est moins, comme dans *La Terre* de Zola, la cupidité que la lubricité et la férocité paysannes qui sont mises en pleine lumière. Et quelle lumière! Mâles et femelles sont en proie, dans le récit vif et coloré de M. Fillonneau, qui ne me réconciliera pas avec les rustres, à une émulation bestiale qui tourne à la frénésie. Qui eût cru cela de nos vieux Chouans?

MÉMENTO. — Je signale, à la librairie Grasset, une réédition du roman de M. Henry Poulaille, dont j'ai parlé, naguère, à cette place. J'incline, en le relisant, à admirer, plus que je ne l'ai fait, d'abord, l'effort généreux qu'il représente. Cette peinture d'une maison ouvrière (et qui prélude à une œuvre documentaire de longue haleine) porte la marque évidente de la sincérité. L'auteur d'*Ils étaient quatre* a du talent, de la vigueur. Il faut voir dans son nouveau récit la volonté d'un homme qui appartient au peuple de rendre ce peuple sympathique plus que de « revendiquer » en sa faveur, comme on dit chez ceux qui croient à l'existence de classes bien tranchées et qui ont le tort de ranger parmi les bourgeois de non moins pauvres bougres que les ouvriers. Il y a de l'optimisme chez M. Poulaille. La joie illumine les meilleures pages de son livre.

JOHN CHARPENTIER.

THÉATRE

Les Races, huit tableaux de Ferdinand Brückner, au Théâtre de l'Œuvre.

Je ne dirai point que **les Races** obtiendront le plus grand succès de la saison, car je ne me mêle point de ce genre de pronostication. Je me contenterai d'affirmer, et cela suffit, que c'est assurément la plus intéressante soirée qui nous ait été offerte cet hiver. En la voyant, nous avons pu apprécier ce qu'est vraiment une pièce bien faite, et cependant nous n'allons pas y chercher de prétexte à faire de nouvelles considérations sur la technique dramatique, car elle prête matière à bien d'autres réflexions. Elle ramène notre attention sur des problèmes actuels, non point par voie d'allusion, comme il arrive si souvent au théâtre, mais de la façon la plus directe, puisqu'elle a pour sujet des événements qui viennent de se passer ou bien qui sont en train de se passer. Drame historique si l'on veut, c'est de la plus récente histoire qu'elle se nourrit, et l'on y voit retracés des faits qui, si je ne me trompe, se déroulèrent en Allemagne il n'y a pas beaucoup plus d'un an. En effet, le troisième tableau de l'ouvrage se passe le jour même où les élections portèrent triomphalement au pouvoir le parti nazi, et, dans le cadre d'une brasserie, il peint avec une assez noire ironie le public médiocre que cet événement enflamme d'enthousiasme.

Mais le tableau politique n'est pas encore l'essentiel de la pièce. Comme le titre l'indique, c'est le conflit des races qui s'y voit étudié et qui en constitue le sujet profond. A la faveur du succès hitlérien, puisqu'il faut l'appeler par son nom, Ferdinand Brückner nous fait assister au déchaînement de l'antisémitisme, et aux conflits qui en résultent: l'ami rompt avec son ami; l'amant rompt avec sa maîtresse. Bien plus, l'ancien ami persécute son ancien ami et l'ancien amant son ancienne maîtresse. Voilà l'un des aspects du drame, le plus extérieur. L'autre est fourni par ce qui se passe dans les cœurs ou les âmes, et je ne cache point que c'est à ce qui se passe dans le cœur des persécutés que je m'intéresse davantage. Leur désarroi, leur désenchantement, l'écroulement de leurs idéaux sont éminemment pathétiques, et c'est quand ils les expriment que nous nous sentons en présence de la question profonde que voulut étudier l'auteur.

Un conflit de races est une chose malaisée à saisir quand il n'est pas d'une enfantine simplicité. Américains contre nègres, blancs contre jaunes, voilà des termes précis et sensibles, d'une clarté frappante, quasi schématique, et dont l'irréductibilité s'expose avec évidence. Il n'en est plus tout à fait de même dans les vieilles nations où eurent lieu de grands mouvements ethniques et où les composantes se sont fondues depuis des siècles et mêlées. Là, on dirait volontiers de la race qu'elle est comme la filiation, et que ce sont les noces qui la démontrent. Personne ne saurait être bien sûr de la sienne et il pourrait y avoir dans ce fait matière à force contes dans la tradition du Décaméron et de La Fontaine. Donnée malicieuse plutôt que dramatique.

En de telles conditions, le sentiment de la race devient une idéologie purement subjective, en vertu de laquelle on s'étonne qu'un Etat moderne puisse anathématiser une partie de ses nationaux. Ces gens qui s'opposent les uns contre les autres ont reçu les mêmes formations intellectuelles, morales ou politiques. Dans les deux fractions en conflit il y avait des maîtres et des disciples, et la même doctrine provenant d'âmes prétendues diverses se répandait dans des âmes de la même diversité. L'opposition est invérifiable et incontrôlable. A l'Allemand qui lui dit: « Je me sens différent de

toi », le Juif ne peut que répondre: « Je me sens aussi allemand que toi. » Mais tant que les hommes n'auront pas réussi à sortir d'eux-mêmes, de telles affirmations demeureront impossibles à prouver, invérifiables, indémontrables. Lorsqu'elles feront surgir entre ceux qui les énoncent un conflit d'un certain ordre, la loi du plus fort seule pourra le résoudre. Le plus faible se trouvera réduit alors à la situation d'un accusé, sinon d'un coupable, et il devra prouver son innocence. Mais quelles preuves administrera-t-il?

Est-ce d'internationalisme qu'on l'accuse? Est-il le seul à en pratiquer un? Bien d'autres, comme lui, ne ressortent-ils pas à la fois d'un groupement national et d'un autre groupement international? La catholicité, toute la première, en attendant d'être universelle, ne se contente-t-elle pas d'être internationale, et la gentilité de même? Si l'on quitte les choses religieuses, que je me sens peu propre à examiner, ne rencontre-t-on pas d'autres internationales, depuis l'ouvrière jusqu'à la financière, en passant par celle des arts et par celle des sciences?

Puisque c'est le problème juif qui est l'occasion de ces réflexions, considérons-le seul, pour poursuivre notre raisonnement, et disons que l'individu juif ne peut être tenu pour opposé à sa patrie s'il se sent et se montre plus fortement lié à elle qu'au judaïsme.

L'Allemagne en a bien eu la preuve elle-même qui, en 1914, ne s'est pas vue plus abandonnée par ses juifs que par ses socialistes, et qui n'avait d'ailleurs pas à le redouter, car aucun judaïsme international n'exhortait ses membres à s'élever contre la guerre. Vit-on jamais un juif allemand poser les armes par crainte d'atteindre quelque autre juif, couvert d'un uniforme ennemi? Au nom de quel idéal d'ailleurs l'aurait-il fait? D'un idéal religieux? Je crois qu'un très grand nombre de juifs professent un agnosticisme tempéré, et je ne pense pas que l'agnosticisme ait jamais fait beaucoup de fanatiques. D'une philosophie? En est-il une spécifiquement juive? D'une morale? Par où la chrétienne diffère-t-elle de la juive? Tout cela est trop connu et trop redit.

Nous n'atteindrons quelque chose de moins commun qu'en

pénétrant de nouveau dans le domaine incontrôlable des données subjectives, pour le quitter aussitôt.

Lorsqu'un juif se prétend plus allemand que juif, son affirmation doit déterminer certaines façons de se comporter qui en sont comme des preuves irréfragables. Aussi, dois-je avouer que je ressens un certain étonnement à la vue de la facilité avec laquelle le juif que Brückner représente accepte de partir pour la Palestine où il ira se réfugier — et par conséquent de renoncer à la communauté allemande. Sans doute ne lui accorde-t-on pas d'autres possibilités. On l'excommunie sans l'inviter à choisir entre le germanisme et le judaïsme. D'ailleurs, proposer le choix serait souvent obliger à opter dans un certain sens. La façon d'y engager pourrait avoir une action décisive sur son résultat, et l'on sait bien que, si on le mettait en jeu, le seul point d'honneur pourrait conduire un cœur bien fait à se décider d'une façon contraire à son sentiment intime. Si une patrie disait tendrement à tels de ses fils: « Ton abjuration et même ton parjure importe à mon bien », aucune âme ne saurait se défendre contre une telle prière et nul ne se sentirait déshonoré à ses propres yeux en s'y rendant. Mais, au lieu de cela, si elle leur dit avec autorité: « Ou le parjure ou la mort », plus d'un se sentira offensé par la brutalité de l'injonction, et choisira la mort, quoiqu'il ait un assez faible attachement pour l'ensemble de réalités auxquelles il demeurera fidèle ainsi.

La seule chose qui resterait possible aux juifs allemands tels que nous les peint Brückner, ce serait l'acceptation patriotique de la persécution. « Si la grandeur, si le bien de ma patrie exige que je sois maltraité de la sorte, s'il exige même que je meure, j'y consens et ne discute point », pourraient-ils dire. Cette attitude aurait un caractère assez cornélien, et elle correspondrait assurément à la conformation de bien des âmes. Mais il faut reconnaître que ceux qui l'adopteraient se montreraient en l'espèce plus *nazis* que les *nazis* mêmes. Pour la choisir, il faudrait être intimement persuadé que le salut de la patrie, que sa grandeur est liée au triomphe de la nouvelle doctrine. Or, le fait qu'elle soit unanimement acceptée peut ne point paraître une raison

suffisante car, lorsqu'un ordre nouveau s'établit, tant qu'il n'a point fait ses preuves, on peut douter s'il est réellement celui qui convient au bien de la nation. Et d'ailleurs advient-il jamais qu'un ordre nouveau se trouve unanimement accepté à son apparition? Il se voit des opposants, et sans doute est-ce ces opposants qui nous sont décrits dans le drame de Brückner.

On a mauvaise grâce, lorsque l'on se trouve en présence d'un ouvrage, d'en imaginer un autre, et de souhaiter la peinture d'âmes qui acceptent la persécution lorsque l'on nous expose celles qui en souffrent. C'est une représentation qui exige déjà beaucoup de hardiesse et de fermeté. Sa réussite est remarquable, et sa violence tragique émeut profondément. On ressent une sorte de stupeur au spectacle de pareils événements. Leur possibilité déconcerte la raison, et l'on ne peut s'empêcher de conclure à leur vue que l'humanité est encore bien loin d'être civilisée, si elle doit jamais le devenir. J'en doute quant à moi, et j'imagine qu'elle poursuivra toujours sa triste existence à travers les infortunes que son génie absurde lui ménage à elle-même. Mais ce n'est point le temps de développer ces idées dont le pessimisme ne prétend point à l'originalité. Il n'est que de féliciter les organisateurs d'un spectacle qui diffère violemment par son sens et par sa portée des productions que l'on soumet ordinairement à notre attention distraite.

PIERRE LIÈVRE.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

E. Téchoueyres : *A la recherche de l'unité;* les aspirations de l'âme hindoue et les tendances de la science occidentale contemporaine; Travaux de l'Académie nationale de Reims.

M. Téchoueyres, professeur à l'Ecole de médecine de Reims, est un esprit cultivé et curieux de toutes choses: homme de laboratoire, érudit, médecin, philosophe, littérateur, il s'intéresse particulièrement aux questions d'hygiène et de morale sociale.

Récemment, il a fait à l'Académie de Reims une lecture, intitulée **A la recherche de l'unité,** sur les tendances de la science occidentale contemporaine et l'influence morale et sociale de la philosophie hindoue.

L'auteur se montre fort inquiet au sujet de notre système d'éducation « plus verbal que moral, qui néglige les vertus de l'âme et offre à la mémoire un assortiment de connaissances étiquetées dont il faut retenir l'énoncé. »

Les examens qui ouvrent l'accès des carrières libérales sanctionnent ces efforts; aussi n'a-t-on souci, *en Occident*, que de réussir et non de s'instruire. Et voilà comment l'éducation qui devrait entretenir le culte de la vérité pousse à la dissimulation et à la fourberie.

Un peu plus loin, M. Téchoueyres ajoute:

De nos jours, le travail a changé d'objet. Il avait jadis pour but de créer de la beauté : il est devenu une affaire. On tend de plus en plus à interpréter la prospérité en termes d'argent, sans souci de tout ce qui fait la grandeur de l'âme et développe ses richesses naturelles, exprimées celles-ci en termes de Beauté et d'Amour.

Voilà des appréciations bien sévères. Je doute que la jeunesse écolière actuelle mérite de tels reproches. Je ne connais pas la mentalité des étudiants de Reims. Mais je sais que mes élèves de Paris sont susceptibles de s'enthousiasmer pour des idées; et j'ai eu la même impression récemment en allant parler aux étudiants de Nancy. Dans la citation que j'ai rapportée plus haut, j'ai souligné les mots « en Occident ». C'est vague, on ne saurait généraliser ainsi. D'ailleurs, quand on voit les jeunes adhérer en masse avec une ardeur combative au nazisme, ou au communisme, ou au fascisme, on peut détester leur idéal, mais on ne peut les accuser d'être égoïstes, ni de monnayer leur savoir.

Si j'ai bien compris M. Téchoueyres, l'Occident est en décadence, et il serait bon que nous méditions davantage sur la philosophie de l'Inde, qui jusqu'ici n'a attiré l'attention que des seuls spécialistes, peu nombreux d'ailleurs.

Et cependant la plus élémentaire réflexion devrait incliner tous les esprits curieux vers l'étude de ces œuvres spirituelles nées de l'effort prodigieux d'un peuple qui, depuis les temps les plus reculés, s'efforce à pénétrer les mystères de l'âme, de la vie et du monde, peuple qui poursuit, loin des agitations de la civilisation moderne, dans le calme de la retraite, en étroite commu-

nication avec cette nature qu'il explore, la solution des problèmes métaphysiques les plus élevés.

M. Téchoueyres s'efforce de dégager les conceptions originales de la philosophie hindoue.

Tout d'abord, cette philosophie ne croit pas à la réalité du temps. Aussi les Hindous ont-ils négligé d'écrire l'histoire de leur pays; « puisque le temps est une tromperie, tout récit qui en est pénétré est dépourvu de réalité ». Et cependant la philosophie hindoue « communie étroitement avec les idées de Bergson », et l'on sait la place importante attribuée au facteur *temps* par notre philosophe français. Sans doute, il n'y a là qu'une contradiction apparente: il y a des façons si différentes de concevoir le temps, comme l'ont montré entre autres les mathématiciens et les physiciens contemporains, que M. Téchoueyres cite souvent. La philosophie hindoue et le bergsonisme sont des « philosophies du devenir ».

Il ne s'agit pas de quelque doctrine qui est et demeure, mais d'une action qui se fait et se poursuit et qui n'a jamais fini de s'accomplir... Le mal est relatif à la distance que doit parcourir le bien. L'erreur est une étape sur la route du vrai... La pensée qui guide ici l'action est, comme elle, un devenir permanent; ses transformations incessantes sont un défi à notre intelligence qui n'apprécie volontiers que l'immobile et le discontinu.

La racine sanskrite du verbe « être » désigne le devenir plutôt que l'existence. M. Téchoueyres, qui paraît avoir de la sympathie pour le génie allemand, voit une preuve de la « parenté des pensées germaniques et hindoues », dans le fait que l'une et l'autre répugnent à l'emploi du verbe auxiliaire « être » en tant qu'il exprime un état et le remplacent par le verbe devenir (*werden* en allemand) indiquant une transformation en train de s'accomplir.

Une seconde conception originale de la philosophie hindoue réside dans l'affirmation de l'unité de la nature opposée à la multiplicité et la diversité des apparences phénoménales, et dans l'indication des voies qui permettent d'accéder à ce premier principe en réalisant une véritable fusion entre la conscience qui perçoit et l'objet soumis à ses investigations.

Ceci a conduit l'auteur à faire « la critique des apparences phénoménales », en s'appuyant entre autres sur les écrits de Ch.-Eug. Guye (*l'Evolution physico-chimique*) et de Jean Perrin (*la Chimie physique*).

L'Hindou poursuit la « recherche de la réalité par la voie du cœur », et non par l'exercice de l'intelligence. Les sensations, les perceptions, les jugements, ...n'ont « d'autre éclat que celui des vagues à la surface des océans »; les pensées peuvent s'évanouir comme l'arc-en-ciel. « Le moi lui-même n'est qu'un peu de la maya voué à la disparition prochaine comme la plus profonde et la plus secrète des illusions. » Les fondements de la personnalité se trouvent ébranlés. En Extrême-Orient, la gloire et le prestige individuels sont inconnus: nulle statue n'est élevée en l'honneur des grands personnages; « l'artiste lui-même s'efface et disparaît dans l'anonymat ».

Je n'ai pas grand espoir dans la rénovation de la société actuelle par l'idéologie hindoue; les conditions de la vie, le rythme de celle-ci ne s'y prêtent pas. Je ne vois d'ailleurs pas ce que nous gagnerions à nous replonger dans la métaphysique et le mysticisme. Il ne me plairait pas non plus de voir l'individu « s'effacer et disparaître dans l'anonymat »: les nouvelles générations n'ont que trop de tendances à sacrifier l'individu à la collectivité.

GEORGES BOHN.

VOYAGES

A. Mabille de Poncheville : *Monts sacrés;* La Renaissance du Livre. — **Jacques Boulenger** : *Au fil du Nil;* Gallimard.

M. Mabille de Poncheville n'est pas pour nous un inconnu. Nous avons déjà signalé ici quelques-uns de ses ouvrages et nous sommes heureux d'indiquer à nouveau celui que vient de publier la Renaissance du Livre: **Monts sacrés,** qui est en somme un pèlerinage intéressant de lieux très divers de notre France.

Un mont, ce n'est parfois qu'une faible éminence; qu'importe si la vue s'étend au loin sur la plaine unie d'où il est aperçu de tous côtés. Par sa seule présence, il est un point de ralliement pour le pays, qu'il aide à prendre conscience de son destin. Poste d'observation désigné par la nature, refuge au besoin, toujours il

fut un autel vers lequel se sont tournées les âmes. La France a également les siens; nous allons gravir quelques-uns d'entre eux où s'enracinent et se mêlent nos antiquités nationales et nos croyances religieuses.

Le premier chapitre est consacré aux monts de Paris: mont Valérien, montagne Sainte-Geneviève, Montmartre, etc. Le mont Valérien est, croit-on, un ancien camp de l'époque romaine. Par la suite, un calvaire y fut érigé; il est remplacé aujourd'hui par une citadelle. La montagne Sainte-Geneviève est dominée par le Panthéon. Toute proche est l'église Saint-Etienne-du-Mont, une des rares de Paris qui puissent s'enorgueillir de posséder un jubé, et où l'on conserve le tombeau de sainte Geneviève. Vers le haut de la rue Monge, on peut encore voir les arènes de Lutèce, dégagées depuis une cinquantaine d'années. Sur la rive droite, dominant toute la cité, élevé sur cette butte universellement connue de Montmartre, se dresse le Sacré-Cœur, énorme vaisseau blanc, de style néo-byzantin, qui très justement attire chaque année de nombreux visiteurs. Beaucoup plus modeste, vers le nord et tout près, se trouve encore la vieille église de l'abbaye de Montmartre, entourée d'un calvaire trop ignoré.

Le second chapitre nous conduit aux anciennes Gaules. C'est d'abord Gergovie, qui dominait la vallée de l'Allier et vit la victoire de Vercingétorix sur les Romains. C'est ensuite Alésia, où succombèrent le grand chef gaulois et la Gaule elle-même. Clermont possède une fort belle statue équestre de Vercingétorix. La cathédrale gothique, entourée de vieilles maisons, garde de très beaux vitraux; on peut mentionner également dans la ville Notre-Dame-du-Port. Brioude a conservé une église romane à allure de forteresse. Dans un site extraordinaire, en bordure de la Loire, s'étend la ville du Puy, dominée par le rocher d'Epaly aux orgues de basalte, un cône aigu nommé l'Aiguille, sur lequel est juché un campanile, et le mont Anis porte la cathédrale, laquelle est encore dominée par une statue de la Vierge à l'Enfant, faite de deux cents canons pris à Sébastopol.

A Lyon, on trouve encore de nombreux vestiges de l'occupation romaine. La lutte religieuse y fut intense et chacun se rappelle le martyre de Blandine. Aujourd'hui, la riche

basilique de Fourvière surmonte la ville. Cluny garde quelques vestiges de sa splendeur et avec Saint-Point et Milly évoque surtout le souvenir de Lamartine. En Lorraine, c'est Sion-Vaudémont, en Alsace Sainte-Odile que décrivit si merveilleusement Maurice Barrès; en Meuse, Verdun, la cité martyre; en Marne, Reims, dont les Allemands, comme à Verdun d'ailleurs, bombardèrent sauvagement et sans excuses la célèbre cathédrale, etc. Laon, citadelle qui connut récemment les angoisses de l'occupation, est encore dominée par une très belle cathédrale, commencée en 1160. On gagne enfin les monts de Flandre, Cassel, les collines d'Artois, Lorette, ces lieux sinistrement illustrés par la Grande Guerre. En appendice, M. Mabille de Poncheville révèle l'existence des ruines d'une immense cité gauloise aux portes de Clermont-Ferrand et sur laquelle il apporte d'intéressantes précisions.

§

Au Fil du Nil, par Jacques Boulenger, est un récit de voyage dans cette Egypte qui ne cesse pas de nous intéresser. C'est d'abord quelques aperçus sur le débarquement à Alexandrie, et les incidents toujours cocasses qui accompagnent les explorations de la douane. Ensuite, une étude humoristique nous initie aux mœurs, coutumes, etc., de la population; entre autres, nous signalerons les transformations assez imprévues de l'habillement de l'Arabe à mesure que grandit sa fortune. On passe encore en revue la cuisine, les magasins et les cafés. A propos d'Aboukir, il est naturellement question de Nelson et de Bonaparte. On nous fait aussi une révélation pour le moins étrange; un portail clos d'une chaîne est en somme l'entrée du désert, contrôlée par des sentinelles arabes qui relèvent les numéros des véhicules; mais il n'y a de chaque côté aucune clôture. C'est par le train que le voyageur gagne le Caire, et là encore son don d'observation trouve amplement à s'exercer pour le plaisir du lecteur. Il en est encore de même pour les scènes coutumières de la rue et de l'hôtel, ainsi que pour la visite de la mosquée d'El Azhar. Il constate que les mosquées, que nous pourrions croire réservées aux prières, servent plus souvent de salon, car on y vient causer, travailler, dormir, donner des le-

çons, etc., ce sont des lieux agréables où il fait frais. Les Egyptiens ont fait en granit, en basalte, des choses plus merveilleuses que les autres peuples en marbre; leur technique est parfaite, sûre, élégante, ils taillent la pierre avec autant de soin et de précision que les ouvriers d'Anvers le diamant.

Les pyramides appellent un magistral récit de la bataille de Bonaparte avec la fameuse cavalerie des Mameluks de Mourad bey. La visite au trésor de Tout-ank-Amon nous en vaut la description et l'histoire de ce roi. Cependant, ces trésors ne sont rien en comparaison des monuments que de récentes fouilles ont mis à jour; ce sont des temples d'une beauté parfaite et dont l'âge permet de dire que tout l'art grec est sorti d'Egypte.

Pour gagner le haut du pays, M. Boulenger se laisse persuader par un ami et abandonne le rail pour monter sur un bateau. Sa verve y trouve prétexte à s'exercer en anecdotes plaisantes, sans cependant négliger l'intérêt de la région, de ces ruines grandioses que l'on ne peut vraiment bien décrire. Songez que le seul temple d'Amon à Karnak s'étend sur trente hectares! Les statues, innombrables, y ont sept et onze mètres; un des colosses de Memnon en mesure seize, celui de Ramsès dix-sept cinquante. La seule salle hypostyle du grand temple a cent trente-quatre colonnes de grès rouge, dont douze aussi grosses que la colonne Vendôme.

Les coutumes et la religion, les cérémonies qui animaient autrefois ces lieux, sont relatées en des pages vraiment évocatrices. Le voyage se poursuit encore longuement jusqu'à Philœ Assouan et son barrage.

Si de telles promenades sont fatigantes, on ne peut en avoir l'impression avec le livre de M. Boulenger, qui continuellement montre une humeur agréable.

CHARLES MERKI.

HISTOIRE DES RELIGIONS

Sir James George Frazer : *The Worship of Nature*; vol. I, Londres, Macmillan, in-8. — Raffaele Pettazzoni : *La Confession des Péchés*, trad. de l'italien par R. Monnot; 1re partie, t. I et II, Leroux, in-18. — Edward Westermarck : *Early Beliefs and their social influence*, Londres, Macmillan, in-8. — Emile Dermenghem : *La Vie de Mahomet*, Collection : Le roman des grandes existences, Plon, in-18.

Le premier volume du **Culte de la Nature, de J. G. Frazer,**

est composé selon la même méthode comparative étendue que son *Rameau d'Or*, son *Totémisme et Exogamie*, etc. C'est dire qu'au point de vue bibliographie et érudition on ne saurait faire mieux, étant entendu que l'application de cette méthode d'une part, les limites matérielles de n'importe quelle publication d'autre part, obligent à fonder la théorie générale sur un résumé de caractère individuel. Je veux dire, et j'en sais quelque chose, puisque j'ai aussi appliqué cette méthode aux rites, aux mythes, aux légendes, qu'en présence d'une description détaillée quelconque, on est, sur le moment, frappé par certains détails qui correspondent soit à un plan, soit à une théorie préconçus; et que si on reprend ce même texte « vingt ans après », on y découvre tout autre chose qu'on n'avait vu d'abord, on regarde comme typiques ou importants d'autres détails, que l'on avait laissé tomber dans le premier résumé.

Ceci n'est pas un reproche que je ferais à Frazer, à Westermarck ni, j'ose dire, à moi-même, mais une constatation qui risque de développer le scrupule sans doute, mais qui impose à qui la comprend une prudence plus grande ou même un procédé auquel j'ai fini par me décider: publier le texte intégral en petits caractères, afin que d'autres puissent l'utiliser autrement.

Or, tout en m'inclinant devant la grande érudition de Frazer, je suis bien obligé de déclarer que dans cette première étude des cultes naturistes, qui concerne: 1° le culte du Ciel dans l'antiquité « aryenne » (*sic*), non-aryenne, extrême-orientale, chez les peuples de l'Afrique; 2° le culte de la Terre, étudié dans les mêmes conditions; 3° le culte du Soleil, — les résumés des documents originaux ne sont pas toujours tels que ce qu'un autre, en étudiant le même texte, garderait. De plus, la définition donnée page 17 du terme « culte de la nature comme étant le culte des phénomènes naturels conçus comme animés, pourvus de puissance bienfaisante ou malfaisante à l'égard de l'humanité, par suite animés de passions humaines, revêtus d'un aspect formidable et dangereux », préjuge une certaine attitude psychique et par suite éliminera, au cours de la recherche, subconsciemment sans doute, tous les éléments de culte naturiste

qui seraient directs et non-animistes, ou bien fondés sur l'amour et la pitié seuls. Il faut ajouter que Frazer déclare ensuite que « telle est la thèse générale qu'il a l'intention d'illustrer dans ce volume en prenant quelques-uns des principaux phénomènes de la nature pour montrer comment ils ont été personnifiés et déifiés par diverses races humaines » (p. 19).

Ce qui revient à dire que les autres éléments des cultes naturistes, éléments qui sont très nombreux, ayant été éliminés, le tableau obtenu est incomplet. Chaque auteur a le droit, il est vrai, de délimiter son sujet comme il l'entend. Mais si, après avoir lu l'Introduction, de caractère psychologique et justificatif, on se reporte aux travaux bien plus fouillés et bien plus larges aussi de Lévy-Bruhl, on constate que même dans les limites indiquées, Frazer aurait pu donner autre chose, plus proche d'une synthèse, plus éloigné d'une simple accumulation analytique de faits. Est-ce de la vraie méthode comparative, c'est-à-dire explicative? Non, parce que d'une part déjà le choix a été limité par la thèse à édifier; et d'autre part, parce qu'à ces données positives, même incomplètes, il eût fallu opposer les faits négatifs, qui auraient réduit à ses justes proportions ce « Culte de la Nature » sous ses diverses formes. Enfin, on ne voit pas, de la manière que les faits sont exposés, ce qui est primitif ou évolué, direct ou indirect, indigène ou importé.

Un usage tout autre, et mûrement réfléchi, de la méthode comparative est celui qu'en fait Pettazzoni dans sa **Confession des Péchés.** Un premier mérite est de partir des peuples les plus primitifs connus pour monter de proche en proche, sinon aux plus civilisés (au sens large), mais à ceux pourvus d'une littérature écrite, donc de théoriciens et de théologiens. J'ai signalé autrefois l'édition italienne de cet ouvrage; mais l'édition française s'en distingue précisément par une extension considérable donnée à cette première partie qui traite de la confession des péchés chez les « primitifs ».

La conclusion générale qui ressort de cette longue et précieuse enquête est qu'il y a peu de civilisations, ou, si l'on préfère, de sociétés qui n'aient utilisé la confession des pé-

chés comme un régulateur social, ou tout au moins comme une soupape de sûreté d'une part, comme un moyen d'influence morale et politique d'autre part. Avant Pettazzoni, c'était une opinion courante que la confession est l'un des éléments typiques du christianisme, et même l'un de ses éléments supérieurs, qu'on a reproché aux protestants d'avoir éliminé, bien qu'on puisse dire que si les protestants ne se confessent plus au ministre de Dieu, ils conservent du christianisme primitif la coutume, sinon l'obligation, de la confession directe à Dieu. Mais du moment que ce moyen de décharge psychique existe chez les primitifs, il faut admettre que dans le christianisme ce n'est qu'une survivance, et non pas un progrès.

Le point de départ étant pour ainsi dire universel, le christianisme n'a pourtant pas été la seule religion à en tirer tous les développements possibles. Dans le deuxième volume, Pettazzoni montre le rôle important de la confession des péchés dans des religions très évoluées et très systématisées, au Japon, en Chine, puis dans l'Inde: Brahmanisme, Jaïnisme, Bouddhisme. Cette étude élimine, soit dit en passant, une théorie jadis assez en vogue selon laquelle le christianisme dès ses débuts aurait emprunté certains d'entre ses éléments éthiques et affectifs au bouddhisme, notamment la confession. Car dans l'Inde, comme ailleurs, il faut reconnaître maintenant qu'il s'agit d'une évolution autonome, à partir de germes sociaux qu'à défaut de mieux on peut nommer indigènes.

Ici la méthode comparative, appliquée dans son sens le plus large à un complexe de faits socio-religieux, se montre dans toute sa valeur comme procédé d'explication et surtout comme mesure d'évaluation. Il faut dire que Pettazzoni est passé maître dans cet emploi, comme l'avait déjà prouvé sa belle monographie, elle aussi comparative, sur les diverses formes de l'*Idée de Dieu*.

Westermarck est lui aussi un comparateur adroit et prudent. C'est en outre un explorateur ethnographe de premier ordre (témoin ses ouvrages sur le Maroc). Dans son recueil de conférences intitulé **Croyances primitives et leur influence sociale,** il a repris pour les approfondir quelques-

uns des sujets traités dans ses ouvrages antérieurs et qui tous présentent un intérêt général indéniable: Religion et Magie; influence politique et morale de la religion dans les civilisations primitives; la Charité; le Droit des Sanctuaires; la Bonne Foi et le Serment; l'Ordalie et le droit naturel; les Devoirs envers les dieux; le Célibat et la prostitution religieux; les Rites du mariage; la Position de la femme. Chacun de ces chapitres mériterait une analyse; car chacun est fondé sur une érudition immense, internationale, polyglottique à un degré rarement atteint (n'importe quel ethnographe doit pouvoir manier une quinzaine de langues maintenant) et manifeste, qualité qui devient de plus en plus rare depuis notre XVIII[e] siècle, une aptitude à généraliser juste, à simplifier sans couper, qui met Edouard Westermarck au premier rang, seul ou presque, des comparateurs. En somme, ce recueil est moins une collection de descriptions qu'une série de positions de thèses à propos de catégories de faits typiques. Et c'est aussi une manière artiste de présenter, après les avoir étalés sur un plan, les aspects si divers et si complexes de la religion selon les diverses constituantes sociales sur lesquelles elle influe profondément.

Si, dans ce volume, l'érudition est dissimulée, elle l'est aussi dans le fort bon livre, et très vivant, d'Emile Dermenghem sur **Mahomet.** Je connais l'auteur et sais qu'il sait l'arabe, que ses citations sont faites d'après les textes (Qoran et hadiths, commentateurs de toutes écoles). L'éditeur a eu grand tort de ne pas lui permettre une bibliographie qui eût été le témoin de sa bonne foi. Quand il s'agit d'un fondateur de religion, et d'une religion qui a englobé et englobe autant de millions d'hommes, on n'a pas le droit de romancer, ni d'inventer. Le reproche risquait d'être fait à Dermenghem, d'avoir commis cette faute. Mais, *el hamdou 'llah,* il est resté sérieux et véridique, tout en sachant écrire et ressusciter. Ce qu'il montre bien, surtout, c'est comment le Prophète a jeté par le monde ses sourates impératives et généralisatrices simplement pour résoudre de petits problèmes quotidiens, notamment ses affaires de femmes, de ménage et de parenté.

A. VAN GENNEP.

LES REVUES

La Revue Universelle : Barrès : notes sur Briand et sur Jean Moréas. — *La Revue de Paris :* M. Paul Morand, le roman policier et le goût de la mort. — *Réagir :* le bel hommage de M. Maurice Maeterlinck au roi Albert Ier. — *Les Amitiés :* un poème de M. Jean Tersanne. — Mémento.

Une nouvelle série des « Cahiers » de Maurice Barrès (1909-1911) paraît dans **La Revue Universelle** (1er avril). On y trouve des notes bien curieuses sur le Briand de ce temps-là. Il possède incomparablement « l'intelligence de la tribune ». « Regard effroyable », note Barrès. Puis: « Un caressant pour femmes, mais pour quelles femmes! » Et, auparavant: « De la douceur féline, et quelque chose de vilain. Du joueur de bonneteau. » Enfin, ce trait: « Il sent le romanesque de sa vie (le romanesque des Vautrin, des Clemenceau). »

Mais voici un témoignage de qualité supérieure à recueillir :

Moréas. — Le 2 avril 1910, j'ai parlé à l'enterrement de Moréas. Beaucoup de personnes avaient dû rester en dehors de la salle trop petite où je parlais, où je disais : « Le bûcher, comme tu l'as voulu, va consumer ta dépouille mortelle. » L'une d'elles m'a dit : « Soudain, j'ai vu s'élever au-dessus du colombarium une colonne épaisse de fumée. Et quand j'ai pensé que tout ça, c'était le type avec qui je prenais mon café régulièrement chaque matin au Vachette, je me suis sauvée. »

Je l'ai vu ses derniers jours; il a été admirable de courage, de simplicité, de bon sens, heureux de serrer la main de ses amis et de finir à la campagne. Quand il arriva dans la maison de santé où sa chambre ouvrait sur un parc, il disait : « Ça, au moins, c'est un bon lit pour y mourir », et il rappelait qu'il avait toujours souhaité reposer son dernier regard sur de la verdure... : il est l'homme qui se livre à la culture des roses.

J'aime cette belle phrase que Moréas dit un jour et que Stuart Merrill me rappelait hier : « Je n'ai jamais rien fait qui fût indigne d'un poète. »

Rien ne révèle mieux la noblesse insigne de l'homme; rien non plus n'explique mieux son affranchissement des petites conventions bourgeoises.

§

M. Paul Morand publie dans **la Revue de Paris** (1er avril):

« Réflexions sur le roman détective ». Un écrivain moins anglomane aurait préféré « policier » à « détective » pris adjectivement. Les événements actuels (affaire Stavisky-Prince-et-inconnus) ont poussé un journal à employer un romancier belge et des agents de Scotland-Yard à la recherche, non pas d'assassins, mais d'indiscrétions. La promesse d'une « suite à demain » n'a pu être tenue, tant cette « copie » étendue de bavardages, si peu qu'elle ait approché le vrai, a manifestement gêné les recherches des professionnels de la police.

Tout le monde patauge, ces temps-ci. Les boussoles sont affolées. Elles indiquent un nord qui est partout, si on consulte plusieurs aiguilles.

Il est assez curieux que, réfléchissant comme il le fait, M. Paul Morand ait omis *les Mystères de Paris* et Eugène Sue, quand il traita des origines du roman policier en France. Le prince Rodolphe est une manière de policier-amateur qui enchanta les lecteurs français, bien avant qu'ils eussent pu faire connaissance du subtil Dupin, fils spirituel d'Edgar Allan Poe. Ce Dupin est l'ancêtre légitime des mille brigadiers de police qui sont la foisonnante progéniture du M. Lecoq d'Emile Gaboriau.

M. Paul Morand achève ses réflexions par cette page qui est excellente en ce qu'elle dépasse le sujet proposé et traite de la philosophie du goût public actuel :

Son domaine est l'action pure; il [le roman policier] ne pourrait s'arrêter; ses morts eux-mêmes ignorent le repos, car ils s'agitent et crient vengeance d'un bout à l'autre du livre. Sa philosophie, s'il en a une, tient en deux mots : *Memento mori.* Il nous montre la Mort qui entre par notre fenêtre, durant notre sommeil, surprend la courtisane dans son bain, l'homme d'Etat dans son bureau; elle utilise les ondes, les bactéries, les rayons invisibles, toute notre poésie de silence, de vitesse, de laboratoire.

L'anonymat immense des foules modernes permet à l'assassin de se dérober à toutes les recherches. Chaque lecteur se sent non seulement une victime possible, mais aussi un criminel virtuel, car le roman russe nous a montré nos abîmes, et la psychoanalyse nous a révélé la latence subconsciente de nos besoins de meurtre. Tout le monde, aujourd'hui, peut être soupçonné. Le goût de la mort est sur nous; la guerre, les crimes passionnels,

les accidents de chemin de fer, d'avion et d'auto ont mis le danger à la portée de tous et nous sommes désormais familiarisés avec cette idée du trépas violent à laquelle nos pères ne pensaient pas, pouvaient ne pas penser. Le plus beau jeu de notre époque, c'est le sang. C'est pour respirer son odeur fade que nous achetons chez le libraire le détective en édition bon marché; aussitôt après dîner, nous allumons notre pipe et, les pieds sur le radiateur, dès les premières pages, nous voyons couler lentement sous la porte le filet noir révélateur; patiemment, en badauds, presque en complices, nous attendons l'arrivée de notre ami le médecin légiste. Si la victime est une milliardaire, si les draps rougis sont des draps de dentelles, si la tragédie tombe comme la foudre sur quelque propriétaire de diamants maudits, de perles fatales, la femme de chambre, le chauffeur ramasseront le livre oublié et y trouveront à leur tour une délectation d'autant plus grande qu'ils s'imagineront gratuitement avoir pour de bon exécuté leurs patrons. Forme nouvelle et imprévue de la lutte sociale, morale des immoralités financières. Aujourd'hui ce n'est plus Bossuet qui menace les grands, c'est Conan Doyle ou Edgar Wallace.

Jusqu'à la fin, M. Paul Morand sacrifie à son anglomanie. A Bossuet, il aurait pu, avec autant d'à propos, opposer M. Maurice Leblanc, de qui le populaire Arsène Lupin, si distingué, exerça sur les foules françaises un attrait si puissant, dès avant la guerre, qu'il fallut, pour le mettre en échec dans le cœur des lycéens du Paris d'alors, tout au moins le Garnier aux beaux yeux noirs de la bande Bonnot. Mais, les chenapans organisés ont accompli des progrès indiscutables: ils ont aujourd'hui des affiliés jusque dans les conseils du gouvernement, cette élite des assemblées parlementaires.

§

Réagir (mars) a eu l'heureuse idée de reproduire l'article vraiment admirable de M. Maurice Maeterlinck sur le roi Albert Ier, paru le 23 février à *l'Intransigeant*. C'est une page d'anthologie, l'hommage le plus émouvant, le plus élevé, le plus humain de tous ceux qui saluèrent la victime d'un sort par trop injuste. Nous en donnons ci-après quelques fragments:

Il [le roi] nous a tous portés au-dessus de nous-mêmes; et si

la plupart d'entre nous, par la force des choses, l'usure de l'espoir et les misères de la vie, sont retombés au niveau des jours ordinaires, lui seul n'est jamais descendu et on le sentait toujours prêt, dans sa force tranquille et sûre, à nous reprendre tous et à nous ramener à sa propre hauteur.

Consciencieux comme, à moins d'être roi, il n'est plus possible de l'être, il avait appris son métier, le plus difficile, le plus dur, le plus dangereux, le plus ingrat, mais aussi le plus grand de tous. Il était devenu le roi par excellence, le roi exemplaire, le roi tel que l'a formé peu à peu l'idéal de plus en plus exigeant des peuples. Un roi n'a pas le droit, comme nous, de cultiver à son choix l'un ou l'autre de ses dons naturels, fût-il extraordinaire. Ce qui est loisible à l'artiste, au savant, lui est interdit. Il ne lui est pas permis de se spécialiser. Il faut qu'il développe, de tous côtés, dans une stricte mesure, l'intelligence, la sensibilité, le bon sens, la justice, la bonté qui lui sont pareillement nécessaires. Il ne s'agit pas de briller ni de scintiller comme les hommes de talent ou de génie, mais d'éclairer tout ce qui l'approche d'une lumière pure, égale, ferme et fidèle.

C'est bien ce qu'il a fait; et je ne parle pas ici de ses vertus domestiques, qui mériteraient d'autres pages, mais uniquement de ses vertus royales. Il n'est déjà pas facile d'être irréprochable dans le privé; mais demeurer sur le trône un honnête homme dans toute la splendeur du terme, un homme juste et bon sans hésitations, sans erreurs et sans défaillances, n'appartient qu'aux grands rois; et si celui que nous pleurons aujourd'hui n'en était pas un, il faudrait nous dire qu'il n'y eut jamais, qu'il n'y aura jamais de grand roi sur cette terre.

Pour couronner une vie incomparable, il semble que le destin qui le menait comme il mène tous les hommes, ait choisi entre toutes la mort la plus lugubre, la plus tragique et la plus sombre, afin de l'assimiler jusqu'au bout aux héros des grands poèmes qui périssent foudroyés par les dieux jaloux ou les forces mauvaises qu'ils rêvaient de combattre. Il est tombé solitaire, abandonné de tous, dans la nuit déserte, les bras en croix, la tête fracassée par les rocs qu'il venait de vaincre, au fond d'un ravin digne du roi Lear, comme pour le punir symboliquement d'avoir monté trop haut, d'avoir toujours cherché à se dépasser, à s'arracher aux pensées basses et au poids de la terre, à s'élever sans cesse vers les cimes dont l'attrait le hantait jusqu'en ses délassements, nous donnant ainsi dans un dernier geste un magnifique et sanglant témoignage de la misère et de la gloire humaines.

§

On prendra, croyons-nous, un agrément à la simplicité de ce poème de M. Jean Tersanne, que nous empruntons à la revue forézienne **Les Amitiés**, de mars:

Le fossoyeur prend ses outils
dépend la clef du cimetière :

Ce soir, il paraît qu'on enterre
le préfet, un vieux, deux petits.

Dans un cercueil s'en est allée
la fiancée inconsolée;

Et le fossoyeur à son tour
ira bien la rejoindre un jour.

Sur le cyprès noir d'une allée
un rossignol a fait son nid.

Il chante là depuis minuit
pour distraire sa bien-aimée.

Sur la route, près du moulin
une vieille garde sa vache...

Entre les arbres siffle un train
Qui fuit, effilant son panache.

Mémento. — *L'Ordre nouveau* (mars) refuse : le désordre établi; les révolutions établies [?] et continue de prophétiser aussi confusément que les tireuses de cartes :

> La Révolution Française sera faite par ceux qui, au milieu du désordre grandissant sont les seuls à avoir une *tactique* hardie et constructive,
> les seuls à proposer des *institutions* humaines et neuves,
> les seuls, enfin, à proclamer une *foi* totale.

Toujours sibyllins, les réformateurs *in partibus* s'expriment ainsi:

> ...que tous ceux qui désespèrent des vieux mythes, ceux que dégoûtent les révoltes sans doctrines, ceux qui refusent les programmes importés de Russie, d'Italie ou d'Allemagne, ceux qui voient avec angoisse grandir autour des frontières artificielles des menaces de mort, autour de nos foyers des menaces de misère, ceux qui se demandent où est la France, où est l'ordre, où est l'esprit, qu'ils viennent à nous...
>
> Nous leur proposons plus même que le pouvoir, plus même que la réussite :
>
> UN NOUVEAU DESTIN.

Les plus heureux artifices de typographie ne valent pas un texte précis.

L'Amitié guérinienne (janvier à mars) : une admirable lettre de Maurice de Guérin à Mme de Maistre; des lettres de celle-ci à Eugénie.

La Revue hebdomadaire (31 mars) : M. Maurice Bedel : « La France vue par les étrangers. » — Mlle Blandine Ollivier: « Le fascisme et l'enfance. »

L'Homme réel (n° 3) célèbre l'anniversaire de la Commune par la plume de MM. Paul Reclus et G. Bourgin. — « La ville radieuse », par M. Le Corbusier.

L'Archer (mars) : M. J. Marsan : « L'esthétique de Baudelaire. » — M. Marcel Coulon : « Le théâtre d'Henri Mazel. » — La suite des carnets de guerre « Avec la 67e division de réserve », de M. le docteur Paul Voivenel.

Les Primaires (mars) : « Machine, ma belle... » par M. A. Swietorzecki. — « Le cas Céline », par M. Louis Trégaro.

La Grande Revue (mars) : M. Paul Crouzet: « Université et péril spirituel. » — Souvenirs de M. Jean Grave sur la guerre de 1870.

La N. R. F. (1er avril) : fin de l'essai bien neuf de M. Pierre Abraham : « Une figure, deux visages. » — « L'Alchimiste », allocution de M. L.-P. Fargue sur M. Joyce. — « Conversion? », par M. J. Louverné qui, sous ce titre interrogatif, prouve le communisme latent et la sincérité de M. André Gide. — « Rendez-vous », un bien joli conte de M. Marcel Arland. — « Lettre ouverte à André Gide », de M. R. Fernandez, provoquée par les émeutes du 6 février.

La Revue anarchiste (mars) : témoignages et pièces justificatives sur Van der Lubbe, l'incendie du Reichstag et les mensonges hitlériens.

Visages du monde (15 mars) : fascicule sur « le Comté de Nice ».

Cahiers américains (n° 6) : « *Art EST machine* », par M. Barzun qui écrit en style télégraphique et, pourtant, d'une encre poisseuse où l'on croirait que s'est égarée et dissoute de la gomme à mâcher (*chewing gum*).

CHARLES-HENRY HIRSCH.

MUSIQUE

Opéra : première représentation de *La Princesse Lointaine*, pièce en quatre actes d'Edmond Rostand, adaptation lyrique et musique de M. G.-M. Witkowski. — Concerts Siohan : *Cinq Chorals*, de M. Charles Koechlin. — Société des Concerts : M. Victor Cœur. — L'opérette et le théâtre de la Gaîté.

La Princesse Lointaine de M. G.-M. Witkowski paraît avoir surpris la critique. Certes, l'accueil qui lui est fait est sympathique, et comment ne rendrait-on pas hommage aux qualités éminentes du compositeur? Mais, sous les éloges qu'on lui adresse, on sent de l'embarras. C'est que M. Witkowski, aussi bien par son ouvrage que par l'article qu'il fit paraître à la veille de la répétition générale, a soulevé une question intéressante, inquiétante même, et c'est cela, et non sa musique, qui cause tout l'embarras. Il s'agit, en bref, de l'évolution présente du théâtre lyrique et de l'avenir de l'opéra.

D'où vient qu'à notre époque la plupart des musiciens qualifiés se détournent de la scène? La situation s'est exactement renversée depuis cinquante ans. Avant 1875, il n'était musique en France que de théâtre. C'est seulement en 1871, après que fut fondée la Société Nationale, qu'un renouveau de la musique pure commença. Aujourd'hui, malgré les efforts réitérés de nombreux musiciens pour rajeunir des formes usées, la musique de théâtre traverse une crise dont on ne sait pas, en définitive, si elle sera mortelle. Exception faite du ballet qui reste fort en honneur, les partitions scéniques sont délaissées. Si tout le monde est d'accord pour condamner les formes anciennes, personne ne s'entend, aussi bien parmi les compositeurs que parmi les auditeurs, sur les formes nouvelles qui les doivent remplacer. Mélodie continue, division en numéros reliés par des récitatifs, opéras-ballets, que choisir? On ne sait. La forme du mélodrame — au sens exact du mot, avec des rôles parlés, telle que M. Maurice Emmanuel l'adopta pour *Salamine* — semblait en faveur il y a peu; mais ni cet ouvrage ni *la Naissance de la Lyre*, de M. Albert Roussel, n'ont suscité d'imitation. A chaque œuvre nouvelle, on retrouve les mêmes critiques de fond, et c'est le procès d'un genre que l'on refait chaque fois, beaucoup plus que le procès d'une œuvre.

Evidemment, si l'on reproche à M. Witkowski d'avoir choisi pour sujet le drame d'Edmond Rostand, il y a quelques raisons. Le scénario en lui-même offre ce gros inconvénient de nous présenter un personnage couché, mourant, dont l'attitude rappelle celle de *Tristan* et dont l'immobilité même

rend périlleuse la tâche du compositeur. Au second acte, et pendant l'absence à ce moment du mourant, son ami est sur le point de le trahir près de la femme aimée, et l'on songe de nouveau à *Tristan*. En outre, dans la pièce de Rostand, beaucoup de détails et l'atmosphère même gardent la marque des années quatre-vingt-dix. Il semble donc que le livret accumule les difficultés. J'ajoute aussitôt qu'à mes yeux M. G.-M. Witkowski en a triomphé grâce à la qualité de sa musique. Mais je dois bien reconnaître qu'autour de moi, bien des gens sont restés sensibles à ces apparences qui ne me gênent point et qui les ont empêchés de goûter comme il aurait fallu une partition que je regarde comme l'une des meilleures de ce temps. Et voilà où apparaît le mal que je signalais tout à l'heure, et qui tient au genre lui-même. M. Witkowski a voulu le réformer, ce genre, mais pour ce qui est de la musique. Il nous a expliqué que le théâtre ne pouvait s'accommoder d'une symphonie sans repos, et qu'il fallait ménager des sortes de paliers lyriques remplaçant les airs, duos, trios, mais ménageant dans la trame musicale des moments d'intérêt supérieur. Il nous a dit qu'il fallait rendre aux voix, sans diminuer l'intérêt de l'orchestre, la place expressive qui leur revient, et renoncer à les submerger constamment sous le flot des thèmes et des dessins. Je crois que, comme tous les bons théoriciens, — j'entends ceux dont les théories ne sont pas seulement des vues de l'esprit, — ses idées, il les a conçues en même temps qu'il les appliquait, et peut-être même les a-t-il déduites de son ouvrage, comme fit au fond Wagner, dont on ne peut dire en vérité si les écrits théoriques sont tirés de ses drames ou si ses drames sont l'application de ses théories. M. Witkowski, en tout cas, a prouvé qu'il avait raison, car il a réussi et il nous a donné une partition toujours intéressante et pleine de pages remarquables.

Mais, en dépit de tout ce qu'il y a de nouveau dans cette musique, marquée de la personnalité de M. Witkowski, l'ouvrage souffre de reposer sur un livret critiquable.

§

Jaufré ou Joffroy Rudel, le héros de *la Princesse Lointaine*, n'est point une invention de Rostand. Il a existé, il a

chanté en Provence avec Bertrand de Born et Marcabru. Dans ses *Classiques français du moyen âge*, M. A. Jeanroy traduit une des poésies de Rudel — celle-là même qui semble avoir inspiré les vers d'amour que Rostand fait chanter à son héros:

Quand les jours sont longs, en mai, a écrit Rudel, il me plaît, le chant des oiseaux, lointain; et quand j'ai cessé de l'écouter, il me souvient d'un amour lointain; je vais alors pensif, morne, tête baissée; et alors ni chants d'oiseaux, ni fleurs d'aubépine ne me plaisent plus que l'hiver glacé.

Quelle joie m'apparaîtra, quand je lui demanderai pour l'amour de Dieu d'héberger l'hôte lointain: et s'il lui plaît, je serai hébergé près d'elle, quoique maintenant j'en sois bien loin...

Que Dieu qui a créé tout ce qui va et vient, et qui a formé cet amour lointain, me donne le pouvoir — car j'en ai la volonté — d'en avoir l'objet lointain, de mes yeux et en de telles demeures que la chambre et le jardin me semblent toujours un palais...

Rostand écrit:

Car c'est chose suprême
D'aimer sans qu'on vous aime,
D'aimer toujours, quand même,
Sans cesse

D'une amour incertaine,
Plus noble d'être vaine...
Et j'aime la lointaine
Princesse!

Joffroy Rudel, accompagné de son fidèle ami Bertrand d'Allamanon, comme lui chevalier et troubadour, s'est donc embarqué pour voguer vers la princesse lointaine, souveraine de Tripoli, la princesse qu'il n'a jamais vue et pour laquelle il meurt d'amour. La nef qui le porte a erré sur la mer et ses voiles sont arrachées. Joffroy, atteint d'un mal qui ne pardonne pas, va peut-être mourir avant qu'apparaisse au lointain la terre promise. L'équipage est harassé. Mais la brume se lève et une ligne sombre à l'horizon annonce la terre. C'est Tripoli.

Mélissinde, princesse de Tripoli, est fiancée à l'empereur de Constantinople qui la fait garder par le chevalier aux armes vertes. Bertrand, descendu à terre, veut supplier la

princesse de venir sur la nef pour que Joffroy, au moins, meure les yeux ravis de cette apparition; mais Bertrand doit tuer le chevalier aux armes vertes pour parvenir jusqu'à Mélissinde. Lui-même est blessé et la princesse s'éprend du beau troubadour qui l'a délivrée. Elle croit d'ailleurs qu'il est Rudel; quand Bertrand la détrompe, elle refuse de le suivre jusqu'à la nef. Il reste pour la convaincre. Mais l'amour les égare: Bertrand va trahir son ami. Il se ressaisit pourtant et décide Mélissinde à le suivre.

Quand ils arrivent sur la nef, ils y trouvent Squarciafico, un traitant génois, traître et fourbe, qui essaie de persuader Joffroy de la vilenie de Bertrand. Mais Joffroy, qui est la droiture même, ne saurait suspecter son ami. L'équipage indigné jette proprement Squarciafico par-dessus la lice. Mélissinde s'avance devant les yeux ravis de Joffroy. Elle lui prend les mains, baise ses lèvres. Et il meurt en bénissant son sort : « Merci, Seigneur, merci, Mélissinde; combien, moins heureux, épuisés d'une poursuite vaine, meurent sans avoir vu leur princesse lointaine! »

Le symbolisme de cette pièce est clair: le rêve réalisé ne laisse place qu'à la mort.

§

La partition de M. Witkowski n'a surpris que ceux qui n'avaient pas suivi l'évolution, ou pour mieux dire, le développement de ce musicien. Il a été l'élève de Vincent d'Indy et il a écrit des œuvres de forme cyclique; mais si sa formation, si son art et en particulier sa première symphonie en *ré mineur*, son quatuor à cordes, se rattachaient nettement à la forme cyclique de Franck, on y trouvait la marque d'une personnalité originale. Et c'est cela, au fond, qui importe. Cette personnalité s'affirmait plus encore dans le *Poème de la Maison* (1919) pour soli, chœurs et orchestre, une œuvre noble et belle. Dans *Mon Lac*, M. Witkowski montrait une sincérité lyrique, un charme intime remarquables. On pouvait beaucoup attendre d'un tel musicien. *La Princesse Lointaine* tient ses promesses. Par le choix des thèmes d'abord, M. Witkowski affirme la délicatesse, la sûreté de son goût. Çà et là, d'une main légère ,et parce que le sujet l'y invite, il pose une touche médiévale, il évoque l'Orient;

quand il montre les chevaliers ou les troubadours, les pèlerins qui reviennent de terre sainte, il prête à chacun les accents qui conviennent. Son harmonie est fort savante; mais jamais il ne fait parade de cette science. Il invente des « agrégations » dont l'analyse étonne, mais dont l'audition, si elle surprend quelquefois, ne rebute jamais l'oreille. Il est hardi, certes, mais là encore le goût le plus pur le conseille. De même pour l'instrumentation. On y retrouve comme un reflet des *Nuages* debussystes, ce glissement, cette irisation, ce scintillement des timbres qui rendent parfaitement justes les comparaisons des images auditives aux images visuelles. Il y a des trouvailles exquises dans cette partition; la lecture au piano n'en donne aucune idée: il faut l'entendre à l'orchestre. Et puis, louable souci, M. Witkowski écrit remarquablement pour les voix.

§

La pièce est montée avec ce soin qui est de règle à l'Opéra. Deux beaux décors de M. Charlemagne, le pont de la nef pour le premier et le quatrième acte, une chambre du palais de Mélissinde pour le deuxième et le troisième, ravissent les yeux. La distribution est éclatante: Mme Suzanne Balguerie, dédicataire de la partition, tient le rôle de la princesse Mélissinde avec une autorité et un art vraiment admirables. Cette création lui fait grand honneur. Pareillement, M. Martial Singher est un Bertrand d'Allamanon magnifique par ses attitudes, par sa diction, par la qualité de sa voix. Il en faut dire autant de M. Le Clezio dans le rôle de Joffroy Rudel, dont l'immobilité s'anime, grâce à lui qui sait nous faire partager l'angoisse du chevalier-poète, et se montre excellent dans les deux actes où il paraît. Mlle Almona, Mme Descamps, MM. Froumenty, Etcheverry, De Leu, Gilles, Forest, Ernst, Cambon, Madlen, Medus complètent une distribution sans faiblesses. M. Philippe Gaubert, qui anime l'orchestre avec autorité, a droit, lui aussi, à tous les éloges.

§

Aux Concerts Siohan, — dont il faut signaler les beaux programmes, intelligemment composés, — **Cinq Chorals**, de M. Charles Koechlin, ont été donnés en première audition.

Ecrits dans les modes du moyen âge, ces chorals se lient les uns aux autres par une certaine unité d'inspiration et gardent, cependant, chacun leur personnalité. J'espère bien que cette première audition sera suivie de beaucoup d'autres: il n'y a certainement rien dans la production contemporaine qui puisse être mis plus haut que ces chorals. Mais il ne suffit point que nous les laissions à la postérité comme un témoignage: il faut les répandre, dès maintenant, les faire connaître, les faire aimer. La tâche est facile: leur noblesse n'est point rébarbative; leur austérité n'est point revêche, et, bien au contraire, il y a en eux une éloquence qui, pour être contenue, n'en est pas moins chaleureuse et persuasive. Et tout concourt à leur donner une beauté splendide, vêtus qu'ils sont d'une parure instrumentale admirable. Pourquoi le nom de M. Charles Kochlin paraît-il si rarement sur les programmes? Pourquoi ce pur chef-d'œuvre qu'est le *Livre de la Jungle* n'a-t-il pas au concert la place qui devrait être la sienne?

Je veux signaler aussi le vif succès remporté à la Société des Concerts par **M. Victor Cœur,** harpiste, qui, laissant sa place habituelle, a joué en soliste *Choral et Variations* de Ch.-M. Widor. M. Cœur est un de nos meilleurs harpistes et les habitués de la Société savent avec quelle conscience et quelle sûreté il tient un des emplois les plus difficiles dans cette admirable compagnie. Il a joué le Choral et les Variations magnifiquement : la harpe, sous ses doigts, enveloppait de poésie les sonorités de l'orchestre. L'occasion était bonne de témoigner à ce bel et modeste artiste la sympathie admirative qui lui est due.

§

M. Catriens, directeur de la **Gaîté-Lyrique,** s'est ému de mon jugement sur le *Pays du Sourire*. Dans la lettre qu'il a adressée au *Mercure,* et qui a été publiée le 1er avril (p. 222), on trouve ce paragraphe:

Nous devons révéler à M. Dumesnil que l'ouvrage qu'il qualifie dédaigneusement de « sous-mouture de *la Veuve Joyeuse* » doit son succès persistant... tout simplement à la faveur persistante du public. Et puisque, de son propre aveu, il s'agit ici *d'affaires,* nous nous réjouissons sans pudeur de voir le *Pays du Sourire* dépasser

la 600e représentation. Oui, le théâtre est une affaire, selon les lois, les pays et les saisons, selon la couleur changeante du temps.

Habemus confitentem... Retenons l'aveu. Que le théâtre soit une affaire, c'est un fait, et peut-être regrettable, d'ailleurs. *Mais n'est-il que cela seulement?* Si oui, inutile de convier la critique, la publicité suffit.

Autre point:

Nous sommes prêts, ajoute M. Catriens, à accueillir toute œuvre française qui fera, comme le *Pays du Sourire*, et la joie du public et les recettes de la maison.

Vous êtes prêt? Montrez-le: le mouvement se prouve en marchant. Gabriel Pierné, Albert Roussel, Marcel Delannoy, — pour ne citer que trois compositeurs français qui ne sont pas tout à fait des inconnus, n'est-ce pas? — ont écrit des opérettes et ne trouvent pas un théâtre français pour les jouer, tandis que M. Lehar encombre littéralement nos scènes. Il y a là un fait auquel tous les plaidoyers *pro domo* des directeurs ne changeront rien.

RENÉ DUMESNIL.

ART

Petit Palais : Artistes de ce temps. — Mémento.

Ce sont des artistes jeunes qu'on présente cette fois au **Petit-Palais.** C'est là que nous irons chercher les maîtres de demain.

Le groupe déjà célèbre du *Portique* est représenté par Legueult, Brianchon et Oudot. On sait que Legueult obtint l'an dernier le grand prix de la critique, — qui fut en général très favorablement accueilli. Nous étions sans doute en présence d'un des plus remarquables coloristes de la nouvelle génération. Bien que très jeune, il fait école : on rencontre maintenant dans les salons pas mal de faux Legueult. Les toiles de ce peintre sont de celles que nous avons très grand plaisir à regarder et à regarder longuement. On y trouve toujours des accords agréables et rafraîchissants, et les plus sympathiques rapports de tons. Elles possèdent à la fois la discrétion et l'éclat. Ses natures mortes en particulier sont des transpositions très intelligentes qui méritent le

plus attentif jugement... Est-ce manque de composition graphique?... Est-ce insouciance du dessin?... Nous devons avouer que l'aspect assez informe de ces coulées de couleurs, s'il nous émeut parfois, nous laisse tout de même l'impression, malgré d'attrayantes recherches dans le détail, d'un art incomplet.

Brianchon sait utiliser pour le mieux les dons merveilleux qui lui sont répartis pour ses explorations dans le domaine de la couleur. Sans doute a-t-il demandé à Matisse, à Bonnard et à Vuillard le meilleur suc de leurs leçons. Mais il anime sa peinture d'un style tout personnel, et le bon équilibre ne nuit en rien à l'exquise subtilité des notations. On éprouve une joie sans mélange devant ses petites marines, traitées avec la délicatesse la plus rare.

Oudot est un peintre de grande race. Il est précis, vigoureux, rustique; il tient au sol. Il est aussi envahi de belles rêveries: le mystère d'un paysage, le secret d'un geste ou d'un visage, il nous les fait sentir avec une émotion contenue qui n'appartient qu'à lui. Ses ciels d'une infinie pureté, les contrastes accentués et les lumières douces qui enveloppent son monde terrestre confèrent à son œuvre une poésie en clair-obscur dont le chant profond s'exhale en une naïve et savante mélodie. Certaines compositions comme *La Comédie italienne* se parent d'un charme étonnamment mystérieux. L'auteur d'œuvres comme *Le gros chêne* ou *Les paysans dans la plaine* n'est pas seulement un artiste très savant et très nuancé, il est capable d'atteindre la véritable grandeur.

De Pisis possède à coup sûr un certain nombre de qualités peu répandues. Mais il semble souvent les gâcher à plaisir. Il joue la difficulté avec ses paysages étranges dont les premiers plans sont parsemés de natures mortes, où la lumière est partout dispersée en notes scintillantes, vibrantes, aiguës, grinçantes. On n'aime guère conseiller aux peintres la sagesse — prise trop souvent pour du conformisme... Pourquoi pense-t-on surtout aux bienfaisantes conséquences d'un assagissement devant ce peintre-là. Son lapin, ses dorades, ses écailles d'huîtres sont d'une vérité d'expression trop singulière pour ne pas laisser présager une belle œuvre.

Nous ne reprocherons pas à Berman de traiter les sujets

qui lui plaisent. Ceci le regarde entièrement. Tous les sujets peuvent être prétexte à bonne peinture et peu nous chaut que ceux-ci ne soient pas au goût du jour. Au surplus, ses sépias nous le révèlent hanté par les quatrocentistes, par la représentation de rochers monstrueux, de personnages perdus dans une nature apocalyptique. Tout cela est d'un métier excellent, mais d'une désespérante froideur.

On aimerait parler longuement de Gimond. Il est peu de sculptures plus concentrées, mieux stylisées en même temps que d'une sensibilité plus vive que les siennes. Chacun de ses bustes en particulier affirme une maîtrise qui le classe certainement comme l'un des plus grands « artistes de ce temps ». Nous retrouvons là l'extraordinaire tête d'Innocent que nous avions remarquée aux Indépendants.

Hilbert est un des plus authentiques représentants de la sculpture animalière française contemporaine, si importante par le nombre et par le talent. Ses bêtes sont d'une grande force d'exécution et remarquables par l'exactitude essentielle de la stature.

L'art décoratif est représenté par Serré, Linossier et Adnet. De Serré nous goûtons surtout les grès de grand feu dont la matière extérieure rugueuse, âpre, couleur de terre, aux reliefs précis, met parfaitement en valeur l'émail luisant et coloré des intérieurs. Linossier reste égal à lui-même, c'est-à-dire que son métal se revêt toujours de sombres patines rougeâtres qui forment avec les incrustations d'argent un jeu de géométries bien composées et d'une grande distinction. Les meubles d'Adnet sont personnels, précieux sans préciosité. On remarquera en particulier une élégante commode entièrement gainée de peau blanche. On s'effraie de la fragilité — peut-être apparente — de choses si délicates.

Mémento. — *Galeries d'Art* : *M. Bernheim.* — Marguerite Louppe serait bien à sa place au Petit-Palais avec ses amis du groupe du « Portique » dont nous parlons plus haut. Elle possède les mêmes qualités de coloriste raffinée. Elle y ajoute parfois un charme féminin d'une grâce séduisante. (Certaines de ses fleurs semblent placées là comme une marque de fabrique de la maison.) — Le paysagiste Demeurisse est sensible et habile, mais il aime les sujets difficiles. C'est pourquoi sans doute nous le

trouvons assez inégal. On remarquera deux paysages à l'encre de chine, veloutés, profonds, d'une technique très particulière, qui sont de belles réussites.

Galerie de Paris. — C'est la première exposition de Jacques Vallery-Radot. La préface que lui consacre au catalogue M. Alphonse de Chateaubriant était bien lourde à porter. Le jeune peintre s'en tire grâce à des dons très brillants. Les influences, celles de Bonnard en particulier, ne cherchent pas à se dissimuler. — On vient d'évoquer le *souvenir de Guillaume Apollinaire.* Voici Vlaminck et Matisse, voici Dufy qui grimace et Max Jacob qui se contorsionne; des Picasso de l'époque bleue; de la peinture abstraite et de l'autre extrêmement concrète. Des dessins des blagues sur du papier à lettres, des menus, des cartes de visite signés de noms devenus célèbres dans les deux mondes. Une caricature de Moréas, une autre de Paul Fort. Puis, partout, le portrait de celui qui avait peuplé sa maison de ces peintures et graffiti. Apollinaire est présent. Le « poète assassiné », la tête ceinte d'un bandeau, semble porter son destin. Il y a une aventure Apollinaire : l'aventure d'un écrivain d'une intelligence aiguisée à l'extrême, animateur, aux temps héroïques, d'un milieu de peintres dont certains ont ensuite connu la gloire. Il les a menés, ces peintres, à des préoccupations intellectualistes et trop artificielles. Et tant d'entre eux ne furent plus que des illustrateurs de la dernière théorie du jour ! La petite exposition de la « Galerie de Paris » révèle un peu trop de jeux d'artistes qui ne sont que des jeux. On peut s'inquiéter. Où situer l'ironie? Et où la sincérité? Bien que la plupart des amis d'Apollinaire soient vivants et qu'ils représentent encore diverses tendances de la peinture contemporaine dite « d'avant-garde », leur groupement prend un air aussi « avant-guerre » qu'un film de cinéma rétrospectif.

Union Latine. — Picart le Doux sait son métier. On le dit sans ironie, car ce n'est pas courant. Cette exposition confirme qu'il est un de nos meilleurs peintres de nu.

Zak. — De fines et agréables peintures de Marcita Bloch.

Galerie Charpentier. — Les poteries de Jean Mayodon prouvent qu'on peut encore « décorer » de belles œuvres décoratives. La femme et la fleur jouent avec les ors sur les flancs de ses vases aux fonds verts ou bleu tendre. C'est agréable, très étudié en même temps que très aisé. Nous dirons seulement de Gregory Gluckmann que ses petits effets de glacis pour chairs nacrées aussi bien que ses petites audaces nous paraissent très éloignés de la probité qu'on est en droit d'exiger d'un artiste.

Maison de France. — Une *Exposition d'art religieux* révèle au moins par quelques exemples caractéristiques que l'art français du vitrail, si divers que soient ses aspects, est en pleine renaissance.

Billiet. — Il est à craindre que les *révolutionnaires chinois* aillent à l'encontre de leurs intentions de propagandistes. Ils veulent rompre avec les traditions politiques et artistiques de la vieille Chine. Nous ne savons pas si la politique chinoise y gagnera, mais l'art semble y perdre.

Par intérim,
BERNARD CHAMPIGNEULLE.

MUSÉES ET COLLECTIONS

La réorganisation du Musée du Louvre : les nouvelles salles. — Exposition à l'Ecole des Beaux-Arts.

Nous n'avions pu qu'annoncer brièvement, dans notre dernière chronique, l'heureuse transformation dont le **Musée du Louvre** vient d'être l'objet. Il convient aujourd'hui d'en mettre en relief le caractère et les détails. Le principe qui a présidé à ces remaniements a été, comme nous l'avons dit quand ils furent décidés à la suite de l'attribution au Louvre d'une somme de 12 millions sur les crédits d'outillage national (1), un regroupement méthodique et une présentation meilleure, dans des locaux agrandis et mieux aménagés, des collections de certains départements, en particulier des antiquités égyptiennes, des antiquités orientales, des antiquités grecques et romaines et de la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance. Ce but a été atteint au prix de travaux considérables, poursuivis sans arrêt depuis deux ans et comportant, entre autres, la transformation d'une cour intérieure en une salle couverte et la création d'autres salles nouvelles nécessitées par les apports incessants des fouilles et des donations. Ainsi s'est trouvée augmentée considérablement, comme le réclamait cet accroissement ininterrompu des richesses du Louvre (173.000 pièces à l'heure actuelle, contre 1.650 en 1793 lorsque fut créé par la Convention le Muséum des

(1) V. *Mercure de France*, 15 mars 1932, p. 725-726.

Arts) (2), la superficie des locaux d'exposition et a été rendue possible cette distribution plus logique, plus aérée et plus claire qui nous surprend aujourd'hui si agréablement. Décrivons-en les grandes lignes.

Au rez-de-chaussée des bâtiments sud-est de la Cour carrée, occupé naguère par les sculptures du Moyen Age et de la Renaissance, les antiquités égyptiennes qui se trouvaient dans le pavillon La Trémoille, quai des Tuileries, sont venues s'installer, tout naturellement, à côté des monuments de même origine réunis dans les galeries situées sous la Colonnade. A la suite de celles-ci, neuf salles, dont sept sont déjà ouvertes, ont été créées où le savant conservateur du département égyptien, M. Charles Boreux, et son adjoint M. l'abbé Drioton, ont présenté avec un goût très sûr, dans leur ordre chronologique, les monuments qu'ils avaient à exposer. Une première salle archaïque sert de reliquaire à la précieuse stèle du Roi Serpent, qui date des environs de l'an 3000 avant Jésus-Christ, et aux statues en calcaire peintes du prêtre Sépa et de sa femme Nésa (III[e] dynastie). Particulièrement imposante est la salle suivante, consacrée à l'Ancien Empire : sous sa voûte en berceau, vers laquelle montent trois hautes et puissantes colonnes de granit à chapiteaux papyriformes, couvertes d'hiéroglyphes, entourant le massif sarcophage d'Abou Roash, s'évoque soudain la vision de l'Egypte des grands temples hypostyles. Viendront ensuite, dans un avenir prochain, deux salles consacrées aux monuments du Moyen Empire (XI[e]-XV[e] dynasties). Une salle dite du Sérapéum (époque saïte), constituée par une double rangée de sphinx, introduit ensuite dans deux autres où revit l'Egypte grecque, romaine et byzantine, cette dernière particulièrement bien représentée au Louvre par les antiquités coptes — colonnes à chapiteaux sculptés, frises décoratives, peintures, étoffes et objets de toutes sortes — provenant du couvent de Baouît. On a, à cause

(2) Sur l'histoire des collections du Louvre et de leur développement, lire l'intéressant exposé de M. Henri Verne, directeur des Musées nationaux, en tête du fascicule spécial édité, à l'occasion de cette réorganisation, par le *Bulletin des Musées de France* (en vente au Louvre) et accompagné de plans et de vues montrant, en regard de l'état ancien, l'état actuel du musée, et, dans un plan bien alléchant, son aménagement définitif lorsque les locaux occupés par les Finances au pavillon de Flore et rue de Rivoli, et par le Musée de la Marine, auront été évacués. Mais quand ce beau rêve se réalisera-t-il?

de sa masse, exposé dans une salle à part, près du vestibule où nous sommes arrivés, le magnifique *mastaba* d'Akkouthotep (V[e] dynastie), dont on peut maintenant, grâce à un système d'éclairage électrique, admirer dans tous leurs détails les délicats et si intéressants bas-reliefs qui ornent ses parois intérieures.

De l'autre côté de la Cour carrée, les antiquités orientales sont présentées, par contrées d'origine, dans une disposition semblable : à la suite des galeries assyrienne et chaldéenne situées sous la Colonnade, on trouve, à droite de l'escalier qui mène aux antiquités sumériennes et autres conservées au premier étage, le sarcophage phénicien d'Eshmounazar, accompagné, sur les murs, d'une série de bas-reliefs provenant d'un palais hittite du XIII[e] siècle avant J.-C., rapportés dernièrement de Malatia par M. Delaporte et qui permettent d'apprécier l'art rude et puissant de ce peuple des Hittites dont l'importance apparaît de plus en plus grande. Viennent ensuite les antiquités juives, dont la stèle du roi Mésa est la pièce principale, et les antiquités puniques. Enfin, de l'autre côté, en bordure de la rue de Rivoli, on trouve successivement la salle contenant les résultats des missions de Renan en Phénicie et du marquis de Vogüé à Chypre, puis deux salles nouvelles dont les vitrines renferment les objets (notamment les céramiques de Suse) rapportés de Perse par les missions J. de Morgan et Pézard. Dans un coin, une petite salle sera consacrée aux antiquités ibériques, dont la *Dame d'Elché*, restée pour l'instant au premier étage, sera le plus beau joyau. Vient ensuite une longue galerie souterraine aménagée sous le guichet Marengo et dont le caractère sépulcral convient admirablement à l'exposition qu'on y a faite des bas-reliefs funéraires palmyréniens et des sarcophages phéniciens, frères de celui d'Eshmounazar rencontré tout à l'heure, et que son poids a contraint de laisser à son ancienne place. (A l'entrée de cette crypte, on remarquera dans un coin un puits qui est un vestige de l'ancien palais de Charles V dont une partie du mur a été laissée à nu.) Enfin, remontant au jour, on trouve dans une dernière salle les résultats des fouilles du Dr Contenau, conservateur-adjoint de ce département et de M. Ghirshman à Giyan, près de

Nehavend (Perse). Là on vient buter contre la dernière des salles de sculpture moderne qui devront être évacuées plus tard quand le pavillon de Flore deviendra libre, et où prendra place alors le reste des antiquités orientales exposé encore au premier étage: antiquités sumériennes et assyriennes, monuments rapportés par la mission Dieulafoy, trouvailles de M. Montet à Byblos, de M. Parrot à Larsa, et apports, qui s'augmentent sans cesse, des fouilles entreprises en Syrie sous l'impulsion de M. Dussaud et conduites à Ras-Shamra par M. Schaeffer.

Arrivons aux antiquités grecques et romaines. Ici, les remaniements inaugurés l'an dernier par ceux dont furent l'objet une grande partie des œuvres romaines (3) ne sont pas moins heureux et sont dominés par deux faits importants: une présentation nouvelle de la *Victoire de Samothrace* et la création d'une admirable salle d'art décoratif obtenue simplement en couvrant d'un vitrage l'ancienne cour du Sphinx. Trônant seule, dans une atmosphère de blancheur totale, au sommet de l'immense piédestal constitué par l'escalier Daru élargi et débarrassé des moulages qui, à droite et à gauche, distrayaient les regards, ainsi que des criardes mosaïques qui au-dessus décoraient la voûte, la *Victoire*, placée un peu plus en avant qu'autrefois sur le navire, dont la proue a été complétée, prend, dans cet isolement et cette sorte d'allure plus rapide, toute sa signification et apparaît encore plus majestueuse: résultat de longs calculs et d'un travail matériel considérable, qui restera à l'honneur du conservateur des Antiques, M. Etienne Michon. — Redescendant l'escalier, on trouvera, sur la droite de celui-ci, au rez-de-chaussée, la salle nouvellement créée qui, d'une part, communique avec la salle des antiquités d'Afrique et, de l'autre côté, se relie aux anciennes salles romaines complétées, à leur extrémité, par une salle des sarcophages chrétiens. Dans cette cour du Sphinx transformée ont pris place notamment les antiquités provenant de Milet et de Magnésie du Méandre : sur le sol, deux immenses bases de colonnes du sanctuaire d'Apollon dans la première de ces villes; puis le bel autel de marbre (sauf le revers et les côtés qui sont des moulages) consacré

(3) V. *Mercure de France*, 15 novembre 1931, p. 192-193.

à Neptune par Domitius Ahenobarbus; les fragments du portique de l'*Incantada* (« Palais enchanté ») de Thessalonique; et, aux murs, au-dessus de bas-reliefs provenant du temple d'Assos en Mysie, la célèbre frise du temple d'Artémis à Magnésie : magnifique ensemble décoratif complété par une charmante mosaïque, le *Jugement de Pâris*, découverte l'an dernier à Antioche.

Au premier étage de cette partie du Louvre, les salles des Primitifs italiens qui dominent et encadrent cette cour du Sphinx ont été, elles aussi, l'objet de remaniements notables : dans la salle dite des Sept mètres, rendue plus lumineuse par la tonalité très claire — peut-être trop claire — de la peinture des parois, on a disposé les œuvres chronologiquement, de Cimabué et Giotto jusqu'à Botticelli, et on y a intercalé les grandes fresques qui, auparavant, étaient encastrées dans les murs du palier sur lequel ouvre cette salle : la *Crucifixion* de Fra Angelico et les deux belles compositions de Botticelli provenant de la villa Lemmi (ancienne casa Tornabuoni) de Florence, et qui sont maintenant mises en pleine lumière. La série des Primitifs se poursuit dans les deux salles, en pendant, ouvrant sur le Salon carré: ancienne salle Duchâtel et salle des Colonnes, celle-ci contenant les délicieuses fresques de Luini : *La Nativité*, *L'Adoration des Mages* et *Le Silence*.

L'activité du conservateur des peintures s'est en outre manifestée dans les salles françaises du XIXe siècle, au deuxième étage, remaniées en grande partie par suite de l'incorporation des tableaux de la donation Moreau-Nélaton restés jusqu'ici au Musée des Arts décoratifs, et de l'adjonction de trois nouvelles salles. On a ainsi sous les yeux, en attendant que le départ du Musée de la Marine permette de ramener à cet endroit les autres toiles, dispersées au premier étage, de l'école française du siècle dernier, un tableau continu de l'évolution de celle-ci de Delacroix à nos jours.

Ajoutons qu'à ce même étage a été créée pour les historiens d'art une réserve des peintures d'importance secondaire qu'un ingénieux système de panneaux mobiles s'enfonçant dans l'épaisseur du mur permet de mettre facilement sous les yeux de ceux qui désirent les étudier. Deux réserves de

sculptures ont été de même aménagées : l'une pour les antiques, sous le jardin de l'Infante; l'autre pour les sculptures modernes, sous la salle de la Renaissance française, dans le nouveau musée de sculpture où nous allons maintenant nous rendre.

Celui-ci, installé dans l'aile qui s'étend en bordure du quai sous la Grande Galerie, depuis les guichets du Carrousel jusqu'au Pavillon de Flore, réunit, en un ensemble admirable, les œuvres du Moyen Age et de la Renaissance exposées précédemment au sud de la Cour carrée. En haut des marches qui y donnent accès, le vestibule d'entrée sert de cadre aux sculptures romanes du xe au xiie siècle: l'émouvant *Christ en croix* donné par Courajod — dont on est heureux de rencontrer le souvenir dès le premier contact avec cet art du Moyen Age qu'il contribua tant à faire aimer, — les colonnes de l'abbaye de Coulombs, plusieurs colonnes à chapiteaux historiés provenant de l'église de Saint-Pons-de-Thomières, des arcades de l'ancien cloître de Saint-Genis-des-Fontaines en Roussillon, émigré, hélas! en majeure partie au musée de Philadelphie; la tête de Christ en bois peint et doré donnée par M. Jacques Doucet; celle d'Apôtre (4) provenant de l'ancien tombeau de saint Lazare à Autun; le retable de l'ancienne église de Carrières-Saint-Denis; la *Vierge assise présentant l'Enfant*, sculptée en Forez, etc., et, enfin, entre les statues de *Salomon* et de *La Reine de Saba* provenant de Corbeil, une grande porte romane ayant fait partie du prieuré d'Estagel (Gard) et par où l'on passe dans la salle suivante. Celle-ci, consacrée au xiiie siècle, est peuplée des nombreux chefs-d'œuvre que l'on connaît déjà: statue de *Sainte Geneviève* provenant de l'abbaye parisienne placée sous son patronage; délicieuse *Vierge à l'Enfant;* fragments des anciens jubés de Notre-Dame de Paris et de Bourges; *Anges* souriant de l'école de Reims; bas-reliefs de *Saint Matthieu écrivant sous la dictée de l'Ange;* etc. Au fond sont placées les statues bien connues de *Charles V* et de la *reine Jeanne de Bourbon*, du xive siècle. La salle qui suit, dominée par la croix du cimetière de Saint-Léger près

(4) Pourquoi l'a-t-on dénommée simplement *Tête d'homme*, sans indiquer son origine?

Troyes, en avant de laquelle, isolé au sommet de quelques marches, se dresse le tombeau de Philippe Pot, est d'une impressionnante et solennelle grandeur; on y admire, dans le fond, quelques-unes des plus belles *Vierges* du musée. Après quoi l'on passe dans la salle de la Renaissance française, dont les créations de Jean Goujon et de Germain Pilon — celles-ci accrues d'une très belle statue du Christ venue grâce à la bienveillance du cardinal-archevêque de Paris, de l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rejoindre au Musée du Louvre les deux gardes provenant, comme elle, d'un groupe de la Résurrection destiné à la chapelle des Valois à Saint-Denis comme la belle *Vierge de douleur* voisine — forment les principales richesses. Suivent les salles de la Renaissance italienne, à l'entrée desquelles on a placé les deux *Esclaves* de Michel-Ange, et que ferme la somptueuse porte du palais Stanga de Crémone. Là s'arrête, pour l'instant, du moins au rez-de-chaussée, cette présentation, qui sera continuée, quand les services financiers installés dans le pavillon de Flore auront déménagé, par celle des sculptures du XVIIe au XXe siècle, restées provisoirement dans l'angle nord-ouest de la Cour carrée. — Cependant, notre promenade n'est pas terminée: à l'endroit où nous sommes arrivés, un petit escalier latéral, couronné par le svelte *Mercure* de Jean de Bologne, donne accès à une galerie haute dominant celle que nous venons de parcourir, et où, dans une suite de petites salles bien éclairées, sont réunies les sculptures des écoles du Nord.

§

On se rappelle l'intéressante exposition où, l'an dernier, le conservateur de la bibliothèque et du musée de l'**Ecole des Beaux-Arts,** M. P. Lavallée, montra un choix de dessins des XVIIe et XVIIIe siècles, empruntés à ces collections et en majeure partie ignorés du grand public. De même qu'à cette première révélation, on fera fête à celle qu'il nous offre de nouveau aujourd'hui (5) et qui en est la suite: dessins et peintures du XVIIIe siècle et du commencement du XIXe et que dominent les noms de David, d'Ingres et de Géricault, « David

(5) Jusqu'en mai.

— explique M. Lavallée dans l'excellente préface du catalogue — représentant la renaissance du sentiment classique, sentiment que nous retrouverons affiné, en même temps qu'humanisé, chez Ingres, et qui évoluera, avec Géricault, vers ce qu'on pourrait appeler le classicisme romantique ». Ces trois maîtres sont représentés par de nombreux dessins, pour la plupart très beaux (par exemple, de David, le portrait de son maître le peintre Vien; celui du sculpteur Moitte, une *Tête de pestiféré, Alexandre le Grand au lit de mort de la femme de Darius;* d'Ingres, son propre portrait, celui de Mme Leblanc, l'*Intérieur de l'église Sainte-Praxède à Rome;* de Géricault, *Ugolin dans sa prison, Cuirassier blessé, Cavalier turc se précipitant dans la mer* et des études de chevaux), auxquels on a adjoint quelques peintures significatives, tels le tableau de David, *Antiochus mourant et Stratonice,* qui obtint le prix de Rome en 1774, et *La Douleur d'Andromaque,* qui fut son morceau de réception à l'Académie royale en 1783; d'Ingres, un *Torse d'homme* exécuté à l'âge de vingt ans et qui est une merveille de conscience scrupuleuse et de noblesse, puis son prix de Rome en 1801: *Ambassadeurs envoyés par Agamemnon à Achille* (le catalogue rappelle, en outre, et reproduit, son *Romulus vainqueur d'Acron* qui décore l'hémicycle de l'Ecole.

A côté de ces trois maîtres, quantité d'autres pièces rappellent leurs prédécesseurs immédiats, leurs élèves ou leurs émules: Moreau le jeune, Vien, Vivant-Denon, Gérard, Girodet, Gros, Le Thière, Guérin, Boissieu, monsieur Auguste, Granet (représenté par deux beaux dessins aquarellés : *Scène de l'Inquisition* et *Réception de Jacques Molay dans l'Ordre des Templiers*), Constantin d'Aix, Charlet, Raffet, Pradier, etc. On y a joint un groupe de paysagistes dont les peintures ou dessins montrent, depuis le froid classicisme de d'Aligny jusqu'au romantisme de Paul Huet, en passant par Bidauld, Edouard Bertin, Michallon et Benouville (ces deux derniers représentés par les tableaux qui leur valurent, en 1817 et en 1845, le grand prix de paysage classique, témoignages de l'affadissement et de la convention où était tombé le genre illustré par Poussin), l'évolution parcourue dans la compréhension et la traduction de la nature.

Enfin, quelques œuvres de sculpture ajoutent encore à l'intérêt de cette réunion : entre autres, un bas-relief en cire, *Ethra et Phalante*, dû à l'artiste provençal Pierre-François Giraud, d'un si beau style qu'un moulage de cette œuvre passa jadis dans un musée étranger pour celui d'un bas-relief grec; un buste de Gros par Debay, un médaillon d'Ingres par Bartolini, une admirable *Tête d'expression* par Rude, et un choix des plus beaux médaillons en bronze de David d'Angers.

AUGUSTE MARGUILLIER.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Alfred Jarry et les huissiers. — Le beau livre de notre ami Paul Chauveau, que le « Mercure » a récemment édité (1), a fort heureusement ranimé l'attention des lettrés et du grand public à l'endroit de cet être extraordinairement doué, de ce phénomène des lettres que fut Alfred Jarry. Ce livre excellent par endroits, captivant toujours, fait renaître Jarry que d'aucuns, surtout parmi ses compatriotes, ont considéré simplement comme un pauvre hère, un bohème alcoolique, un mauvais payeur, un roi de la fumisterie. Il est vrai de dire qu'à Laval, Jarry a tout fait pour créer cette atmosphère, qui a finalement empoisonné et étouffé sa mémoire. Il semble qu'il ait voulu que sa réputation de fumiste fût ainsi bien établie, et là encore nous retrouvons ce caractère de potache frondeur, ce besoin de « jouer » avec le petit bourgeois ou le petit commerçant que Paul Chauveau a, si judicieusement, mis en relief.

A Laval, Jarry est resté un peu un personnage de légende; il vit dans certains souvenirs, certes, mais entre sa véritable personnalité, si nettement accusée, et le jugement que lui réservent ses concitoyens, s'interpose toujours la silhouette bouffonne et mystérieuse d'Ubu. Est-ce d'Ubu ou de Jarry que l'on se souvient? On ne sait plus; Ubu-Jarry, Jarry-Ubu, c'est tout un.

Mauvais payeur, certes, ce pauvre Alfred le fut dans ses relations avec ses fournisseurs Lavallois; mais s'il le fut avec cynisme, il le fut aussi avec esprit, et avec quelque naïveté

(1) *Alfred Jarry ou la naissance, la vie et la mort du Père Ubu, avec leurs portraits* par Paul Chauveau (édit. du *Mercure*, 12 fr.).

quelquefois, naïveté qui n'était peut-être après tout qu'une expression de cet esprit mystificateur dont il semble qu'il ne put jamais se libérer. Bien perspicace serait celui-là qui pourrait projeter sur cette face de l'invraisemblable mobilité de ce cerveau une lumière nouvelle. Au demeurant, ceux-là qui souffrirent de ses facéties durent bien, par instant, en sourire, car il avait une telle façon de discuter, de promettre, de disparaître, esquivant le contact de ses créanciers que les plus acharnés d'entre eux devaient bien se sentir désarmés devant cet illusionniste remarquablement divers.

Depuis sa mort, de savoureuses histoires rôdaient un peu partout, nous en avions recueilli quelques échos à l'heure où Chauveau écrivait son livre, et nous aurions été heureux d'apporter quelques précisions qui lui eussent permis quelques pages pittoresques dans lesquelles Jarry serait apparu dans toute sa curieuse vitalité. Hélas! les histoires fuyaient, se déformant de bouche en bouche, et nous allions abandonner leur agréable poursuite quand, en septembre dernier, le hasard voulut bien venir à notre secours. Mauvais payeur? Jarry devait donc nécessairement avoir eu des démêlés avec les huissiers, c'était évidemment de ce côté qu'il fallait diriger nos recherches. Grâce à d'aimables facilités qui nous furent offertes, nous pûmes enfin fixer quelques lueurs précises sur ces histoires.

§

Nous sommes en septembre 1893, Jarry a vingt ans et est venu passer ses vacances chez son père, rue de Bootz, à Laval. M. Jarry père, représentant de commerce, commande chez un tailleur de la ville des vêtements pour la somme totale de 200 francs, dont un pardessus pour son fils Alfred pour le prix convenu de 70 francs. Ce pardessus est livré à Alfred au commencement d'octobre suivant, il reconnaît qu'il est bien taillé dans l'étoffe choisie, mais il le trouve trop « vague », et le tailleur doit le remporter pour le resserrer à la taille. Après cette retouche, le pardessus est remis à Jarry, qui demande une seconde retouche, que le tailleur refuse — ce dernier donne de bienveillants conseils, mais en vain, et, après avoir mis en demeure cet indésirable client de remporter son par-

dessus et de le payer, il remet ses intérêts entre les mains des huissiers. Une expertise contradictoire est fixée d'accord au 5 janvier. Mais... Alfred est reparti pour Paris. Le tailleur obtient un permis de citer et voici, dans toute sa saveur, le jugement que rendit, le 20 janvier 1894, l'aimable et spirituel magistrat qui occupait alors le siège de la justice de Paix. C'est une piquante page de la jeunesse du père Ubu, que nous retrouvons ainsi dans les minutes déjà un peu pâlies de la Justice de Paix.

Nous, juge de paix, statuant en premier ressort,

Attendu que Jarry père, en septembre dernier, a commandé à X..., qui lui avait déjà fait de pareilles fournitures, des vêtements pour une somme de deux cents francs, savoir: pour lui, pour 130 fr., pour son fils, étudiant à Paris, âgé de vingt ans, un pardessus de soixante-dix francs;

Attendu que les vêtements du père, pressé de partir en voyage, lui ont été donnés en temps voulu et acceptés par lui sans observations;

Que le pardessus du fils, exécuté sur les mesures et l'indication du père, livré quelques jours après, au commencement d'octobre, fut trouvé par le fils un peu trop vague et remporté par X... pour le resserrer à la taille;

Que rapporté de nouveau après cette retouche, le fils Jarry en ayant demandé une autre qui, aux yeux de X..., était de nature à nuire au vêtement, sans refuser de la faire, ce dernier crut de son devoir, surtout en l'absence de Jarry père, qui avait commandé le pardessus et choisi l'étoffe, de soumettre ses observations et donner le conseil de ne pas faire cette nouvelle retouche;

Que ces observations et conseils ne furent pas du goût de Jarry fils, qui y répondit d'une façon qui parut blessante au tailleur qui se retira; qu'au mois de novembre, X..., ayant demandé à Jarry père le prix de sa commande, ce dernier répondit que pour les 130 francs, il priait d'attendre jusqu'à la fin de mars prochain; que, pour le pardessus de son fils, ce dernier l'ayant trouvé inacceptable, il l'avait laissé à Laval pour le compte du tailleur; qu'il offrait de le lui rendre; que X... se refusa formellement à cette offre, disant: 1° que ne faisant de vêtement que sur mesure, il lui serait impossible d'utiliser le pardessus; 2° que ce vêtement retouché par lui à la taille, sur la demande de Jarry fils, était devenu sa propriété; qu'un vêtement retouché sur la demande du destinataire était un vêtement accepté et ne pouvait plus être refusé et rendu; 3° que ce vêtement avait été exécuté

par lui avec tout le soin qu'il avait l'habitude d'apporter à tout ce qui sort de son atelier; 4° qu'il pourrait s'en tenir là, mais qu'il était tellement sûr que le pardessus dont s'agit est acceptable qu'il consentait à une expertise contradictoire qui pourrait avoir lieu au premier voyage de Jarry fils, qui, d'après les indications de son père, devait avoir lieu en janvier 1894; que Jarry père accepta cette proposition;

Que le voyage annoncé eut lieu; que X..., qui le surveillait, provoqua par convocation de notre greffier une réunion des parties devant nous pour le 5 janvier;

Qu'au moment où cette convocation arriva chez Jarry, son fils était encore à Laval;

Qu'à l'heure de la réunion provoquée, Jarry père se présenta seul, disant que son fils, parti le matin, était sur la route de Paris et qu'il voulait toujours rendre le pardessus qu'il disait inacceptable;

Attendu que Jarry reconnait avoir commandé le pardessus dont s'agit pour la somme de 70 francs;

Que ce pardessus, exécuté sur les mesures prises et portées au livre spécial sur les indications de Jarry et avec les étoffes choisies par lui, a été retouché à la taille par le tailleur sur la demande de Jarry fils, destinataire; que par cette retouche demandée par lui et exécutée par le tailleur après les observations que son expérience lui suggérait, Jarry fils s'est approprié le vêtement dont s'agit et ne peut plus le rendre au tailleur pour lequel il deviendrait une valeur morte inutilisable; que ce dernier s'est prêté de bonne grâce à une vérification contradictoire acceptée d'abord par Jarry père et qui, par la faute de Jarry fils, n'a pu avoir lieu;

Condamnons Jarry père à payer à X... la somme totale de 200 francs, etc...

Ainsi jugé et prononcé le 20 janvier 1894 en la Salle de la Justice de paix, par nous, Jean L..., juge de paix du canton de Laval-Est, assisté de M. B., greffier, qui a signé avec nous.

En conséquence de ce jugement, Jarry père reçut le 6 février 1894 commandement de payer.

Nous pensons que son créancier n'eut pas à montrer les dents plus longtemps, car par une lettre du 9 février 1894, l'huissier de Jarry écrivait à son confrère:

Mon cher confrère,

M. Jarry rentrant de voyage trouve votre commandement X... Il passera demain à votre étude et vous paiera.

D'autre part, sur un relevé de comptes nous trouvons inscrits deux paiements, l'un du 10 février (il avait tenu parole) et l'autre du 31 mars 1894.

M. Jarry paya donc intégralement la somme due, à laquelle il dut ajouter 14 fr. que son huissier lui réclama comme honoraires de consultations.

Et ainsi se termina cette petite histoire de Jarry père et fils et de leur tailleur.

§

Nous sommes en 1897, Alfred Jarry a 23 ans.

Passionné de bicyclette (2), il commande, en février, à M. Z..., marchand de cycles à Laval, une bicyclette luxe 96 course sur piste (3), pour le prix de 525 fr., à laquelle il fait ajouter des jantes en bois (supplément 20 fr.); il en prend livraison et s'en va pédaler sur la route d'Herblay ou quelque autre route des environs de Corbeil.

Le 29 mai suivant, le vendeur ayant en vain sollicité des fonds, Jarry lui souscrit un billet, très régulièrement établi sur papier timbré et entièrement écrit de sa main:

> Je paierai à Monsieur Z..., ou à son ordre, au dix juillet prochain, la somme de cinq cent soixante-sept francs, soixante-dix centimes, valeur reçue en marchandises. [Signé:] A. Jarry, 78, boulevard de Port-Royal. Fait à Paris le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Muni de ce billet, le bon fournisseur passa des nuits paisibles et attendit avec patience le jour de l'échéance. Il présenta sa traite à l'escompte de la Banque de France. Deux jours après, celle-ci le repassa à la Société Générale qui, le 12 juillet (2 jours après la date de l'échéance) la fit présenter à Jarry, toujours 78, boulevard de Port-Royal. Hélas! ce jour-là le père Ubu, malgré toute sa « phynance », était désargenté et répondit à l'aimable M. Marquet, huissier, 31, rue Vivienne, à Paris, « qu'il ne pouvait payer le dit effet, faute de fonds ».

L'aveu était sans malice, dénué d'artifice, sincère. Cependant l'huissier protesta le billet.

(2) *A. Jarry ou le surmâle de Lettres*, par Rachilde (Grasset), Ch. intitulé *Alf. Jarry érudit et sportif*. P. Chauveau : *Alfred Jarry*. (Mercure de France), pages 104 et suivantes.

(3) Rachilde, *id.*, p. 199.

Alors, telle l'infime boule de neige, maniée par une main enfantine, devient insensiblement une énorme sphère, la note de Jarry peu à peu se gonfla. Après toutes ces petites politesses légales, elle atteignit la somme de 578 fr. 35.

Et la classique histoire déroula sa trame selon l'ordinaire formule. Le marchand de cycles remit ses intérêts entre les mains de son huissier.

Tout d'abord ce dernier, plein d'astuce, s'adressa au notaire de la famille Jarry, qui répondit qu'il ne connaissait aucune ressource à M. Jarry; qu'il existait bien un immeuble rue de Bootz, mais qu'il appartenait à Mlle Jarry personnellement, en vertu d'un partage entre elle et son frère du 23 décembre 1895.

Rien à hypothéquer, rien à saisir, rien dans les poches, rien dans les mains, l'huissier chercha un arrangement.

Le 23 août, Alfred écrivit à son créancier la lettre suivante:

Paris, 23 août 97.

Monsieur,

J'ai reçu en retard les deux lettres de M. X... [l'huissier] et la vôtre, ayant eu d'autres affaires qui m'ont fort gêné. Je viens d'avoir congé de mon logement du boulevard Port-Royal, où je devais un terme, j'ai dû laisser les meubles en paiement et suis provisoirement chez un ami, Me Rousseau, 14, avenue du Maine (4). D'ici peu de jours, je vous informerai de mes dates de paiement. En versant par cinquante francs, je pourrai très bien y arriver, mais j'aime mieux attendre quelques jours avant de fixer la première date, pour être sûr de ne pas manquer encore.

Recevez mes salutations empressées.

A. JARRY.

Jarry, nous le constatons, ne nie pas sa dette, il est bien trop honnête pour cela; il s'excuse, tout a été vendu chez lui. Mais remarquons qu'il n'est pas à court de moyens, il lui reste la promesse; et une promesse, c'est encore l'espoir pour le créancier d'être payé. Aussi, est-ce avec une certaine assurance, une véritable confiance, qu'il affirme qu'en versant par cinquante francs, il pourra très bien arriver à solder. C'est alors que le fantaisiste, le mystificateur, met le nez entre les

(4) Il s'agit évidemment ici du peintre Henri Rousseau, surnommé le « Douanier ». Voir *L'origine Mayennaise du douanier Rousseau*, par J. Trohel, *Mercure de France*, 1er août 1928.

lignes: « J'aime mieux attendre quelques jours avant de fixer la première date, pour être sûr de ne pas manquer encore. »

Jarry sait très bien que c'est là une promesse illusoire, mais que vouliez-vous qu'il fît?

Je ne sais ce que son créancier répondit, mais il accepta certainement la combinaison proposée, car, le 15 septembre suivant, Jarry précise ses engagements. Il le fait en véritable homme d'affaires, proposant même (comme le veut l'usage), de payer les intérêts. A-t-il encore l'espoir de pouvoir réaliser ses promesses, ou essaie-t-il de retarder ainsi des poursuites qu'il prévoit et qu'il craint? Rien ne permet de préciser ses intentions.

Paris, 15 septembre 1897 (5).

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 10 courant que j'ai reçue seulement avant-hier, m'étant absenté, je vous avise que je peux enfin fixer comme date le 2 octobre prochain pour mon premier versement. Je vous prie de l'avertir [son créancier évidemment] que je suis disposé, bien entendu, à payer l'intérêt pour le temps écoulé et tous ces retards. Recevez mes salutations.

A. JARRY.

P. S. — Pour adresse provisoire, encore chez M. H. Rousseau, 14, avenue du Maine, Paris.

L'adresse toujours provisoire indique assez son dénuement, il n'a point de gîte, et royalement, ne pouvant payer, il offre de payer en plus les intérêts.

Le 8 octobre, nouvelle lettre à l'huissier, l'ironie monte. Jarry ne dissimule plus, il sait qu'il lui sera désormais impossible de solder sa dette. Alors on lit entre les lignes tout son embarras, l'aveu mal déguisé de son impuissance, mais tempéré par l'expression d'une volonté formelle, sincère ou feinte, de payer.

8 octobre 1897.

Monsieur,

J'ai réuni une partie des 50 francs promis, mais n'ai pas eu à temps tout ce sur quoi je comptais. Je fais suivre incessamment ce premier acompte. Si je voyais du retard, je les ferai parvenir en deux fois, ce mois, bien entendu.

(5) C'est une carte-lettre adressée à l'huissier de son créancier.

J'espère, monsieur, vous épargner les frais.
J'ai l'honneur de vous saluer.

A. JARRY.

Le 6 novembre suivant, il écrit encore à l'huissier une lettre d'une ironie charmante, après avoir promis dans les lettres précédentes 50 fr. par mois, puis la moitié, le voilà réduit à n'envoyer que 5 fr. et encore ne les envoie-t-il que pour bien prouver sa bonne volonté, pour un peu il les aurait conservés. Ses affaires s'arrangent, dit-il, il enverra de l'argent régulièrement et il promet même, imprudent ou rusé, une somme plus forte, mais il a bien soin de ne pas fixer la date de cet important versement, car il est encore sans domicile.

C'est une lettre écrite à l'huissier sur un quart de feuille de papier blanc écolier.

Paris, le 6 novembre 1897.

Monsieur,

Voici un premier acompte, un peu trop minime, je le crains (5 francs), mais afin de vous prouver qu'il n'y a pas mauvaise volonté.

Mes affaires se rarrangent (*sic*) un peu et je vais avoir de l'argent régulièrement tous les premiers mardis de chaque mois. Je vous enverrai le plus que je pourrai à chacune de ces échéances (soit le jeudi d'après).

J'ai l'intention, à la première rentrée importante, d'envoyer une somme plus sérieuse, mais je ne fixe pas de date, pour ne plus vous laisser croire, quand je ne suis pas en mesure à la date, que je me moque de vous.

Je vous ferai d'ailleurs savoir bientôt, quand je serai réinstallé, une adresse à moi avec des meubles, ce qui pourra redonner confiance à M. Z...

J'ai l'honneur de vous saluer.

A. JARRY.

Le 8 décembre, il avoue son dénuement absolu. Il lui reste à cette date 30 fr. 85 pour subvenir jusqu'à la fin du mois. Pauvre Jarry, il envoie cependant 5 fr., puisqu'à cette date nous trouvons à son compte un encaissement de pareille somme. Le geste mérite d'être souligné.

Il a les meilleures intentions du monde. Que peut-on tenter contre lui. Il n'a rien. Il ne fuit pas son créancier, il est tout

prêt à le recevoir à Paris. Cependant, la rencontre menace d'être difficile, car il travaille tout le jour à la bibliothèque et ne rentre que tard le soir.

Jarry était un habitué de la salle d'armes Blaviel (6) à Laval. Cela se sent: les passes, les feintes, les parades et, il faut bien le dire, les dérobades, se succèdent comme à plaisir.

La lettre est délicieuse; elle est écrite sur une feuille de cahier réglé, avec marge rouge, pliée en deux et assez grossièrement séparée du corps du cahier.

Paris, 8 décembre 97.

Monsieur X..., rue..., Laval.

Dans ma lettre du 6 novembre, avec le mandat dont vous m'accusez réception, je vous disais que j'enverrai quelque chose le jeudi qui suivrait le premier mardi de chaque mois, ce que je me disposais à faire (ce jeudi étant demain) quand j'ai reçu votre lettre.

Malheureusement l'envoi ci-joint ne peut être plus fort; je le prélève sur une somme de 30 fr. 85 que j'ai touchée mardi et qui doit me permettre d'attendre la fin du mois.

Vous voyez que, malgré le dérisoire des sommes, j'essaye d'en envoyer quand je peux.

Je dois toucher au jour de l'an chez un éditeur; je vous enverrai alors 50 fr.

Libre à vous d'appeler ma bonne volonté du sans-gêne. J'attends avec confiance « tout le nécessaire » dont vous me menacez; mais il ne pourra hâter les acomptes plus que je ne le fais moi-même, puisque j'en prélève dès que j'ai un peu d'argent moi-même.

S. M. Z... désire me voir quand il viendra à Paris, je le prie de me prévenir, car je travaille dans le jour à la bibliothèque et ne rentre souvent que très tard.

Je vous salue.

A. JARRY.

Remarquons en passant combien ce fantaisiste a été jusqu'ici régulier dans cette correspondance d'affaire; chaque mois voit apparaître sa lettre.

Mais, cette fois, nous resterons jusqu'au 15 juin avant de trouver une nouvelle lettre. A cette date, Jarry est à Corbeil, quai de l'Apport. Sa lettre est acerbe; il croise le fer avec

(6) La salle d'arme Blaviel existe toujours, quai Sadi-Carnot, à Laval.

assurance, faisant fi des menaces qui ont dû pleuvoir sur sa tête. Son créancier lui a adressé de durs reproches, il a écrit sans nul doute à son entourage, stigmatisant sa conduite, et Jarry se fâche. Comment, on a osé suspecter son honnêteté, lui qui a toujours bien payé dans le passé? Allons donc, il est gentilhomme, cette dette est la première et il termine sur ce ton hautain qu'il savait prendre à l'occasion.

Corbeil le 15 juin 98.

Monsieur,

Si M. Z... n'a renoncé à aucun de ses moyens, je n'ai pas non plus renoncé à le payer. Mais actuellement, je suis à Corbeil, chez des amis, en vacances (7), ce pourquoi votre lettre m'est parvenue avec un peu de retard et je ne pourrai aviser à un nouvel envoi que rentré à Paris à la fin du mois.

M. Z... a été payé avec trop d'exactitude quant aux premiers achats faits par moi chez lui pour que je lui permette de douter de ma fidélité à mes engagements. En outre, il m'est facile de prouver que, des nombreuses traites que j'aie pu avoir à payer à divers commerçants, la sienne est la première pour laquelle je n'aie point été en mesure. Qu'il m'épargne donc des menaces plus dangereuses pour lui que pour moi.

Je garde la lettre adressée de sa part à une tierce personne, mais j'ai la bienveillance de ne pas trop m'en souvenir et de continuer, le plus régulièrement qu'il me sera possible, l'envoi d'acomptes.

Je vous salue.

A. JARRY.

A mon adresse de Paris ou, pour jusqu'à la fin du mois et peut-être une partie de l'été, quai de l'Apport, Corbeil (S.-et-Oise).

Que se passa-t-il ensuite? Aucun document ne permet de poursuivre cette histoire; nous croyons bien que cette malheureuse dette ne fut jamais remboursée. Ce qui est certain, c'est que, le 8 juin 1900, Jarry devait encore 553 fr. 75. Parmi les documents que nous avons pu découvrir, figurait une lettre cachetée portant le timbre de l'huissier poursuivant, avec cette suscription: « Monsieur Alfred Jarry, 162, boulevard Saint-Germain, Paris », et cette mention: « Retour à l'envoyeur ». Au verso, nous avons constaté que cette lettre avait été présentée

(7) C'est au printemps de 1898 que Valette, Guillard, A.-F. Herold et Mme Rachilde fondèrent avec Jarry le Phalanstère.

cinq fois, notamment 78, boulevard du Port-Royal; cinq fois le facteur avait apposé le fatidique: « Parti sans adresse », et elle était ensuite revenue intacte à l'étude de l'huissier. Nous avons ouvert cette lettre qui, depuis, attendait dans la poussière d'un grenier cette résurrection quasi miraculeuse.

Avertissement

Laval, le 5 juin 1900.

Monsieur Jarry,

Vous êtes invité à passer à mon étude d'ici trois jours ou m'adresser la somme de 553 fr. 75 que vous devez à M. Z... Passé ce délai, j'ai ordre d'exercer des poursuites rigoureuses. J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé: X...

Vous êtes avisé pour la *dernière fois* que M. Z... est absolument décidé à recourir aux moyens extrêmes pour obtenir paiement. Votre mauvaise bonne volonté à son sujet dépasse toutes les bornes.

Jarry ne lut jamais cette suprême menace. La lassitude s'empara-t-elle de son créancier, ou bien la bonne Charlotte (8), que nous avons connue dans ses dernières années, trottinant par les rues Lavalloises voisines de la cathédrale, petite chèvre frisée, sautillante et capricieuse, comme devait l'être celle de M. Séguin, acquitta-t-elle la facture, de ses deniers personnels? Pour nous, c'est ici que prend fin l'histoire de Jarry et des huissiers. S'il s'y montra mauvais payeur, rusé quelquefois (et comment aurait-il pu ne pas l'être?), du moins rien ne permet d'incriminer sa bonne foi.

La mémoire de Jarry reste et doit rester intacte.

Dors donc en paix, pauvre père Ubu, rêveur de pouvoir absolu permettant d'augmenter indéfiniment les richesses, de manger fort souvent de l'andouille et de rouler carrosse par les rues; dors en paix, père Ubu, inventeur d'un « croc à phynance » qui ne te servit jamais!

JULES TROHEL.

CHRONIQUE DE BELGIQUE

Le Prélude à l'Amour, de René Golstein, La Renaissance du Livre; et le problème de la diffusion des livres belges. — Hubert Colleye : *Bretagne*, Nouvelle Société d'Editions. — Hubert d'Ydewalle: *Le Marché reste calme*, Rex. — Mémento.

(8) Sœur d'Alfred Jarry. Voir Paul Chauveau, *op. cit.*, p. 184; et Rachilde, *op. cit.*, page 209.

M. René Golstein est un écrivain d'une essence assez rare parmi les romanciers d'ici. Il ne se croit pas obligé de donner dans le style sang de bœuf, ni de fourrer des descriptions partout; il ne lui paraît pas nécessaire de tout dire, ni d'accorder à l'univers, au Kosmos comme l'on dit volontiers en Belgique, une place qui finit par devenir encombrante lorsqu'il s'agit d'une petite histoire d'amour de rien du tout. Il est pur de l'esthéticisme toquard dont nous sommes fort entêtés, se méfie de l'irrationnel et tient en bride le lyrisme; bref, il est alerte, discret, intelligible, suffisamment sensible sans tomber dans le filandreux, et sa veine l'apparenterait plutôt aux conteurs du XVIII[e] siècle français qu'aux ténébreux naturistes, aux fabricants de mornes homélies dont notre littérature fut trop souvent encombrée.

Comme ces conteurs du XVIII[e] siècle dont je parlais, M. Golstein a des vues sur l'homme, des opinions morales, et la plupart de ses livres pourraient se réduire chacun à une maxime précise illustrée sans écarts. Cela est fort agréable, et nous change d'un galimatias que l'on s'efforce de faire passer pour de la profondeur. Ces qualités suffiraient à attirer l'attention sur l'œuvre et sur la personnalité de M. René Golstein. Mais celles-ci viennent au surplus d'être mises en relief par une circonstance qui, pour être extra-littéraire, n'en est pas moins digne d'être rapportée, et qui jette une pénible lueur sur les difficultés de toutes sortes où se débat en Belgique la propagation du livre : Le roman de M. Golstein, **Prélude à l'Amour,** a été interdit à la vente dans les bibliothèques de nos gares, qui constituent l'un des principaux débouchés de la librairie belge; et je voudrais d'abord, pour que les lecteurs du *Mercure* puissent juger sur pièces la portée de l'incident, analyser l'ouvrage qui a été l'objet d'un pareil ostracisme.

Marthe a épousé Philippe, garçon calme, équilibré, savant, mais d'un égoïsme tranquille et d'une maladresse amoureuse d'autant plus incurable qu'elle ne provient ni de la timidité, ni d'une infirmité, mais bien plutôt d'un excès de quiétude conjugale compliqué d'un secret mépris d'intellectuel pour les diables bleus qui passent quelquefois dans la cervelle de nos compagnes.

Marthe, au contraire, est femme, exclusivement, tyranniquement femme. *Mulier tota in utero.* Mais, comme beaucoup de ses sœurs refoulées, la vie du foyer et sa discipline, l'enfant et le mari l'ont si bien investie qu'elle ne mesure pas sa propre vacuité charnelle et sentimentale : elle porte sa déception en veilleuse. Un beau jour, Marthe fait la connaissance de Prazier, un ami de son mari, un médecin colonial que celui-ci a connu en Egypte lorsqu'il y poursuivait des travaux historiques. Prazier n'a rien d'un bellâtre ni même d'un surhomme. Mais il y a sur lui ce signe de la force et de la passion à quoi les femmes ne se méprennent guère.

A peine Marthe a-t-elle aperçu Prazier qu'aussitôt elle lui appartient en pensée. Une paralysie merveilleuse de tous les réflexes de défense la livrerait sur-le-champ et pour ainsi dire au pied levé, si le colonial ne devait repartir le lendemain pour l'Afrique. Une foudroyante conjonction n'est évitée que grâce à des circonstances matérielles, et parce que les deux épris n'ont à leur disposition immédiate ni une heure, ni un hôtel meublé.

Prazier parti, Philippe et Marthe se réinstallent à Sanary, dans la coquette villa où le jeune historien, si indifférent à la psychologie de la femme, continue de se pencher sur les névroses des princesses défuntes.

Là, dans ce cadre de villégiature prolongée, sans que Prazier paraisse, sans que Marthe ait de ses nouvelles, sinon par quelques rares missives, le drame se noue, le drame de la cristallisation amoureuse.

D'heure en heure, l'image de l'absent se gonfle en Marthe, s'épanouit telle une tumeur, intercepte ou gauchit les commandes de la volonté. D'indifférent, le mari devient détesté, puis intolérable. La tendresse même qu'inspirait l'enfant s'anémie. La présence de l'absent est si éclatante que le placide Philippe s'inquiète, s'irrite, et, décillé enfin, veut reprendre sa femme qu'il aime à sa manière. Mais l'image en croissance poursuit son évolution d'autant plus implacablement qu'on la veut contrarier: et lorsque Pierre Prazier revient à Sanary après l'expiration de son terme, Marthe va au-devant de lui, sans même détourner la tête, comme soulevée par la force aveugle de la passion.

Cette trame, on le voit, est fort simple, et ne porte en soi rien de très original à première vue : le grand mérite de M. Golstein, c'est d'avoir retracé l'histoire d'un envoûtement charnel dont l'envoûteur est absent, et pour ainsi dire passif. Il a ainsi fort bien illustré cette vérité d'ailleurs éternelle : lorsqu'une fatalité pousse deux êtres à se conjoindre, elle se rit de la vraisemblance, refoule la pitié, transcende la logique. « *Crudelis amor* », disait Virgile. Et le vieux Priam, plein d'expérience, à Hélène de Sparte, son encombrante belle-fille : « *La faute en est aux dieux, non à toi.* »

Tel est ce roman, dont l'affabulation, hâtons-nous de le dire, est discrète, et se garde d'appuyer sur le sensuel ou le grivois. A peine y trouve-t-on, çà et là, quelques lignes un peu risquées, qui eussent passé inaperçues dans l'œuvre de n'importe quel réaliste français de l'école de Médan.

C'est pourquoi l'interdiction qui a frappé le livre de M. Golstein afflige ceux qui sont les premiers à réprouver la licence, mais qui redoutent avant tout une censure larvée. Lorsqu'on s'engage sur la voie de la pudibonderie, on en arrive vite à tout prohiber, et l'on finit par découvrir, non peut-être sans raison, que Mme de Ségur est sadique, Raoul de Navery malsain et feu René Bazin dangereusement voluptueux. Le livre belge souffre d'un manque navrant de publicité; les œuvres lisibles sont contaminées par le voisinage des invraisemblables ours que certaines firmes, dédommagées par le compte d'auteur, ont la déloyauté de présenter au public; si de surcroît on les prive à tort et à travers de leur principal débouché, il est à craindre que l'on en revienne à la somnolence intellectuelle qui régnait dans le pays au temps du roi Léopold Ier.

M. Hubert Colleye, essayiste catholique fort influencé par Barrès, s'est fait une spécialité de la « méditation sur paysage »; il a refait à sa façon, qui est fort agréable, un certain nombre de pèlerinages à Sainte-Odile, dont la philosophie n'est pas éclatante, mais dont je goûte fort, pour ma part, la sensibilité délicate et le style excellent. Cette fois, il a pérégriné en **Bretagne** où l'attiraient à la fois l'atmosphère religieuse et les souvenirs littéraires. Il en a rapporté

de jolies pages et même d'exquises, dont les plus pénétrantes sont peut-être le chapitre intitulé *Bretagne-Ardennes* :

C'est par les hauts plateaux que se ressemblent l'Ardenne et la Bretagne. Leurs vallées sont plus dissemblables. Les rivières d'Ardenne paraissent plus sauvages, plus farouches, plus indépendantes peut-être; la mer ne les hèle pas de loin. Nos rivières, infiniment capricieuses, en prennent plus à leur aise avec le destin...

...La Semois, l'Ourthe, l'Amblève jouent à cache-cache avec leur propre mort. Elles prennent leur temps avant de se livrer au gouffre. Les rivières de Bretagne sont tyrannisées par l'Océan; elles sont fascinées par l'immense créature d'eau qui leur impose de loin la tyrannie de son humeur changeante.

Voilà qui est bien dit: il suffit de remonter la Rance pour s'en rendre compte.

M. Hubert d'Ydewalle n'avait, que je sache, encore rien publié. Mais son nom n'était point méconnu des lettres belges, grâce à l'un de ses parents, M. Charles d'Ydewalle, le brillant chroniqueur de la *Nation Belge*, dont le mordant et l'esprit sont remarquables. M. Hubert d'Ydewalle, lui aussi, a de l'esprit, une drôlerie du meilleur ton à laquelle, il faut bien le dire, nous ne sommes pas très accoutumés, une certaine impertinence d'homme du monde qui nous change de gaîtés plus épaisses, à la Van Ostade ou à la Teniers.

Dans **Le Marché reste calme,** il a entrepris la monographie de l'« Actionnaire en Soi ». Oui, parfaitement! « Les Mémoires d'un Monsieur qui place de l'Argent ». Cela commence en 1900. Fonds russes, visite du tsar à Paris, Charbonnages du Donetz et Pétroles du Caucase. Cela se continue par les fonds d'Etat et les emprunts de ville. Puis c'est la guerre, l'inflation et le reste, sur quoi s'impose un crêpe épais. Bref, le journal d'une poire, retracé avec beaucoup de dignité comique, et terminé par un petit couplet sur la résignation qui sent son Voltaire à plein nez, ce qui n'est point étonnant de la part d'un catholique noble, ceux-ci ayant tous reçu le message de Voltaire, filtré par la Compagnie de Jésus. Tels quels, cette fiction et le ton dont elle est dite sont bien agréables, et je crois devoir recommander tout particulièrement à ceux de mes lecteurs qui aiment à rire un brin le monologue de Philippe, l'un des martyrs du *Marché reste*

calme, lorsque le pauvre diable, ruiné et devenu fou, entonne un hymne frénétique et burlesque en l'honneur de la fécondité de la Bourse.

Mémento. — Les Editions Rex viennent de rééditer la *Bruyère Ardente*, l'œuvre principale de Georges Virrès, le maître de notre roman régionaliste belge; la Renaissance du Livre réédite également les *Libertins d'Anvers*, d'Eekhoud, œuvre touffue, puissante, arbitraire, mais singulièrement vivante encore, parmi tant d'œuvres mortes de l'époque léopoldienne.

ED. EWBANK.

LETTRES ANGLAISES

Le « colonel » Arthur Lynch. — J.-B. Priestley : *English Journey*; Heinemann et Gollancz. — Henry Simpson : *Lands and Loves*, avec une préface par Gilbert Frankau, Sach.

On annonce de temps à autre que « le dernier des romantiques » vient de mourir; on n'a pas manqué de le dire lorsque, le 25 mars dernier, Arthur Lynch est décédé à l'hôpital Sainte-Mary, à Londres. Cela prouve que la race des romantiques n'est pas près de s'éteindre et qu'il y aura toujours des êtres pour qui l'idéal de la vie ne se bornera pas à la tranquillité passive et apeurée du fonctionnaire ou du rentier, des êtres à l'âme généreuse et à l'esprit chimérique qui ne redouteront pas de s'attaquer aux puissances établies qu'ils estiment coupables ou néfastes.

C'est vers la fin du siècle dernier que je connus celui qu'on appelait le « **colonel** » **Arthur Lynch.** Je le retrouvai à Paris, dans l'atelier de Whistler qui nous avait invités à déjeuner, et, pour bien des raisons, cette rencontre m'est restée mémorable. Lynch s'embarquait quelques jours plus tard pour l'Afrique du Sud, où il allait prendre le commandement d'une légion de volontaires, irlandais comme lui, qu'il avait recrutés pour combattre avec les Boers contre les Anglais. Cette entreprise donquichottesque enchantait Whistler, qui ne nourrissait à l'égard de l'Angleterre qu'une sympathie très relative. Naturellement, Lynch fut mis en jugement, déclaré traître et condamné à mort par contumace. Quand, la paix conclue, il revint, sa peine fut commuée; puis, après quelques mois d'emprisonnement, un « free pardon » lui fut accordé et il recouvra la liberté. Du reste, une circonscription

électorale d'Irlande l'envoya, à l'occasion d'une élection partielle, siéger à Westminster avec le parti nationaliste.

Entre temps, il pratiqua activement le journalisme, écrivit des romans et des ouvrages littéraires de divers genres. Mais son « romantisme » se dégoûta vite des mesquins chamaillis et du gâchis tracassier de la politique irlandaise. Il lâcha le Parlement et commença des études de médecine qu'il compléta à Berlin, et à Paris où il s'attacha en particulier à l'hôpital Beaujon. Il suivait en même temps les cours de l'Ecole supérieure d'électricité de Paris, où il prit son diplôme d'ingénieur. Muni de son doctorat, il se fixa à Londres, où il exerça sa nouvelle profession tout en continuant des travaux littéraires et scientifiques des plus variés. Il publia des romans, des poèmes, des études de tout genre. En un ouvrage en deux volumes, il expose un nouveau système de psychologie, que suivirent une nouvelle éthique et une étude de l'évolution dans ses rapports avec l'éthique. Ces ouvrages philosophiques furent publiés en anglais et en français.

Pendant la guerre, il servit dans l'armée britannique, cette fois, et en juin 1918 il fut promu à ce grade de colonel que lui avaient jadis attribué les Boers.

Depuis quelques années, il était d'une santé chancelante. Finalement, il entra comme patient à l'hôpital auquel il était attaché comme médecin, et il exigea d'être dans la salle commune. Son mal lui infligeait d'atroces souffrances: il les endurait avec un courage surhumain; ni un mot, ni un geste ne trahirent jamais ses tortures. A la fin, il fallut le transporter dans une chambre, et jusqu'à la dernière minute il travailla. Récemment, il avait cédé aux instances d'un éditeur qui lui demandait de raconter sa vie aventureuse et variée, depuis sa jeunesse en Australie où il était né. Prenant à cœur son engagement, et bien qu'à peu près incapable de tout mouvement, il se faisait caler par des oreillers, et il dictait ses souvenirs à une sténographe qu'un paravent cachait aux autres malades. Pendant deux heures, chaque jour, il dictait, sans notes et sans s'interrompre, un texte qui n'a pas besoin de corrections. Malheureusement, il ne put achever. Le jeudi, quand la sténographe arriva comme de coutume, Arthur Lynch était entré en agonie. On ne peut s'em-

pêcher de songer à Louis Dumur qui donna, devant la souffrance et la mort, un exemple également admirable de force d'âme.

§

Il est commun, de nos jours, pour nos auteurs, d'aller chercher, partout ailleurs qu'autour d'eux, des sujets pour leurs livres, et c'est à peine si « rien que la terre » leur suffit. C'est un moyen commode de donner l'illusion de l'originalité à ceux que les circonstances empêchent de quitter le coin du feu. Il semble qu'ils aient sous leurs yeux, suspendue au mur de leur bureau, une carte du monde sur laquelle sont tracés les itinéraires de leurs pérégrinations déjà accomplies et qui furent l'occasion d'un volume. « Où ne suis-je pas allé? » se demandent-ils quand leur éditeur les relance pour un nouveau « succès ». Et ils y vont, que ce soit Tombouctou ou New-York, Londres ou Buenos-Ayres, et, quelques semaines plus tard, leur manuscrit est chez l'imprimeur. C'est simple et facile, et la valeur est en rapport. Ainsi, le danger est éludé d'aborder des sujets dont tout le monde pourrait juger, des sujets d'une actualité délicate sur le compte desquels il faudrait prendre parti et avoir le courage d'assumer des responsabilités et de s'aliéner peut-être la sympathie de certaines catégories du public, et, partant, de perdre tout un contingent d'acheteurs.

Un auteur anglais, J. B. Priestley, vient de donner un exemple que l'on voudrait instamment recommander. Il vient de publier un livre dont le titre: **English Journey,** révèle avec une modeste candeur qu'il s'est contenté d'un voyage en Angleterre. Il y a trouvé plus de pittoresque qu'à la Terre de Feu ou aux Iles Aléoutiennes, et les gens qu'il a rencontrés offrent un intérêt autrement passionnant que les indigènes des îles sans saisons, ou des contrées désolées. Il n'eut recours ni aux sleeping-cars, ni aux paquebots-palaces, non plus qu'aux avions.

Il laissa même son auto au garage. C'est dans un car de la ligne régulière de Southampton qu'il franchit, avec vingt autres voyageurs inconnus, la première partie de son itinéraire; de là, en zigzags à travers les provinces, au moyen des

véhicules publics, il se rendit par étapes fantaisistes à Bristol et à Swindon; puis, par les collines des Cotswold où il s'attarda, il monta vers le Pays Noir, visitant tour à tour Birmingham, Coventry, Leicester, Nottingham et la sinistre agglomération de Bradford, la ville où il naquit il y a quarante ans, et qu'il retrouva fort changée. Après s'y être reposé, il repartit vers la sordide région des Poteries, les Cinq Villes à qui Arnold Bennett, qui y vit le jour, donna une existence littéraire inattendue; il remonta vers le Lancashire charbonnier, plus haut encore, par le Durham en chômage, jusqu'à Newcastle et les rives de la Tyne et ses chantiers de construction navale. Au delà, c'est l'Ecosse, et le voyageur redescendit vers la capitale, en faisant escale aux ports de pêche de la Tees, et par les comtés verdoyants de Lincoln et de Norfolk.

En littérature et au théâtre, J. B. Priestley s'est acquis, depuis ses débuts en 1922, une renommée de premier plan; *Angel Pavement* et *The Good Companions* sont des œuvres d'un mérite rare, mais il est probable que cette relation de voyage: *English Journey*, restera un de ses meilleurs livres, un modèle du « picaresque moderne », si l'on peut dire, avec tout l'entrain de l'aventure contée par un Dickens d'aujourd'hui. Partout où le pèlerin a passé il a voulu voir comment les gens vivent, travaillent et s'amusent, et ce n'est pas particulièrement réjouissant; il a peint une vaste fresque de villes et de campagnes, de paysages champêtres et d'agglomérations grouillantes, et c'est toute l'Angleterre contemporaine, dans sa terrible réalité: « un hideux gâchis où l'industrie s'est empiffrée d'un répugnant festin, sans rien nettoyer derrière elle ».

Il n'est pas difficile de discerner vers qui vont les sympathies de l'auteur, et vers qui ses indignations. Si objectif qu'il s'efforce d'être, il se laisse émouvoir sans trop de résistance, et c'est beaucoup plus par ses descriptions, par son ton et sa manière, qu'il fait partager au lecteur ses émotions. Il suffit de le suivre dans le tramway qui ramène vers d'infects faubourgs les cohues ouvrières, de s'installer avec lui dans de malpropres hôtels et d'écouter ses conversations avec les voyageurs de commerce harassés et besogneux, de

parcourir à pied, sous la pluie et dans le brouillard, les « rues sans joie » bordées de taudis vermineux et de tavernes étroites, où hommes et femmes boivent debout en échangeant des propos puérils et grossiers, de questionner ouvriers et ouvrières devant leur établi ou leur machine, et les chômeurs découragés au coin de leur âtre sans feu.

Terrible réalité, en effet, que ces aspects d'une activité qu'on ne reverra sans doute plus, dans la transformation et le déplacement qu'elle subit actuellement, et à laquelle manque la contre-partie de l'opulence, du luxe, des splendeurs d'une époque où l'Angleterre n'avait pas de rivaux sur les marchés du monde. L'auteur se défend d'être un économiste, et il se contente de démonstrations par les faits et par l'exemple. Il pèse le pour et le contre; il inscrit le doit et l'avoir, et ce n'est pas sa faute si l'addition aboutit à un compte débiteur singulièrement inquiétant. A d'autres de chercher les remèdes, s'il en est; l'auteur n'a pas de panacée à offrir, pas plus que l'explorateur du Congo n'a souci d'un sérum contre la maladie du sommeil: il lui suffit de noter les régions où elle sévit et la proportion des habitants qui en sont atteints. Entre autres maux, le chômage a des conséquences aussi mortelles, et ce qu'on appelle notre civilisation « moderne » n'est peut-être que la décrépitude de peuples trop vieux et dégénérés.

§

Pour réagir contre le pessimisme que risquent d'inspirer les sombres tableaux du pèlerin moderne, tournons-nous vers les poètes:

Now o'er the enchanted heights singing we go...

Avec eux, « chantons sur les collines » pour oublier les hideurs humaines, car si l'œuvre des hommes est mauvaise, il n'en reste pas moins, comme le dit Vielé-Griffin, que « la Vie est belle de bel espoir ». Serait-ce que nous ne savons plus découvrir la beauté là où elle se dissimule, dans le tohu-bohu des orgueilleuses réalisations matérielles de notre époque? Méditons, et ouvrons les yeux de l'âme: la beauté nous apparaîtra:

Beauty, we give Thee glory for thy grace
That shines in light of star, and flower, and face,
In white serenities of clouds that lie
Veiling thy throne immortal flamed on high,
'Midst depths ineffable, and heights that flee
The spirit sense in thine infinity.

C'est par cette strophe que débute un hymne à la beauté dans un recueil que le poète Henry Simpson intitule **Lauds and Loves.** Aimer, louanger, n'est-ce pas là toute la mission du poète? Celui-ci ne s'en fait pas faute, non pas qu'il soit prodigue de ses amours et de ses louanges; mais il les attribue à bon escient. Son choix est clairvoyant, sans défaut.

Dans la brève préface de ce petit livre, Gilbert Frankau révèle que la poursuite de la beauté et la recherche des joies intellectuelles ne sont pas les seules préoccupations de Henry Simpson. Il a connu, au cours de son existence, des activités plus prosaïques. Il paraît qu'il aurait été banquier! C'est bien possible, et ce n'est pas plus mal que d'être rédacteur dans un ministère ou que de vivre de ses rentes. Et peu nous importe! Ce que nous n'ignorons pas, c'est que Henry Simpson est de ceux pour qui

A thing of beauty is a joy for ever.

Il y a bientôt un quart de siècle, il fonda le Poets' Club et il en est toujours l'animateur: dans la confusion et l'assourdissant fracas de l'immense métropole, une chapelle est dédiée à la poésie, et des fidèles dévots y célèbrent un culte fervent. Henry Simpson y est le plus pieux des adeptes. Sa piété ne se contente pas d'un rite intermittent; il est le pratiquant de toutes les heures, il est l'initié de qui tous les gestes, toutes les pensées, tous les actes sont œuvre de foi. La beauté est sa religion et il la sert avec une constance sans exemple. Il l'incorpore à toute sa vie. Ses poèmes montrent la diversité de ses admirations, et combien il est sensible aux charmes de la nature et aux créations de l'art. Tout l'émeut: un lever de soleil et un couchant, le grand vent et les nuages, le printemps en Provence et une journée d'automne, un port de Bretagne et les chemins sinueux et ombragés de la campagne anglaise, un bouquet de jonquilles ou

de boutons d'or, un beau visage et un corps aux formes parfaites, le chant des oiseaux et la voix de la « cantatrice divine », tout ce qui fait vibrer les sens et la sensibilité, et aussi tout ce qui affecte le cœur, provoque la sympathie et la tendresse, tout ce qui élève l'esprit et exalte l'idéal.

HENRY D. DAVRAY.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

J. Meuvret : *Histoire des pays baltiques;* Armand Colin. — Princesse Catherine Radziwill : *Alexandra Féodorovna, la dernière Tsarine,* traduit de l'anglais par Olga Georges; Payot, 1934. — Gilbert Maire : *Raspoutine* (collection Les Grands Illuminés), Ed. Excelsior. — Gaëtan Duwez : *Russie 1917...* Nouvelle Société d'Edition, Bruxelles.

C'est assurément la première fois que l'on voit exposé avec autant de clarté ce que l'on sait actuellement sur les origines, la civilisation et la vie des peuples baltes. Au lieu des secs ouvrages d'encyclopédie ou de statistique habituels, M. J. Meuvret a réussi à tracer un tableau nuancé et vivant de leur histoire. Après une très intéressante étude sur les « origines pré et protohistoriques » l'auteur raconte les vicissitudes de la pénétration allemande: d'abord idyllique avec l'évêque missionnaire d'Ykescola, plus réaliste déjà avec l'évêque Albert, le fondateur de Riga. Sanglante enfin avec la « croisade » des Teutoniques, au XIIIe siècle. La puissance de l'Ordre dans les marches baltiques ne cessera de grandir jusqu'à la bataille de Tannenberg, le 15 juillet 1410, qui marque à la fois le commencement du déclin des Teutoniques et l'apogée de la puissance lithuanienne.

Non moins suggestif est le chapitre sur les « servitudes et dominations étrangères ». M. Meuvret a esquissé l'évolution agraire des pays baltes jusqu'au régime russe, le rôle prépondérant des Hollandais dans le commerce balte (surtout dans la première moitié du XVIIe siècle), la politique économique pleine de hardiesse des grands ducs de Courlande qui s'efforcèrent avec plus ou moins de bonheur de développer chez eux l'industrie des constructions navales. (« Les Courlandais rêvèrent même d'avoir un port à eux dans les Charentes et négocièrent l'achat de Marennes, sans du reste aboutir... »)

Plus proche de nous, enfin, est le chapitre sur le régime

russe. M. Meuvret constate avec raison (ce qui avait déjà été mis en lumière par M. Schwabe dans son excellente histoire agraire de la Lettonie) que les réformes agraires de 1816 en Estonie, 1817 en Courlande, 1819 en Livonie, sous le prétexte d'émancipation, mirent le paysan sous la dépendance effective des nobles et contribuèrent à la création d'un prolétariat agricole. Après la courte expérience libérale d'Alexandre Ier vient la réaction de la fin du règne, qui s'accentue encore sous Nicolas Ier. Sous Alexandre II, la répression de l'insurrection de 1863 fait oublier rapidement les espoirs qu'avait éveillés la grande réforme. Ce régime de persécution n'empêche pas cependant un mouvement très net de renaissances nationales, qui s'exprime en Finlande par un Snellmann; en Lettonie par un Valdemars et surtout par Krisjanis Barons qui publia les admirables *dainas* lettonnes, véritable trésor de la poésie populaire balte; en Lithuanie enfin, par un Basanavicius. Le germanisme lui-même connut un nouvel essor dans l'Université de Dorpat.

M. Meuvret aborde ensuite la délicate question de la « russification » et il n'est pas loin d'accuser les slavophiles d'avoir, par leur « fanatisme orthodoxe », fourni au gouvernement d'Alexandre III, sinon un appui, du moins des raisons à la politique de russification. C'est peut-être aller un peu loin. On a pu dire sans paradoxe que « les plus occidentalisés n'étaient pas les occidentalistes ». En fait, ceux qui, dans les années 60, par exemple, regardaient vers l'Europe ne devaient guère y trouver des modèles de libéralisme. D'ailleurs, face à une dynastie et une administration fort germanisées, les plus violents des slavophiles apparurent souvent comme des révolutionnaires dangereux. Et il y a loin de l'enthousiasme mystique des années 20 au patriotisme orthodoxe officiel qui régnera plus tard.

Ce que l'on pourrait reprocher plutôt au gouvernement russe (si l'expression n'en était exclue d'une étude historique), c'est moins d'avoir persécuté les minorités nationales que de n'avoir pas su les discerner. Il a fallu attendre un Jurij Samarine pour révéler à la Russie qu'il n'y avait pas que des Allemands dans les pays baltes. Les Russes, en Lithuanie, ont sans doute profité de la guerre que se livraient

polonisants et lithuaniens, mais en Finlande ils ont laissé une minorité suédoise prendre un ascendant politique sur la majorité finnoise. La fin tragique de Bobrikov a inauguré une recrudescence de l'influence suédoise, malgré une défaite parlementaire à la Diète de 1907, grâce à l'appui plus ou moins inconscient de l'administration russe.

La guerre fut la dernière, mais la plus cruelle des épreuves pour ces pays martyrs, qui eurent encore à connaître les plus affreuses dévastations pendant les hostilités, puis les angoisses de la paix allemande et de son éphémère « Balticum ».

M. Meuvret termine par un exposé très impartial des problèmes actuels, en particulier du problème de Wilno (que l'auteur transcrit sous la forme lithuanienne de Vilnius): « La région de Vilnius est une Macédoine lithuano-polono-judéo-blanc russe. » Il dépeint avec beaucoup de finesse ce que Polonais et Lithuaniens entendent par « union » entre leurs deux peuples. Pour les premiers, c'est l'Union de Lublin. Pour les derniers, qui « se souviennent du temps où tout le bassin du Nemunas était lithuanien », c'est l'Union de Vytautas et de Jogaïla.

La conclusion générale de ce petit ouvrage, à la fois brève et pleine, permettra à beaucoup, comme le souhaite l'auteur, d'effacer « un certain nombre de préjugés ». Les pays baltes ont effectivement réussi, sans langue écrite, par le seul miracle de la tradition orale, à perpétuer une civilisation absolument originale. C'est par un patriotisme profondément paysan, dénué de toute idéologie, qu'ils ont réussi à conserver la conscience de leur nationalité. « C'est à leurs propres efforts que les pays baltiques ont dû leur indépendance. » M. Meuvret ajoute enfin que les pays baltiques s'opposent bien moins à la « nation russe » ou à la « race germanique » qu'au communisme ou à la féodalité agraire. Toutes vérités familières, sans doute, à un petit nombre de spécialistes, mais qui gagnent singulièrement à être précisées et à être exposées au grand public dans ce petit livre clair et vivant.

ALBERT MOUSSET.

§

Pour écrire son livre sur l'impératrice **Alexandra Féodorovna,** la princesse Catherine Radziwill utilisa ses souvenirs personnels sur la dernière tsarine, les lettres de l'impératrice, le livre de sa favorite, Mme Viroubova et le journal de Nicolas II. Ainsi fut obtenu un portrait très vivant et haut de couleur et un livre qui n'est ni une apologie de la dernière tsarine, ni un réquisitoire contre elle. Cependant, l'auteur reconnaît qu'Alexandra Féodorovna fut « aussi étroite d'esprit » que son époux, le malheureux Nicolas II, mais plus « autoritaire et d'un caractère mal équilibré, prête à accorder créance à toutes les superstitions ».

Cette autorité de caractère aurait pu se manifester, dans les rapports de l'impératrice avec son mari, dans le sens d'un plus grand prestige de la couronne et d'une fermeté plus grande dans la ligne de conduite de l'empereur. Malheureusement, il n'en fut rien. L'autorité d'Alexandra Féodorovna s'exerça surtout à faire partager à Nicolas II toutes ses idées en politique, dans le domaine social, dans la vie domestique et les rapports avec l'aristocratie héréditaire russe. Et, comme dans toutes ces sphères les idées de l'impératrice étaient bornées, mesquines, rétrogrades ou hautaines, il ne s'ensuivit rien de bon. Dès les premiers jours du règne, Alexandra Féodorovna, par ses airs pincés et sa froideur, se fit une ennemie de la haute société pétersbourgeoise, habituée de longue date à une grande indépendance vis-à-vis du trône. De même, dans ses conseils politiques à son mari, elle joua toujours un rôle hostile à toute innovation; elle n'alla jamais de l'avant, tant parce que son tempérament était d'essence statique que parce qu'elle ne comprit jamais rien aux aspirations des classes éclairées de la Russie, ce qui fit que ces classes devinrent, elles aussi, ses ennemies.

Quant au peu d'équilibre de son caractère, qui à la longue se déséquilibra tout à fait et la fit tomber finalement à une sorte d'hystérie mystique, c'est à lui qu'on doit les engouements de l'impératrice pour toutes sortes de charlatans, rebouteurs et voyants, en commençant par un Philippe et en finissant par le sinistre Gridory Raspoutine. On a dit que si Alexandra

Féodorovna s'était si fortement attachée à ce dernier, ce fut parce que Raspoutine lui avait fait croire qu'il pouvait guérir ou tout au moins sauver de la mort son fils, le tsésarévitch Alexis. Cela prouverait qu'elle était préparée à accorder créance aux superstitions les moins raisonnables.

En regardant de près la vie d'Alexandra Féodorovna, on constate que par maints détails elle constitue un problème pathologique bien plus qu'un problème politique.

Cependant, remarque la princesse Radziwill, « la pauvre femme effaça toutes les erreurs de sa vie passée pendant les quelques mois lamentables de son emprisonnement en Sibérie. Ses lettres de cette époque sont très belles, pleines de la piété chrétienne qui lui donna la force d'affronter les souffrances et la mort avec une résignation héroïque ».

Oui, tout cela est très possible, et certes il y a quelque chose de pathétique dans le fait que « la Russie, qui avait offert à une pauvre petite princesse allemande la couronne du plus vaste empire d'Europe, ne lui accorda même pas à sa mort la charité d'un peu de terre pour sa sépulture ». Mais ne tombons pas dans une vaine sensiblerie. Un proverbe dit : « Il sera demandé beaucoup à ceux à qui il a été beaucoup donné. »

J'avais à peine achevé la lecture du livre de la princesse Radziwill sur l'impératrice Alexandra Féodorovna, que j'en recevais un sur **Raspoutine,** dû à la plume de M. Gilbert Maire. Evidemment, l'un ne va pas sans l'autre. Cependant, il me semble que les auteurs abusent étrangement, quant aux sujets pimentés, de la capacité d'absorption du public. Au surplus, à force d'exploiter la même veine, ils se répètent et rabâchent les mêmes épisodes et les mêmes faits-divers. Aussi, je déclare que, pour mon compte, c'est la dernière fois que je consacre mon temps à l'analyse d'un ouvrage sur Raspoutine. Tant pis pour les auteurs qui viendront à en parler par la suite, même s'ils trouvent à dire quelque chose de nouveau sur ce sinistre personnages, ce qui est improbable, ou s'ils trouvent des accents nouveaux pour dire des choses dites auparavant.

On nous a déjà présenté Raspoutine dans toutes les attitudes et sous les aspects les plus divers; sous celui d'un

illuminé, d'un sadique, d'un saint, d'un espion à la solde de certaines puissances étrangères, d'un simple bon vivant, d'un psychopathe érotique, d'un satanique, d'un chrétien dévoyé, mais sincère, d'un politicien de bas étage, d'un madré homme d'affaires, d'un avanturier sans feu ni lieu, etc, etc...

Quels traits nouveaux apporte aujourd'hui M. Gilbert Maire au portrait psychologique de Raspoutine, lui homme de pensée et de science? Je n'en vois guère, et c'est uniquement parce que, je le répète, tout a déjà été dit sur le bonhomme. Un proverbe russe assure qu'on a beau sucer son doigt, il n'en sortira rien. Le livre de M. Gilbert Maire, encore qu'il soit plein d'inexactitudes, pourra néanmoins contenter ceux qui n'ont rien lu sur Raspoutine, mais combien sont-ils?

Voilà que les Belges se mettent aussi à écrire sur la révolution russe. Ils peuvent le faire d'autant plus librement qu'ils ne furent et ne sont liés par aucun pacte avec ceux qui l'ont faite. Du reste, le livre de souvenirs de M. Gaëtan Duwez, **Russie 1917...**, comme le titre l'indique, s'arrête aux premiers mois qui suivirent la révolution d'octobre 1917. C'est surtout l'historique de la dernière année de la grande guerre sur le front oriental, la prise du pouvoir par les bolcheviks et les débuts de la guerre civile qui font le sujet de son ouvrage.

M. Duwez, ayant été, après sa mobilisation, envoyé en Russie, comme beaucoup d'autres Belges et Français, prit une part active et directe aux différentes phases de la lutte armée avec les austro-allemands, soit dans les rangs de l'armée impériale russe, soit dans celle de la république. Il raconte tout cela dans une langue simple, claire et précise, agrémentant son récit d'épisodes pittoresques et savoureux et de scènes prises sur le vif. Bref, son livre se lit avec intérêt et constitue un excellent appoint à l'histoire de la fin du tsarisme et au lever de l'aube rouge.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914

R. Poincaré: *Au service de la France. X. Victoire et Armistice, 1918;* Plon.

Le tome X de l'ouvrage monumental de M. Poincaré, **Au**

Service de la France, est consacré à l'année 1918, *à la Victoire et à l'Armistice.* C'est certainement le plus émouvant des dix volumes. L'illustre auteur, fatigué, a dû se contenter de rédiger un abrégé des notes qu'il avait prises au jour le jour, mais celles-ci étaient si vivantes et si exactes que le résultat de cette opération a été un chef-d'œuvre. Nul n'a jamais su crayonner un portrait ou reproduire une conversation mieux que M. Poincaré. Sa loyauté bien connue est la garantie de l'exactitude de ce qu'il a dit. Placé au centre des Alliés, il a su faire un récit exact et saisissant de ce qui s'y est passé. Comme monument historique, son œuvre est jusqu'à présent inégalée.

Au commencement de 1918, la guerre, envisagée d'après les résultats qu'elle avait eus jusqu'alors, était perdue. Lloyd George, s'en rendant compte, demanda la réunion du Comité interallié pour l'examen des ouvertures de paix. Clemenceau répondit « qu'il ne voulait en ce moment se prêter à aucune négociation de paix ». Son mérite était son énergie; il imposait ses façons de voir à tous ses collaborateurs et créait ainsi une certaine unité d'action, mais il agissait souvent sans prendre l'avis de personne, en autocrate, susceptible et irritable, oubliant souvent de demander avis avant de décider sur les questions qu'il connaissait mal. La note prise par Poincaré le 5 mars donne une idée de la façon dont il pratiquait la collaboration :

Conseil des ministres. Suivant une habitude décidément prise, ni Clemenceau ni Pichon ne traitent aucune affaire et ne proposent aucune solution. Le premier s'amuse cinq minutes avec des broutilles et ne dit pas un mot des grandes questions politiques ou militaires; le second, qui voit tous les jours Clemenceau seul à seul et qui règle tout avec lui directement, lit les télégrammes, donne connaissance de quelques réponses, mais ne demande l'avis du Conseil sur rien. Ce procédé a de graves inconvénients. Clemenceau, très impulsif, forcément absorbé par d'autres soins, connaissant mal beaucoup de grandes questions et pas du tout les dossiers, se fait des opinions rapides et irréfléchies, comme il lui est arrivé toute sa vie. Pichon, qui tremble devant lui, n'ose pas émettre un avis personnel. Les décisions sont prises, en réalité, par Clemenceau seul, sans que le gouvernement soit consulté.

Clemenceau s'occupait surtout des opérations militaires, et il avait grandement raison. Il était arrivé à la conclusion que Pétain, qui commandait l'armée française, était insuffisant. Il penchait donc pour la solution préconisée par Foch et par le Comité de Versailles : la constitution d'une armée de réserve. Pétain combattait cette solution. Le 28 février, Poincaré notait :

Pétain me paraît très pessimiste sur la prochaine campagne. Si la bataille dure plus d'un mois, il n'aura pas, dit-il, de quoi reconstituer les divisions engagées et il sera dans l'impossibilité de prendre la contre-offensive nécessaire pour soulager le front attaqué. Il tient à signaler ce gros risque. Il n'y aurait qu'un remède: l'arrivée rapide des Américains et l'amalgame. Mais jusqu'ici, il n'y a que cinq divisions américaines prêtes et Pershing continue à refuser l'amalgame des troupes combattantes; il ne l'accepte que pour l'instruction.

Peu après se produisit l'attaque des Allemands contre les Anglais d'Arras à Saint-Quentin. Le 23 mars, on reconnut que la situation était « grave ». Le 24, Clemenceau annonça qu'il allait voir Pétain et Poincaré nota :

Je crains beaucoup le contact de Clemenceau et de Pétain ce soir. Où est le beau sang-froid de Joffre! Romantisme et nervosité de Clemenceau: la France se défendant jusqu'aux Pyrénées. Esprit critique de Pétain. Tout cela ne va-t-il pas nous mener au désastre?

Ayant vu Pétain à Compiègne, Clemenceau revient le 25. Poincaré note :

Il reproche à Pétain des propos d'un pessimisme exagéré. « Imaginez-vous qu'il m'a dit que si nous étions battus, nous le devrions aux Anglais. »... Le Conseil se réunit à onze heures. Clemenceau a évolué. Il est maintenant de mon avis. Il estime, à la réflexion, qu'il faut faire un effort suprême pour « boucher le trou » et ne point quitter actuellement Paris. Il reproche à Pétain de n'avoir pas fait assez vite et assez volontiers ce qu'il fallait faire à cet égard sous prétexte qu'il pouvait être attaqué en Champagne.

Invité « très aimablement » par Clemenceau, Poincaré part avec lui le lendemain pour la Conférence de Doullens. Ils attendent dans cette ville les Anglais.

Clemenceau, en apparence très gai, fait des mots. Il s'interrompt toutefois pour me confier avec tristesse que Pétain envisage le repli de l'armée française vers le sud pendant que l'armée anglaise se retirerait vers le nord. Pétain avait donné des ordres en conséquence. Foch me confirme ce dernier renseignement... « Le bon sens, dit-il, indique que lorsque l'ennemi veut ouvrir un trou, on ne l'élargit pas. On le ferme ou on essaie de le fermer. Nous n'avons qu'à essayer et à vouloir; le reste sera facile. On s'accroche au terrain, on le défend pied à pied... » Clemenceau... me dit: « Pétain est agaçant à force de pessimisme. Imaginez-vous qu'il m'a dit une chose que je ne voulais confier à aucun autre qu'à vous: « Les Allemands battront les Anglais en rase campagne; après quoi, ils nous battront aussi. » Un général devrait-il parler et même penser ainsi?

[La conférence s'étant ouverte,] Haig, toujours souriant et aimable, mais un peu nerveux et congestionné, prétend qu'il n'a plus de réserves. Il espère tenir au nord de la Somme, mais il lui est impossible de s'étendre au sud. Les débris de l'armée Gough ont besoin d'être relevés le plus tôt possible. Pétain consent à relever l'armée anglaise jusqu'à la Somme. Mais il craint que ses divisions n'arrivent pas assez vite. Il croit beaucoup moins à l'attaque sur la Champagne. Milner me parle de Pétain sans aucun enthousiasme. Il n'est nullement disposé à lui subordonner Douglas Haig. Il est beaucoup plus favorable à Foch et croit qu'il y aurait intérêt à charger au moins celui-ci de coordonner l'action des armées alliées... C'était probablement le général Wilson qui, après avoir causé avec Foch, avait suggéré cette combinaison à Lord Milner. Finalement, l'accord s'est fait entre Pétain, Haig et Foch sur cette formule: « Les gouvernements anglais et français chargent le général Foch de coordonner l'action des armées alliées sur le front ouest. Les généraux en chef devront lui fournir tous renseignements utiles. »

Entre temps, on s'occupait de Bolo et de Caillaux.

Bolo avait déclaré que c'était lui qui avait donné à Caillaux l'argent du *Bonnet rouge*.

Le 16 avril, Poincaré note :

Ignace me rend compte que la confrontation de Bolo et de Caillaux a été très violente. D'après Bouchardon, Caillaux aurait proféré des injures comme un apache, mais il aurait tout nié, sauf son intervention auprès de Bolo pour faire donner 100.000 fr. à

Dubarry [de l'affaire Stavisky!] pour son journal *le Pays*... Bolo sera fusillé demain matin.

Clemenceau continua à commettre des actes impulsifs qui faisaient tort à sa réputation. Ses révélations sur la négociation de l'empereur Charles avec le prince Sixte furent partout jugées sévèrement. La reine des Belges dit à Poincaré le 17 avril : « C'est pour la France que je regrette tout cela. Ce qui a été fait n'est pas élégant, n'est pas français. » Le 2 juin, après notre défaite sur l'Aisne, Joseph Reinach disait à Poincaré :

La popularité de Clemenceau baisse. On s'aperçoit trop de ses défauts. Ranc disait de lui: « Si l'on ne connaissait son incurable légèreté, on le prendrait parfois pour un criminel. » Il n'a vraiment pas changé... Il disait l'autre jour à Haig, qui nous l'a répété: « La politique, en temps de guerre, ce sont des gestes. » « Clemenceau est un homme de Victor Hugo, comme Briand est un homme de Balzac. »

Les notes de Poincaré fournissent la justification de la dernière phrase : Briand s'en allait racontant partout sur les autres et sur lui-même des choses qu'il savait fausses.

Mais la victoire allait changer de camp. Le 15 juillet, les Allemands déclenchent une offensive à l'est de Château-Thierry. « Les premières nouvelles ne sont pas très satisfaisantes, note Poincaré. Nous avons cédé beaucoup de terrain. » Mais, à 5 heures, le commandant Challe arrive rayonnant : « Pétain, dit-il, est très satisfait. » Pershing nous encourageait à tenir : « Il ne faut pas, disait-il, que les Alliés se laissent prendre aux avances possibles des Allemands, en vue d'obtenir, après l'insuccès de leurs attaques, une paix de compromis. » Les succès n'améliorèrent d'ailleurs pas l'humeur de Clemenceau. Il était mécontent des troupes américaines et il aurait voulu que Foch leur donne des ordres. Le 7 octobre, Foch ayant adopté l'idée de Lloyd George au sujet d'une opération contre Constantinople, Clemenceau déclara « qu'il ne le lui pardonnerait jamais ». Le lendemain 8, il menaça de démissionner parce que Poincaré lui avait écrit que conclure un armistice avec l'Allemagne « serait couper les jarrets à nos troupes ». Poincaré ayant refusé cette démis-

sion, Clemenceau lui répondit par une lettre aigre. Le livre se termine le 31 décembre. Ce jour-là, « en Conseil, Clemenceau se plaignit que Foch était trop mou à l'égard des Allemands. « S'il ne croit pas, dit-il, devoir occuper le bassin de la Ruhr qu'il avait cependant d'abord proposé d'occuper, qu'il prenne au moins d'autres garanties. » Foch, lui, « était convaincu » que ces garanties, « c'était Clemenceau qui avait négligé de les prendre ».

ÉMILE LALOY.

VARIÉTÉS

Mémoire imaginaires et Mémoires véridiques. — J'ai passé deux jours — presque deux jours ou, comme diraient mes cousins les Normands, deux bonnes demi-journées, — le mois dernier, à Toulouse, en société de Paul Voivenel, de ses proches, de ses amis, de ses collaborateurs, de ce groupe vivant, vaillant, savant, vigoureux qui rédige et publie l'*Archer*.

Comme nous devisions, à table, en humant le vin de Gaillac, breuvage insigne, Voivenel me dit tout à coup:

— J'ai lu vos *Remarques sur les Mémoires imaginaires*. Vous y parlez des carnets de route, journaux intimes et relations mémoriales en termes tels que, si je l'avais lu plus tôt...

— Bah! dis-je, ces confidences d'un homme qui aime son art et s'en explique à cœur ouvert, il ne faut pas les distraire de leur sens et de leur objet. Après tout, cette critique des journaux intimes, c'est, en somme, le journal intime de ma vie littéraire. Cette apologie des mémoires imaginaires, ce sont les mémoires véridiques de mes travaux d'imagination.

Voivenel cilla, sourit, rougit avec vigueur, — il y en a qui rougissent comme on soupire, Voivenel rougit comme on crie, et c'est, je l'imagine, sa seule façon de crier, — puis il reprit obstinément:

— Si j'avais lu ce petit livre un an plus tôt, je n'aurais pas publié mon journal de guerre.

— Oh! fis-je, vous auriez eu grand tort!

Mais Voivenel secouait la tête.

Ce journal de guerre du Dr Paul Voivenel, j'en avais, lors de cet entretien, lu le premier tome, seul paru jusqu'à ce

jour — la suite paraît petit à petit dans l'*Archer*. — A mon retour de voyage, et pour sustenter le débat, — le vieux, l'éternel débat entre histoire et poésie, — j'ai repris le gros bouquin de Voivenel et l'ai non pas trituré, torturé, questionné, — comme dirait l'inquisiteur, — mais feuilleté rêveusement, la plume aux doigts et le regard tourné vers l'intérieur, vers l'abîme des souvenirs.

C'est un livre au titre modeste, volontairement circonstanciel. Cela s'appelle: *Avec la 67e Division de Réserve.* Une simple couverture blanche qui porte en vignette un archer, cet Héraklès de Bourdelle, que Voivenel a fait dresser sur une des places, à Toulouse.

Et qu'y a-t-il, dans ce gros livre? Un journal de guerre? Un carnet de route? Voire! Il y a de l'histoire, de la géographie, de la philosophie, des croquis de batailles, des méditations, des chiffres, des boutades, de la médecine, bien sûr, de la politique aussi, des apostrophes, des engueulades, avec les noms, des extraits de presse, des « ordres du jour », des mots, des souffles, des douceurs, de la correspondance intime, et, surtout, de l'humanité, surtout de la poésie. Tout cela non pas pêle-mêle, puisque le temps règle tout, puisque chaque jour apporte ou ses rayons ou ses ombres, puisque, sous les faits, sous le triste bruit des hommes, on entend soupirer la terre et chanter les saisons.

Oui, j'y reviens, il y a tout ce que j'ai dit et beaucoup d'autres choses encore : des tableaux, des portraits, des musiques, « des appels de perdreau », des « arbres verts et blancs qui tremblent au vent », « un nid de mésange », délicate merveille, et, plus loin, « une bergeronnette toujours oscillante qui niche dans un trou du mur ». Et des cadavres, du sang, des odeurs dramatiques, des menaces, des cimetières, des tristesses, des dégoûts. Et, soudain, des bégaiements d'une tendresse mi-virile et mi-filiale: « Je t'en prie, ne t'inquiète pas... Et puis, si tu savais, notre petite vallée est si jolie... »

En somme, un bel et grand ouvrage où l'auteur reste fidèle à son amour, à ses amis, à sa religion nationale, à tout ce qu'il célèbre, à tout ce qu'il chérit.

Vais-je reprendre le débat? Pourquoi? J'aime les mémoires. Je l'ai déclaré nettement. Je n'écrirai pas mes mémoires pour

des raisons personnelles sur lesquelles je me suis suffisamment expliqué. Mais j'aime les mémoires des autres. A condition, toutefois... Ma condition, la voici:

J'ai eu la chance d'entendre Paul Voivenel parler plusieurs fois en public. Lors d'un dîner qui réunissait les collaborateurs de l'*Archer* et où j'étais amicalement convié, le Dr Voivenel fit, pour achever la soirée, une bien plaisante prouesse. Rien d'un discours, heureusement. Voivenel fit le tour de la table, prenant tour à tour ses amis par la main, par le bras, par le col et improvisant, pour présenter chacun d'eux, un véritable poème, allègre, affectueux, respectueux, piquant, lyrique et familier. La voix est magnifique. Elle ne s'élève presque jamais. Elle joue dans les notes graves. Toute la force du discours vient de l'invention jaillissante.

Une autre fois, et pour mon plaisir, j'ai pressé Paul Voivenel de parler, sans préparation, dans une société qu'il ne connaissait pas encore. Il nous a tous étonnés. Je sais donc à quoi m'en tenir. Ce médecin, ce savant, cet écrivain, cet orateur, ce violent, ce timide qui cherche toujours, comme une bouée de sauvetage, omme un cordial, comme une clarté, certain regard illuminant qui brûle quelque part dans le monde, qui brûle toujours pour lui, cet homme est un trouvère, un trouveur, un inventeur. Il peut jouer à l'historien, noter les dates, copier les ordres, dessiner des plans de bataille: il invente la vérité. Pour moi, c'est le principal. Ses mémoires si scrupuleux sont des mémoires imaginaires. C'est bien pourquoi j'y ai pris tant de plaisir. C.Q.F.D.

GEORGES DUHAMEL.

CONTROVERSES

A propos de l'homéopathie. — Ayant essuyé quelques algarades de la part de médecins homéopathes, j'avais supplié mes « frères séparés » de ne pas considérer mon article *L'homéopathie ou la médecine sensible au cœur* (1) comme un appel du pied: je remercie mes contradicteurs de m'avoir entendu, car si je me soucie peu de polémique, je ne déteste pas la discussion.

(1) *Mercure de France*, 1er décembre 1933.

Je dois à M. le docteur Duprat (2) une courte réponse.

1° M. Duprat trouve inadmissible mon jugement: « L'homéopathie c'est la confusion. » Son article, hélas! m'en fournit de nouvelles preuves.

Ma critique avait porté sur les *doses infinitésimales*, M. Duprat me répond « *petites doses* »; ce n'est pas la même chose. Tous nous usons des petites doses sans verser pour autant dans l'homéopathie.

Les doses infinitésimales sont essentiellement homéopathiques. « Elles sont inefficaces, *ex nihilo nihil* », affirme le docteur Villechauveix, homéopathe. Au contraire, le docteur Duprat n'a qu'à « se féliciter de leur emploi », et il connaît « des expériences de laboratoire qui démontrent l'action biologique des dilutions homéopathiques au delà de la 24e dilution décimale... »; ces expériences, je les ai cherchées en vain, et je m'étonne encore une fois que les homéopathes ne se soumettent pas, comme les autres, au jugement de la Société de Biologie.

Au surplus, je n'ai pas nié l'action des hautes dilutions, j'ai simplement déclaré que « ni dans les nombreux livres que j'ai lus, ni dans l'abondante correspondance dont j'ai été honoré, ni ailleurs, je n'ai trouvé de preuves biologiques ou expérimentales de l'action des remèdes homéopathiques ».

J'en demande pardon à M. Duprat, mais il est bien vrai que les homéopathes vivent des miettes du grand festin biologique; je n'insulte pas à leur pauvreté et à leur dénuement, je les constate; et si j'ai retenu une douzaine d'expériences à leur actif je n'ai pas dit qu'elles fussent probantes.

2° M. Duprat recueille avec piété un article de M. le docteur Roch disant que, lorsqu'on administre un médicament actif, on provoque toujours un empoisonnement. Et il en fait grief à la médecine officielle. Mais Hahnemann ne pensait-il pas que la guérison pouvait être produite par la *substitution* d'une maladie médicamenteuse artificielle à la maladie naturelle? Pour être « relative », ma déférence à l'égard d'Hahnemann sait lui rendre justice.

3° J'ai opposé la plupart des homéopathes qui proscrivent le café, la camomille, l'anis pendant la cure homéo-

(2) *Mercure de France*, 15 mars 1934.

pathique, à MM. Gallavardin et Duprat qui ne croient pas à l'action des tisanes et des infusions sur la marche du traitement. Et celui-ci me reproche de ne l'avoir lu que de très haut.

Il avait pourtant écrit:

> La pratique de tous les jours démontre que, tout abus mis à part, l'usage habituel et ancien d'un aliment excitant ne contrarie pas le remède homéopathique, surtout quand celui-ci est infinitésimal. Il est donc sage de ne pas exagérer la crainte qu'ont certains homéopathes des antidotes diététiques, crainte qu'Hahnemann lui-même avait eu l'occasion de trouver exagérée. Je rappelle que le docteur Gallovardin père utilisait avec efficacité le *simillimum* infinitésimal incorporé à du café noir, dans les cas où un malade devait être soigné à son insu...

4° Parce que j'ai rappelé aux homéopathes que, en contradiction absolue avec leur doctrine, nous faisons vivre des diabétiques condamnés et nous suspendons les crises d'épilepsie, M. Duprat semble s'étonner que je me complaise dans « le domaine étriqué de la palliation ». Je suppose pourtant que lui-même, à défaut de guérison, est trop heureux de soulager ses malades; et pour dire le fond de ma pensée, je considérerais tout médecin, même homéopathe, comme un criminel s'il laissait évoluer un diabète avec acidose sans le traiter par l'insuline, ou une syphilis sans employer les méthodes classiques; et je suis sûr que M. le docteur Duprat sait, le cas échéant, déroger à sa doctrine.

5° Il est une confusion dont il faut se garder quand on invoque « l'argument thérapeutique » : pour le médecin traitant, la guérison du malade est le critère valable; l'expérimentateur se montre plus exigeant. C'est pour ne pas avoir fait cette distinction que M. Duprat m'accuse de contradiction. J'ai dit: « Le critère thérapeutique, pour valoir dans une controverse biologique, doit être régulier, indiscutable, et ne pas seulement s'appuyer sur les impressions subjectives du malade. » Ici, je parle en biologiste.

« Peu m'importe que mon traitement obéisse aux contraires ou aux semblables, pourvu qu'il guérisse ou qu'il soulage. » Ici je parle en clinicien; car, encore une fois, il

y a bien des façons de guérir le malade, qui n'ont rien à voir avec la science.

6° J'eusse désiré que M. Duprat appréciât mieux mon scrupule de ne pas pénétrer dans le domaine de la *clinique* homéopathique: j'y eusse été un intrus incompétent. Volontairement j'ai porté mon jugement du dehors, du point de vue expérimental et théorique, le seul qui me fût accessible. Aussi bien n'ai-je jamais eu la prétention d'émettre un jugement sans appel; mais il faut que les homéopathes sachent qu'ils n'obtiendront l'audience des savants qu'en se pliant aux règles communes de la discipline scientifique.

M. le docteur Martiny (3) m'assure qu'un « intéressant redressement intellectuel s'opère parmi les dirigeants du mouvement. L'homéopathie actuelle n'a jamais voulu être toute la thérapeutique, elle reste celle des « sensibles » et des « sensibilisés », les 9/10 de nos clients des villes, les 50/100 peut-être des hospitalisés. N'y a-t-il pas matière à discussion? » Bien mieux, mon cher confrère, il y a matière à accord. Et j'ai moi-même reconnu le bien que l'homéopathie peut faire à ces « sensibles ». Mais je ne suis pas converti, hélas! bien que devenu le catéchumène de l'aimable docteur Jean Séval.

En lisant M. Martiny, je commence à croire au « redressement intellectuel » que l'on nous annonce:

> Rien n'est plus décevant que l'expérimentation ou la thérapeutique clinique, m'écrit-il, et je suis sur ce point d'accord avec vous; mais faut-il fatalement pour éviter le gouffre de la crédulité se jeter sur l'écueil du scepticisme? Entre Charybde et Scylla, n'y a-t-il pas un passage... avec le malade au bout à soulager?

Certes! Mais les pilotes formés à l'école homéopathique me paraissent encore dangereux. Pour leur confier ma barque, j'attends un « redressement » plus complet et qu'ils soient devenus sensibles, non au scepticisme qui supprime la curiosité, mais au doute qui est essentiellement scientifique.

PIERRE MAURIAC.

(3) *Mercure de France*, 15 janvier 1934.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

Marie-Louise Bercher: *Mes Espagnes* (Aragon. Castille. Andalousie); Hachette. 12 »
Henry Casseville : *Pékin, ville éternelle;* Fasquelle. 12 »
Henriette Célarié : *Ethiopie XXe siècle;* Hachette. 12 »
Ella Maillart: *Des Monts célestes aux Sables rouges.* Avec des illustrations; Grasset. 18 »
Henriette Pascal: *Abbeville et ses environs,* étude historique et artistique. Avec 21 planches h. t. en héliogravure et dessins de Jean Segard. Préface de Camille Enlart; Libr. Duclercq, Abbeville. » »
Jo Roger-Tourte: *A pied autour du monde. Trois ans de camping.* Préface de Maurice Bedel; Grasset. » »

Art

Marthe Digard : *Jacques Sarrazin, son œuvre, son influence;* Ernest Leroux. » »
Jeanne Digard: *Les Jardins de la Granja et leurs sculptures décoratives.* Avec des illustrations; Ernest Leroux. » »

Criminologie

André Salmon: *Le secret de Barataud;* Emile Paul. 3 75

Ethnographie, Folklore

Georges Lakhovsky: *Le Racisme et l'orchestre universel.* Avec 58 photographies h. t.; Alcan. 15 »

Histoire

Marcel Barrière: *Guillaume II et son temps;* Edit. du Siècle. » »
Pierre de La Gorce: *La conquête de l'Algérie.* Avec 4 planches h. t. en héliogravure; Flammarion. 3 75

Linguistique

Claude Favre de Vaugelas: *Remarques sur la langue françoise,* facsimilé de l'édition originale publié sous le patronage de la Société des textes français modernes. Introduction, Bibliographie, Index par Jeanne Streicher; Droz. » »

Littérature

Bergamotte: *Réflexions à égrener;* Figuière. 12 »
François Crucy: *Brantôme.* Avec 60 planches h. t. (Coll. *Maîtres des Littératures*); Rieder. 20 »
Divers: *L'avenir de l'esprit européen;* Institut international de Coopération intellectuelle, 2, rue Montpensier, Paris. 18 »
A. Dubois La Chartre : *La vie de Casanova;* Mercure de France. 15 »
Philippe Erlanger: *La fin des Borgia;* Emile Paul. 3 75
Emile Gouiran: *André Gide,* essai de psychologie littéraire, précédé d'une lettre d'André Gide; Edit. Jean Crès. 12 »
J. K. Huysmans : *Œuvres complètes.* Tome XVI: *De Tout;* Edit. Crès. » »
Gustave Lanson : *L'œuvre dramatique de Saint-Georges de Bouhélier;* Fasquelle. » »

Ch. de La Roncière: *Le flibustier mystérieux*, histoire d'un trésor caché; Edit. du Masque. » »

D. H. Lawrence: *Lettres choisies*, publiées avec une introduction par Aldous Huxley. Traduction de Thérèse Aubray. Traduction de l'Introduction et notes de Henri Fluchère; Plon. » »

Jean Mélia : *La vie amoureuse de l'Abbé de Choisy*, de l'Académie française et Doyen de Cathédrale; Mercure de France. 12 »

Marcelle Sauvageot: *Commentaire*. Avant-propos de Charles Du Bos; La Connaissance. 15 »

Mœurs

E. Armand: *La révolution sexuelle et la camaraderie amoureuse;* Critique et Raison, 10, rue de Pontoise, Paris. » »

Philosophie

Victor Basch: *Essais d'esthétique, de philosophie et de littérature;* Alcan. 50 »

D. Draghicesco: *Vérité et Révélation;* Alcan; 40 »

Henry Leenhardt: *La nature de la connaissance et l'erreur initiale des théories;* Alcan. 35 »

Julien Pacotte: *La connaissance*. (Mathématique, Technique, Humanisme, Métaphysique) ; Alcan. 15 »

Poésie

Eugène Herpin: *La chanson d'Emeraude;* Edit. Poesia, Brest. » »

René Honer: *Silences et mouvements*. Illust. de Louis Bressange; La Jeune Académie. » »

R. Michael: *Sérénades indiennes*, essais; Libr. de la Cité Universitaire. 10 »

Albert Schneeberger: *Voix dans le monde;* Mercure universel. 15 »

Jean Romann: *Rimes et bulles*. Illust. de Louis Bressange; La Jeune Académie. » »

Ilarie Voronca: *Poèmes parmi les hommes*. Avec un portrait par Edmond Vandercammen ; Cahiers du « Journal des Poètes ». » »

Politique

Henri Allize : *Ma mission à Vienne mars 1919-août 1920*. Préface de Gabriel Hanotaux; Plon. 15 »

Antonio Ferro: *Salazar, le Portugal et son chef*, précédé d'une note sur *l'Idée de dictature* par Paul Valéry; Grasset. 15 »

Philippe Henriot: *Le 6 février;* Flammarion. 12 »

Maurice Paléologue : *Un grand tournant de la politique mondiale 1904-1906*. Avec un portrait h. t. et 7 cartes; Plon. 30 »

Questions juridiques

Geo London: *Les grands procès de l'année, 1933*. Préface de V. de Moro-Giafferi; Edit. de France. 15 »

Questions militaires et maritimes

René Bazin: *Paul Henry enseigne de vaisseau*. Avec 12 illustrations h. t. en héliogravure; Flammarion. 3 95

Vice-Amiral Salaun : *La marine française*. (Coll. *La Troisième République de 1870 à nos jours*); Edit. de France. 25 »

Questions religieuses

Pasteur A. N. Bertrand: *L'évangile de la grâce*, conférences données à l'Eglise réformée de Passy; Edit. Je Sers. » »

R. P. Duchaussois: *Aventures canadiennes des Sœurs grises*. Avec 18 illustrations en h. t. (Coll. *Les bonnes lectures*) ; Flammarion. 3 95

Régionalisme

Joseph Bérard: *Montcelet, terre du Lembron.* Préface de Henri Pourrat. H. t. original de Robert Delongvert; Edit. Alvis, Clermont-Ferrand. 6 »

Roman

Jean Aubourg: *Mystère sur le Mont Chauve;* Figuière. 12 »

Binet-Valmer: *Le regard;* Flammarion. 12 »

Jacques Carton: *Le chemin creux;* Albin Michel. 15 »

Jacques Edouard Chable: *L'avalanche;* Attinger. 15 »

Sidney Fairway: *La vipère jaune* (*The Yellow viper*), traduit de l'anglais par Edmond Michel Tyl; Nouv. Revue franç. 6 »

Léon Frapié: *Le garçon à marier;* Flammarion. 12 »

Jacques de Fromont: *Les mutilés;* Edit. du Siècle. » »

Maurice Genevoix : *Marcheloup;* Flammarion. 12 »

N. Marmottan : *Contes de Provence et d'ailleurs;* Figuière. 8 »

Charles Morgan: *Fontaine,* traduit de l'anglais par Germaine Delamain. Préface de René Lalou; Stock. 21 »

Juliette Pary: *Les hommes sont pressés;* Nouv. Revue franç. 15 »

Joseph Peyré : *Sous l'étendard vert;* Grasset. » »

Paul Reboux: *Le Phare;* Flammarion. 12 »

Georges Simenon: *Maigret;* Fayard. 6 »

Paul Vence : *Une idylle sur le Rhin;* Figuière. » »

Catherine Virden : *L'œil des Wattacoquins,* traduit de l'anglais par Jean d'Armendaritz; Nouv. Rev. franç. 6 »

Edgar Wallace: *L'homme du Carlton,* traduit par Jean Cabali et Odile D. Cambier; Hachette. 12 »

Sciences

G. Allard: *Mécanique quantique et chimie.* (*Théories chimiques* sous la direction de M. G. Urbain, V); Hermann. 8 »

F. Bloch: *Les électrons dans les métaux. Problèmes statiques. Magnétisme;* Hermann. 5 »

Léon Brillouin: *Les électrons dans les métaux du point de vue ondulatoire;* Hermann. 9 »

Georges Brooks : *Laque d'Indochine, Rhus succedanea. La laccase et le laccol;* Hermann. 18 »

Emmanuel Dubois: *L'effet Volta;* Hermann. 6 »

A. F. Joffé: *Conductibilité électrique des isolants solides et des semi-conducteurs;* Hermann. 10 »

Eric Keightley Rideal: *On phase boundary potentials;* Hermann. 4 »

N. Marinesco: *Equilibre de membrane.* Préface de F. G. Donnan; Hermann. 15 »

A. M. Monnier: *L'excitation électrique des tissus,* essai d'interprétation physique. Préface de Louis Lapicque; Hermann. 85 »

M. Prettre: *L'inflammation et la combustion explosive en milieu gazeux.* (*Exposés de chimie générale et minérale* sous la direction de Paul Pascal, II); Hermann. 15 »

O. Scarpa : *Pile metalliche che gienzianano in recezione alla legge delle tensioni elettriche mi circuiti metallici;* Hermann. 6 »

Suzanne Veil: *Les phénomènes périodiques de la chimie.* I: *Les périodicités de structure.* (*Exposés de chimie générale et minérale* sous la direction de Paul Pascal, III); Hermann. 15 »

M. A. H. Wilson: *The electrical properties of semi-conductors and insulators;* Hermann. 4 »

Prof. Dr. M. Volmer: *Das elecktrolytische kristall wochstum;* Hermann. 4 »

Sociologie

René Bergerioux: *France... en avant;* Firmin-Didot. 5 »

Théâtre

Jean Bodin: ***Oreste,*** **précédé d'une étude sur** ***Histoire et Réalité;*** **Rieder. 12 »**

Varia

Pierre Frondaie: ***L'assassinat du Marquis de Morès;*** **Emile Paul. 3 75**

MERCVRE.

ÉCHOS

L'Idole de Dagon et le chanteur Elleviou. — Degas collaborateur de Ludovic Halévy. — Une curieuse lettre de Mme Rossini (Olympe Pélissier). — Les fossés du Champ-de-Mars. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

L'Idole de Dagon et le chanteur Elleviou. — Dans le second fragment du roman de MM. Ægerter, *l'Idole de Dagon* (*Mercure de France,* 15 mars, p. 563), Mme de Sartines charge le citoyen Jourdan d'aller à l'Opéra, Porte Saint-Martin, remettre un billet au chanteur Elleviou; et dans le fragment suivant (*Mercure* du 1er avril, p. 102), nous voyons la même Emilie de Sartines « jouant quelque air galant de *Philippe et Georgette* et évoquer « l'Opéra, les soirs illuminés où Elleviou chantait pour elle, et le triomphe délicieux de son amour. »

Il y a dans ces deux passages une légère erreur, facile à corriger du reste, concernant le célèbre chanteur qui fut, dit le baron de Trémont dans ses mémoires inédits, « ce qu'on appelait un *charmant cavalier,* de taille, de figure et de tournure, et destiné, comme le brillant Clairval, à être homme à bonnes fortunes. »

Jean Elleviou, né à Rennes en 1769, n'appartint jamais à l'Opéra: il débuta le 19 avril 1790 dans *le Déserteur,* et — sauf une interruption assez brève, lorsqu'il jugea bon de s'éloigner de Paris, et d'aller chanter à Strasbourg, en 1795, — fit toute sa carrière à la salle Favart, qu'on appelait toujours Comédie-Italienne. C'est là que fut créé, le 28 décembre 1790, *Philippe et Georgette,* de Dalayrac, qui, selon Fétis, commença sa réputation.

Si donc le Jourdan de *l'Idole de Dagon* devait porter un billet doux au chanteur, c'est rue Favart et non boulevard Saint-Martin qu'il devait le faire.

Ce changement d'itinéraire n'a qu'une importance tout à fait secondaire, — est-il besoin de le dire? — dans l'intéressant roman de MM. Aergerter. — J. G. P.

§

Degas collaborateur de Ludovic Halévy. — Ludovic Halévy tenait un journal sous forme de carnets dont la *Revue des*

Deux Mondes du 15 mars poursuit la publication. Les fragments qui se rapportent à l'« origine des *Petites Cardinal* » sont précédés de ce bref commentaire de M. Daniel Halévy :

Ludovic Halévy, qui fréquentait assidûment l'Opéra et ses coulisses, y avait l'occasion d'observer les danseuses et leurs mères; il notait dans ses *Carnets* les propos entendus. Ces notes devaient lui fournir la matière de *Monsieur et Madame Cardinal* et des *Petites Cardinal*. Les lecteurs de la *Famille Cardinal* verront, en lisant les lignes qui suivent, combien l'œuvre littéraire est proche de la réalité, ici saisie au vol.

Ce que les lecteurs de la *Famille Cardinal* n'ont pas vu dans ces lignes, c'est la part de collaboration de Degas.

Il était un grand spécialiste de l'humour, rapporte Maurice Talmeyr (1), et on n'était pas sans savoir, bien que le public l'ait toujours ignoré, comment il avait collaboré, au point d'en être un peu l'auteur, à *Monsieur et Madame Cardinal, Les petites Cardinal, La famille Cardinal et Madame Cardinal*, la fameuse série de romans de Ludovic Halévy. Une vieille et intime amitié les avait liés. Halévy habitait rue de Douai. Une fois par semaine, Degas dînait chez lui, le retrouvait les autres soirs dans les coulisses de l'Opéra, où ils avaient chacun leur champ d'études, l'un pour sa peinture, l'autre pour ses romans, et ils ne se quittaient pas. Il y avait, dans le corps de ballet, une jeune et jolie danseuse, la petite B..., qu'accompagnait toujours, sans jamais la perdre de vue, une mère à la fois burlesque, importante et déclamatoire. Degas avait tout de suite reluqué en elle une trouvaille pour un humoriste, se l'était conquise en la flattant, et lui demandait avec un respect spécial son avis à propos de tout : « Madame B..., lui disait-il sans sourciller, vous qui êtes le bon sens et l'expérience en personne, vous dont tout le monde apprécie le jugement, vous qui..., vous que..., vous dont on connaît..., vous, madame B..., que pensez-vous de... ? » La mère B... l'écoutait en se rengorgeant et, d'une voix péremptoire, avec une prononciation de vieille concierge autoritaire qui faisait ronfler les *r*, lui répondait par une série de considérations et de maximes d'une solennité savoureuse, surtout lorsqu'elles étaient des maximes de vie galante... Le soir même, elles étaient transmises à Halévy et, quelques mois plus tard, avaient le plus grand succès dans la série de la *Famille Cardinal*.

Ludovic Halévy ne cite même pas le nom de son bénévole, discret et si précieux collaborateur. M. Daniel Halévy, qui professe une haute estime pour le talent et le caractère de Degas (2), réparera sans doute cette injuste omission quand il publiera en volume les carnets de son père. — AURIANT.

§

Une curieuse lettre de Mme Rossini (Olympe Pélissier). — L'Opéra venait de représenter *Robert Bruce*, partition faite de pièces et de morceaux empruntés (avec son consentement) à Rossini, et le *Journal des Débats*, par la plume de Ber-

(1) Maurice Talmeyr : *Souvenir de la Comédie Humaine*, Paris, 1929, pp. 130-131.

(2) Voyez sa préface aux Lettres de Degas, recueillies et annotées par M. Marcel Guérin, Paris (1931).

lioz, avait été cruel à ce *pasticcio.* La seconde Mme Rossini, Olympe Pélissier, furieuse, à la lecture des journaux de Paris, adressa, *ab irato,* cette lettre au directeur de l'Opéra, Léon Pillet. Vengeance bien féminine contre une critique déplaisante! La lettre est écrite de Bologne. Nous en respectons l'orthographe et la ponctuation.

Le 16 février 1847.

Enfin je viens de lire mon cher Monsieur Pillet votre lettre à Rossini, avec quelle impatience je l'attendois, vous avez été pour moi un sujet de longue préoccupation, en me croyant abandonner (*sic*) à ma propre indignation contre un certain Stéphen Heller, je m'étois fait ma vengeance, que vous devez connaitre, puis je retrouve dans votre lettre tous mes sentimens... Rossini a toujours été à moi ce que la divinité est à ma croyance, son génie Immortel est tel que devant lui tout doit se prosterner, l'homme avec ses vertus, son élévation; ne me préoccupe plus lorsqu'il s'agit de ses œuvres, de ses divines mélodies qui vous revelent l'âme et vous font croire à l'Eternité. En lisant dans la critique musicale du 17 janvier (1) une lettre adressée au directeur du musical World par M. Stephen Heller, que vous dire, en parcourant *avec Stupeur* ce gâchis d'injures de périphrases Stupides énoncées avec autant de trivialité que d'ignorance, d'impudence et de mauvais goût, mon sang se figeait dans mes veines, mes joues se coloroient du pourpre de l'indignation, pensant à la sotisse d'une telle nature incomprise par moi jusqu'à ce jour, que résoudre, moi, femme, ou autrement dit atome, pour venger une injure qui dépasse toutes les prévisions humaines je me suis mise à l'œuvre, j'ai adressé au directeur des Débats une caisse contenant deux magnifiques Oreilles d'Ane, comme première suscription à M. Bertin, gérant en chef des Débats, comme seconde à M. Hector Berlioz, célèbre compositeur de musique, pour remettre à son Illustre ami Le Moderne Midas, ou autrement appelé Stephen Heller. Les Oreilles sont enveloppées avec pâture (foin). Tout cela m'a pris un temps infini, les oreilles n'étoient jamais de ma satisafaction, j'ai voulu créer une imitation qui provoque à l'ouverture de la Caisse une Hilarité franche et de Bonne Aloi, la dite caisse, je l'espère, sera ouverte devant le directeur ou des employés des Débats, il est de toute impossibilité que ce Don n'arrive pas à son adresse puisque j'ai attaché aux Oreilles en frontispice l'article du 17 janvier, persuadée que M. Bertin ne soit charmé de renvoyer à qui de droit la dite décoration. Aujourd'hui que j'ai en vous un ami sur lequel je puis compter, veuillez avec vos relations vous informer si la caisse est parvenue. La caisse n'a été remise à la diligence que le 14, ma lettre précèdera l'Envoi de quelques jours. Enfin, mon cher Léon Pillet, quelque soit l'impudeur de M. Stephen Heller, il s'abstiendra dans l'avenir d'émettre son opinion, il comprendra que les hommes veulent que l'on rende à César ce qui appartient à César, et à Dieu ce qui appartient à Dieu. Rossini ne sait rien de tout ceci, son sang-froid est tellement en opposition avec ma nature que je m'en inquiète au point d'en être malade... il se moque joliment de M. Stephen Heller, il ne connait pas ce misérable même de nom, il prétend que ce monsieur a bien le droit d'avoir son opinion et qu'il faut la respecter : *così sia per la mia.*

A vous toutes mes sympathies, elles vous suivront partout puisqu'elles vous sont acquises par la gratitude.

Votre dévouée,

O. ROSSINI

(1) Du *Journal des Débats*

(Adresse): *Monsieur*

Monsieur Léon Pillet
directeur de l'academie royale
de Musique
Paris. (1)

(Cachet postal: BOLOGNA 15 FEB. 47.)

J. G. P.

§

Les fossés du Champ-de-Mars. — L'écho paru dans le numéro du 15 janvier dernier du *Mercure*, signalant que Parmentier avait voulu, en 1786, essayer des cultures nouvelles dans les fossés du Champ-de-Mars, ajoutait qu'aucun document iconographique, parmi ceux qui figuraient en novembre dernier à l'exposition du *Champ-de-Mars par l'image*, à la mairie de la rue de Grenelle, ne rappelait les expériences tentées dans la plaine du même nom, pour faire pousser des pommes de terre.

On y pouvait voir, par contre, une gravure donnant un aspect, pendant l'occupation des alliés, en 1814, de ces fossés que revendiquait Parmentier en 1786.

Dans son *Lacenaire ou le romantisme de l'assassin*, M. Lucas-Dubreton a rappelé le duel survenu, au début du règne de Louis-Philippe, dans ces fossés du Champ-de-Mars, entre le célèbre assassin et le neveu de Benjamin Constant.

Celui-ci, à la suite d'un coup douteux dans un tripot du Palais-Royal, avait dit à son partenaire:

— Mon nom parle en faveur de ma loyauté; on ne peut en dire autant du vôtre, que je ne connais pas; aussi ai-je été un sot de jouer avec vous.

— Monsieur, répondit Lacenaire, si mon nom n'est pas connu, le vôtre ne l'est que trop par les sauts de carpe qu'a exécutés monsieur votre oncle pendant les Cent-Jours.

Une rencontre au pistolet fut décidée.

Constant visa le premier et manqua son adversaire. Celui-ci prit son temps, et le neveu du tribun tomba, la poitrine percée.

Lacenaire raconta que la vue de cette agonie ne lui causa aucune émotion et pensa qu'il en pouvait accuser une disposition particulière de la nature, « une insensibilité qui n'est pas ordinaire ».

Cette insensibilité devait être mise à plus rude épreuve. On se rappelle que le couteau de la guillotine s'étant refusé à descendre jusqu'à lui, Lacenaire, le col pris dans la lunette, dut atten-

(1) Autographe à la Bibliothèque du Conservatoire.

dre le résultat de plusieurs autres essais, pour que le bon fonctionnement de la machine fût rétabli. Tournant la tête dans un effort désespéré, nous dit le dernier en date — et le meilleur — de ses biographes, il poussa la curiosité et le sang-froid jusqu'à regarder ce triangle de fer qui ne voulait pas tomber sur lui. — R. L.

§

Le Sottisier universel.

A la fin du mois de février dernier, M. Beaud, conseiller municipal et conseiller général, ayant eu l'occasion de se rendre à Villemomble, en a profité pour visiter le forage actuellement en cours d'exécution dans cette commune. Les renseignements qu'il obtint sur la marche des travaux furent plutôt sommaires, pour la raison que les ouvriers présents sur le chantier parlaient la langue américaine. — *Bulletin municipal officiel* (Paris), 15 mars.

C'est pour cela que je ne suis pas d'accord avec Horace quand il écrit: « Tant que tu seras heureux, tu conserveras beaucoup d'amis; si les temps deviennent menaçants, tu seras seul. » — *Conferencia*, conférence de M. André Maurois, 1er mars, p. 327.

Veuf, orphelin de sa fille, orphelin d'un fils tué à la guerre, il lui en reste un seul. — *Aux Ecoutes*, 10 mars.

Nous savons par des allusions de Pline, de Tacite, d'Hérodote, que les Romains dépassèrent à maintes reprises leurs *limes* (réseau de postes fortifiés dont le plan est connu dans le plus grand détail) de Cyrénaïque, de Numidie et de Mauritanie pour pousser des reconnaissances offensives au désert. — *Je Suis Partout*, 17 mars.

Disposés en trophées... des flèches, des sagaies, des défenses d'éléphant, des cornes d'hippopotame, des ustensiles de cuisine ou de sorcellerie évoquaient le marigot, la brousse, la forêt tropicale. — *Le Temps*, 22 novembre 1933, p. 1, col. 6.

Depuis quelques jours, l'atmosphère orageuse a, en grande partie, supprimé le tirage des cheminées; de plus, l'oxyde de carbone est un gaz lourd, qui s'évacue difficilement. — *L'Intransigeant*, 4 avril.

APRÈS UN DÎNER A MONTMARTRE. — Mardi soir, « Angelo » dinait dans un restaurant de l'avenue des Ternes avec un convive pour le moins aussi élégant que lui. — *Intransigeant*, 30 mars.

Les ligotés font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher leur image de paraître dans les journaux. Les dames haussent jusqu'aux yeux leur col de fourrure, les messieurs font glisser jusqu'au nez leur feutre ombrageux. — *La Dépêche* (de Toulouse), 2 avril.

Il y a aujourd'hui quatre semaines, des Français ont été tués par des balles françaises, place de la Concorde. A l'occasion de ce triste anniversaire, un service solennel... — *Express du Midi*, 7 mars.

§

Publications du « Mercure de France ».

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CCLI

—

CCLI N° 861. — 1er MAI

Le Gérant : **ALFRED VALLETTE.**

Typographie Firmin-Didot, Paris. — 1934.



BULLETIN FINANCIER

Un long glissement de la Cote a caractérisé la première quinzaine de mars; et plusieurs valeurs françaises à revenu variable ont ainsi touché leurs plus bas niveaux.

Leur recul a plusieurs raisons : d'abord, les statistiques relatives au chômage et au commerce extérieur n'ont pas révélé d'amélioration. Ensuite, la situation politique internationale reste confuse. Enfin et surtout, l'élévation du loyer de l'argent a provoqué comme on pouvait s'y attendre une révision du taux de capitalisation. Si nos entreprises pouvaient augmenter leurs dividendes, la hausse du taux de l'intérêt serait sans influence. Mais il n'en est pas ainsi; il faut se contenter, en général, du maintien des répartitions de 1933. Aussi, les valeurs dont les cours escomptaient des dividendes plus élevés subissent des arbitrages déprimants.

La spéculation tient naturellement compte de tous ces facteurs, d'autant plus que les esprits restent troublés. Les difficultés subies par Citroën ont laissé une impression fâcheuse qui n'a pas encore disparu. L'exactitude des bilans établis par nos entreprises est de plus en plus discutée. Toute obscurité dans les comptes est interprétée défavorablement; elle donne corps aux bruits les plus pessimistes.

Fort heureusement, des transformations s'opèrent. Par exemple, la hausse du loyer de l'argent en France ne présente pas que des inconvénients. Elle a aussi un avantage, celui d'attirer les capitaux étrangers. Déjà, les situations hebdomadaires de la Banque de France montrent une augmentation des entrées d'or chez nous au lieu de sorties considérables. La Suisse et la Hollande sont devenues des importateurs de capitaux.

En outre, le gouvernement paraît décidé à passer aux actes. Des économies importantes vont être prescrites par décrets-lois. Quelle en sera la portée? Comment seront-elles accueillies? C'est ce qu'on saura bientôt. Mais, en attendant, la Bourse — qui anticipe toujours sur les événements — ne peut être affectée fâcheusement par des mesures que tout le monde reconnaît urgentes.

Les oscillations de nos rentes semblent donc à la veille de disparaître. Ceux qui jouent le rétablissement de l'ordre en France ne sauraient manquer de s'intéresser à nos fonds publics qui, sur le marché à terme, restent très actifs.

Le groupe bancaire ne brille point. Mais pourrait-il en être autrement? Forcés de tenir compte du ralentissement des affaires commerciales et industrielles, nos établissements financiers ne peuvent que maintenir leurs dividendes. La Banque de Paris et des Pays-Bas, le Crédit Foncier de France, le Crédit Lyonnais, le Comptoir d'Escompte et la Société Générale distribueront, pour 1933, des dividendes simplement égaux à ceux de 1932; leurs actions sont donc de véritables valeurs à revenu fixe. Et comme telles, elles subissent l'effet déprimant de la hausse du loyer de l'argent. Toutefois, leur recul ne peut être sérieux, car notre redressement financier impose de vastes opérations de crédit, un véritable débloquage des capitaux thésaurisés qui ne saurait avoir lieu qu'avec le concours des banques.

Le groupe de l'Electricité a été très attaqué. Des valeurs de premier plan comme la Compagnie Générale d'Electricité ont subi des pertes sévères. Ce n'est pas que la situation de nos affaires de production et de distribution d'énergie ait brusquement empiré. Mais des réductions de tarifs s'imposent qui peuvent entraîner une contraction de la marge bénéficiaire des compagnies.

Des ventes spéculatives ont pesé sur plusieurs groupes de matières premières. Les affaires de cuivre notamment ont été très malmenées. En revanche, les valeurs de caoutchouc ont montré une certaine résistance.

LE MASQUE D'OR.